LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec
LES VOYAGES hone
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec -2 — Si vous étiez à la Barbade 29

Vol. LXIX - No 292 | Neige passagère. Maximum 0. | Montréal, samedi 16 décembre 1978 | Férie | 25 CENTS

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Nicole Brossard

Nicole Brossard, avec quelques autres, a renouvelé la poésie québécoise, dans les années 1966-70. Voici aujourd'hui que ses poèmes écrits de 1965 à 1975 viennent d'être réunis en un fort volume de plus de 400 pages aux éditions de l'Hexagone. Pour souligner cet événement, Jean Royer a rencontré l'écrivain et Claude Beausoleil a relu l'oeuvre.

— page 25

Viola Léger

Viola Léger s'apprête à jouer le personnage de la vieille Anne, la raconteuse d'Emmanuel à Joseph à David, le roman qu'Antonine Maillet vient de transposer à la scène pour le Rideau-Vert. Seule en scène, comme La Sagouine, Anne racontera l'histoire d'un Noël acadien. Mais aujourd'hui, c'est la comédienne, Viola Léger, qui se raconte à Adrien Gruslin.

— page 25

Le premier tome de la Correspondance de Zola
— page 29

Des suggestions de cadeaux pour les fêtes
— pages 31, 32 et 33

René Viau a visité le Salon des métiers d'art
— page 44

Les États-Unis reconnaissent la Chine

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — La Chine et les Etats-Unis ont accepté d'établir des relations diplomatiques le premier janvier, a annoncé hier soir le président Carter.

Un communiqué publié simultanément à Washington et Pékin déclare que les Etats-Unis reconnaissent que le gouvernement de la république populaire de Chine est le seul gouvernement légal de la Chine.

Il ajoute que les Etats-Unis, qui ont actuellement des relations diplomatiques avec Taiwan, maintiendront des relations culturelles, commerciales et autres avec Taiwan, à partir du premier janvier.

Les Etats-Unis et la Chine échangeront des ambassadeurs le premier mars prochain. Les relations entre les deux pays sont à présent assurées par des bureaux de liaison.

Une déclaration annexe de la Maison-Blanche annonce que le premier janvier, les Etats-Unis informeront Taiwan qu'ils mettent fin aux relations diplomatiques et au traité mutuel de défense. En outre, les Etats-Unis retireront leur personnel militaire encore à Taiwan dans les quatre mois. La déclaration ajoute que les Etats-Unis ont foi dans l'avenir pacifique et prospère de la population de Taiwan.

Le président Carter a annoncé qu'il recevrait à la fin janvier à Washington le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping. L'accord sino-américain a été acquis il y a vingt-quatre heures, a dit M. Carter.

C'est le premier ministre M. Hua Kuo-feng qui, lors d'une conférence de presse au Palais du peuple à Pékin, a annoncé l'établissement des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Le premier ministre était assisté par une interprète d'anglais Nancy Tang. La conférence de presse était télévisée en direct.

Le président Hua Kuo-feng a déclaré que « l'établissement des relations diplomatiques entre la république de Chine et les Etats-Unis est un événement historique qui ouvrira une nouvelle ère dans la

Voir page 6: États-Unis

Une tourtière pour 900 convives

Digne de paraître dans le Guinness Book of Records, cette tourtière géante de 300 livres, la plus grosse jamais cuite dans un four, a été présentée hier soir au Cercle des journalistes de Montréal. Celui-ci se chargera de l'offrir à son tour à l'Armée du salut où quelque 900 convives pourront se la partager. Ce pâté de viande de cinq pieds de diamètre et de quatre pouces d'épaisseur contient l'équivalent de deux porcs désossées et de 100 livres de farine. On aperçoit ici M. Jean Lafortune, directeur du Cercle des journalistes en compagnie de M. Léon Pankow, gérant des ventes à la compagnie la Belle Fermière qui a fabriqué cette tourtière de Noël dans un but humanitaire. (Photo Jacques Grenier)

Un arbitrage fixerait le prix de l'Asbestos

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Ce n'est pas le gouvernement mais bien un conseil d'arbitrage qui déterminera le prix à payer pour les actions de la société Asbestos dans l'hypothèse où le Québec et General Dynamics ne peuvent en arriver à une entente négociée.

Voilà l'aspect inédit du projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale et prévoyant l'expropriation des actifs de la société Asbestos s'il devient impossible d'en arriver à une entente négociée.

Ce projet de loi, qui a été adopté hier en première lecture par l'Assemblée nationale, en dépit de l'opposition farouche des libéraux et des unionistes, prévoit en effet que le gouvernement confiera à une tierce partie le soin de fixer le prix des actifs de la société Asbestos si les négociateurs du gouvernement et de General Dynamics ne peuvent s'entendre.

Ce prix, prévoit la législation, « sera calculé selon la juste valeur marchande des biens expropriés établie en fonction de leur exploitation continue au moment où la Société nationale de l'amiante en est devenue le propriétaire ».

Le conseil sera formé d'un membre désigné par cette société de l'amiante, d'un autre désigné par General Dynamics et d'un troisième nommé par le gouvernement sur recommandation des deux parties et choisi par les juges de la Cour provinciale qui siègent au Tribunal d'expropriation.

La décision du conseil, dans l'hypothèse où on en arrive là, sera exécutoire et le cabinet devra s'y conformer sans autre forme de procès. Cette disposition est nouvelle puisqu'au moment de la nationalisation de l'électricité, par exemple, c'est le cabinet libéral de l'époque qui avait fixé le prix définitif à payer.

Pour l'instant cependant, tout cela n'est que conjoncture puisque le projet de loi déposé hier, à la suite de la déclaration ministérielle faite jeudi soir par M. Jacques Parizeau, ne sera discuté, et éventuellement adopté, que lors de la reprise des travaux sessionnels en mars prochain.

En fait, et comme l'a longuement expliqué hier le premier ministre, M. René Lévesque, cette législation ne fait que marquer la volonté politique de son gouvernement de procéder à l'achat des actifs de la société Asbestos et entrer de plain pied dans un secteur où le Québec est le premier producteur du monde libre.

Dans les faits cependant, Québec préférerait en arriver à une entente négociée avec General Dynamics, qui détient 54% des actions d'Asbestos Corporation.

Aussi, le gouvernement québécois n'exclut-il pas la possibilité de parvenir à pareille entente au cours des prochains mois même si, pour l'instant, l'écart de prix apparaît irréconciliable, Québec fixant autour de $40 la valeur de chaque action alors que General Dynamics semble en demander $100.

A ce sujet, M. Lévesque a reconnu hier

Voir page 6: Asbestos

Les Amérindiens repartent déçus

par Paule des Rivières

QUEBEC — Les communautés autochtones ont trouvé à Québec une porte entrebaillée qui donnait malheureusement sur d'épaisses ténèbres rendant difficile l'instauration d'une confiance mutuelle.

Ces propos, tenus hier par Aurélien Gill, chef de la bande montagnaise de Pointe-Bleue, à la clôture des séances de travail de la rencontre « historique » Québec-Amérindiens, traduisent assez bien la déception qu'ont dit éprouver les chefs des 41 bandes, quelques heures à peine avant leur départ de la Vieille Capitale.

C'est un échange sur les droits des Amérindiens à l'extérieur des réserves qui est venu consacrer un froid entre les membres du gouvernement et les 135 participants invités par l'Etat québécois à renouer un dialogue officiellement inexistant depuis 1701, et dont la reprise est fragile.

Le langage tenu hier par le vice-premier ministre et ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, tendait à séparer de façon non équivoque les droits des Amérindiens à l'intérieur de la réserve de ceux à l'extérieur; nous voulons reconnaître vos droits surtout sur vos réserves, a dit M. Morin, et nous sommes disposés à discuter avec vous pour le reste en tant que citoyens avec des droits et des devoirs.

Cette apparente fermeté du vice-premier ministre Morin, qui présidait hier l'atelier sur les dossiers social et culturel, a par ailleurs fait clairement ressortir l'importance capitale du statut de l'Amérindien à l'extérieur de la réserve, que les concernés n'acceptent pas de voir soumis à la lettre au prin-

Voir page 6: Les Amérindiens

Québec envisage d'étendre ses pouvoirs d'intervention

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Le gouvernement québécois a l'intention de présenter au cours de la prochaine année une législation de portée générale qui lui permettra d'intervenir directement dans toute transaction touchant les institutions financières sous sa juridiction.

Dans un premier temps, cette législation touchera les sociétés de fiducie de même que les sociétés de prêts hypothécaires. A plus long terme et après que le gouvernement aura complété l'étude qu'il mène actuellement sur l'épargne, cette même législation pourrait englober toutes les sociétés sous juridiction québécoise qui ont pour fonction de recueillir l'épargne des citoyens.

Telle est l'indication qu'a donnée hier à Québec, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme Lise Payette, alors qu'elle présentait en première lecture le projet de loi lui permettant d'intervenir dans la vente éventuelle du Crédit foncier franco-canadien à des intérêts des Maritimes.

En somme, a indiqué hier Mme Payette au cours d'une conférence de presse qui a suivie le dépôt de son projet de loi, le gouvernement veut se doter des instruments nécessaires pour s'assurer que les transactions touchant ce genre d'institutions vont dans le sens des intérêts économiques du Québec et de ses citoyens.

Dans cette perspective, le projet de Loi, qui porte le numéro 124 et qui s'intitule « Loi concernant l'acquisition de certaines sociétés de prêts hypothécaires », n'est que le premier pas en vue d'une action beaucoup plus générale qui engloberait toutes les institutions financières sous juridiction québécoise, qu'il s'agisse de sociétés de prêts hypothécaires, de compagnie de fiducie ou encore de compagnies d'assurances.

Pour l'heure cependant, la législation déposés hier par le ministre ne touche que les sociétés de prêts hypothécaires dont l'actif atteint $100 millions et plus. Il

Voir page 6: Intervention

Pas de traité israélo-égyptien avant des mois

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — La signature d'un traité de paix israélo-égyptien ne se fera sans doute pas avant plusieurs semaines ou même plusieurs mois, estimait-on hier dans les milieux diplomatiques après l'échec de la mission Vance.

Le traité de paix ne sera pas signé à l'échéance du 17 décembre, comme prévu à Camp David, et la responsabilité en incombe aux Egyptiens. Telle est en substance la déclaration faite par le premier ministre israélien Menahem Begin hier à l'issue d'un conseil extraordinaire du cabinet.

Comme on s'y attendait, ce conseil a rejeté les « exigences » égyptiennes de modification du traité de paix. Il a fait d'autre part grief aux Etats-Unis de leur « partialité » envers Israël ce qui « complique et rend les négociations plus difficiles ».

« Nous espérons, a déclaré M. Begin, que tout le monde aux Etats-Unis, le gouvernement, le Congrès, l'opinion publique, réalisera qu'il est nécessaire de renforcer Israël et non de l'affaiblir (...) car Israël détient un rôle central dans la défense des intérêts du monde libre et j'espère bien que les Américains le comprendront ».

M. Begin a toutefois souligné que le 17 décembre n'était pas une date « significative », que rien « de tragique ne s'est passé », et que « nous continuerons à négocier » jusqu'à ce qu'un accord intervienne.

Les points sur lesquels bute la conclusion du traité de paix et qu'Israël estime « irrecevables » portent, directement ou indirectement, sur le « lien » que l'Egypte veut voir établir entre le processus de normalisation des rapports israélo-égyptiens et l'instauration d'un régime d'autonomie dans les territoires occupés.

M. Begin a énuméré ces « exigences » qui sont:

— le fait de conditionner l'échange d'ambassadeurs à l'instauration de l'autonomie, tout au moins dans le secteur de Gaza;

— le changement radical de clauses de l'article du projet de traité de paix qui porte sur la révision des accords de sécu-

Voir page 6: Israël

Stanké
le premier!
RÉVÉLATIONS INÉDITES SUR LA SECTE DU TEMPLE DU PEUPLE
Marshall Kilduff-Ron Javers
L'ENFER DE GUYANA
2ÈME RÉIMPRESSION

Accord Québec-Ontario sur l'assurance-auto

QUEBEC (PC) — Le Québec et l'Ontario viennent de signer une entente en matière d'assurance automobile, a annoncé hier le président de la Régie de l'assurance automobile, M. Robert de Coster.

Lors d'une conférence de presse à Québec, M. de Coster a expliqué que l'entente entrait en vigueur le 1er janvier 1979.

L'entente aura pour effet de couvrir les Québécois qui seraient victimes d'un accident d'automobile en Ontario selon les barèmes en vigueur au Québec, tout en permettant également à ce Québécois de poursuivre devant les tribunaux ontariens le responsable de l'accident.

En échange, l'Ontarien victime d'un accident au Québec sera indemnisé par son propre assureur selon les principes et les barèmes d'indemnisation de la Loi québécoise, qu'il soit ou non responsable de l'accident.

Il s'agit de la deuxième province avec laquelle le Québec en vient à un accord en matière de réciprocité sur l'assurance-atuomobile. Un accord du même genre avait été signé en octobre dernier avec le Manitoba.

Concrètement, les Québécois victimes d'un accident, ici ou en Ontario, avec un véhicule portant des plaques de l'Ontario, n'ont qu'à entrer en communication avec les bureaux de la Régie de l'assurance-automobile, qui s'occupera de leur dossier, a fait savoir M. de Coster.

Le président de la Régie a souligné le caractère de précédent que constitue la signature de l'entente Ontario-Québec.

La Régie de l'assurance du Québec est maintenant parvenue à un accord avec une province canadienne régissant un système d'indemnisation sans égard à la faute — le Manitoba — et une autre province possédant un régime d'indemnisation traditionnel.

Ces deux textes serviront de base pour de futures ententes avec d'autres provinces ou des états américains régis par l'un ou l'autre système.

M. de Coster a indiqué que des pourparlers se poursuivaient entre le Québec et la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan.

« Les représentants des états américains rencontrés, ceux de New York, du Massachusetts, du Vermont, du Rhode Island et du New Hampshire, semblent avoir convenu à l'analyse qu'il n'y avait pas d'urgence ni même de nécessité immédiate à conclure un accord et ils suivent avec intérêt l'évolution des négociations avec Ottawa », a dit M. de Coster.

Depuis la mise en place du système d'indemnisation en mars 1976, 41 des réclamations reçues par la Régie québécoise sont en provenance de l'Ontario, a fait savoir M. de Coster.

M. Robert de Coster, président de la Régie de l'assurance-automobile du Québec.

(Photo Jacques Nadeau)

Une trentaine d'autres demandes d'indemnisation proviennent d'accidentés non-résidents du Québec, dont une du Japon, une de France et une de Jamaïque.

Les pourparlers à la SAQ: Noël ne s'annonce pas sec...

par François Barbeau

Les 300 magasins de la Société des alcools du Québec (SAQ) dont la plupart étaient fermés hier par suite d'un arrêt de travail de 24 heures des employés, rouvriront leurs portes aujourd'hui aux heures habituelles et le service ne devrait plus être perturbé d'ici Noël.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier le président du Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ, M. Ronald Asselin, après une assemblée générale des membres du syndicat dans un hôtel de Montréal où les cotisants ont été informés de la marche des négociations.

Ces dernières, entamées depuis le 28 avril de cette année, n'ont absolument rien donné jusqu'à maintenant, d'expliquer M. Asselin. « Avec Loranger là, on avance pas pantoute », a lancé le président aux syndiqués.

A la SAQ, M. Fernand N. Pépin, vice-président exécutif, a précisé hier que les magasins de la Société avaient d'abord été ouverts en début de journée, mais qu'après l'assemblée des syndiqués, ces derniers avaient entrepris de visiter les succursales qui étaient ouvertes et où s'affairaient les gérants de magasins, pour les fermer.

Nous avons recommandé à notre personnel de n'opposer aucune résistance à ces fermetures, a poursuivi M. Pépin, mais dans certains magasins, des gérants ont été expulsés par la force.

Le président du syndicat, M. Asselin, a déclaré en fin de journée que tous les magasins avaient été fermés hier, ou presque, mais que le personnel devait rentrer au travail aujourd'hui et qu'il n'envisageait pas d'autre fermeture d'ici Noël.

« A moins qu'il y ait lockout », a-t-il ajouté, répétant que cette formule semblait être la favorite du principal négociateur patronal, Me André Loranger. Ce dernier, de poursuivre M. Asselin, veut qu'on fasse la grève avec rien pour qu'on rentre avec rien.

Deux conciliateurs ont été nommés par le gouvernement depuis le 15 septembre. Le premier, M. Pierre Valois, a demandé qu'on lui retire le dossier après plusieurs semaines. Le second, M. Bernard Boulanger, vient de se mettre à l'oeuvre.

Les négociations achoppent sur trois points surtout: les heures de travail, les salaires et le statut des employés temporaires. Les employés des magasins ont actuellement la semaine de 40 heures, du lundi au vendredi, mais doivent travailler au moins une soirée par semaine.

La SAQ veut revenir à l'ancien régime de 40 heures dans six jours, et quatre soirs de travail par semaine.

Les syndiqués réclament d'autre part une hausse de salaire de 21% environ, ce qui est comparable aux meilleurs salaires de l'industrie de l'alimentation. Enfin, ils demandent un statut amélioré pour les employés temporaires, au nombre de 800, qui à cause de leur statut ne réussissent à accumuler aucune ancienneté et dont le salaire est de $174 par semaine. Ces derniers sont souvent appelés à travailler 60 heures ou plus dans la même semaine, et ne touchent aucune rémunération à temps et demi après 45 heures comme le stipule le Code du travail.

La partie patronale explique de son côté qu'elle s'oppose fermement à la semaine de travail de 40 heures en cinq jours parce que le syndicat demande en d'autres mots que les magasins soient fermés le samedi. Autant fermer boutique tout de suite, de dire M. Pépin.

Les demandes du syndicat au chapitre des salaires sont de l'ordre de 28%, poursuit-il, tandis que l'offre de la SAQ est de 11%. M. Pépin s'étonne d'autre part de ce que depuis le début des négociations, après que six clauses eurent été paraphées, le syndicat soit demeuré ferme sur toutes ses autres demandes, sans les modifier d'un iota.

Valence: bientôt la fin ?

par Bernard Morrier

Tout en émettant le voeu que le procès de Claude Valence, accusé dans l'affaire Charles Marion, puisse se terminer avant la fin de l'année, le juge Marc Beauregard a noté hier que la défense pourrait terminer son travail dès lundi, que les journées de mardi et mercredi pourraient être consacrées aux plaidoiries, tandis que c'est jeudi que les jurés entreprendraient leurs délibérations.

Le magistrat a ajouté que, selon son expérience, le verdict serait ainsi connu avant Noël.

La onzième semaine de ce procès s'est achevée hier avec le contre-interrogatoire du caporal Yvon Fauchon, de la Sûreté du Québec, celui-là même qui avait recueilli la déclaration de l'accusé.

Une fois de plus, le policier a soutenu n'avoir employé aucune force pour obtenir cette déclaration, laquelle, a-t-il souligné, était libre et volontaire.

Il a de plus reconnu que la première déclaration de Valence avait été déchirée par celui-ci mais il a dit en ignorer la raison.

Répondant aux questions de Me Jean-Pierre Rancourt, le caporal de la SQ a avoué que Valence avait été détenu durant plus de 24 heures sans apparaître devant un juge de paix et que ce n'est qu'au bout du deuxième jour que le prévenu se serait informé de sa femme qu'il savait aussi appréhendée.

Le policier a ajouté que Valence, tout en ayant manifesté son intention de reconnaître sa culpabilité, avait demandé que son procès se déroule en dehors de Sherbrooke, comme à Gaspé par exemple. Il se serait en plus enquis de ce qu'il pouvait recevoir comme sentence en agissant ainsi. Le policier ne put lui répondre, disant que cela relevait d'un juge.

Une percée dans les pays de l'Est

La Roumanie achète quatre réacteurs Candu du Canada

OTTAWA (PC) — Des représentants du Canada et de la Roumanie ont signé hier un accord de $1 milliard pour la vente à la Roumanie de quatre réacteurs nucléaires Candu de 600 mégawatts.

Le prêt est le plus important consenti par la Société d'expansion des exportations, agence fédérale pour la vente de biens et services canadiens.

Il s'agit aussi de la première vente de réacteurs nucléaires canadiens à un pays communiste et elle a été approuvée par le cabinet.

Un groupe de banques dirigé par la Banque de Montréal appuie ce prêt; sa part est de $320 millions, le solde provenant de la SEE.

Dans un communiqué, la SEE dit que cette vente assurera 33,600 années-travail d'emploi et aidera 15 grands fournisseurs du pays.

La Roumanie entend se pourvoir de 16 stations nucléaires en 20 ans pour remplacer des usines d'énergie pétrolière et charbonnière.

18 mois de plus à Crépeault

(par Bernard Morrier) — Ernest Crépeault, ex-maire de Ville d'Anjou, a reçu hier une peine additionnelle de 18 mois de prison, devant le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions, après avoir reconnu sa culpabilité dans une affaire de corruption et d'abus de confiance concernant l'ex-golf Maple Golf & Country Club. A ce châtiment s'ajoute également une amende de $10,000.

Par ailleurs, purgeant depuis deux mois une autre sentence de 18 mois, imposée cette fois par le juge Paul Papineau, également pour des accusations de corruption relatives à la modification de règlements de zonage pour permettre l'érection d'une station-service, Crépeault voit sa deuxième peine s'ajouter à la première mais elle devra être purgée concurrement. Si bien que l'ex-magistrat aura un total de 20 mois à purger.

Dans sa première cause, Crépeault avait reçu $40,000 en pots-de-vin, tandis que pour le deuxième cas, c'est une somme de $27,000 qu'il avait reçue.

Enfin, le juge Mayrand, tout en disant tenir compte de l'état de santé déficient de l'exmaire, a expliqué que s'il lui imposait une sentence de 18 mois, c'est qu'il s'en référait à une décision de la Cour suprême qui, dans le cas de l'ex-urbaniste Campeau, avait réduit de quatre ans à 18 mois la peine originale.

Pensez aussi à la Santé de votre corps

Offrez-vous des vacances

NUS et LIBRES

Au soleil de la Guadeloupe, avec la

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE NATURISME

Il reste encore quelques places

du 1er au 15 janvier 1978
$598.
transport et séjour compris

Pour renseignements:

Voyages Daniel enrg.
658-0654

MUSÉES DU MONDE

La collection des plus grands musées du monde publiée par ATLAS est le guide précieux, indispensable, qui vous fera découvrir ou redécouvrir ces immenses trésors d'art.

Riche de plusieurs centaines de photos couleurs, rédigé par des critiques d'histoire de l'art dans un grand souci de clarté, cette collection sera pour vous une source de joies, un moyen de développer en vous, à l'égal des créateurs, une sensibilité esthétique toujours plus menacée par la vie moderne.

LE LOUVRE, Paris (2 volumes)
LES OFFICES, Florence
NATIONAL GALLERY, Washington
ANCIENNE PINACOTHEQUE, Munich
LE PRADO, Madrid (2 volumes)
LE MUSÉE NATIONAL, Athènes
NATIONAL GALLERY, Londres
KUNSTHISTORISCHES MUSEUM, Vienne
RIJKSMUSEUM, Amsterdam
LE JEU DE PAUME, Paris
LES MUSÉES DU VATICAN

Ces élégants volumes reliés en simili-cuir sont protégés par une couverture plastifiée, en quadrichromie. Papier couché.
Format 22,5 x 30 cm. $21.20 le volume

en vente chez tous les libraires ou directement aux

encyclopédies populaires inc.

6596 boul. St-Laurent, Montréal, H2S 3C6 — Tél.: 270-4347

Vous pouvez les recevoir chez vous! Remplissez seulement ce coupon et retournez-le à

☐ LE LOUVRE
☐ LES OFFICES
☐ NATIONAL GALLERY
☐ ANCIENNE PINACOTHEQUE
☐ LE PRADO
☐ LE MUSÉE NATIONAL
☐ NATIONAL GALLERY
☐ KUNSTHISTORISCHES MUSEUM
☐ RIJKSMUSEUM
☐ LE JEU DE PAUME
☐ LES MUSÉES DU VATICAN

Les Encyclopédies Populaires Inc.
6596 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — H2S 3C6

NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: .....
CODE POSTAL: ..... **TÉL.:** .....
Ci-joint la somme de .....

Vendez en confiance.

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre votre maison, il y va de votre intérêt de penser à nous.

IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 16 décembre 1978

MARTINEAU
UN BRANDY FRANÇAIS... POUR DE JOYEUSES FÊTES.

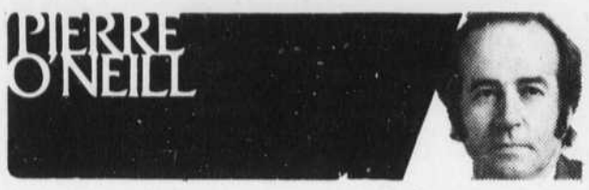

Ryan fait table rase pour du tout neuf

Après avoir chambardé la composition des commissions permanentes du parti, après avoir procédé à d'importantes mutations de personnel au sein de son secrétariat, après s'être débarrassé de Raymond Garneau, le chef du Parti libéral du Québec poursuit la purge des reliquats du régime Bourassa. M. Ryan a décidé de jeter le programme du parti à la poubelle pour en refaire un flambant neuf. Cette conclusion s'impose à la lecture du rapport d'étape des travaux de la commission politique. Le document inédit, dont LE DEVOIR a obtenu copie, comporte un calendrier de travail à long terme, un processus raffiné et articulé de réflexion et de ressourcement, vers un changement radical des orientations politiques fondamentales du parti.

Le rapport, soumis à réunion du 7 décembre de l'exécutif du parti, révèle que la version finale du projet de programme ne sera pas connu avant le premier congrès plénier prévu seulement pour novembre 1979. Dans un premier temps, le document identifie quatre grandes missions: économique, affaires sociales, justice et libertés civiles, éducation et culture. Suivant l'échéancier défini par la direction du parti, ces travaux devront conduire à des recommandations préliminaires au printemps, de sorte que le chef du parti recevra au début de l'été un premier brouillon du « programme en pièces détachées ».

Les membres de chaque grande commission se sont divisés en sous-comités pour amorcer leurs travaux mais ils se regrouperont au printemps en séances plénières pour des sessions intensives de deux jours. La commission constitutionnelle, par ailleurs suivra sensiblement le même cheminement tout en accélérant la préparation d'un texte préliminaire sur les grands objectifs fondamentaux que les porte-parole du parti seront amenés à défendre pendant la campagne référendaire. Le consensus qui se dégagera de ces réflexions et les orientations retenues feront l'objet d'un examen des représentants de la base à l'occasion de réunions spéciales du conseil général. Selon les auteurs du rapport, cette démarche a pour avantage et objectif de ramener graduellement au PLQ des gens qui sont des chefs de files et des maîtres à penser dans leur domaine et de refaire du parti le forum d'idées et de progrès social qu'il fut dans ses meilleures années.

■ *Des petits canapés à l'indépendance*

Le Parti québécois vient de publier, à l'intention de ses organisateurs de comté, un « guide des assemblées de cuisine ». Ce document inédit d'une cinquantaine de pages, dont le DEVOIR a obtenu copie, enseigne à ses animateurs locaux qu'il faut recruter les invités à ses réunions, surtout parmi les citoyens qui souhaitent un « fédéralisme renouvelé ». Le stratèges du PQ font valoir que les potentiels partisans du « OUI » se trouvent dans cette clientèle-cible qu'ils dissèquent d'ailleurs en trois catégories: ceux qui « craignent », pour qui la souveraineté-association est un drame; ceux qui « doutent », pour qui les conséquences de la souveraineté-association se présentent avec incertitude; ceux qui « hésitent », pour qui les alternatives ont du bon et du mauvais. Le « guide des assemblées de cuisine » du PQ enseigne en outre la façon de préparer la pause-café, de servir les canapés et de créer un climat de détente. A ce chapitre des techniques de conversion, le guide indique qu'une personne intelligente n'aime pas être violentée dans son cheminement vers un changement d'opinion.

■ *La bisbille à Pro-Canada*

Pro-Canada a soumis aux représentants des 14 organismes fédéralistes qui le composent un projet de structure d'animation et d'organisation. Ce document inédit d'une quarantaine de pages, dont le DEVOIR a obtenu copie, propose de former une structure qui prendrait la responsabilité entière de l'organisation de la campagne référendaire depuis le niveau provincial jusqu'à la section de vote de chaque comté du Québec. C'est une conception du rôle de Pro-Canada à laquelle le PLQ s'est opposé jugeant irréaliste la prétention de former un front commun cohérent et efficace entre adversaires politiques qui se feront bientôt la lutte dans des élections générales fédérales et à l'occasion d'élections partielles provinciales. M. Ryan est d'avis que Pro-Canada doit se limiter à un rôle de support technique et de coordination régionale pour laisser au Parti libéral du Québec le leadership de la campagne référendaire. A ce jour représentant du PLQ au sein de Pro-Canada, le notaire Claude Desrosiers s'est trouvé en désaccrod avec son chef et lui a remis sa démission pour être aussitôt remplacé par Pierre Bibeault, le directeur du service d'animation du parti. La chicane autour de la vocation de Pro-Canada a repris de plus belle hier soir à Montréal alors que tout ce beau monde était à nouveau réuni. La discussion s'est poursuivie jusqu'à la nuit.

■ *Factice sérénité et début de panique*

Il n'est pas certain que la conférence de presse du premier ministre, M. Trudeau soit parvenue à dissiper les appréhensions de ses partisans et proches collaborateurs. Il n'est pas davantage acquis que ses déclarations d'intentions et sa ferme détermination de demeurer en poste suffisent à tuer le germe de la contestation. La grangrène de la peur, voire de la panique, est en train de gagner les plus hauts échelons du parti. Des députés du caucus québécois, sondage Gallup en poche, se consultent quotidiennement sur l'état du moribond et grenouillent tout aussi activement que l'entourage de John Turner. Certains d'entre eux, sans le moindre scrupule, mesurent déjà les chances de réussite d'un mouvement d'éviction du chef. Ils se gagnent chaque jour de nouveaux adhérents. Quelque part au centre du triangle Toronto-Ottawa-Montréal, mijote une stratégie encore mal définie qui s'est manifestée jusqu'ici par des articles plantés ici et là dans des quotidiens de l'Ouest et de l'Est du pays. Normalement, l'une des prochaines pourrait consister à convaincre subtilement des associations de comtés à voter des résolutions pour un congrès de leadership. Chose certaine, entre-temps, les stratèges québécois de M. Turner ne cesseront pas de faire la navette entre Montréal et Toronto.

■ *Les bilans du PQ*

Les militants péquistes auront bientôt une nouvelle occasion d'interroger la performance de leur gouvernement. A l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil national, qui se tiendra à Québec les 17 et 18 février prochain, figure le bilan législatif de la dernière session parlementaire. Mais, le conseil national du début décembre au cégep Marie-Victorin de Montréal-Nord a fait ressortir les symptômes de sclérose qui minent ce parti dont tous les efforts convergent dans l'opération éteignoir. Animée par Gilbert Paquette, le plus croulant et opportuniste des parlementaires, l'aile modérée aura tôt fait d'écraser toute velléité de contestation de la base militante.

■ *Lévesque, Ryan et Biron*

On dit des chefs politiques qu'ils s'arrachent le coeur au travail mais trouvent leur compensation dans les moments d'intense exaltation que leur offre ce métier. Un coup d'oeil sur l'horaire du premier ministre et des deux chefs de l'opposition suffit a comprendre que la réalité est parfois différente. Tous trois se préparent à passer une petite semaine sans histoire et apparemment ennuyeuse. Outre les débats de l'Assemblée nationale et la réunion hebdomadaire de son cabinet, M. Lévesque sera agressé, à l'émission hebdo-dimanche, par Denise Bombardier, à la télévision de Radio-Canada. A ses bureaux de député du comté de Taillon, lundi matin, il remettra une subvention gouvernementale aux représentants d'Oxfam. Pour sa part, M. Ryan participera au cours de la semaine aux travaux de certaines commissions permanentes du parti et aura des rencontres avec des présidents d'associations de comtés. Pour le reste de la semaine, les programmes de MM. Lévesque et Ryan montrant des entretiens « à caractère privé » avec des personnes dont l'identité est gardée secrète. Façon de faire qui mérite d'être soulignée de la part de deux leaders qui ne cessent de nous parler de transparence. Dans le cas du chef de l'UN, c'est nettement plus édifiant. M. Biron n'a rien à cacher, on voit à travers. Il sera l'orateur-vedette, demain matin à un brunch qui lui donnera l'occasion de faire le bilan de la session qui s'achève.

À moins d'une volte-face à Québec, les Lavallois paieront 17% de plus

par André Tardif

Le taux de la taxe foncière des Lavallois augmentera de 17.3% l'an prochain, à moins que le gouvernement du Québec ne reconsidère sa décision de ne plus verser une subvention annuelle et spéciale de $4.5 millions.

C'est là l'essence du message que livrait hier le maire de Laval, M. Lucien Paiement, en présentant à la presse le budget de sa ville pour 1979, budget qu'il devait déposer au conseil municipal en soirée.

Ainsi, les contribuables lavallois seront appelés à verser 27 cents de plus qu'en 1978 pour chaque $100 d'évaluation, soit $1.83 contre $1.56, malgré un budget s'inscrivant « dans un contexte général de restrictions de dépenses ».

« ▲ moins que d'ici le 12 janvier prochain, le gouvernement n'accepte de rétablir la subvention spéciale de $4.5 millions qu'il nous versait depuis 1975 pour compenser les dettes contractées avant la fusion par certaines de nos ex-municipalités, nous devrons approuver ce budget et l'augmentation de la taxe foncière entrera alors en vigueur », a-t-il dit.

M. Paiement attribue les trois quarts de la hausse, soit 21 cents, au manque à gagner représenté par la disparition de la subvention. Or, dans son budget, il soutient que si celle-ci est rétablie, l'augmentation ne sera plus que 3½ cents. Il n'a pu toutefois expliquer l'écart de 2½ cents dans l'augmentation, sinon que ce montant est attribuable à la taxe sur le transport en commun. Et dans un second souffle, il ajoute que la subvention de Québec ne doit pas servir à éponger le déficit de la Commission de transport de Laval.

C'est donc un budget de $117,856,900, représentant une augmentation de 11.8% sur celui de cette année (« la plus faible depuis cinq ans », a-t-il dit) que le maire de Laval a présenté. La rémunération du personnel représente 35%, soit $41,856,500, et le service de la dette 30.76% soit $36,256,800.

« A propos de la dette, a-t-il ajouté, il faut tenir compte du taux accru de remboursement pour des emprunts faits en francs suisses par l'ancienne administration. Nous devons payer presque trois fois plus aujourd'hui à cause de la dévaluation du dollar canadien. Le franc suisse était à $0.27 au moment de l'emprunt, il est maintenant à $0.76. »

Hier, les cotes de la bourse indiquaient que le franc suisse se situait juste en deça de $0.70 du dollar canadien, un sommet.

Parmi les coupures dans certains services, M. Paiement a fait état avec fierté d'une diminution budgétaire de $408,500 au poste de l'enlèvement des ordures, une baisse de 7.8%.

« Nous avons profité d'une guerre des prix entre les compagnies pour signer un contrat avantageux. Ça ne veut pas dire que la ville était exploitée auparavant, et j'espère que cela ne se traduira pas par une baisse de la qualité du service. Nous aurons à surveiller. »

Voir page 6: Lavallois

Le ministre d'État du Développement culturel, M. Camille Laurin, met la main à la pâte en compagnie de l'artiste potier Henri Gérardin, à l'occasion de sa visite au Salon des artistes de Québec, dans la Vieille Capitale.
(Photo Jacques Nadeau)

AUJOURD'HUI

De 9 h à 22 h, journée charismatique au centre Salvator de la chapelle de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles.

●

De 13 h à 22 h, bazar au profit des handicapés, à la salle paroissiale Notre-Dame-des-Neiges, 5320 Côte-des-Neiges.

●

De 18 h à 21 h, exposition de sculptures sur bois au Centre culturel de Longueuil, 100 rue St-Laurent.

●

A 18 h 30, dépouillement de l'arbre de Noël du Club des aveugles de Hull, 135 rue Ste-Marie. Invitée: Mme Jocelyne Ouellette, ministre du Québec aux Travaux publics et aux Approvisionnements.

●

A 19 h, fête de Noël du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, au Centre de formation professionnelle, 5205 rue Parthenais. Invité: le ministre Pierre-Marc Johnson.

●

A 19 h 30, soirée de danses folkloriques de la société de diffusion folklorique Cassenoisette, à l'école Louis-Hébert, 3000 est Beaubien. Entrée: $2.50.

A 19 h 30, projection du film « Le champ de bataille de Taking » par la société Canada-Chine, au 1072 boul. St-Laurent, 3e étage.

●

A 20 h, présentation de la pièce « Le voleur de bois » de Félix Leclerc, au sous-sol du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 5875 Sherbrooke est. Reprise demain à la même heure. Entrée libre.

■

Jusqu'au 24 décembre, service d'emballage de cadeaux de Noël au profit de l'enfance exceptionnelle, à la Place Bonaventure.

■

60e bal de Noël de l'Advertising and Sales Executives Club of Montreal en l'hôtel Reine-Elisabeth, au profit du camp Lewis pour garçons défavorisés.

Demain

De 9 h à 21 h, dimanche des alcooliques et leurs amis, au centre Salvator de la chapelle de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles.

A 10 h, déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Lévis, au motel Tanguay. Invité: M. Jean Garon, député ministre de l'Agriculture.

■

De 10 h 30 à 17 h, journée « fraternisons avec les réfugiés » pour tous les Québécois, au COFI Lévis, 5940 boul. Monk. Visite du ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, qui visitera ensuite le COFI Alain-Grandbois, 4273 rue Drolet, à 15 h 30.

■

A 11 h, concert d'orgue par M. Pierre Grandmaison lors d'une messe en l'église Notre-Dame. Il y aura aussi concert de la chorale mixte. NB: sujet à vérification avec le presbytère, suite à l'incendie.

■

De 14 h à19 h, fête de Noël pour les enfants du centre de loisirs Projet 80 du centre-sud, au Chalet de la montagne.

A 14 h, fête des malades à l'hôpital Bourget de Pointe-aux-Trembles. Invité: M. Marcel Léger, député et ministre à l'Environnement.

■

A 14 h 30, conférence de M. Moncef Guitouni, président de la Société de recherche en orientation humaine, en l'hôtel Loews La Cité. Entrée: $4.

■

A 15 h, concert de Noël des Petits chanteurs du Mont-Royal, en l'oratoire Saint-Joseph. Les Petits chanteurs participeront également à la messe de 11 h. Entrée libre.

■

A 15 h, fête pour enfants du groupe Uniseul, à l'école Cardinal-Léger, 6951 rue des Ormeaux. Invité: M. Pierre-Marc Johnson, ministre québécois du Travail.

■

A 20 h, soirée de solidarité du comité pour la libération de Dalila Maschino, au pavillon Latourelle de l'UQUAM, rue Cherrier.

AUTOUR DE "LES FÉES ONT SOIF"

Le Syndicat des Professeurs de l'université du Québec à Montréal, par son conseil syndical, proteste contre l'injonction émise lundi le 4 décembre par la Cour Supérieure qui interdit la diffusion du livre **"Les fées ont soif"** de Denise Boucher. La censure de cet ouvrage par les autorités judiciaires constitue en outre **une atteinte à la libre expression de la parole des femmes, un déni de la liberté de choix du public.** L'interdiction qui frappe **"Les fées ont soif"** porte atteinte **au droit à la dissidence religieuse librement exprimée** et plus généralement à la **libre circulation des idées.** Au Québec en 1978, cette atteinte moyenâgeuse et inquisitoriale à la liberté d'expression est carrément intolérable.

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ-CSN)

SESSION DE FORMATION
MÉDECINE TROPICALE

Série de 12 rencontres hebdomadaires avec une équipe de médecins ayant tous fait une expérience de travail en zone tropicale. Après une introduction générale sur la santé dans le Tiers-Monde, on étudiera différentes pathologies propres aux milieux tropicaux, en tenant compte des aspects pratiques de l'organisation d'activités sanitaires.

Destinataires: Toutes personnes ayant déjà une formation médicale (médecins, infirmières,...) et désireuses d'effectuer un séjour de coopération en milieu tropical.

	Montréal	Québec
Lieux	4824 Côte-des-Neiges H3V 1G4 Tél.: 735-4561	615 Calixa-Lavallée G1S 3G7 Tél.: 681-2030
Date	chaque mercredi de 19 h 30 à 22 h 00 du 10 janvier au 28 mars 1979	chaque lundi de 19 h 30 à 22 h 00 du 8 janvier au 26 mars 1979
Frais	Inscription $5.00	Scolarité: $45.00

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

Informations et inscriptions:
Les adresses ci-haut mentionnées.

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes
84, NOTRE-DAME OUEST, 4e ÉTAGE
• optométrie générale
• lunetterie
• lentilles de contact
Rendez-vous:
845-2987

Jean Pelletier, B.A. L.Sc.O.
•
Michel A. Pelletier B.A. L.Sc.O.

Collège de Montréal
Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour Secondaire I, les samedis 13 et 20 janvier 1979
Pour Secondaire II, le samedi 27 janvier 1979
8h45 a.m. Durée de l'examen:
trois heures (9 à 12h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente

(si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Faites quelque chose Centraide peut faire encore plus

centraide

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, samedi 16 décembre 1978 ■ 4

La vérité de Pierre Trudeau

En quelques phrases bien frappées, M. Trudeau a démenti les rumeurs, les ragots et les anecdotes qui lui prêtaient l'intention d'abandonner son poste avant l'épreuve électorale. Du même coup, il a réussi à dissiper ce malaise, fait de suspense et d'incertitude, que les spéculations persistantes avaient fait naître depuis les partielles d'octobre et les plus récents Gallup. De sa conférence de presse, plus sereine qu'à l'ordinaire, on ne peut tirer la conclusion que le premier ministre a éliminé le problème de son avenir et du sort de son gouvernement. Mais il a su le poser avec franchise en des termes plus clairs, en même temps qu'il révélait durant ces 45 minutes quelques-unes des qualités remarquables qui font la force de cet homme.

■

Retenons l'essentiel de son propos: élu par le peuple, c'est au verdict du peuple qu'il s'en remettra le temps venu. Il est rassurant d'entendre M. Trudeau revaloriser de la sorte un processus démocratique qui repose sur la volonté populaire. En clair, cela signifie naturellement qu'il n'entend pas confier son destin aux seuls dirigeants du Parti libéral, aux calculs des spécialistes du marketing électoral et aux analystes de sondages. C'est aux Canadiens de toutes les régions qu'il doit des comptes. On devra juger le gouvernement à ses politiques et le chef à ses performances. Il n'envisage pas de se soustraire à la critique et à la sanction de l'électorat. D'aucuns pensent à l'intérieur du gouvernement et du parti libéral que le Canada ne survivrait pas à une défaite électorale du PLC, seul capable de gouverner le pays, et qu'il est en conséquence impérieux de changer le chef quand l'impopularité de celui-ci remet en cause la pérennité du régime libéral.

M. Trudeau, on l'a constaté jeudi soir, rejette cette hypothèse. Il court des risques, il vit dangereusement. Mais il a raison. Aucune formation ne peut prétendre à la propriété exclusive du pays et à la possession éternelle du pouvoir. Un parti politique en démocratie n'est pas une marque de savon dont il suffirait de modifier la présentation quand diminuent les ventes.

Ce qu'on admire ici du premier ministre, c'est le courage de l'homme politique qui veut résolument faire face aux échéances, affronter les électeurs, exposer son programme, expliquer ses choix. Dans l'état actuel du dossier que présente son gouvernement, il s'expose à l'échec sinon au désastre. Mais il ira au combat. Il refuse de céder sa place à un général plus jeune en qui des libéraux, craignant la défaite, saluent bien vite et trop tôt un nouveau sauveur. Et s'il est écrit que le règne des libéraux prendra fin dans quelques mois, si les électeurs le répudient et rejettent ce gouvernement, M. Trudeau assumera jusqu'au bout la responsabilité, celle que lui imposent les règles du jeu: il sera leader de l'Opposition. Certes le premier ministre retient plutôt la meilleure des hypothèses, mais en bonne logique il ne peut écarter l'autre, celle d'un renversement. Pourquoi et comment a-t-il devant la presse songé à ce moment précis au mot de Sacha Pitoeff dans *L'Année dernière à Marienbad*, on ne le sait trop, mais c'était la formule de la situation, celle qui s'applique à la carrière politique de M. Trudeau: « Je peux perdre, confie le joueur, mais je ne perds jamais. »

Il faut tenir compte d'une autre dimension, essentielle dans la pensée et l'action de l'homme. En 1965, il s'est engagé dans la politique canadienne pour faire la preuve que le régime fédéral, si les francophones consentent à y participer pleinement, peut répondre aux besoins et aux attentes d'une société culturellement distincte.

Il a indiscutablement réussi à implanter dans la fonction publique et dans le gouvernement central une présence québécoise dont le poids et l'influence, jugés insuffisants à Québec, paraissent excessifs au Canada anglais. Il est presque inconcevable de transformer en 10 ans ce qu'a forgé l'histoire sur plus d'un siècle. Pour atteindre dans la révision en cours l'objectif minimal sans lequel le Québec ne sera jamais heureux au sein du pays, il faut compter encore quelques années. Ce n'est donc pas en 1979 que Pierre Trudeau va se retirer, deux ans après l'accession du Parti québécois au pouvoir et à moins d'un an du référendum.

■

Que Pierre Trudeau veuille résolument conserver son poste, même dans l'adversité, on le comprend sans peine. Qu'il refuse de quitter l'action politique, même après un échec électoral, on l'en admire. Car son parti est usé, son gouvernement fatigué et son régime essoufflé. Hors une victoire improbable, le meilleur sort qu'il puisse espérer, dans la perspective démocratique où il a lui-même situé le problème, serait un séjour de ressourcement dans l'Opposition pour le parti et son chef. Car on ne sait plus où peut et où veut aller cette formation qui, de plus en plus, ressemble à un regroupement d'intérêts disparates et parfois contradictoires. A la faveur d'un courant conservateur, des transfuges ont trouvé place dans l'entourage du premier ministre et jusqu'à la table des ministres; des lambeaux de programmes venant du PC ont été maladroitement greffés au menu législatif des ministériels; des orientations mal établies ou improvisées caractérisent de nouvelles politiques sociales; la politique économique est un ensemble de recettes mensuellement revues et corrigées; les campagnes politiques, les actions de propagande et les efforts documentaires destinés à combattre les objectifs du Parti québécois obéissent à une stratégie irréaliste, inadaptée et mal conçue qui, en dernière analyse, se révèle préjudiciable à la cause du fédéralisme. Ajoutons, pour finir, que l'inaptitude de certains hommes du gouvernement à reconnaître sinon à comprendre certaines réalités culturelles et psychologiques du Québec augure mal de la réforme constitutionnelle.

Pour toutes ces raisons, au lieu d'offrir la timonerie à un prince charmant qui ne pourrait que maquiller hâtivement et provisoirement un aussi sombre tableau, les libéraux devront peut-être se résigner à occuper les sièges situés de l'autre côté de la Chambre, ce qui leur permettrait, avec ou sans Pierre Trudeau, de se redéfinir, de revoir leur programme, au besoin de rechercher des appuis ou des alliances parmi les néo-démocrates. Pour se convaincre des avantages d'une telle cure, ils n'ont qu'à apprécier les bienfaits qu'en tire le Parti libéral du Québec, en cours de démocratisation, et qui s'emploie à actualiser, voire à modifier profondément son programme sous la direction de son nouveau chef.

Les prochains mois sont cruciaux pour le premier ministre. Depuis la déconvenue de son Parti aux élections partielles, il n'a pas regagné les faveurs du peuple: les conférences des chefs de gouvernements sur la constitution et l'économie se sont révélées médiocres à cet égard; ses compressions budgétaires, sa législation sociale et le dernier budget ne sont pas de nature à susciter l'enthousiasme des foules. L'hiver s'annonce difficile. Pour Pierre Trudeau, le printemps sera la saison de la vérité.

Michel ROY

Avant de nationaliser l'amiante

Le projet de loi annoncé par M. Jacques Parizeau et visant à exproprier éventuellement les intérêts de la *General Dynamics* dans la compagnie *Asbestos* ne devrait point nous surprendre. Non seulement le programme de gouvernement du Parti québécois contient-il en effet l'engagement du PQ d'assurer un « contrôle majoritaire québécois » dans l'amiante. Mais encore, en janvier 1977, en plein Economic Club de New York, M. René Lévesque a-t-il ouvertement prévenu les Américains qu'au besoin son gouvernement nationaliserait cette industrie. Toutefois, le premier ministre en parlait alors comme d'une « ultime solution », à défaut d'autre recours.

En sommes-nous rendus là? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'à l'heure actuelle, dans l'état connu du dossier, et d'après la propre déclaration de M. Parizeau, le ministre des Finances en prend large avec la position connue du gouvernement et de son chef. En effet, il se propose d'en venir à cet ultime recours avant même de constater l'échec de ses pourparlers avec l'entreprise américaine qui contrôle Asbestos. Davantage, il entend faire de cette menace, concrétisée cette fois dans un projet de loi, le moyen non pas de nationaliser l'amiante mais de « faire des affaires » avec les propriétaires américains.

N'a-t-on pas brûlé une étape importante? La compagnie prétendait avant-hier qu'il n'y a pas eu d'offre ferme ou officieuse ni même de négociations, alors que le gouvernement prétend que les positions des parties sont fort éloignées et que les « contacts », pris au plus haut niveau, n'ont rien donné. Aussi longtemps que la firme américaine continuera de refuser publiquement le principe même d'un transfert de contrôle, et que M. Maurice E. Taschereau, le présisent d'*Asbestos*, emboitera le pas en prétendant que la nationalisation ne créera pas d'emplois mais fera grimper les taxes des Québécois, ce n'est pas de ce côté qu'on apprendra la vérité ni l'intérêt du Québec.

Le ministre des Finances, par contre, aurait dû normalement faire une offre d'achat ferme, fondée sur les études de ses experts, et être en mesure aujourd'hui de rendre sa position publique en l'appuyant de toutes ces données essentielles. Dès le point de départ, le gouvernement et la compagnie américaine se sont engagés dans un processus comme celui qui prévaut dans une expropriation: chaque partie a retenu les services d'un évaluateur comme si un éventuel tribunal devait arbitrer entre l'offre et la demande. Il ne faudra pas hésiter à en venir là, même si les propriétaires majoritaires d'*Asbestos* refusent de se rendre à l'évidence.

Mais les contribuables qui devront payer la note ont droit de savoir, autant que le prix qui sera finalement payé, les évaluations sur lesquelles le ministre des Finances s'est appuyé dans ses négociations ou dans ce qui en a tenu lieu. Les actionnaires d'*Asbestos* et de *General Dynamics* ont le droit de savoir que le Québec n'entend pas les léser; les contribuables québécois devraient aussi avoir le privilège de s'assurer que la « nationalisation » ne masque pas un marché de dupe ou des erreurs de gestion de la part du gouvernement.

Depuis que le cabinet Lévesque a fait part en effet de son intention d'acquérir les intérêts de *General Dynamics* dans *Asbestos*, les actions de la compagnie d'amiante ont connu une hausse fort appréciable. Des dividendes très généreux ont été versés. Comme par hasard la compagnie s'est trouvé de nouvelles « réserves prouvées » de minerai. Ainsi, elle ne veut pas vendre, mais elle se prépare à faire grimper le prix si haut que Québec doive renoncer à l'acquisition ou acquérir en perdant le bénéfice qu'il compte retirer pour l'avenir. La prise de contrôle aura lieu tôt ou tard. Les grandes manoeuvres de M. Parizeau et de *General Dynamics* sont commencées. L'objet véritable du débat et l'enjeu restent le prix à payer.

Les dirigeants de la multinationale peuvent bien dire ce qu'ils veulent à leurs actionnaires. Le ministre des Finances n'est pas dans la même position. Nul ne lui demande d'étaler sa stratégie de négociation en commission parlementaire. Mais les contribuables et les députés ont droit à un minimum d'information. Puisque M. Parizeau en est rendu à l'étape d'un projet de nationalisation, il devrait être également rendu à l'étape d'un rapport détaillé de ses études et de ses évaluations.

Le Québec est acquis au principe de l'acquisition du contrôle de l'amiante. Après tant d'années d'incurie libérale, nous n'avons plus de temps à perdre avec ceux qui, à l'Assemblée nationale ou ailleurs, veulent encore exporter les profits de l'amiante aux Etats-Unis et les emplois de sa transformation en... Allemagne! Toutefois l'opération à laquelle s'emploie M. Parizeau reste éminemment d'intérêt public. Comme dans le cas des négociations avec les employés de l'Etat, les données essentielles doivent être divulguées à la population.

Jean-Claude LECLERC

TÉMOIGNAGE

Égypte: compassion ou diffamation ?

par Raouf Antoun

Canadien d'origine égyptienne, médecin spécialiste et professeur adjoint de clinique à l'Université de Montréal, l'auteur répond dans ce texte aux articles que Paul Warren a consacrés à l'Égypte les 5, 6, 7, 8 et 12 décembre dans LE DEVOIR.

■

Vos articles sur l'Egypte tiennent beaucoup plus de la supercherie tragi-comique que de l'analyse sociologique. Dans un style pseudo-littéraire vous prétendez lancer un appel à la compassion envers le peuple égyptien mais vous vous complaisez, volontairement ou non, à faire de la diffamation. Il serait trop long de commenter vos prétendues découvertes sur l'Egypte, mais il est curieux de vous voir affirmer que l'âme égyptienne est insaisissable, puis vous voir inventer des scénarios à moitié vraisemblables pour étaler vos bourdes psychanalytiques.

Placée au carrefour de trois (3) continents, l'Egypte a été pendant les derniers 2,000 ans la proie des colonisateurs les plus divers. A travers ces siècles, l'âme égyptienne a survécu en s'adaptant sans jamais se conformer, et en 1952, elle s'est déployée au grand jour avec la révolution égyptienne, renversant le roi Farouk et se débarrassant une fois pour toutes des derniers de la série de colonisateurs, les Britanniques. L'Egypte fut un des tout premiers pays à réaliser la vague de décolonisation mondiale d'après guerre, et elle a par la suite amorcé son programme de réformes sociales et encouragé ses voisins africains et arabes à faire de même. Je trouve curieux de votre part de ne pas souffler mot de ces événements essentiels dans l'histoire du peuple et prétendre par la suite que les Égyptiens évitent de s'affronter, et broder toute une pseudo-poésie autour des danses au bâton dans lesquelles ceux-ci ne doivent jamais se toucher! et affirmer que « la colère égyptienne est profondément anti-révolutionnaire », et j'en passe.

Comment qualifier cette attitude? aveuglement, stupidité ou malhonnêteté? Je l'ignore mais en vous regardant dans le miroir vous pourrez en trouver plus que deux.

Vous nous servez la salade habituelle dans un nouvel emballage. En effet, vous nous dites que le peuple égyptien est écrasé sous le poids de la tradition et de l'islam anachronique. Voilà, le chat est sorti du sac. Après dix ans, vous ne vous êtes pas débarrassé de votre carapace occidentale et vous avez été incapable de vous laisser vraiment pénétrer de l'âme égyptienne. Car pour un occidental, il faut que la religion et la tradition fassent place « au progrès » basé sur la consommation, l'enrichissement et l'appropriation de biens. Tout ce qui reste de la religion et de la tradition n'est le plus souvent que des reliques plutôt symboliques. Devant ce vide et cette aliénation, la criminalité et le taux de suicide augmentent, les voyants de toutes sortes font fortune, et les sectes religieuses les plus diverses se multiplient. Voilà l'Amérique du Nord un peu trop simplifiée et caricaturale. Mais le principe c'est qu'un mode de vie doit évincer l'autre. Ils n'existent pas ensemble, ils se supplantent; tout comme les partis politiques qui se succèdent au pouvoir. Or l'oriental, et en particulier l'Egyptien, ne voit pas les choses ainsi. Il les amalgame et les harmonise. La religion, la tradition et la « vie moderne » s'inter-pénètrent, et le vécu quotidien est une synthèse de tous ces éléments. D'ailleurs, les Juifs en Israël, incluant ceux qui sont venus de l'Occident, en font de même. Ce dernier exemple est plus facile à comprendre parce qu'il est beaucoup plus publicisé.

Certes, l'Egyptien moyen ou pauvre désire améliorer son sort économique et il sait que le poids qui l'écrase est celui de trente années de guerre précédées de 2,000 ans de colonisation. Et c'est pourquoi il est patient, mais en attendant il demeure toujours d'une hospitalité sans pareil, d'une vivacité extrême et d'un humour singulier (pour emprunter quelques-unes de vos expressions), même si les « nukat » ont un effet catharsisant. Les histoires de « goha » ne ressemblent-elles pas aux histoires de « Marius »?

Après son indépendance, l'Egypte a été un éclaireur dans les domaines artistiques, culturels et scientifiques pour tous les peuples de la région. S'il s'est produit un ralentissement de ces activités, et un certain « flottement social », c'est que l'Egypte n'a pas encore pansé ses blessures de guerre, et se trouve à l'étroit pour loger et nourrir ses 40 millions de fils et de filles.

J'espère, mon cher monsieur, que vous aurez plus de succès en littérature qu'en sociologie ou en psychologie. Il n'y a que les semi-ignorants ou les semi-honnêtes qui disent des semi-vérités mais de toute façon c'est sans importance car vous devez connaître le proverbe égyptien qui dit « la caravane passe même si les chiens aboient ».

BILLET

L'obsession du complot

Il paraît que Monsieur Trudeau a failli monter à bord de l'avion qui ramène la famille Cossette-Trudel à Montréal.

Imaginons que l'impair se fût produit. On aurait eu beau invoquer l'inadvertance de l'entourage du premier ministre ou la méprise de la compagnie d'aviation, il se serait trouvé un folliculaire de la presse jaune pour lancer un bobard dans le public friand de scandales.

L'occasion était en or. N'est-ce pas juste avant de s'embarquer à Paris que le premier ministre a été mis au courant des résultats du dernier sondage du Toronto Star qui disent son impopularité grandissante?

Je vois tout de suite la manchette du canard: « Monsieur Trudeau et les Cossette-Trudel préparent-ils l'enlèvement de M. John Turner? »

Albert BRIE

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Mage ou berger

par Jean Martucci

Sur le chemin qui mène à Bethléem marchent côte à côte les bergers et les mages. Ils s'habillent de peaux ou vont en bel habit. Ils marchent pieds nus ou portent sandales dorées. Ils dorment à la belle étoile ou connaissent le confort d'une maison qui les accueille. Mais les uns et les autres ne marcheraient pas côte à côte sur le chemin de Bethléem s'ils n'étaient à chercher quelque chose qui leur manque.

Les bergers étaient méprisés parce que leur métier de garder les bêtes les éloignait du Temple. Les mages étaient considérés parce que leur profession d'observer les étoiles les rapprochait du sacré. Mais, sur le chemin de Bethléem, les mages eux-mêmes se sentaient infiniment petits de n'avoir pas encore compris l'infiniment grand.

Les bergers étaient pauvres et n'avaient rien à offrir. Les mages étaient riches puisqu'ils pouvaient faire des cadeaux. Mais, sur le chemin de Bethléem, les mages eux-mêmes se sentaient démunis parce qu'ils savaient avoir besoin d'un guide.

Les berger n'avaient ni pouvoir ni savoir. Les mages possédaient l'un et l'autre. Mais, sur le chemin de Bethléem, les mages eux-mêmes ressentaient un grand besoin d'obéir et d'apprendre.

Qu'ils soient mages ou bergers, les êtres qui cherchent côte à côte sur le chemin de Bethléem. Il y a là ceux que les autres méprisent... et ceux qu'on estime alors qu'ils se savent bien peu de chose. Il y a là les pauvres... et ceux qu'on croit comblés de tout alors qu'ils ressentent un grand vide au-dedans. Il y a là les laissés pour compte de toutes les sociétés... et ceux qu'on croit au-dessus de tout alors qu'ils regardent au-dessus d'eux-mêmes.

Les bergers furent tout à coup enveloppés de clarté. Les mages virent au ciel un astre se lever. Mage ou berger, chaque homme dans sa nuit verra la lumière s'il marche devant lui.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Les Fées vues d'un autre angle*

Je veux expliquer pourquoi je n'ai pas aimé *les Fées ont soif* et pourquoi, malgré les apparences, la pièce de Denise Boucher ne fait guère avancer la cause de la condition féminine. Le débat s'étant exacerbé pour les raisons que l'on sait, il devenait inévitable que l'on parle finalement très peu de la pièce en tant que telle, de son texte, de sa forme, de sa structure dramatique. Or, à cet égard, et malgré quelques heureuses trouvailles, dont celle de cette Sainte Vierge qui cherche à sortir de sa statue, *les Fées ont soif* est décevant. Que de facilités, que de clichés qui appartiennent depuis longtemps au répertoire du discours féministe, comme la putain qui en a assez de n'être qu'un objet sexuel ou la femme qui se fait battre par son mari ivrogne. Langages éculés, que seul rachète à l'occasion le discours déluré de la Sainte Vierge. Mais il y a plus grave: sauf pour une courte période, autour de la scène du viol, la pièce n'offre aucune tension dramatique, aucun véritable dialogue. Cette carence va beaucoup plus loin que le simple aspect esthétique: par là Denise Boucher (ses bonnes intentions ne sont pas en cause) met en scène un discours monolithique, sans complexité, sans mouvement dialectique, un texte par là condamné à être une complainte sur le sort piteux de la femme et une dénonciation unilatérale des hommes. Il faudrait se demander si nous en sommes au stade où ce type de discours a encore un dynamisme, d'autant plus qu'il s'adresse ici à des gens déjà « conscientisés », comme aime le dire le langage à la mode. Il y a des choses qu'on ne répétera jamais assez, me dira-t-on. Hélas, une telle position reproduit inconsciemment les bonnes vieilles techniques du marketing capitaliste, où la répétition du même message est une façon d'anesthésier la capacité de penser. Je n'accuse évidemment pas Denise Boucher de cela: mais la structure de sa pièce, ses simplifications, son monolithisme, font qu'elle prend un certain aspect démagogique: même pour les hommes, qui sont plutôt bien disposés à battre leur coulpe par les temps qui courent.

Je pense qu'une production artistique, théâtrale ou autre, ne doit pas refléter, mais plutôt faire avancer la conscience. Essentiellement polémique ou critique, un discours ne peut déboucher que sur des stéréotypes: la femme victime, masochiste, hystérique, l'homme obsédé sexuel, violeur, exploiteur. La réalité et l'imaginaire sont plus complexes que cela. A la fin de la pièce, les trois femmes se mettent à imaginer un monde meilleur: on voudrait que cet appel à l'imagination ne paraisse pas si artificiel, une sorte de renversement in extremis. De nombreux textes féministes ont commencé à mettre l'imagination vraiment au pouvoir: je pense en particulier à *Retailles*, que Denise Boucher écrivait il y a deux ans avec Madeleine Gagnon. Oui certes, j'imagine une société où les femmes et les hommes auront enfin les mêmes chances, où leurs forces créatrices pourront partout s'unir pour mettre fin au règne de l'exploitation, de l'anesthésie mentale, du mépris sous toutes ses formes. Si l'on tient absolument à parler en termes d'efficacité immédiate, je ne pense pas que *les Fées ont soif* aide beaucoup à cet avènement. Nous avons besoin d'oeuvres plus exigeantes, plus dialectiques, moins figées dans des stéréotypes, mâles ou femelles. Ce qui n'empêche pas, je le concède, que la pièce de Denise Boucher ait eu l'immense mérite de susciter un débat public, passionnant et stimulant. C'est un aspect des choses à considérer, mais ce n'est pas le seul...

Pierre NEPVEU
écrivain et professeur.

Montréal,
le 9 décembre 1978

■ *Avertissement*

Nous voulons par la présente lettre inciter (par notre humble malencontreuse expérience) les gens à user d'une extrême prudence s'ils se sentent attirés par une alléchante occasion de passer des vacances sur une ferme, formulée par la Fédération des Agricotours du Québec.

Nous voulons aussi, encore basée sur notre expérience en la matière, inciter les consommateurs qui, comme nous auraient été victimes de l'insouciance de la Fédération des Agricotours du Québec de faire appel à la cour des petites créances pour faire valoir leurs droits, droits qu'ils doivent faire respecter.

Pour rétablir les faits, soulignons qu'au mois d'août l'an dernier nous avons comme beaucoup de personnes sans doute, répondu à l'offre d'Agricotours d'aller passer deux semaines en Gaspésie sur une ferme pour bénéficier de plusieurs avantages et participer à des expériences intéressantes de vie à la campagne. Une fois le contrat signé avec la Fédération et la période des vacances arrivées, nous nous rendîmes à la dite ferme, à Shigawake où nous nous aperçumes bien vite que notre contrat n'avait pas été respecté.

La maison secondaire que nous avions louée était dans un état de malpropreté inconcevable et de plus tous les services et avantages indiqués dans la fiche descriptive de la maison secondaire et des environs étaient pour la plupart inexistants ou dérisoires. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, sur la fiche descriptive il était indiqué noir sur blanc, que la baignade sur la ferme était possible.

Dans les faits, il y avait bien un lac naturel situé à un mille environ de la maison secondaire, mais on ne pouvait s'y baigner. Entouré d'un terrain boisé où il fallait se frayer un chemin à la hache pour s'y rendre, le lac est vaseux et tapissé d'arbres morts. D'ailleurs le fermier duquel nous avions loué la maison secondaire (par l'entremise d'Agricotours) nous a indiqué à plusieurs reprises, et sans toutefois expliciter, qu'il préférait que nous nous baignions à la mer. Cette dernière était cependant inaccessible puisqu'il fallait franchir pour s'y rendre des précipices.

De plus, la maison secondaire elle-même était dans un état propice à attirer la vermine, nous avons même vu un vers de literie se promener dans l'un des lits. A la suite de cette malheureuse expérience, nous avons logé une plainte formelle à la Fédération des Agricotours du Québec, fait parvenir un dossier étoffé à plusieurs ministres québécois et des lettres ouvertes dans plusieurs journaux.

En septembre dernier, à la suite d'une demande en bonne et due forme, nous paraissions devant le juge à la cour des petites créances, de Saint-Jérôme. Compte tenu de la pertinence de nos arguments et sans doute de leur véracité, nous avons gagné notre cause contre la Fédération des Agricotours du Québec, une Corporation subventionnée en partie par le ministère de l'Agriculture du Québec, qui nous a remboursé un montant fixé par le juge.

Nous espérons par ce résumé de notre expérience aider d'autres consommateurs, à être vigileants face à la Fédération des Agricotours du Québec et à ne pas hésiter à prendre les moyens à leur portée pour faire valoir leurs droits lorsqu'ils sont lésés.

Liette BEDARD
Suzanne CHENIER

Saint-Jérôme,
le 12 décembre 1978.

■ *Sur une longueur d'onde différente*

(Lettre adressée à Francine Déry au sujet de la soif des fées.)

Ma pauvre Francine,

J'ai lu votre lettre parue dans LE DEVOIR du 6 décembre et adressée à Monseigneur Grégoire. Vous et votre Denise, comme vous devez souffrir. Et quels beaux clichés vous nous offrez!

La femme pétrifiée, le dévouement, la souffrance, la férule de l'homme, la soif d'indépendance... La hâte de vivre (prononcez « jouir »). Pourtant, vous écrivez bien. Pardonnez cependant à un homme comme moi de projeter une idée différente de la vôtre.

Moi, j'ai eu la joie, le bonheur, d'avoir une mère merveilleuse, féminine, ardente, douce et dévouée aussi. Je lui dois à tout jamais, mon goût de la poésie, et mon élan vers la beauté. J'ai eu des soeurs qui m'ont appris, par leurs éclats de rire et leur vitalité, à faire la Connaissance avec la turbulence de la vie et la gaieté. J'ai eu le bonheur d'avoir épousé la femme la plus intelligente (lisez libérée) qui soit et qui m'a merveilleusement complété et à qui j'ai donné et je donne le meilleur de mon être. Enfin je possède deux filles qui elles, m'ont montré la lumière, la vraie, qui ne peut jaillir que de coeurs purs...

Alors n'est-ce pas, excusez-moi mais nous ne parlons pas le même langage, complaisez-vous dans vos complexes, réanimez vos hargnes et vos regrets historiques...

Hélas! vous écrivez pourtant si bien...

Marcel SABELLA

Montréal,
le 6 décembre 1978

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. A l'étranger: $65 par année, six mois $36, trois mois $24. Éditions du samedi $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

LA TROISIÈME JEUNESSE

par Jacques Dufresne

J'ai déjà parlé ici de la jeunesse archaïsante. La deuxième jeunesse, celle qui est en lutte contre le système n'a pas besoin de porte-parole. Elle est forte et elle le sait. Un de ses leaders disait récemment à un directeur de CEGEP: « Croyez-vous que vous pouvez nous empêcher de tenir des réunions tous les jours jusqu'à ce que nous obtenions la note que nous voulons? »

Il existe une troisième jeunesse, engagée elle aussi, mais dans le système. Elle est silencieuse, bien qu'elle soit numériquement la plus importante. Il n'est pas certain toutefois qu'elle soit composée de moutons destinés à se laisser manipuler éternellement par des révolutionnaires ayant le monopole des qualités du lion. Elle a des valeurs, même si elle ne sait pas toujours comment introduire ce mot dans ses conversations.

J'enseigne actuellement la philosophie à une trentaine d'étudiants en électrotechnique appartenant tous à cette troisième jeunesse. Je leur ai demandé récemment de choisir un sage parmi leurs connaissances et dire en quelques mots pourquoi ils le trouvaient sage. Ils devaient ensuite faire le même exercice à propos d'un grand philosophe.

Voici une réponse typique: « D'après moi, mon grand-père est sage à cause qu'il a passé à travers plusieurs problèmes, et qu'il était un père de famille remarquable. Il avait une philosophie de la vie étonnante, il ne se laissait jamais abattre. Il est décédé à 92 ans. D'après moi en mourant il emporta toute une génération avec lui. »

Après les grands parents, l'exemple qui revient le plus souvent est celui de l'infirme ou du handicapé qui, à force de courage et de résignation, a pu non seulement mener une vie digne et responsable, mais se montrer généreux et dévoué. Deux étudiants citent même l'exemple d'un jeune sage qui les a aidés à sortir de la délinquance. Ce jeune sage est lui-même un orphelin qui a réussi à faire des études de médecine: « il a acquis sa sagesse à force de se faire rejeter de ses familles adoptives successives qui n'étaient pas toutes des familles très respectables; c'est vraiment un bon ami de perdre son temps pour nous autres. »

Les valeurs qui ressortent le plus nettement de l'ensemble des travaux sont la responsabilité et la liberté au sens le plus métaphysique du terme: chacun est maître de son destin; même la pire adversité peut contribuer au bonheur et à la perfection de l'individu. A certains moments, je croyais relire ce passage de la République de Platon où, à propos du choix des destinées, il est dit que chacun est maître de son destin, la divinité étant hors de cause. « Mon grand-père, dit un autre étudiant, se rappelait quelques pensées pour se donner un *second courage*. Aristote, ajoute-t-il, a fait des oeuvres reconnues dans le monde, Albert dit seulement des petites pensées que d'autres ont trouvées, et quelques-unes de lui mais c'est seulement pour amuser et encourager ceux de sa famille. »

Cette philosophie est en tous points opposée à celle que véhicule l'intelligentsia québécoise depuis bientôt 20 ans. Après trois siècles de tradition catholique et aristotélicienne, nous avons découvert un jour avec ravissement que l'homme n'était pas libre. Nous nous sommes alors jetés dans le réductionnisme avec d'autant plus d'enthousiasme que nous avions beaucoup de temps à rattraper. Nos meilleures ressources intellectuelles ont été affectées à cette tâche. Munis de grilles de lecture de plus en plus savantes, nous sommes entrés dans l'ère de la revendication et de l'excuse. C'était la faute du clergé, du système capitaliste, des chromosones, de l'inconscient ou de l'environnement. Tant et si bien que nous avons plus de systèmes explicatifs que nous n'avons d'aliénations à expliquer et que, pour faire un choix entre tous ces systèmes globaux, et donc incompatibles, nous sommes obligés de réinventer la liberté.

Le reste du monde occidental a connu une évolution semblable à la nôtre, quoique moins contrastée. Le résultat c'est qu'on assiste aujourd'hui à une réaffirmation énergique et parfois outrée de la liberté et de la responsabilité. Le mouvement libertarien en est un bel exemple. Cette nouvelle avant-garde fera un jour sa jonction avec la nouvelle droite, c'est-à-dire avec ceux qui, comme mes étudiants, peuvent être définis comme les conservateurs de l'essentiel. La force qui en résultera aura sans doute une influence déterminante.

A peu près toutes nos grandes politiques reposent sur l'idée qu'il faut non seulement excuser les fautes et les crimes mais encore qu'il faut, par des faveurs spéciales, compenser pour les circonstances extérieures qui peuvent être considérées comme la cause du mal. Les représentants de la troisième jeunesse penchent vers l'autre extrême. Ayant eu comme modèle une grand'mère qui a élevé quinze enfants avec le sourire, ils ne voient pas pourquoi il faudrait être tendre avec les criminels qui, tout compte fait, ont moins d'excuse que bien des gens normaux. Si leurs vues devaient un jour s'imposer, voici quelques mesures auxquelles il faudrait s'attendre:

1) Rétablissement de la peine de mort, réduction substantielle du per capita des prisonniers, lesquels seraient punis d'une façon telle qu'ils n'auraient plus le goût de recommencer.

2) En éducation, refonte du système des bourses telle que les étudiants qui n'étudient pas ne puissent plus être bénéficiaires.

3) Contre la drogue, ne rien faire, laisser ceux qui veulent se suicider libres de le faire à leur guise.

On dira que c'est là le type même de la pensée pré-critique, et donc aliénée. Soit! Mais ce débat est vain. L'important est de savoir de quel côté se trouve la vérité, du côté de ceux qui font de nécessité vertu ou du côté de ceux qui font de nécessité excuse.

Spinoza avait devancé tous les réductionnistes contemporains. Nous appelons libre, disait-il, l'acte dont nous ignorons les causes. Il ajoutait cependant que la liberté consiste à connaître la nécessité, à l'accepter et à composer avec elle. Il fabriquait lui-même des lentilles pour les microscopes qu'on venait d'inventer, beau métier pour apprendre à pratiser avec le réel. Les étudiants d'électrotechnique et leurs grands-parents sont plus près de cette synthèse que leurs professeurs et leurs confrères engagés. A force de se complaire dans l'excuse de soi et dans l'accusation d'autrui, ces derniers se condamnent à accomplir sans joie un métier qui, tôt ou tard, leur sera imposé, même si leur cause devait triompher bientôt.

A voir la façon dont les libérateurs du peuple se moquent de la sagesse populaire, de ses raisons de vivre humbles et essentielles, on croirait que le malheur a été définitivement banni de cette planète ou le sera bientôt. Si on ne croit ni en Dieu, ni dans cet esprit qui ne se « laisse jamais abattre », quel recours reste-t-il devant la misère, la maladie et la mort? L'Etat?

L'Hydro-Québec rapporte aux Québécois

par Lucien Saulnier
président du Conseil d'administration

Le thème de la campagne d'information en cours de l'Hydro-Québec est « Pour vivre le Québec ensemble ». Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à un aspect souvent négligé des choix en matière énergétique, à savoir que chaque individu peut contribuer plus ou moins à favoriser l'activité économique du Québec en optant pour une forme d'énergie ou l'autre.

Un message publicitaire publié dans les journaux et intitulé « L'Hydro-Québec rapporte aux Québécois », a fait l'objet d'une lettre ouverte de Mme Hélène Lajambe, publiée dans LE DEVOIR (page 5) du mardi 12 décembre, texte qui laisse croire que certains points peuvent prêter à confusion. Les quelques lignes qui suivent ont donc pour but d'approfondir les sujets abordés dans les différents paragraphes de ce message.

Premier paragraphe — « Quand un Québécois paie sa facture d'électricité, 75 cents sur chaque dollar qu'il débourse demeurent au Québec; quand il paie son huile à chauffage, c'est seulement 20 cents qui sont injectés dans notre économie. »

Ce paragraphe était destiné à informer le public que le contenu québécois de l'électricité est de l'ordre de 75% et qu'il est supérieur à celui des autres formes d'énergie actuellement disponibles.

Il est bon de préciser ce que nous entendons par contenu québécois. Le contenu québécois d'un produit représente les montants qui, lors de la fabrication du produit, sont versés sous forme de salaires à des travailleurs québécois et pour des achats auprès des entreprises québécoises. Il est à noter, toutefois, que dans le cas des achats auprès des entreprises québécoises, il y a lieu de retrancher les éléments éventuellement importés qui entrent dans la composition de leurs produits finis. Ainsi, un produit en aluminium livré à Hydro-Québec par un manufacturier québécois n'est pas considéré entièrement québécois car ce manufacturier a dû importer de la bauxite pour fabriquer l'aluminium.

Le contenu québécois de l'électricité se retrouve donc dans la partie versée au Québec des salaires et des achats nécessaires, d'une part, à la construction des installations de l'Hydro-Québec et, d'autre part, à l'exploitation de ces mêmes installations. Ce contenu est supérieur à 75% et on peut donc affirmer que « quand un Québécois paie sa facture d'électricité », il acquitte des déboursés de l'entreprise qui ont été effectués au Québec dans la proportion d'au moins « 75 cents sur chaque dollar ».

L'importance du contenu québécois de l'électricité est mise en doute en procédant à une analyse de la destination (au Québec par rapport à ce qui sort du Québec) des revenus et des dépenses d'exploitation de l'année 1977. A juste titre, l'importance (environ 50% des revenus) des paiements d'intérêts (nets) et des versements aux réserves de l'Hydro-Québec est soulignée. En poursuivant la même analyse, et en dissociant des intérêts, dépenses, etc., versés au Québec, ceux qui sont versés hors du Québec, on peut établir que la *part des revenus* qui est demeurée au Québec en 1977 varie entre 62% et 82% selon les hypothèses retenues.

Cette analyse de la destination des revenus ne permet cependant pas d'évaluer le contenu québécois de l'électricité. Les intérêts payés à l'étranger (sortie de fonds) ne font que compenser les emprunts antérieurs (entrée de fonds) et n'interviennent pas dans le calcul du contenu québécois. De plus, une telle analyse ignore l'origine des biens et services achetés pour réaliser la construction des installations d'Hydro-Québec puisque ces données n'interviennent pas au niveau des revenus et des dépenses de l'année en cours. Ainsi, d'après cette méthode, le seul fait pour l'Hydro-Québec d'emprunter le plus possible au Québec aurait pour résultat d'augmenter le « contenu québécois » de l'électricité. En revanche, ce contenu ne changerait pas si elle décidait d'acheter en dehors du Québec tous les biens et services pour la construction de ses installations. Or, il est bien évident que c'est en poursuivant sa politique d'achat au Québec, que l'Hydro-Québec contribue le plus au développement économique.

Deuxième et troisième paragraphes — « Le Québécois profite des centaines de millions de dollars que l'Hydro-Québec consacre chaque année à des grands travaux comme ceux de la Baie James. En fait, $8,7 milliards seront investis au cours des trois prochaines années. »

« Ce même Québecois qui bénéficie des coûts d'électricité parmi les plus bas en Am'rique du Nord, profite aussi des milliers d'emplois que crée l'Hydro-Québec et des retombées économiques de l'achat au Québec de près de 75% de tous les biens et services dont elle a besoin. »

L'impact sur l'économie québécoise des activités de construction et d'exploitation de l'Hydro-Québec est considérable. Ainsi, pour la seule année 1978, les effectifs de construction, d'ingénierie et de gérance rattachés au complexe de la Baie James représentent environ 13,000 hommes-année et une masse salariale approximative de 450 millions de dollars (avantages sociaux compris). En fait, les effectifs moyens d'Hydro-Québec et de la SEBJ à la construction et l'exploitation s'établissent cette année à environ 30,000 employés sans compter les emplois indirects ailleurs dans l'économie. De plus, pour le seul complexe de la Baie James, on estime à environ 11,000 personnes les effectifs qui, ailleurs dans l'économie québécoise, travaillent à la fabrication des équipements ou à la fourniture des services requis par le projet. Les affirmations qui figurent dans les paragraphes 2 et 3 du message publicitaire ne sont donc pas exagérées.

Par ailleurs, il est affirmé que 57% de l'industrie électrique canadienne est entre des mains étrangères. Cette estimation, faite pour l'industrie électrique dans son ensemble, ne peut être directement utilisée pour caractériser le degré de contrôle étranger sur les fournisseurs de l'Hydro-Québec. En effet, l'industrie électrique canadienne est très diversifiée: elle comprend aussi bien les fabricants d'appareils électroménagers que les fournisseurs des gros équipements destinés, par exemple, à la construction de centrales hydroélectriques. De plus, l'importance des équipements fournis par cette industrie ne représente qu'environ 15% des déboursés totaux requis pour les ouvrages de la Baie James.

De toute façon, le calcul des retombées économiques n'est pas un instrument de mesure du degré de contrôle étranger sur l'industrie québécoise, mais un moyen d'évaluer l'activité économique *suscitée au Québec* par nos déboursés d'investissement et d'exploitation.

Pertinence des investissements électriques — Quand à savoir si « les millions investis par l'Hydro-Québec seraient mieux employés ailleurs », il s'agit là d'une question complexe.

D'une part, l'Hydro-Québec réussit à financer ses grands ouvrages parce qu'il existe une demande pour le produit, l'électricité, qui en résultera. Or, si cette demande ne pouvait plus être satisfaite, cela pourrait entrainer des conséquences sérieuses pour la croissance économique du Québec. On peut considérer que la disponibilité d'énergie et d'électricité en quantité suffisante constitue, en quelque sorte, un préalable à toute expansion économique. Ainsi, un transfert de ces fonds vers d'autres secteurs de l'économie compromettrait cette disponibilité et, par voie de conséquence, la croissance économique même que ce transfert était censé permettre.

D'autre part, il est loin d'être évident qu'une abstention d'investir de la part de l'Hydro-Québec, à supposer que ce soit possible, entrainerait un déplacement des sommes non empruntées, en particulier à l'étranger, vers d'autres secteurs économiques du Québec. En fait, on pourrait soutenir que la demande croissante de biens et services provoquée par le programme d'équipement de l'Hydro-Québec conduit sans doute à l'expansion des capacités de production des fournisseurs québécois et contribue ainsi au dynamisme de l'industrie manufacturière québécoise et à la création ou au maintien de nombreux emplois. Ainsi, même si les activités de l'Hydro-Québec créent peu d'emploi à *l'exploitation* au regard de ses investissements, l'effet d'entrainement que produisent ses activités de construction sur l'emploi et les autres secteurs de l'économie est à maints égard déterminant.

Quatrième paragraphe — « Enfin, la disponibilité accrue d'énergie électrique pourra permettre éventuellement au Québec de remplacer le pétrole importé qui se fait de plus en plus cher et plus rare par une énergie renouvelable produite au Québec. »

Cette phrase peut être interprétée par un lecteur non averti comme voulant signifier le remplacement de *tout* le pétrole importé. Or, il n'est pas dans l'esprit de l'entreprise de lui donner un sens aussi large.

C'est à la lumière des interventions de l'Hydro-Québec (comme son mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'énergie tenue en février 1977) et du Livre blanc sur l'énergie, publié par le gouvernement du Québec, que le lecteur doit comprendre cette préoccupation et ce souhait. L'objectif visé, et que l'on retrouve dans le Livre blanc, est de faire occuper à l'électricité une part grandissante du bilan énergétique québécois au détriment du pétrole. Mais il sera clair au lecteur avisé qu'un déplacement de l'ensemble du pétrole par l'électricité est irréalisable et non souhaitable. Ainsi, par exemple, le secteur des transports et plusieurs procédés industriels demeureront encore lontemps des marchés où l'électricité n'aura que peu d'emprise.

Les cent jours de Pierre Trudeau

par André Fortas

Médecin et conseiller en développement économique, l'auteur milite dans la fédération libérale du Canada, section Québec.

S'il est vrai que l'infortune est la sage-femme du génie, il faudra alors au premier ministre du Canada mettre en oeuvre toutes les ressources intellectuelles dont il dispose pour que sa vision du pays recueille les adhésions indispensables à sa survie.

Napoléon, après sa défaite de 1814, avait espéré retourner la situation en sa faveur au cours des fameux cent jours au cours desquels il faillit retarder le cours de l'histoire. Il avait compté sans la lassitude des peuples, la trahison des fidèles et le nouvel ordre politique européen que le Congrès de Vienne contribuait déjà à sceller au cours d'interminables pourparlers. La différence cependant entre P.E. Trudeau et Napoléon est que ce dernier avait déjà épousé le capital de confiance dont il jouissait auprès de la population française. A l'opposé, Pierre Trudeau semble avoir évité jusqu'ici le jour où il demanderait enfin à tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, leur opinion sur le genre de pays et le type de société qu'ils voulaient. Et tout cela il devra le faire avant mars prochain soit au cours des cent prochains jours.

Le premier ministre devra faire face à trois échéances d'importance inégale. Celle de son leadership d'abord, ensuite la bataille référendaire qu'il devra livrer au pays sur le problème des droits fondamentaux des citoyens, celle enfin qui aura trait aux problèmes de l'économie.

Au plan de son leadership, il existe au Parti libéral du Canada, et au Québec, des gens qui croient au fameux backlash antifrançais. Ce faisant cependant, ils escamotent les vrais problèmes en s'abritant derrière une paranoïa qui a pour résultat d'enfermer les citoyens dans le dilemme des appartenances ethniques ou culturelles. Si cela peut faire l'affaire du Parti conservateur à l'Ouest, et du Parti libéral au Québec, il est douteux que l'on contribue à clarifier ainsi les enjeux à un moment historique de la vie du Pays.

Parce qu'il est temps que les masques tombent, et que la grande explication historique ait lieu entre anglophone et francophones, l'éventualité d'une sortie élégante du premier ministre ne peut être envisagée en ce moment. Il ne peut se dérober ni moralement ni politiquement au plus grand défi de sa carrière, celui qui avait décidé de son entrée dans l'arène fédérale. Il doit savoir si les Canadiens croient possible de vivre ensemble, de partager les mêmes richesses, et singulièrement les mêmes espérances, en dépit des barrières érigées par la langue, la culture, les croyances ou l'origine ethnique. C'est le débat du siècle, dont les retombées risquent d'avoir des répercussions au-delà des frontières du Canada, parce que cela intéresse le monde entier à une période où la défense des droits du citoyen a tendance à supplanter ceux du groupe ou de la nation.

Ce deuxième défi, le libertaire mondialiste qu'est Pierre Trudeau devra pour une fois descendre dans l'arène pour l'affronter. Ce défi touche en ce qui nous concerne, ici au Canada, à l'essentiel. Il n'existe pas de légimité du pouvoir en dehors de celle que donne librement la population dans son ensemble, même si, ici et là, des messies aux vocations divines s'acharnent chaque jour à parler de « leur peuple » comme si notre système démocratique pouvait tolérer l'imposture d'un possessif aussi régalien. Le temps est donc venu pour Pierre Trudeau d'affronter ces « prédicateurs de fierté et ces prophètes de mission providentielle » sur leur propre terrain. Il doit demander à la population canadienne dans son ensemble de dire où se situe pour elle ce qui est fondamental, ce qui fait la raison d'être de cet immense pays.

Ce serait faire injure au bon sens de la population que de croire qu'elle ne saurait pas faire en temps opportun le choix clair et sans bavure qu'on lui soumettrait. On a peine à croire que la population albertaine pourra tolérer de ses dirigeants qu'ils puissent thésauriser par goût du pouvoir des richesses incroyables, alors que d'autres Canadiens dans les Maritimes vivent dans des conditions pénibles parce que l'on n'a pas su organiser plus efficacement des stratégies de développement.

De même, il serait illusoire de penser que le citoyen du Québec ou de l'Ontario refuserait d'inscrire dans la Loi fondamentale du Pays un préambule garantissant les droits individuels.

Les minorités agissantes ont voulu diviser le pays et les gens, en jouant sur les mesquineries des uns et les frayeurs des autres, car c'est à travers ces divisions qu'elles espèrent recueillir le fruit de leurs efforts, soit le pouvoir. Pour y parvenir, de part et d'autre d'ailleurs, chacun des groupes poussé par ce goût morbide du nihilisme politique, qui habite ceux que le sort a trop gâtés, s'est adjoint son cortège de « cheer leaders », en l'occurrence les mass media. Il appartiendra à Pierre Trudeau, là encore, de justifier l'opinion qu'il en avait alors qu'il écrivait que les « journaux sont toujours à la remorque de leur clientèle, c'est-à-dire en retard sur la réalité ».

Ce combat pour la survie du pays ne peut être engagé sans beaucoup d'humilité et un langage que comprend la population. C'est une opération à coeur ouvert, et nul ne peut prédire par avance ce qui en sortira. Le résultat dépendra de la sincérité du leader, plus que des combines de Bay Street et, en dernier ressort, de la crédibilité que les Canadiens accorderont à leur système de gouvernement. Ce système leur a permis de faire des acquisitions enviables. Pourtant les dirigeants politiques, et singulièrement ceux du Parti libéral, ont omis de faire savoir aux Canadiens que, depuis la fin de la Guerre de 1939-45, leur gouvernement avait peu de prise sur l'économie nationale. Alors que les sociétés multinationales ont depuis longtemps déjà organisé leurs activités au plan planétaire en transcendant les frontières, il existe encore des hommes politiques qui feignent de croire que l'on peut avoir des politiques nationales dans un marché déjà intégré à toutes fins utiles en Occident. Une mesure fiscale prise aux Etats-Unis peut avoir des effets dévastateurs au pays, quel que soit par ailleurs le budget fédéral. Dès lors, il faudra expliquer au citoyen canadien pourquoi c'est à Bruxelles, Dusseldorf, Washington ou Tokyo que les stratégies économiques s'échafaudent désormais. Cela lui permettra de comprendre que le corollaire d'un tel état de fait est l'élargissement des pouvoirs des gouvernements locaux, plus aptes à redistribuer les enveloppes budgétaires suivant les besoins régionaux.

Il ne fait pas de doute qu'un tel aveu exigera beaucoup de courage; il est certain que l'on ne pourra plus attribuer non plus de points de mérite ou de démérite aux gouvernements, dès lors que l'on aura reconnu la réalité de leurs moyens limités.

C'est dire que ces Cents Jours peuvent être l'occasion d'une opération vérité qui pourrait bien se terminer par un Waterloo pour Pierre Trudeau. Mais qui ne risque rien n'a rien, et on pourrait rappeler en guise de prologue cette phrase de Théodora à Justinien, empereur de Byzance, face à une conjuration: « Le pourpre est un beau linceul ».

SESSION D'HIVER
de la
POTERIE BONSECOURS
CENTRE DE CÉRAMIQUE
Tournage - Façonnage
Émaillage - Cuissons - Batik
Peinture sur soie - Dessin
Sessions de 12 semaines
15 janvier au 2 avril
Inscription et renseignements à la
POTERIE BONSECOURS
433, rue Notre-Dame est, Vieux-Montréal
844-6165 ou 844-6253
Permis Culture Personnelle no 749583

« LIBÉRONS DALILA MASCHINO »
Soirée d'information
le dimanche 17 décembre, 8 hres P.M.
Pavillon Latourelle
(840 est Cherrier, coin St-André)
Groupes de musiciennes québécoises et immigrantes
Venez appuyer notre demande d'enquête publique

LETTRES AU DEVOIR

■ «Salons... les métiers d'art!»

Je n'ai encore jamais tant réalisé la dégringolade du dollar qu'à ma visite du Salon des métiers d'art. — L'admission est gratuite. C'est tout. Une immense affiche nous invite à: « passer au salon »... sans doute pour évoquer la formule hospitalière de nos anciens, mais à la sortie, après avoir fureté par deux fois dans ce « salon », je me disais qu'on aurait été plus honnête à nous inviter à passer — « au saloir »... — Parfois, je me croyais sur Regent Street à Londres, ou sur Fifth avenue, ou chez Cardin, chez Dali ou chez Rouault! La moindre planche à pain sortie des mains de ces « artistes » ...c'est $25.00 ou $40.00. Il y a un artisan qui nous offre un « quartier de bûche », orné de son coup de pinceau...$350.00 — C'est d'la folie. (kiosque 1-4). Je ne veux pas généraliser, on a pas le droit et ce serait malhonnête — il y a beaucoup de choses valables, encore faudrait-il les dénicher dans cette salaison. Dommage qu'on en ait perdu l'esprit.

Jacques LAURENDEAU

Saint-Laurent, le 10 décembre 1978

Grande ou petite bouteille la grandeur y est toujours

Chaque bouteille de Grand Marnier, grande ou petite, contient la superbe liqueur française à base de cognac. La demi-bouteille est maintenant en vente dans les magasins de la SAQ (code 212H).

Sièges sociaux: des départs certes mais pas d'exode

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Si au cours des dernières années il y a eu départs de sièges sociaux du Québec — sept en fait au cours de 1977 et de 1978 — on ne peut parler d'exode, loin de là. Au contraire ont peut même parler d'un maintien relatif du volume de l'emploi dans les sièges sociaux:

Voilà la principale conclusion qui se dégage d'une étude menée par l'Office de planification et de développement du Québec, un organisme gouvernemental qui ajoute du même souffle que s'il y a une lacune à déplorer en ce domaine c'est l'absence d'une politique de mise en valeur du potentiel qu'offre Montréal.

C'est en 1977 que le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, avait commandé à l'Office une étude sur les sièges sociaux.

Dès le lendemain de l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, cela devenait l'un des thèmes favoris de l'opposition au nouveau gouvernement.

Régulièrement on brandissait le spectre de la fuite des sièges sociaux et le gouvernement n'avait qu'un seul élément de réponse en faisant valoir que ce n'était là un phénomène guère nouveau qui datait de la fin de la Deuxième Guerre mondiale ou presque.

L'étude de l'office n'est pas terminée, mais un rapport d'étape était néanmoins prêt il y a quelques semaines. C'est ce rapport d'étape que rendait public hier M. Landry en même temps qu'un autre document portant sur la rénumération des cadres et le désavantage que constitue pour le Québec un taux d'imposition plus élevé qu'en Ontario.

Très peu d'études ont été faites sur les sièges sociaux au Canada. Le mandat qui avait été donné aux chercheurs consistait à essayer de tracer le « pattern » d'établissement des sièges sociaux au Canada et au Québec, et à analyser leur impact sur l'économie québécoise.

Dans un premier temps on a limité l'étude aux entreprises dont les sièges sociaux sont au Québec et possédant au moins un établissement à l'extérieur du Québec. On dénombrait 929 entreprises ayant cette caractéristique. Celles-ci emploient 55,220 personnes, ce qui représente 2,21 pour cent de l'emploi total au Québec.

Parmi ces 929 entreprises, 111 avaient une taille d'emploi supérieure à 1,000 travailleurs. Celles-ci comptaient 38,593 emplois dans leurs sièges sociaux, ce qui équivaut à 70 pour cent de l'emploi dans l'ensemble des sièges sociaux retenus.

Ce sont ces dernières entreprises qui ont fait l'objet d'une attention spéciale de la part de l'équipe de chercheurs parce que seules ces grandes entreprises possèdent un siège social complet avec toutes les composantes d'un siège social. Egalement ce sont ces grandes entreprises qui sont le plus mobiles parce que la plus grande partie de leurs employés se trouvent à l'extérieur du Québec.

Eu égard au débat politique sur les sièges sociaux, l'aspect le plus neuf de l'étude de l'office est de démontrer qu'entre le début de 1977 et novembre 1978 le bilan de l'évolution des sièges sociaux au Québec est négatif.

S'il est négatif, ce bilan ne confirme pas les opinions alarmistes pour autant car les pertes brutes de sièges sociaux de grandes entreprises se limitent à sept. Cela correspond dans un cas à une fermeture d'entreprise, et dans les six autres cas à des déménagements en Ontario dont quatre à Toronto!

Le départ de six sièges sociaux a causé une perte de 744 emplois au cours des 22 derniers mois, soit l'équivalent de 1,9 pour cent des 38,593 employés des 111 grands sièges sociaux. Ce bilan tient compte du cas de la Sun Life. Sur la foi d'informations récentes, l'office estime à environ 30 le nombre d'emplois touchés, jusqu'en octobre 1978, par le déménagement partiel du siège social de cette entreprise.

Parmi d'autres conclusions, les auteurs de l'étude soulignent qu'il y a un maintien relatif du volume de l'emploi dans les sièges sociaux au cours des 22 derniers mois. Si l'on avait tenu compte de l'ensemble des sièges sociaux, sans égard à leur dimension ni à la présence d'établissements à l'extérieur du Québec, l'office fait l'hypothèse que le bilan de l'emploi serait positif. On signale à cet égard qu'il y a une croissance naturelle de l'emploi dans les sièges sociaux, ainsi que l'installation de nouveaux services.

L'office attire l'attention par ailleurs sur les transferts partiels de fonctions de sièges sociaux, alors que des services sont transférés à Toronto et le siège social maintenu à Montréal. Cela représente une perte d'emploi que pour l'instant on n'a pu estimer parce qu'il aurait fallu dresser une liste exhaustive des entreprises. Mais parce qu'il s'agit d'un phénomène jouant dans les deux sens, on pense que les pertes pourraient se révéler peu significatives ou tout simplement il pourrait s'agir de gains.

Une autre conclusion importante faite faite par l'office, est celle qui a trait à une politique de développement des sièges sociaux. On note dans l'étude que ce secteur, même s'il a un niveau d'emploi peu important, a de fortes retombées économiques et qu'en conséquence le Québec aurait intérêt à insuffler un nouveau dynamisme à ce secteur d'activités, ainsi qu'au tertiaire complexe qui le dessert.

Selon l'office, certains facteurs géopolitiques et historiques ne favorisent pas présentement le Québec, comme le déplacement à l'échelle nord-américaine des pôles de croissance économique. Cependant le Québec a trop d'atouts économiques pour se contenter de la présente situation. A cet égard, l'analyse de ce potentiel sera analysé par les chercheurs de l'office.

Il s'agit là d'une conclusion qui est d'ores et déjà entérimée par le ministre d'Etat au développement économique.

Hier commentant cette étude, il disait son intention de définir une stratégie sectorielle pour Montréal. Déjà il aurait obtenu des premiers intéressés, soit les autorités de la Communauté urbaine de Montréal ainsi qu'un comité formé de représentants de sièges sociaux, qu'ils participent à l'élaboration d'une action concertée.

Du côté du gouvernement, ce qu'on recherche c'est une harmonisation des politiques québécoises avec les politiques ontariennes pour maintenir les avantages que peut avoir Montréal sur Toronto. En cette matière, M. Landry souligne que dans un proche avenir le gouvernement devra revoir sa politique fiscale à l'égard des hauts revenus.

Les hauts revenus, c'est-à-dire les cadres, sont imposés plus lourdement au Québec qu'en Ontario. Cela est connu et dénoncé à chaque année. Le second document rendu public hier par l'office le démontre une autre fois. Cependant si on pondère ce désavantage par un autre élément soit celui du coût de la vie, il appert qu'au bout de la ligne Montréal est avantagé. On note toutefois que cet avantage décline depuis 1977, et qu'en 1980 la situation sera renversée et qu'en 1982, Montréal aura un désavantage comparatif significatif par rapport à Toronto.

LA MÉTÉO

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec neige passagère, accumulation totale de 2 à 4 cm. Maximum −4. Aperçu pour dimanche: dégagement.

■

Pontiac-Gatineau, Laurentides: nuageux avec neige passagère surtout en après-midi, accumulation d'au moins 5 cm. Maximum −2 à −4. Aperçu pour dimanche: nuageux et neige.

■

Outaouais, Montréal: nuageux avec neige passagère surtout en après-midi, accumulation d'au moins 5 cm. Maximum zéro. Aperçu pour dimanche: nuageux et neige.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie-Beauce, Québec: nuageux avec neige passagère surtout en fin de journée, accumulation d'au moins 4 cm. Maximum de zéro à −2. Aperçu pour dimanche: nuageux et neige.

■

Lac Saint-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides, Saguenay: nuageux avec neige passagère, accumulation totale de 3 à 5 cm. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: neige passagère.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: neige passagère, accumulation totale de 3 à 5 cm. Maximum −3. Aperçu pour dimanche: neige passagère.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: neige avec accumulation d'environ 5 cm. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: nuageux et neige.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆Intervention

n'y a actuellement au Québec que trois sociétés dans ce groupe, soit la société d'hypothèque du Trust Royal, la société d'hypothèques Roymor et le Crédit foncier franco-canadien.

Dans chacun de ces cas, la législation, que le gouvernement veut voir adopter d'ici l'ajournement des Fêtes et qui est rétroactive au 6 décembre dernier, donne au ministre le pouvoir d'interdire toute vente d'actifs « qui ne respecterait pas les intérêts du Québec ».

Concrètement, ce projet de loi bloque pour l'instant la vente du Crédit foncier au Central and Eastern Trust, des Maritimes, dont les dirigeants avaient récemment manifesté l'intention d'en acquérir les actifs, actuellement détenus par des intérêts français.

Mme Payette a refusé hier d'expliciter clairement quels seraient les critères qui lui permettront d'asseoir sa décision, dans un cas comme dans l'autre. Elle s'est contentée de dire qu'un peu à l'instar des procédures en usage dans l'application de la loi fédérale sur le tamisage des investissements étrangers, ces critères seraient établis à l'usage.

On peut cependant prédire dès à présent, à partir des réponses du ministre, que ces critères tiendront compte notamment du déplacement ou non du centre de décisions de l'institution concernée, de la protection des droits des actionnaires minoritaires, ainsi que des intentions générales de la société acheteuse.

Pour le ministre, ce pouvoir d'intervention est loin d'être exorbitant. Elle le considère au contraire comme tout à fait normal et se surprend que les gouvernements antérieurs n'y aient pas songé.

Mme Payette a d'ailleurs précisé à ce sujet que la loi québécoise ne constituait pas un précédent et a notamment signalé que l'Alberta possède une législation semblable depuis plusieurs années, soit le Trust Company Act.

Selon elle, il n'est en effet que normal que le gouvernement québécois songe à protéger les intérêts du Québec et de ses citoyens au moment de transactions qui impliquent directement l'épargne des gens.

Dans le cas présent cependant, Mme Payette a bien indiqué hier que ce projet de loi n'empêchait pas formellement la vente du Crédit foncier au Central and Eastern Trust mais obligeait formellement par contre cette dernière compagnie à expliquer ses intentions auprès de son ministère.

Jusqu'ici, a précisé le ministre, les dirigeants de cette firme n'ont pas cru bon d'entrer en communications avec le ministère des Institutions financières. Par contre, deux autres compagnies dont la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, lui ont signifié leur intention de présenter une offre d'achat aux dirigeants du Crédit foncier.

Mme Payette a refusé hier d'identifier l'autre compagnie intéressée aux actifs du Crédit foncier, se contentant de dire qu'il s'agissait d'une compagnie à charte québécoise.

Ce projet de loi sera maintenant débattu au cours de la semaine prochaine. On s'attend à ce que l'opposition critique vivement le caractère discrétionnaire des pouvoirs que cette législation confiera au ministre.

◆États-Unis

compréhension et les relations amicales entre les deux peuples ».

« Le monde entier sera content d'apprendre cette nouvelle », a déclaré le président Hua en réponse à une question après avoir fait un bref historique de la normalisation entamée entre les deux pays par les présidents Mao et premier ministre Chou En-lai et Richard Nixon, puis les présidents Ford et Carter.

Dans leur communiqué commun, la Chine et les Etats-Unis déclarent qu'ils tiennent à mettre en relief cinq points fondés sur le communiqué de Shanghai, signé par le président Nixon et le défunt Chou En-lai. Ces points sont les suivants:

— Les deux pays tiennent à réduire le danger de conflit militaire international.

—Aucun d'entre eux ne recherchera à imposer son hégémonie dans la région Asie-Pacifique, ou dans toute autre région du monde, et chacun d'eux est opposé aux efforts de tout autre pays ou groupe de pays visant à établir une telle hégémonie;

—Aucun d'entre eux n'est prêt à négocier avec l'autre au nom d'un tiers, quel qu'il soit, on contracter des accords ou des ententes avec l'autre qui soient dirigés contre d'autres Etats;

— Les Etats-Unis prennent note de la position chinoise comme quoi il n'y a qu'une Chine, et que Taiwan fait partie de la Chine.

— Les deux pays estiment que la normalisation des relations sino-américaines n'est pas seulement dans l'intérêt des peuples chinois et américain, mais contribue également à la cause de la paix en Asie et dans le monde.

Dans les milieux de l'administration, on considère que M. James Shlesinger, actuel secrétaire à l'Energie, qui vient de se rendre en Chine, serait le premier ambassadeur des Etats-Unis à Pékin.

L'ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, M. Anatoly Dobrynine a été reçu dans l'après-midi à la Maison-Blanche par M. Zbignien Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, qui l'a mis au courant des intentions américaines.

Les observateurs à Washington s'étonnent cependant du moment qu'a choisi l'administration américaine pour répondre aux gestes de bonne volonté de Pékin à son égard, qui se sont multipliés ces derniers mois. Les relations entre les Etats-Unis et l'URSS sont excellentes en ce moment et l'on prévoit généralement qu'une ultime rencontre entre le secrétaire d'Etat Cyrus Vance et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko à Genève le 21 décembre mettra la dernière main à l'accord de limitation des armements stratégiques (SALT-2), ouvrant la voie à un sommet Carter-Brejnev en janvier 1979.

Pékin a toujours mis trois conditions à la normalisation des relations: 1. — abrogation du traité de défense mutuelle entre Taiwan et les Etats-Unis; 2— retrait de l'ambassade américaine de Taiwan et, 3.— retrait des troupes américaines de Taiwan.

Dans une interview télévisée jeudi soir, M. Carter avait souligné qu'il n'avait pas l'intention de se rendre en Chine avant que les dirigeants chinois effectuent une visite aux Etats-Unis. Deux présidents américains, MM. Richard Nixon et Gerald Ford se sont déjà rendus à Pékin.

« Quand les Chinois seront prêts à faire un pas (vers l'établissement de relations diplomatiques normales), nous le serons également », a déclaré M. Carter dans cet interview en précisant que les Etats-Unis respecteraient à la lettre le « communiqué de Shanghai » signé à l'issue de la visite en Chine de M. Nixon en 1972.

Pendant ses 14 premiers mois, l'administration Carter n'avait pas accordé de priorité à ses relations avec la Chine. Mais le séjour en mai dernier à Pékin de M. Zbignien Brzezinski avait été suivi par des déclarations à Washington sur « les soucis stratégiques identiques » des Etats-Unis et de la Chine. Cette convergence d'opinions et d'intérêts avait été renforcée avant l'activisme de Moscou en Afrique.

Depuis, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, a adopté une attitude de conciliation à l'égard du problème de Taiwan, principal obstacle bloquant la normalisation des relations entre Washington et Pékin. Les Etats-Unis ont par ailleurs poursuivi leur désengagement militaire de Taiwan où seul un millier de soldats américains sont encore stationnés. Washington a récemment refusé de livrer un lot de chasseurs F-50 au régime de Taipen qui conserve aux Etats-Unis — en particulier au sein du Congrès — de puissants soutiens.

Cette « seconde lune de miel » entre Washington et Pékin s'était déjà traduite par un développement des relations commerciales et une multiplication des échanges scientifiques et culturelles entre les deux pays. Le secrétaire à l'Energie, M. James Schlesinger, dont la personnalité est très appréciée des Chinois a séjourné une nouvelle fois à Pékin du 24 octobre au 4 novembre dernier.

L'actuel chef du bureau de liaison américain à Pékin est M. Leonard Woodcock Ancien dirigeant du syndicat des travailleurs de l'automobile, il fut la personnalité du monde du travail à prendre parti pour M. Carter lors de sa campagne présidentielle de 1976.

La Maison-Blanche a infligé hier aux journalistes un véritable supplice. Pendant vingt-quatre heures on leur a fait miroiter une « annonce importante » sans vouloir lever le voile d'un secret dont personne n'a plus l'habitude à Washington.

Deux heures avant le début de l'allocution du président Carter le suspense se poursuivait sur le véritable contenu du message du président, bien qu'il fût désormais acquis que le thème en serait les relations sino-américaines.

Pour éviter les fuites, les dirigeants du Congrès appelés à la Maison-Blanche pour être informés, se sont vus retenus dans la demeure présidentielle jusqu'à la fin de la diffusion du discours de M. Carter. Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a été chargé dans l'intervalle de leur faire la conversation.

Après des heures et des heures de questions, vérifications et enquêtes, il n'était possible d'obtenir pour toute réponse d'un conseiller de la Maison-Blanche que de vagues signes de la tête difficilement interprétables: « Je ne peux pas parler », étant les seules paroles ponctuant ces « échanges ».

◆Asbestos

qu'il n'y avait pas eu de véritables négociations entre les deux parties mais a ajouté que cet écart de prix, vérifié au cours de plusieurs rencontres entre les représentants des deux parties, empêchait toute discussion sérieuse.

En fait, le premier ministre semble prêt à discuter mais demande au préalable aux dirigeants de la compagnie d'accepter le chiffre de $40 comme base de négociation, ce que ces derniers ne semblent manifestement pas prêts à faire.

De son côté, l'opposition libérale et unioniste ont accepté hier que le gouvernement dépose le projet de loi en première lecture mais se sont empressés de voter contre, expliquant pour l'essentiel que l'achat d'Asbestos Corp. était un geste inutile.

En fait, l'opposition reprend les arguments qu'elle avait fait valoir au moment de la création de la Société nationale de l'amiante et estime particulièrement qu'il n'est pas nécessaire de dépenser une centaine de millions de dollars dans l'achat d'une compagnie productrice si l'objectif final est d'augmenter le pourcentage de transformation de la fibre.

En somme, l'opposition, qui mènera une lutte à finir contre l'adoption de ce projet de loi, estime que le gouvernement ferait mieux d'investir cet argent dans la transformation de la fibre, là où on peut créer des emplois, plutôt que de le divertir dans un achat qui emplira les poches de General Dynamics sans nécessairement profiter aux Québécois.

◆Les Amérindiens

cipe de territorialité sur lequel s'est appuyé hier M. Morin.

Les membres du gouvernement n'en ont pas moins insisté sur l'urgente nécessité de définir clairement ce qu'on entend par le statut d'Amérindien. Pour le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, la première étape vers une solution du contentieux autochtone réside certainement dans la clarification de ce statut.

Le gouvernement s'est dit prêt à recevoir toutes les suggestions des Amérindiens qui ont été invités à faire des propositions concrètes sur tous les aspects qui leur tiennent à coeur. Le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) que dirige M. Eric Gourdeau, se chargera de coordonner les dossiers.

Les communautés amérindiennes n'ont pas écarté les contacts futurs plus suivis mais ils n'ont certainement pris aucun engagement dans ce sens. Le gouvernement pour sa part semble préconiser un dialogue continu dans l'avenir, non pas par le biais de rencontre telle celle qui a pris fin hier mais par celui d'approches plus sectorielles.

Car les deux parties s'entendent pour dire que tout reste à faire.

En ce qui a trait au SAGMAI, créé en janvier dernier et ayant entraîné la disparition de la direction générale des Affaires du Nord, M. Gourdeau a dû préciser que son organisme n'était pas en voie de devenir une version québécoise du ministère des Affaires Indiennes à Ottawa, pas plus qu'il n'avait la prétention de représenter les communautés amérindiennes.

Le SAGMAI est avant tout un organisme de coordination qui recevra les points de vue des Amérindiens et Inuit, a-t-il dit.

Plusieurs préoccupations ont été apportées sur le tapis hier dont celles touchant la loi 101, les permis de chasse et pêche, les problèmes d'accréditation des programmes scolaires et le transfert prochain du budget fédéral relié aux affaires sociales au provincial.

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a en effet précisé que des négociations devaient s'ouvrir bientôt, en vue de permettre le transfert du fédéral au provincial d'une somme de $7 millions destinée aux services de santé, services sociaux et assistance sociale en milieu indien.

M. Lazure devait répondre à un intervenant souhaitant le transfert aux communautés indiennes plutôt qu'au gouvernement provincial en invitant les représentants amérindiens à participer à ces négociations. Ces pourparlers s'échelonneront sans doute sur un ou deux ans, a-t-il ajouté.

Enfin soulignons qu'une question fut laissée sans réponse, qui visait à savoir ce qu'il advenait d'une demande de réouverture de l'enquête concernant les noyades de deux Montagnais survenues en juin 1977 sur la rivière Moisie.

Avant de quitter leurs hôtes, les Indiens ont émis l'opinion qu'il serait peut-être intéressant de tenir une prochaine rencontre non pas dans un luxueux hôtel urbain mais sur une réserve. Cela permettrait peut-être un rapprochement que les seules paroles ne sauraient assurer.

Si la grande majorité des bandes amérindiennes étaient représentées ainsi que quelques associations provinciales, d'autres étaient par contre absents dont la Confédération des Iroquois, l'Association des femmes autochtones du Québec, et l'Alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut, ce dernier groupe étant aussi nombreux que les 30,000 Amérindiens officiellement définis comme tel.

◆Israël

rité dans le Sinai au terme de cinq ans;

— la lettre « interprétative » de l'article 6 qui en invalide la signification;

— la fixation d'une « date-objectif » portant sur l'instauration de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

Au Caire, on indique de source autorisée que l'Egypte va s'efforcer de relancer les négociations en dépit du refus israélien.

M. Pierre Boutros-Ghali, ministre des Affaires étrangères par intérim, présentera aujourd'hui à la commission des relations étrangères du Parlement, les prochaines initiatives envisagées par l'Egypte.

Dans l'avion qui ramenait M. Vance du Proche-Orient, un haut-fonctionnaire a violemment critiqué la déclaration israélienne, la jugeant inexacte et trompeuse. Il a déclaré à la presse que M. Vance était attristé par cette déclaration écrite en un language plus violent que celui employé lors des conversations israélo-américaines de Jérusalem.

Cette déclaration ne fait pas avancer les négociations et ne rapproche pas les deux parties de la paix, a-t-il dit, ajoutant qu'Israël trompait le monde en se disant prêt à signer le projet de traité de paix élaboré en novembre.

La lettre annexe traitant du problème palestinien, à laquelle Israël s'est toujours opposée, était partie intégrante du projet de traité présenté aux deux gouvernements le 11 novembre et fait toujours partie de cet ensemble, a-t-il expliqué.

Le haut-fonctionnaire a ajouté qu'il était inexact de soutenir, comme le fait Israël, que la lettre annexe expliquant l'article six du traité, nie le contenu de cet article.

Cette clause traite de la primauté du traité de paix sur les engagements déjà contractés par l'Egypte envers ses partenaires arabes.

◆Lavallois

Suite de la page 3

Le maire avait enfin quelques louanges à l'endroit du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, avec qui il a croisé le fer la semaine dernière à Québec en commission parlementaire. M. Paiement soumettait alors un projet de loi prévoyant, entre autres, qu'il deviendrait le maire le mieux rémunéré au Canada.

« Le ministre a déployé par la suite des efforts de compréhension et de souplesse, et dans les circonstances, j'ai de grands espoirs que le gouvernement va modifier sa décision et que nous pourrons éviter cette augmentation de taxe. »

Il faisait allusion au comité ad hoc formé de quatre personnes, deux du gouvernement et deux de Laval, qui étudie présentement la situation financière de la deuxième ville en importance au Québec. Ce comité doit déposer son rapport avant le 25 décembre, après quoi M. Paiement doit négocier avec M. Tardif et son collègue des Finances, M. Jacques Parizeau.

Québec a offert $42 à la General Dynamics

Le gouvernement du Québec a proposé un montant de $42 l'action à la compagnie General Dynamics pour ses titres dans Asbestos Corp.

C'est ce qu'a déclaré hier le vice-président exécutif de la firme de St. Louis au Missouri, M. Guy Fiske, qui a ajouté que cette proposition était parvenue sous la forme d'un télégramme.

« Nous avons parlé par la suite à M. Parizeau qui nous a informé du projet d'expropriation. Nous lui avons suggéré de le retirer mais il a décidé d'aller de l'avant. »

M. Fiske a contredit ainsi une information publiée jeudi dans un communiqué de General Dynamics où la multinationale américaine affirmait n'avoir jamais reçu d'offre formelle du gouvernement québécois.

L'homme d'affaires américain a mentionné également que le gouvernement du Québec ne pourrait nationaliser Asbestos car cette entreprise détient une charte fédérale.

« Tout ce qu'ils pourront avoir, c'est une couple de mines. C'est tout. Je ne sais pas ce qu'ils en feront. Ils auront alors leurs problèmes », a poursuivi le vice-président.

Les principaux actifs de Asbestos consistent en deux centres de production minière, l'un situé dans les Cantons de l'Est et l'autre, dans l'Ungava. Mis à part les bureaux de vente à New York, la compagnie ne possède à l'extérieur du Québec qu'une petite usine en Allemagne de l'Ouest qui transforme le minerai québécois.

« Nous sommes prêts à aller le plus tôt possible devant un tribunal », a dit également M. Fiske.

C'est précisément sur « cette couple de mines » que la firme américaine assoit son argumentation pour réclamer $100 l'action estimant que les réserves enfouies dans le sous-sol justifient ce prix.

Québec avance la thèse de la valeur boursière et des bénéfices anticipés pour fonder son évaluation.

A Montréal, le président de Asbestos, M. Maurice E. Taschereau, a qualifié de « folle aventure » l'initiative du gouvernement du Québec dans le secteur de l'amiante.

Selon M. Taschereau, la décision d'exproprier Asbestos « ne fera qu'augmenter les taxes des Québécois ».

Le montant offert par Québec ne serait « qu'un prix ridiculement bas ».

Aussi M. Taschereau soutient que le projet d'établir une industrie de transformation de l'amiante « n'est basé que sur des voeux pieux ».

Enfin, le président de la filiale américaine a ajouté qu'il ferait d'autres déclarations « aussitôt qu'une étude détaillée du projet de loi aura été effectuée ».

La police de la CUM est moins «rentable» que celle de Toronto

par Alain Duhamel

Les progrès réalisés par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) sur le plan administratif ne se manifestent guère sur le plan de l'efficacité dans la lutte contre le crime.

« C'est choquant, a commenté le conseillé Nick Auf Der Maur, du Groupe d'action municipale. Le taux de solution des crimes baisse aussi ».

S'appuyant sur des chiffres compilés par Statistique Canada pour les années 1972 à 1976, le conseiller Auf Der Maur a indiqué que le taux de solution à Montréal était de 21%, en diminution depuis 1972, alors que celui de Toronto, 43%, était en hausse. Avec plus de policiers, 5,393, la capitale de l'Ontario paie moins cher son service de police et obtient de meilleurs résultats.

Les habitants de l'île de Montréal paient chacun $99.58 pour le service de police tandis que les Torontois paient $77.45.

Le directeur aux opérations au SPCUM, M. André De Luca, estime qu'en 1978 les policiers augmenteront le taux de solution des crises d'environ 8.5%, grâce notamment à la décentralisation et à la revalorisation des équipes de travail auquelles a grandement contribué un nouvel horaire de travail.

Sur la base de calcul de Toronto, selon M. De Luca, le taux de solution des crimes à Montréal devrait grimper à 26 ou 27%, bien en deçà encore de la capitale de l'Ontario.

Dans le cadre de la réorganisation du SPCUM, la direction de la police a dû muter 1,500 personnes, réduire les effectifs de certaines escouades spécialisées et, sur ordre du Conseil de sécurité publique, maintenir le service des ambulances et l'aide aux brigades scolaires.

« Il n'est pas question de démanteler les sections spécialisées, a indiqué M. De Luca. Il est question de réorienter leur activité. » Les équipes de travail dans les districts étant revalorisées, les escouades spécialisées ont désormais pour tâche de soutenir les policiers dans les postes.

Bien que l'un des crimes les plus commis dans la région de Montréal soit le vol avec effraction, le SPCUM n'a aucune escouade spécialisée pour ce genre de crime, ce qui explique peut-être un taux de solution de seulement 10%.

Les policiers de la CUM négligent aussi les règlements municipaux. « Nos policiers n'y accordent pas l'importance qu'ils devraient, a admis M. De Luca. Nous ne sommes pas arrivés à les motiver là-dessus. »

En 1979, le SPCUM a un budget de $192,636,174, en hausse de 7.9%. L'effectif policier ne pourra dépasser 4,893 personnes et le nombre d'employés civils, 873. Le parc automobile sera maintenu à 1,017 véhicules.

Demandes d'indemnisation à la CAT

Le diagnostic pourrait être sans appel

par Gilles Provost

La loi sur la santé au travail qui sera présentée au début de la prochaine session parlementaire pourrait bien retirer aux employeurs le pouvoir de contester la valeur des dossiers médicaux soumis par les travailleurs qui demandent compensation pour un accident ou une maladie du travail, si l'on en croit ce qu'a déclaré hier le responsable de cette réforme, M. Pierre Marois, devant les représentants d'environ 20,000 travailleurs des industries lourdes de l'est de Montréal.

Pendant cette assemblée extrêmement houleuse où le syndicaliste Michel Chartrand a volé la vedette, M. Marois a reconnu que le sort des ouvriers malades ou victimes d'accidents est souvent soumis à un « balottage inacceptable » dans le système actuel, un sujet que le Livre blanc évitait pudiquement.

« Nous avons l'intention de régler ce problème trop réel, a expliqué M. Marois, et nous hésitons présentement entre deux formules: soit que le rapport médical du médecin de l'employé soit automatiquement accepté (quitte à ce que les corporations professionnelles interviennent s'il y a des cas douteux); soit que l'on réserve un pouvoir de contestation à la seule Commission provinciale de santé au travail qui succèdera à la Commission des accidents du travail et qui sera dirigée paritairement par des représentants des travailleurs et du patronat.

Si on reconnaissait un droit de contestation à la Commission, a ajouté M. Marois, il n'y aurait alors qu'un seul arbitrage dont le jugement serait final: ce tribunal médical serait alors formé de trois médecins, l'un nommé par le travailleur (son médecin traitant, par exemple) et un autre par la Commission tandis que le troisième serait coopté par les deux parties.

LE DEVOIR a aussi appris que ces deux formules ont été soumises pour avis à la Corporation professionnelle des médecins. Cette dernière serait plutôt favorable à une formule d'arbitrage par des médecins nommés par les deux parties.

Que l'une ou l'autre formule soit choisie, le travailleur garderait le choix de son médecin pour le diagnostic et le traitement, a souligné M. Marois qui répondait ainsi à une revendication formulée souvent par la CSN et reprise à leur compte par les travailleurs de l'industrie lourde de l'est de Montréal.

M. Marois est toutefois resté inébranlable dans son refus d'accorder aux syndicats le droit de faire cesser le travail en cas de danger pour la santé ou la sécurité de leurs membres. Ce droit demeurera un droit individuel qui devra être exercé personnellement par chaque travailleur, a-t-il dit, tout en répétant à nouveau que ces travailleurs pourront être « assistés » par leur représentant syndical, dans les démarches nécessaires.

A ceux qui lui reprochaient sa trop grande rigidité, M. Marois a répondu que seulement dix pour cent des conventions collectives actuelles, au maximum, prévoient même un droit individuel de cesser le travail sans sanction en cas de danger grave. Aucune ne reconnaît un tel droit pour le syndicat lui-même, dit-il.

« Nous faisons déjà un bout de chemin considérable et on ne peut pas tout faire en un coup, a-t-il dit. Les syndicats militants qui pensent obtenir davantage n'ont qu'à se battre en négociation et se gagner des clauses plus avantageuses... »

La même chose vaut aussi, selon lui, pour les divers pouvoirs que certaines centrales syndicales voudraient voir accorder au syndicat lui-même plutôt qu'à un comité paritaire qui ne peut rien faire sans l'accord de l'employeur.

M. Marois a en outre entrouvert pour la première fois une porte importante. Il a évoqué en effet la possibilité d'inclure dans la loi sur la santé au travail des dispositions par lesquelles on garantirait une meilleure sécurité d'emploi que ne le fait le Livre blanc, dans les cas où un travailleur reste handicapé à la suite d'un accident ou d'une maladie. Tout en restant fort vague, M. Marois a évoqué la possibilité d'un maintien du salaire et des autres avantages pour certains de ces cas.

Il n'a guère été plus précis en réponse aux questions du DEVOIR mais il a souligné que l'on sous-estime trop souvent les possibilités réelles des handicapés. Il a insisté sur la complexité du problème et sur le fait que la réflexion à ce sujet n'est pas encore « mûre ».

Son auditoire d'hier regroupait un ensemble assez hétéroclite de militants qui appartenaient à toutes les centrales syndicales et à des syndicats pétroliers indépendants ainsi que plusieurs travailleurs non syndiqués. C'est la première fois qu'un groupe de travailleurs aussi disparates unit ses efforts pour présenter une position commune au gouvernement.

Le tout ne s'est évidemment pas fait sans tension et ces dernières étaient très visibles hier quand Michel Chartrand s'est fait injurier par d'autres travailleurs parce qu'il interrompait constamment M. Marois ou d'autres ouvriers. Le niveau de langage était assez bas à certains moments, d'autant plus que les sympathisants de la CSN avaient réussi à faire adopter la semaine dernière une résolution par laquelle les travailleurs des industries lourdes rejetaient totalement le Livre blanc. Pourtant, les porte-parole ont préféré passer cette résolution sous silence, ce qui n'a pas plu à tout le monde, on s'en doute.

Il y a eu aussi des moments assez émouvants comme lorsqu'un employé non syndiqué de chez Fina est venu raconter les conditions d'hygiène qui existent à son lieu de travail et l'inefficacité des démarches entreprises auprès des services d'inspection.

« Cela n'a pas de ... de bon sens, s'est exclamé M. Marois, c'est justement le genre de cas où il faudrait que vous puissiez cesser de travailler sans avoir à craindre de sanctions, comme le propose le Livre blanc. » Entre-temps, toutefois, M. Marois a reconnu que ces travailleurs n'ont guère de solution disponible.

Saindon, «homme de parti»

QUEBEC — Le député libéral d'Argenteuil, M. Zoël Saindon, a officiellement remis sa démission hier au président de l'Assemblée nationale.

M. Saindon était député d'Argenteuil depuis 1966 et avait été réélu en 1970, 1973 et 1976.

Dans une courte allocution prononcée devant ses collègues de l'Assemblée nationale, M. Saindon a expliqué qu'il voulait permettre au chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, de poser sa candidature dans le comté d'Argenteuil et de s'y faire élire député. « J'ai toujours été un homme de parti, a dit M. Saindon, et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai pris l'initiative d'offrir mon siège à notre chef. »

Par ailleurs, M. Saindon a déclaré qu'il se considérait honoré d'avoir pu servir à l'Assemblée nationale sous des personnalités aussi remarquables que MM. Jean Lesage, Robert Bourassa et Gérard D. Lévesque.

M. Saindon n'a pas manqué de « remercier du fond du coeur ses électeurs d'Argenteuil qui lui ont fait confiance au cours de toutes ces années ».

Il a conclu en disant qu'il retournait à la pratique de sa profession, la médecine, et il a affirmé qu'il continuerait d'apporter sa contribution pour promouvoir les meilleurs intérêts de sa province et de son pays, le Canada.

Le nouveau livre de FREDERICK LEBOYER

Après «Pour une naissance sans violence» et «Shantala», F. Leboyer propose aux futures mères de rechercher des attitudes de corps et d'esprit pour une meilleure compréhension de ce qu'est la mise au monde.

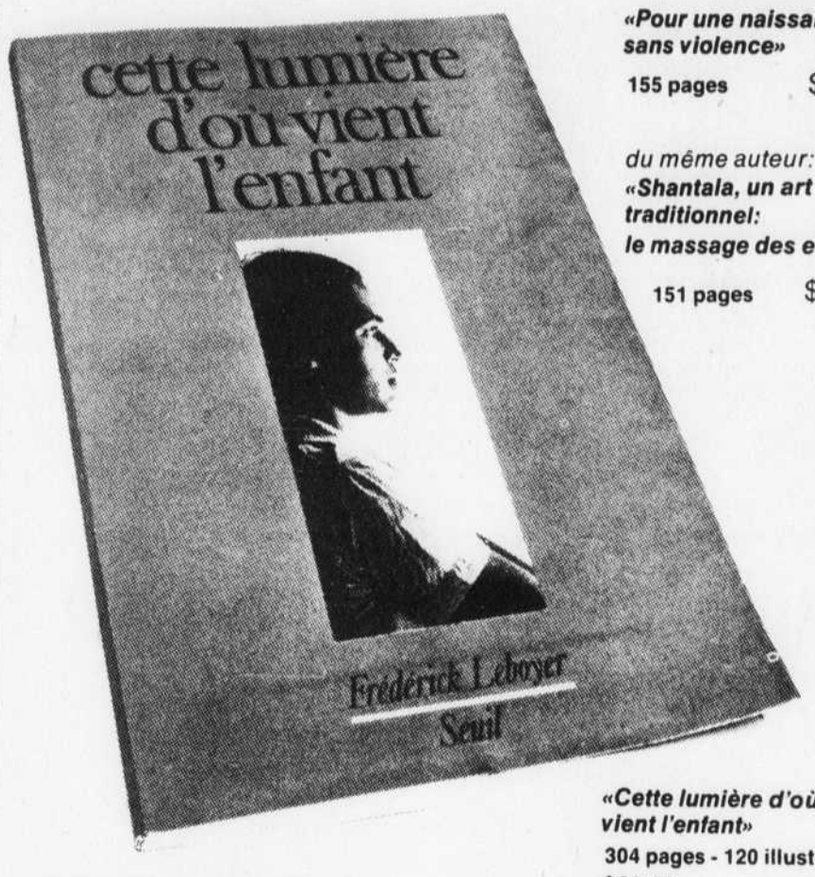

«Pour une naissance sans violence»
155 pages $10.50

du même auteur:
«Shantala, un art traditionnel: le massage des enfants»
151 pages $13.65

«Cette lumière d'où vient l'enfant»
304 pages - 120 illustrations
$23.80

EN VENTE EN LIBRAIRIE

AUX ÉDITIONS HÉRITAGE INC.
DES NOUVEAUTÉS POUR LA JEUNESSE

Nicole Rich-Plumet

POUTOULIK CHEZ LES INOUIT

GRAND FORMAT COULEUR

Le récit instructif et divertissant du fils d'un archéologue qui part à la conquête du Nouveau-Québec et des îles de l'Ungava. Une histoire évocatrice qui se penche avec un sens peu commun de l'humain sur les valeurs esquimaudes, tout en dessinant intelligemment l'univers de ce peuple dont on connaît mal la grandeur.
64 pages **$5.95**

Claude Steben

LES COMPTINES DE JOSUÉ

Il est reconnu que les plus beaux sons proviennent des enfants. Mais que fait-on pour entendre davantage de ces sons qui semblent divins? L'auteur suggère un livret où ils auront du plaisir à apprendre la musique, puis à en jouer . . . pour votre plus grande satisfaction. Aujourd'hui, la flûte, demain le piano.
16 pages **$1.95**

Christiane Duchesne

LE SERPENT VERT

Personnage conçu à l'intention des tout-petits, le serpent vert est un reptile sans malice. Ce livre, où les illustrations en couleur ont une importance égale au texte, sera le premier livre de chevet des enfants d'environ 6 ans, leur premier contact avec les mots écrits associés aux images, la première étape vers le goût de la lecture.
16 pages **$1.95**

Bernadette Renaud

ÉMILIE, LA BAIGNOIRE À PATTES

Un conte illustré pour les tout-petits qui a remporté deux prix de littérature-jeunesse. "Émilie" vous gagnera le coeur dans le temps de le dire et deviendra l'amie chaleureuse de vos enfants.
16 p. **ALBUM ILLUSTRÉ COULEUR** **$1.95**

LES ÉDITIONS HÉRITAGE INC.
300, Arran, Saint-Lambert, Qué. J4R 1K5
(514) 672-6710

Veuillez m'envoyer les exemplaires suivants:

☐ POUTOULIK CHEZ LES INOUIT **$5.95**
☐ LES COMPTINES DE JOSUÉ **$1.95**
☐ LE SERPENT VERT **$1.95**
☐ ÉMILIE, LA BAIGNOIRE À PATTES **$1.95**

Ci-joint: ☐ chèque ☐ mandat

NOM: . . . . . .
ADRESSE: . . . . . .
VILLE: . . . . . Code postal: . . . . . .

DÉNONCIATION DE LA DIRECTION D'OXFAM-QUÉBEC

Une toute petite minorité parmi les organismes dits d'aide au Tiers-Monde oeuvre à aider **effectivement** les peuples de cette partie du monde à mener à bien leurs luttes de libération sociale et nationale.
La majorité de ces organismes, par contre, ne s'occupe que de faire semblant de donner une «aide» sous le couvert de laquelle tout est fait en réalité pour **s'opposer** à cette libération: une telle «aide» renforce les mécanismes d'asservissement et d'exploitation des peuples en question, et les organismes qui la dispensent ne sont, dans le Tiers-Monde, que le Cheval de Troie des forces intéressées au maintien du **statu quo mondial**.
Suite aux derniers événements, déjà connus de l'opinion publique, Oxfam-Québec est devenu un organisme de ce dernier type, un organisme **anti-Tiers-Monde**. Cela est dû au fait que l'actuelle direction d'Oxfam-Québec est composée d'individus dont la majorité est imprégnée d'une idéologie profondément colonialiste, hostile à toute émancipation réelle du Tiers-Monde: au mieux idéologie partenaliste d'«âmes charitables», au pire idéologie de privilégiés et de profiteurs. Cette direction est parvenue à accaparer le pouvoir au moyen d'une série de manoeuvres anti-démocratiques et anti-syndicales qui étaient de véritables **coups de force** destinés à éliminer tout débat et toute opposition.
Nous dénonçons l'actuelle direction d'Oxfam-Québec comme étant un groupe d'**ennemis** de la libération sociale et nationale des peuples du Tiers-Monde, et nous nous engageons à donner à cette dénonciation l'écho le plus large à travers le monde et en particulier le Tiers-Monde.

SIGNATAIRES:	(PROFESSION):
Rosario Angeldones	Étudiant
Jean-Paul Azar	Directeur des ventes
Dona Adolphe	Étudiant
Louis-Georges Arsenault	Coopérant
Georges Adamcyk	Professeur design
Madelaine Azar	Membre Oxfam-Québec
Réjean Allaire	Professeur philosophie
Alain Ambrosi	Linguiste
Raymonde H. Allaire	Ex-assistance service des projets Oxfam
Claire Asselin	Professeur
Claude Asselin	Journaliste
Marie-Hélène Bonin	Étudiante
Allan Brown	Ex-membre Comité des projets Oxfam
Richard Barolet	Imprimeur
Jeanne Boisclair	Animatrice
Ovide Bastien	Professeur en économie
Pierre Bonin	Géographe
Bierre Benoit	Professeur géographie
Jean Brodeur	Sociologue
Lucille Beaudry	Professeur sciences politiques
Carole Béliveau	Officier des projets
Robert Bronsard	Étudiant
François Beaulieu	Ex-administrateur d'Oxfam-Québec
Colette Beauchamp	Ex-administrateur d'Oxfam-Québec
Lucie Bullick	Étudiante
Michèle Benoit	Animatrice culturelle
Marie-Christine Boltè	Éducatrice
Anthony Barbier	Chercheur
Michel Brodeur	Chômeur
Blaude Beaugrand	Cinéaste
Jacques Bernier	Membre Oxfam-Québec
Dona Ble Simeon	Étudiant
Bonnie Campbell	Ex-administrateur d'Oxfam-Québec
Roger Charland	Étudiant
Nicole Cousineau	Responsable de service
Bernard Cloutier	Anthropologue
Gaston Côté	Musicien
Christian Claveau	Ingénieur agricole
Jocelyne Corbeil	Ex-responsable du financement, Oxfam
Colette Cousineau	Secrétaire
Robert Couillard	Professeur sciences juridiques
Marie Cuerrier	Membre Oxfam-Québec
Julia Campofredano	Étudiante
Salustio Cuba	Secr. Gral. Solidarité Pérou
Colette Cousineau	Secrétaire
Roger Charbonneau	Photographe
Graciela Ducatenzeiler	Membre Oxfam-Québec
Cécile Demers	Jardinière d'enfants
Gisèle V. Desormeaux	Fermière
Marcelin Dugré	Animateur
Nicole Daignault	Relationniste
Ann Deehy	Professeur
Daniel Dos Santos	Membre Oxfam-Québec
A. Dumas Pierre	Étudiant
Louis H. Delormier	Agent de développement
Claire Dionne-Robineault	Travailleuse sociale
Nicole Duchêne	Ex-membre Comité des communications, Oxfam
Denys Delage	Professeur
France Dutilly	Agent de recrutement
Lucia Echecopar	Ex-responsable service des projets Oxfam
Carlos Enriquez	Étudiant
Normand Fournier	Étudiant
Jean-Paul Faniel	Responsable en éducation
Américo Ferreira	Étudiant
Françoise Faucher	Agent d'information
Evelyne Foy	Ex-responsable de l'information à Oxfam
Pierre Goldberger	Pasteur
Gaétane Gascon	Officier des projets
Madeleine Gagnon	Professeur de lettres
Jacques Gélinas	Sociologue
Gilles Garand	Musicien
Louise de Grosbos	Photographe
Daniel Gourd	Ex-membre Comité des communications, Oxfam
Daniel A. Holly	Professeur
Cary Hector	Membre Oxfam-Québec
Vianney Hébert	Membre Oxfam-Québec
Yolande Hébert	Commerçante
Lizette Jalbert	Professeur sociologie
Georges Jakimov	Professeur
C. Johnson	Professeur
Lucia Kowalchuk	Travailleuse sociale
Ginette Laurencelle	Secrétaire
Christian Lessard	Comptable agréé
Jacqueline Lamothe	Professeur
Marc Lagana	Professeur histoire
Marion Léopold	Membre Oxfam-Québec
Gilberte Landry-Boivin	Ex-membre Comité des projets Oxfam
Anselmo Leonelli	Prêtre
Cécile Lemay	Éducatrice spécialisée
Micheline Leblanc	Typographe
Solange Lambert	Membre Oxfam-Québec
Michelle Ladouceur	Membre Oxfam-Québec
Ginette Laurencele	Secrétaire
Georges Lebel	Professeur sciences juridiques
Gilles Léveillé	Journaliste
Colette Laliberté	Animatrice
Lise Langevin	Infirmière
Françoise Limoges	Secrétaire
Édouard Morin	Prêtre, membre Oxfam-Québec
Serge Mongeau	Ex-administrateur d'Oxfam-Québec
Patricia Murphy	Préposée à l'accueil
Pierre Mackay	Professeur Sciences juridiques
Solange Monette	Membre Oxfam-Québec
Martine Michaud	Professeur
Jean-Paul Ngoua-Emane	Étudiant
Robert Nault	Ingénieur
Jorge Niosi	Membre Oxfam-Québec
Sam Noumof	Professeur
Lydia Nguyen	Économiste
Denise Neveu	Ex-membre Comité des Communications Oxfam
Mario Otis	Professeur philosophie
Rita Plourde	Agent de Relations humaines
Pierre Paquette	Enseignant
Frantz Piard	Étudiant
Irma Piard	Étudiante
Claude-Guy Pilon	Officier des projets
Suzanne Plante	Secrétaire
Michel Prairie	Professeur lettres
Ricardo Pellegrin	Linguiste
Anne Hélène Penault	Rechercheuse
Gisèle Poirier	Enseignante
Willmaire Paquin	Responsable formation
Francine Poirier	Rechercheuse
Hélène Potvin	Musicienne
Raymonde Ravix	Secrétaire
Enrique Ramirez	Agent de recrutement
Ginette Rochon	Professeur Design
Hélène Richard	Professeur
Celia Rojas	Membre Oxfam-Québec
Margot Reedy	Secrétaire
Hélène Robert	Réalisatrice
Pierre Robineault	
Dimitri Roussopoulos	Ex-administrateur d'Oxfam-Québec
Mohamed Sfia	Professeur
Rev. Bill Smith	Éducateur en développement
Carol Saucier	Sociologue
Louis-Albert Saint-Laurent	Relations publiques
Christiane Sibilotte	Pharmacienne
Ghislaine Sullivan	Infirmière
Madeleine Saint-Pierre	Professeur linguistique
Céline Saint-Pierre	Professeur sociologie
Monique Therrien	Ex-préposée aux dons, Oxfam-Québec
Sirak Eketel	Étudiant
Gaétan Tremblay	Professeur
Camille Tardieu	Étudiante
Gilbert Tremblay	Ingénieur
Robert Thibeault	Travailleur
Jean-Guy Vaillancourt	Ex-adminis rateur d'Oxfam-Québec
Gilles Viger	Membre Oxfam-Québec
Louise Van Dorberg	Infirmière
Evelyne Voight	Chercheur
Nancy Thede	Anthropologue
Betty Viez	Travailleuse sociale
Marc Venne	Professeur mathématiques
André Vanasse	Professeur lettres
Pierre Veronneau	Démographe
Pauline Vaillancourt	Professeur sciences politiques
Pierre Vaillancourt	Agent de développement
Moringo Valère	Étudiant
Pauline Vanasse	Étudiante
Carmen Vaillancourt	Chercheur
Roger Varnier	Dessinateur
Eric Weiss-Altaner	Professeur
Wvananne Watts	Animatrice
Yoshi Ygarashi	Secrétaire

Cette espace a été retenue et payé par les signataires

La première grande biographie

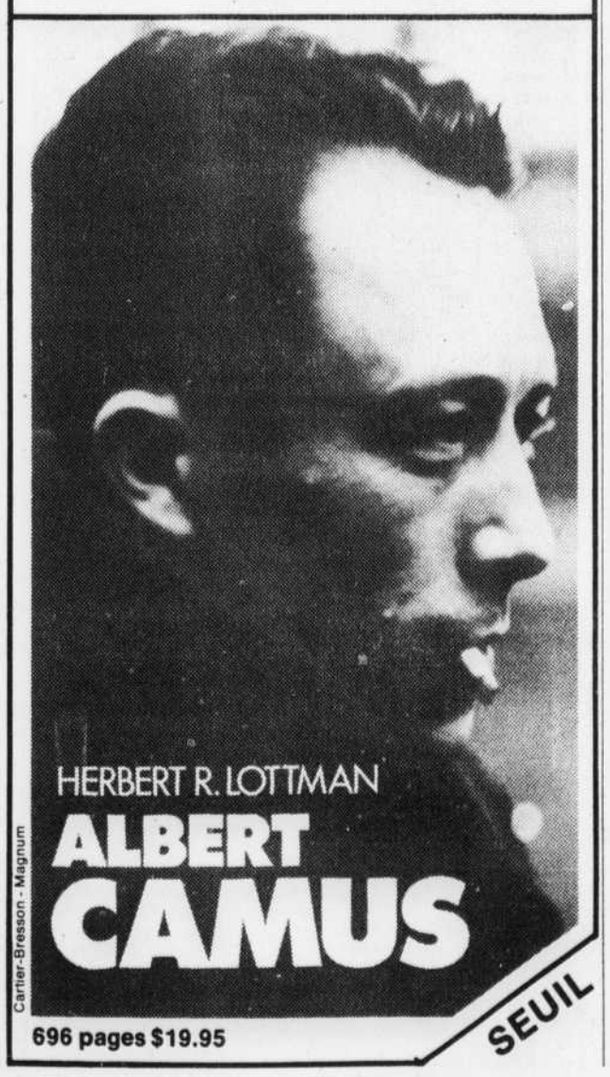

696 pages $19.95

SEUIL

Santé et sécurité: le bill sera modifié

QUEBEC (PC) — Le projet de loi sur la santé et la sécurité au travail ne sera pas déposé à l'Assemblée nationale durant la présente session, dont la prorogation est prévue pour le 21 décembre.

C'est ce qu'a révélé le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, précisant que ce projet de loi, qui consacre la réforme annoncée dans le livre blanc, sera révisé avant d'être présenté « en priorité » au début de la prochaine session.

Le ministre a expliqué au cours d'une entrevue que l'on avait rencontré de nombreuses difficultés pour transposer dans un cadre juridique les principes énoncés dans le livre blanc, intégrer les modifications réclamées par différents intervenants au cours de la tournée de consultation, qui prenait fin hier, préserver les droits acquis des conventions collectives actuelles et préciser les modalités d'application de la

M. Pierre Marois

réforme sur des aspects peu élaborés dans le livre blanc.

« En toute honnêteté, j'ai un projet entre les mains; à mon avis, il n'est pas satisfaisant, il ne m'apparaît pas au point. Il y a des problèmes juridiques à régler encore. Il n'est pas possible de le déposer avant Noël », a précisé M. Marois.

Le ministre a d'autre part révélé que l'on étudiait actuellement la possibilité d'y intégrer un système de « points de démérite » pour les entreprises délinquantes, principalement dans l'industrie de la construction, qui pourrait éventuellement permettre la suspension ou le retrait du permis d'exploitation.

Au chapitre du refus d'effectuer un travail représentant un danger imminent pour la santé ou la sécurité, « personne », ni cadre, ni aucun autre travailleur, ni sous-traitant ne pourra accomplir ce travail « jusqu'à ce que le problème soit réglé », a-t-il souligné.

Le ministre a aussi reconnu que la disposition du projet de loi accordant la priorité aux médecins de compagnie « n'est pas la trouvaille du siècle » et sera modifiée.

UPA: les producteurs dissidents rétabliraient la loi du plus fort

par Françoise Côté

Dans un télégramme adressé au premier ministre Lévesque et aux chefs des partis politiques de l'Assemblée nationale, l'Union des producteurs agricoles (UPA) réclame l'adoption de « toute urgence » du projet de loi 116 sur la mise en marché des produits agricoles.

Le texte du télégramme a été présenté au cours d'une conférence de presse de l'UPA à Montréal, où le président, M. Paul Couture, n'a pas hésité à dénoncer les producteurs dissidents.

Avec cette loi, dit-il, « la production reste entre les mains des producteurs, tandis qu'avec les dissidents, la production sera entre les mains des grosses compagnies, sous l'empire de la loi du plus fort ».

L'UPA, qui regroupe quelque 42,000 agriculteurs québécois, selon son président, est prise à partie par les Producteurs agricoles du Québec qui disent dans un de leurs communiqués ne pas vouloir de « l'agriculture communiste ». On estime que ce mouvement dissident regrouperait de 4,000 à 5,000 agriculteurs, membres de six associations de producteurs de lait, oeufs et porcs.

Les Producteurs agricoles du Québec doivent manifester lundi matin devant l'Assemblée nationale pour exiger le retrait du projet de loi 116 sur la mise en marché des produits agricoles.

C'est ce groupe qui a réclamé la démission du ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, pour avoir « comploté avec l'exécutif de l'UPA afin de les déposséder de leurs droits de propriété ». Il réclame aussi la démission de l'exécutif de l'UPA pour avoir « trahi » les producteurs agricoles. Tout cela au nom « de la justice et de la liberté », en particulier la liberté d'association syndicale. Enfin, on demande une enquête publique sur l'administration de l'UPA et les quotas et l'on préconise le système coopératif et l'entreprise privée pour la mise en marché des produits agricoles.

M. Couture a dit que les dissidents sont en train de vouloir saborder le projet de loi 116 actuellement devant l'Assemblée nationale. Cette mesure législative ne fait que rétablir la concordance indispensable entre les pouvoirs devant être exercés par le fédéral ou le provincial dans la mise en marché des produits agricoles à la suite du jugement de la Cour suprême sur le référé de l'Ontario en matière d'organisation de la mise en marché des produits agricoles.

Le projet de loi 116 veut combler le vide juridique laissé dans les provinces par la décision de la Cour suprême. Déjà la majorité des provinces ont modifié leur loi de mise en marché pour se conformer à cette décision, dit le télégramme de l'UPA.

« Toute l'économie agricole est concernée par le projet de loi. Les producteurs agricoles risquent des centaines de millions de dollars. Les subsides des producteurs de lait sont remis en question. Les programmes d'enlèvement des surplus disparaissant, l'équilibre et la stabilisation des prix sont compromis dans la production des oeufs, du dindon et de la volaille ».

Et le télégramme ajoute: « Sans cette loi, on remet en cause les offices nationaux de commercialisation et on installe l'anarchie dans toute l'économie agricole. On retourne alors à la seule loi de l'offre et de la demande ».

Interrogé sur la contestation de son leadership, M. Couture a dit que les producteurs agricoles ont eu l'occasion de se prononcer récemment et qu'il a été réélu à la présidence.

Le président de l'UPA rejette les accusations de collusion avec le gouvernement et en particulier le ministre de l'Agriculture au sujet de la loi sur le zonage agricole. Il a dit que le zonage agricole est réclamé par l'UPA depuis de nombreuses années et que le congrès de 1976 avait rejeté l'idée d'une compensation pour les agriculteurs.

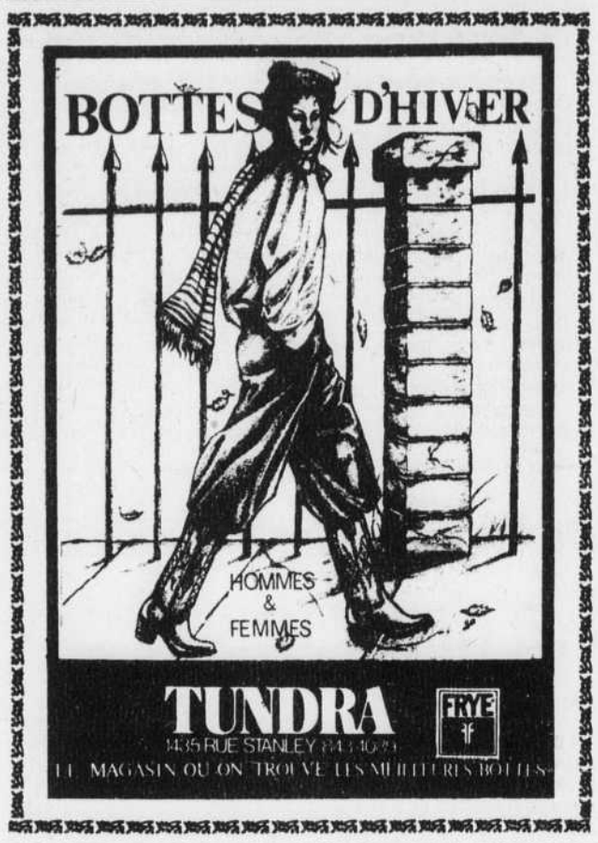

Zonage: Garon nie toute collusion

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, a nié formellement hier qu'il y ait eu tractations entre lui et l'Union des producteurs agricoles pour faciliter l'adoption du projet de loi 90 sur la protection du territoire agricole.

Répondant à l'Assemblée nationale au député unioniste d'Huntingdon, M. Claude Dubois, qui se demandait si le ministre n'avait pas tenté d'acheter l'appui de l'UPA sur le projet de loi 90 en déposant un projet de loi lui accordant le monopole sur la mise en marché des produits agricoles, le ministre a déclaré qu'il n'y avait aucune relation entre ces deux textes législatifs.

M. Dubois faisait état du mécontentement des producteurs de lait industriel et d'autres groupes de producteurs à l'endroit des deux projets de loi. Selon lui, le projet de loi 116 nie tout droit à la dissidence.

M. Garon a observé qu'au moins quatre autres provinces ont décidé d'intervenir, comme le Québec, depuis la décision de la Cour suprême du Canada, publiée le 18 octobre dernier.

Il a rappelé la conclusion du jugement à ce chapitre de la commercialisation: « La situation n'est pas catastrophique à la condition que les provinces interviennent. »

Plusieurs groupes de producteurs ont annoncé leur intention de manifester devant l'Assemblée nationale lundi prochain.

Ils demandent notamment que des référendums soient organisés sur chacun des deux projets de loi.

La nomination de Mackasey critiquée

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont critiqué hier aux Communes le choix de M. Bryce Mackasey en tant que président du conseil d'administration d'Air Canada, affirmant que cette nomination compromet l'efficacité et l'indépendance de la compagnie de transport aérien.

MM. Patrick Nowlan, député d'Annapolis-Valley, et David MacDonald, député d'Egmont, ont tous deux affirmé que la nomination de l'ancien ministre fédéral à ce poste étonne quelque peu étant donné la performance de ce dernier en tant que ministre des Postes et en tant que responsable de l'assurance-chômage. Ils ont précisé qu'Air Canada a enregistré des profits recemment.

M. MacDonald a noté incidemment que le rapport Estey publié en 1975 recommandait que cette société aérienne conserve une certaine distance face au pouvoir politique.

Signalons qu'immédiatement après l'annonce de sa nomination, le candidat défait aux élections partielles d'octobre dernier, a indiqué qu'il continuerait sa croisade pour l'unité nationale, mais de façon plus discrète.

« Le premier vient d'un seul coup, de soutenir M. MacDonald, de réduire l'indépendance, l'objectivité et possiblement, l'efficacité d'Air Canada. »

Hausse du salaire assurable

QUEBEC (PC) — Le salaire annuel maximum assurable en vertu de la Loi des accidents du travail passera de $18,000 à $20,000 à compter du premier janvier prochain.

Par cet ajustement, le salaire annuel entier de 85% des travailleurs québécois sera assurable aux fins de la loi, souligne un communiqué de la Commission des accidents du travail.

L'indemnité hebdomadaire maximum que pourra toucher un bénéficiaire sera de $288.46, suivant le barème actuel de 75 pour cent de son salaire brut.

Un amendement, proposant de calculer ces indemnités sur la base de 90% du revenu net, est présentement à l'étude devant l'Assemblée nationale.

COLLÈGE DES EUDISTES

3535, boulevard Rosemont, (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953

Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ADMISSION

Pour le Secondaire I:
Les samedis 13 et 20 janvier 1979, à 9h.
Coût de l'examen: $5.00

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1977-78 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'admission en composant le numéro suivant:

376-5740

POUR LES SECONDAIRES II, III, IV et V:
Examen d'admission:
Le samedi 4 février à 9 h.

IMPORTANTE **VENTE AUX ENCHÈRES** IMPORTANTE

De grand intérêt pour les collectionneurs et actionaires.

Le dimanche 17 décembre à 13h

Par commande de l'Exécutrice de l'Estate Babins, pour notre compte, et les autres.

ART CANADIEN ET EUROPÉEN

M.A. Fortin, A. Lismer, Anna Noeh, Sam Borenstein, F.A. Coburn, E. Dyonnet. Henri Hébert, R.W. Burton, Eric Riordon, Henri Masson, Noble Graham Norwell, Mario Gross, Stanley B. Wilson, Marie Claire, A. Leimanis, Gordon Marich, Hall Ross Perrigard, Louis-Paul Perron, Jean-Marc Bouchard, Jan Funnekaner, Yeend King, A.I.Y. Jackson, Gordon Pfeiffer, etc., etc., etc.

Objets anciens; porcelaine, monnaies, montres de poche, table pour salle à manger style Shératon, lampes capo de monte, tables d'occasion, chaises d'occasion, anciens fusils, belle sélection de bijoux de succession, une superbe bague avec un grand diamant. Argenterie, tapis orientaux de haute qualité. Et plusieurs autres beaux morceaux.

INSPECTION: le samedi 16 décembre, de 10h à 18h
Le dimanche 17 décembre, de 10h à 13h

Empire Industries Inc. 5500, rue Paré 482-3801

Le Centre d'Arts d'Orford ouvre ses portes au plein air pour familles ou groupes

Hébergement à partir de **$7.50 pp** (double)
repas à prix modiques
bar salon
ski alpin - ski de fond - raquettes
garderie - salle de jeux
ateliers d3animation culturelle
sortie 118 autoroute de l'est

Réservations

819-843-3981

PRIX GONCOURT 1978

patrick modiano
rue des boutiques obscures

«Je ne suis rien» Ainsi commence ce très beau roman de Patrick Modiano.

«Modiano appréhende les gens et les choses sans y toucher, comme si gens et choses étaient trop fragiles. Nous le suivons avec une émotion qui se tait, respectueux et admiratifs, de peur que sombre toute mémoire.»
Réginald Martel. La Presse

«L'auteur impose au lecteur son sujet et plus encore ses personnages, de telle sorte que l'on se trouve happé dans un kaléidoscope de visages enténébrés.»
Jean Basile. Le Devoir

«La question vraiment posée à travers ce pèlerinage outre-mémoire n'est-elle pas: «que reste-t-il d'une vie? Une grande question posée à travers un grand livre.»
Paule-France Dufaux. Le Soleil

214p. $13.25

Gallimard

Les intellectuels chinois n'iront plus à la campagne

PEKIN (d'après AFP et Reuter) — La Chine va mettre progressivement fin à l'envoi des jeunes à la campagne à la fin de leurs études secondaires, mouvement lancé par Mao et considéré jusqu'à présent comme un fondement du système social.

Le vice-premier ministre Chen Yung-kuei, « paysan modèle » devenu membre du bureau politique du parti, a annoncé cette décision au cours d'une conférence nationale sur cette question, rapportée hier par l'agence Chine nouvelle. La disparition progressive de cette mesure se fera selon un plan mis au point par les autorités, a-t-il indiqué.

La politique d'envoyer les jeunes à la campagne avait été lancée en 1958 sur instruction de Mao Tsétoung, puis interrompue et reprise à grande échelle il y a une dizaine d'années. 17 millions de jeunes lycéens ont ainsi passé deux ans au moins, souvent plus, à la campagne avant de se voir assigner un emploi en ville. 900.000 d'entre eux s'y sont définitivement installés et mariés, a indiqué M. Chen Yung-kuei qui a souligné que Mao avait lancé cette politique « dans des conditions historiques données », à un moment où l'emploi des jeunes diplômés du secondaire n'était pas assuré dans les villes.

Selon le journal China Youth (La Jeunesse chinoise), l'envoi des jeunes générations dans les campagnes avait fini par soulever quantité de problèmes.

L'apprentissage de la vie rurale par les jeunes des villes après leur scolarité a pourtant constitué l'un des éléments clés de la pensée maoiste. Dans une instruction spéciale publiée en décembre 1968, le Quotidien du peuple, organe officiel chinois, déclarait: « Il est tout à fait nécessaire pour les jeunes ayant terminé leurs études de se rendre dans les campagnes pour y être rééduqués par les petits paysans... Mobilisons-nous. Camarades, dans tout le pays, accueillez-les ».

Par la suite, combien de récits enthousiastes sur la façon dont les jeunes répondaient joyeusement à l'appel du président Mao et prenaient le chemin des campagnes. De grands rassemblements étaient organisés pour les saluer à leur départ.

En 1973, Drapeau rouge, le journal idéologique du parti communiste chinois, avait parlé de « la première génération de paysans d'un nouveau type, ayant un haut niveau culturel et luttant pour édifier de nouvelles campagnes socialistes ».

Ils servaient « une cause extrêmement noble et glorieuse », avait ajouté Drapeau rouge. Il s'en était pris aux parents qui essayaient d'empêcher que leurs enfants partissent travailler parmi les paysans.

Dans les cinq années qui se sont écoulées, la vie chinoise a considérablement changé. Les exigences pragmatiques de la Chine d'aujourd'hui, pour essayer de répondre à d'ambitieux plans de modernisation, conduisent à l'affaiblissement des grands principes maoistes. La modernisation réclame le concours de tous ceux qui ont les qualifications et les compétences nécessaires. Quant à l'agriculture, mieux vaut la laisser dans les mains des paysans qui savent mieux que quiconque ce qu'ils doivent faire et qui n'ont pas besoin de s'encombrer de gens venus de l'extérieur. Ainsi peut se résumer la nouvelle politique chinoise.

Parlant des problèmes qu'a soulevés au fil des années l'éducation rurale des jeunes citadins, China Youth a déclaré en novembre, avec une franchise inhabituelle, que « la majorité des jeunes diplômés ne pouvaient pas se subvenir à eux-mêmes « et que certains ne parvenaient pas à résoudre les difficultés courantes de la vie, telles que le fait de fonder un foyer et de trouver à se loger. De plus, a ajouté China Youth, dans beaucoup d'endroits, il leur manque les infrastructures nécessaires à leurs études politiques, culturelles et scientifiques.

« Beaucoup de jeunes sont découragés et les voix du mécontentement se font entendre partout parmi les masses », a encore déclaré l'organe de la jeunesse chinoise.

Mais en même temps, China Youth, pour devancer beaucoup de jeunes qui, manifestement, doivent trouver que l'abandon du programme de l'éducation rurale ne va pas assez vite, a déclaré qu'une telle politique ne pouvait pas s'arrêter brutalement du jour au lendemain.

Si l'apprentissage de la vie rurale avait incontestablement pu plaire à un grand nombre de jeunes idéalistes chinois, chacun savait aussi que beaucoup d'autres en étaient nettement moins heureux, y compris les paysans qui, en plus enseigner l'agriculture aux affranchis des villes, devaient leur fournir la nourriture et le logement. On a souvent parlé, au cours des dix dernières années, des étudiants qui avaient « déserté » le programme d'éducation rurale pour retourner dans les villes. Mais comme ils ne pouvaient pas y obtenir de cartes de rationnement, ni y trouver du travail, ils se tournaient généralement vers la délinquance.

Les autorités de Pékin ont fait récemment l'aveu très étonnant que la criminalité était devenue le premier problème social de la capitale. Ce sont surtout les crimes commis par les adolescents et les jeunes qui ont augmenté, ont-elles précisé. Selon les diplomates à Pékin, les jeunes criminels auxquels il est fait allusion sont essentiellement les adolescents qui avaient fui les rigueurs de la vie paysanne.

Shanghai s'agite également

SHANGHAI (AFP) — Le « printemps de Pékin » avec affiches et manifestations a gagné Shanghai, la plus grande ville de Chine.

Une manifestation, réunissant environ trois mille jeunes instruits revenus illégalement de la campagne où ils avaient été envoyés pendant la révolution culturelle et réclamant leur réinsertion en ville, s'est déroulée dimanche et lundi dernier dans le grand port chinois, a-t-on appris hier de bonne source à Shanghai. Cette manifestation se poursuit de façon larvée chaque jour face au comité révolutionnaire (mairie) de la ville, malgré les actions de dispersion de la police.

La manifestation avait été « convoquée » par dazibao. Les manifestants ont marché en criant des slogans parmi lesquels « nous voulons du travail » sur les deux artères principales de la ville, la rue de Nankin et le « Bund » bordant le fleuve et où est situé le siège du comité révolutionnaire de la ville qui est l'ancien fief des radicaux de la Bande des quatre précédemment connu sous le nom de « groupe de Shanghai ».

Les autorités avaient détourné la circulation pour laisser passer le cortège des manifestants qui réclamaient la régularisation de leur situation par l'enregistrement de leur qualité de résident à Shanghai, un emploi et des tickets de rationnement sans lesquels il est impossible de se procurer les aliments et vêtements de base.

Les autorités, apprend-on de bonne source, ont fait preuve, dans un premier temps de compréhension et ont même demandé à la population de nourrir les jeunes chômeurs démunis de moyens de subsistance

Toutefois, au cours des derniers jours, notamment jeudi et hier, la police est intervenue régulièrement pour disperser les manifestants. Hier après-midi encore, deux à trois cents manifestants ont présenté bruyamment leurs doléances devant le comité révolutionnaire de Shangai.

Les autorités chinoises ont annoncé l'interruption progressive de la politique — inaugurée par Mao — d'envoi des jeunes à la campagne, politique qui a abouti, jusqu'à ce jour à l'envoi en « formation par la patrique » de 17 millions de jeunes instruits.

Un million de jeunes de Shanghai, capitale intellectuelle et cité activiste par excellence, ont ainsi été envoyés à la campagne depuis la révolution culturelle, beaucoup dans l'ancienne Mandchourie, d'autres au Sinkiang ou au Tibet. 300,000 seraient revenus illégalement à Shanghai depuis la chute de la Bande des Quatre.

Certains de ces jeunes revenus sans la permission des unités où ils avaient été envoyés ont pu être réintégrés et affectés à des tâches pour la plupart manuelles. Certains ont refusé les places offertes de serveurs de cantines et sont donc au chômage et sans possibilité de subsistance.

D'autre part, les dazibao fleurissent en divers endroits de la grande métropole industrielle, surtout sur la grande Place du peuple, l'équivalent shanghaien de Tien An Men à Pékin, ainsi que dans les rues de Foochow, Nankin et Pékin.

L'une des affiches estimait hier « illégale », la dispersion des manifestants par la police, le droit de manifester étant théoriquement garanti par la constitution chinoise.

Beaucoup de dazibao, comme à Pékin, évoquent la nécessité d'établir la « démocratie » en Chine et critiquent Mao Tsétoung. D'autres évoquent des problèmes concrets, personnels, ou collectifs de caractère syndical.

Les trouvailles des connaisseurs

Les acheteurs de la Société des alcools sont constamment à la recherche de belles et bonnes occasions. Ils ont ainsi déniché six excellents vins de France qui vous sont offerts en primeur et à des prix remarquablement modestes.

Ce sont des vins de Châteaux ou de Domaines d'appellation contrôlée ou délimités de qualité supérieure. Ils sont offerts *en quantités limitées* dans les Maisons des vins et dans certaines succursales seulement.

Ces vins sont vendus dans les Maisons de vins (Montréal, Québec et Hull) de même que dans un nombre restreint de succursales. Vous trouverez ci-bas l'adresse des succursales de votre région qui les ont en stock.

Montréal
Maison des Vins, 600, rue President Kennedy
Place Bonaventure
Place Ville-Marie
3575, avenue du Parc
5507, chemin Côte-des-Neiges
6275, avenue Somerled
Centre commercial Domaine, rue Sherbrooke est
900 est, rue Beaubien
6492 est, rue Beaubien
2800, rue de Salaberry
Centre d'achats Les Galeries d'Anjou

Montréal-Nord
5600 est, boul. Henri-Bourassa
5872, boul. Leger

St-Léonard
8449, boul. Viau

Repentigny
535B, rue Notre-Dame

St-Vincent-de-Paul
4615, boul. Levesque

Laval
Centre Laval, boul. Le Corbusier

Ville Mont-Royal
Centre d'achats Rockland

Westmount
Westmount Square

Ile des Soeurs
Centre commercial Le Village

Lachine
1325, rue Notre-Dame

Ville Lasalle
7931, boul. Newman

Dorion
182, boul. Harwood

Ville St-Laurent
Centre commercial Place Vertu

Roxboro
4583, boul. des Sources

Pointe-Claire
183B, boul. Hymus

Beaconsfield
Centre commercial Beaconsfield

Ile Perrot
83, boul. Don Quichotte

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
les connaisseurs

Terreur bleue contre les lecteurs de dazibao

PEKIN (AFP) — Des méthodes dignes du KGB et la « terreur bleue » exercée par des policiers « politiques » en civil ont été dénoncées hier sur un dazibao qui révèle l'interpellation de deux Chinois mercredi dernier au « mur démocratique » de Hsi Tan à Pékin.

Le dazibao est accompagné par un grand slogan de ton violent déclarant en grands caractères noirs sur fond rose: « On veut la démocratie socialiste, pas le KGB. On veut la stabilité et l'unité, pas la terreur bleue. Il faut punir sévèrement le policier en civil Kuo Cheng-hong du bureau ouest de la sécurité publique qui a enfreint la loi en toute conscience ».

Le journal mural, date du 14 décembre, signé modestement du pseudonyme « Un petit homme qui n'ose pas sortir la tête » fait en cinq grandes affiches le reportage de l'interpellation policière: vers 10 h du matin le 13 décembre, écrit le témoin en substance, deux hommes portant des manteaux bleus relevaient les numéros d'immatriculation des bicyclettes de lecteurs de Dazibao. Un lycéen interrogea l'un des deux hommes sur leurs activités.

Les « masses populaires » les entourèrent et leur demandèrent des explications mais les deux policiers observèrent le plus grand mutisme jusqu'à l'arrivée de deux soldats. L'homme au manteau bleu dit: « Je suis de la sécurité publique ».

« La vérité a alors éclaté, ajoute le dazibao. Il s'agit de Kuo Cheng-hong, cadre de la protection politique du Bureau ouest de la sécurité publique de Pékin ». Cette phrase est écrite en gros caractères d'imprimerie.

Le lycéen ainsi qu'un « jeune ouvrier » furent emmenés vers 10 h 30 en voiture par les deux policiers en civil on ne sait où. « Les deux vélos des jeunes gens, poursuit l'auteur des affiches, sont restés devant le mur démocratique de Hsi Tan. A 2 heures de l'après-midi, je suis revenu et ils y étaient encore. J'ignore ce que les deux hommes aux grands manteaux ont fait des deux interpellés. Les masses doivent se dresser contre ce genre d'infractions à la loi et protéger le pouvoir de la démocratie populaire. Ce problème est du ressort du nouveau maire Lin Hy-chian ».

« Voilà la situation telle que cet homme qui vous parle l'a vue hier (mercredi) ainsi que plusieurs autres personnes », conclut le « petit homme du peuple qui n'ose pas sortir la tête » mais brave la police politique chinoise en collant de grands dazibaos et en dénonçant nommément un cadre policier.

De bonne source, on a appris que la section politique de la sécurité publique de Pékin était désignée sous le nom de « section 13 ». Celle-ci dépendrait directement du bureau des affaires générales du comité central du parti. Ce bureau, détenteur de tous les grands secrets du parti, est dirigé depuis 12 ans par l'ancien garde du corps de Mao, le vice-président du PCC, M. Wang Tung-hsing.

D'autre part, les journalistes étrangers se rendant au mur démocratique de Hsi Tan ont relevé ces derniers temps un accroissement assez sensible du nombre de policiers en civil mêlés à la foule des lecteurs d'affiches. Divers signes et notamment leur comportement aident à les reconnaître, malgré les « manteaux bleus » ordinaires du Chinois moyen qu'ils portent souvent, et en particulier quand ils prennent des photographies, à la dérobée croient-ils, de journalistes étrangers.

La nouvelle constitution chinoise, adoptée en début d'année, accorde à la population le droit d'afficher des journaux muraux. Ce droit fut réaffirmé en novembre par M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre, qui avait déclaré que cette campagne d'affiches illustrait la stabilité politique du pays.

La Chine en procès à Sofia

VIENNE (Reuter) — La conférence théorique communiste organisée depuis mardi à Sofia, avec la participation de soixante-treize partis communistes et apparentés, s'est transformée en un véritable procès de la Chine, dénoncée comme un danger pour la paix et un centre de la réaction.

Exception faite des délégués roumain, italien, britannique, belge et de quelques autres, la presque totalité des 46 orateurs qui ont pris la parole au cours des trois premières des quatre journées de la conférence s'en sont vivement pris à la Chine. Une majorité d'orateurs ont condamné « les aspirations hégémonistes et les actions fractionnelles » de Pékin, rapporte l'agence bulgare BTA.

Cette conférence, qui a été organisée à l'initiative de l'Union soviétique par M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, avait pour but de coordonner une campagne idéologique et politique contre la Chine, dont le gouvernement a été accusé à Sofia de se faire le complice de l'impérialisme capitaliste, déclare-t-on de source est-européenne.

Cette campagne, qui se préparait depuis plusieurs mois, fait suite aux efforts déployés par Pékin pour consolider son audience internationale et aux visites de M. Hua Kuo-feng en Roumanie et en Yougoslavie l'été dernier. La Roumanie participe à la conférence de Sofia, où son représentant a lancé un appel à l'unité du monde communiste, mais la Yougoslavie a décliné l'invitation qui lui avait été adressée.

Dès l'ouverture de la conférence, M. Jivkov a accusé la Chine de se livrer à des préparatifs de guerre. Depuis, M. Martin Gunnar Knutsen, président du parti communiste norvégien, a dit des dirigeants chinois qu'ils « représentaient la pire réaction sur la scène internationale » et faisait courir un véritable danger à la paix mondiale.

Un délégué syrien a déclaré que les Chinois avaient « sombré dans le bourbier des plus violents anti-communistes ». Un délégué sud-africain a reproché aux maoistes de se faire les complices des impérialistes et des réactionnaires en Afrique. Un communiste guyanais a accusé la Chine de se rendre coupable d'une « violation intolérable des normes généralement acceptées dans les relations entre Etats ».

Presque tous les orateurs, rapporte l'agence bulgare, ont jugé la politique chinoise hostile au mouvement communiste international et contraire au maxisme-léninisme. On a reproché à la Chine d'entretenir des relations avec l'OTAN, de trahir les Arabes, d'aider l'impérialisme et la contre-révolution.

Les eurocommunistes n'ont pas été épargnés non plus. Plusieurs orateurs ont élevé une mise en garde contre les modèles « nationaux » de communisme par opposition au « véritable socialisme » de l'Union soviétique et de ses alliés.

La Pravda a reproché hier à la Roumanie, de sous estimer la « menace militaire » que fait peser l'Occident sur le monde communiste.

Se reportant au discours prononcé par M. Dumitru Popescu à Sofia, le journal écrit que « l'allocution du représentant roumain a apporté une note discordante au ton général » de ces assises. Il s'en prend à M. Popescu en particulier pour avoir jugé « inadmissible de critiquer tel ou tel pays » et pour avoir affirmé que la nécessité d'une action coordonnée au sein du monde communiste était un anachronisme.

Le RPR s'entre-déchire sur l'Europe

PARIS (Reuter) — La controverse sur l'Europe, qui divise maintenant les gaullistes, s'est poursuivie hier lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur l'élargissement de la CEE.

Après un discours d'introduction du ministre des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, en faveur de l'adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal à la Communauté, l'ancien premier ministre du général de Gaulle, M. Maurice Couve de Murville a qualifié l'Europe des « douze » de « monstre ».

« Dix langues, dix monnaies, un conseil de douze ministres, une Assemblée de 500 membres, 16 ou 17 commissaires, des centaines, voire des milliers de fonctionnaires en plus, comment diriger un tel monstre? », a déclaré M. Couve de Murville.

La recherche de solutions déborde, selon M. Couve de Murville les vieux schémas classiques puisque « l'Europe de papa est morte. » L'élection de l'Assemblée européenne en juin prochain n'en fournira pas l'occasion « puisqu'elle ne sera, hélas, qu'une triste bataille de politique intérieure » a-t-il dit.

Communistes et gaullistes sont en effet opposés à l'élargissement de la CEE qui, selon eux, portera un coup fatal aux agriculteurs du Sud-Ouest en raison de la concurrence représentée à leurs yeux par le vin et les agrumes bon marché en provenance des nouveaux membres.

De son lit d'hôpital, où il se remettait d'un accident de la route, le président du RPR., M. Jacques Chirac, a publié la semaine passée une déclaration dans laquelle il s'oppose à l'idée de supranationalité, que constitue pour lui l'élection en juin du Parlement européen au suffrage universel direct. C'est ainsi que les gaullistes et les communistes ont voté ensemble lundi contre tout financement par la commission de la campagne électorale européenne en France, vote qui a été interprété comme un défi du RPR à la politique européenne menée par le président Giscard d'Estaing.

Mais la controverse sur l'Europe a provoqué des dissensions au sein même du parti gaulliste. Dans une lettre ouverte aux militants du RPR, le ministre gaulliste de la Justice, M. Alain Peyrefitte, a qualifié hier les propos de M. Chirac d'outrageants et de « regrettables ».

« Rien ne lui (Peyrefitte) permet de faire la leçon », a répondu M. Yves Guéna, délégué politique du RPR. D'autres militants du parti ont condamné la virulence des propos de M. Chirac.

La prise de position de M. Peyrefitte et la réponse de M. Guéna pourrait amener les cinq autres ministres RPR du gouvernement de M. Barre à préciser leur position sur l'Europe, ce qui ne manquerait pas d'accentuer les divisions sur l'Europe au sein du parti, estiment les milieux politiques.

Namibie: victoire totale de la DTA

WINDHOEK (d'après AFP et Reuter) — L'Alliance démocratique de Turnhalle (DTA), principale formation soutenue par l'Afrique du Sud en Namibie, a officiellement remporté les élections « internes » qui se sont déroulées la semaine dernière dans ce territoire.

La DTA, conduite par M. Dirk Mudge, a totalisé 268,130 voix sur 326,264, selon les résultats officiels et définitifs de ce scrutin, annoncés hier. La Namibie compte un peu moins d'un million d'habitants. Ces élections étaient boycottées par plusieurs formations politiques importantes, notamment la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) et le Front national de namibie (organisation multiraciale libérale).

La légitimité de ces élections était également contestée par cinq Eglises, représentant la majorité de la population, ainsi que par les cinq puissances occidentales chargées de résoudre le problème namibien (France, Grande-Bretagne, RFA, Canada et Etats-Unis) et les Nations unies.

Selon les résultats définitifs, la DTA obtient 41 des 50 sièges à l'Assemblée constituante. L'Aftur, à majorité blanche, disposera de six sièges et trois autres partis tous conservateurs, — le parti démocrate chrétien, le parti national Herstigte et le Front de libération — auront chacun un représentant.

Les cinq partis disposent de soixante-douze heures pour désigner leurs délégués à l'Assemblée. Leur première tâche sera de se prononcer sur le plan des Nations unies pour la Namibie qui prévoit la tenue d'élections sous contrôle international au début de 1979 avant l'indépendance du territoire.

Attentats en série en Italie

TURIN, (Reuter) — Quatre villes du nord de l'Italie ont été hier le théâtre d'incidents sanglants. Bilan: deux policiers tués, deux autres agents de police, un banquier et un magistrat blessés.

Des rafales de mitraillette tirées d'une voiture ont tué dans la matinée deux jeunes agents de police assis dans un fourgon devant la prison centrale de Turin. Les Brigades rouges ont revendiqué l'attentat.

A Bologne, deux policiers ont été blessés par des balles de revolver au cours d'une manifestation organisée par les communistes et réunissant plusieurs milliers d'étudiants et de travailleurs. Ils étaient intervenus pour disperser des manifestants masqués qui lançaient pierres et cocktails molotov, endommageant plusieurs voitures. Vingt arrestations ont été opérées.

A Venise, le président de la Caisse d'épargne, M. Franco Pilla, a été blessé aux jambes par six balles tirées par deux hommes masqués dans une pharmacie. A Florence, un magistrat, M. Silvio Bozzi, a subi le même sort que le banquier. Il est la victime d'un commando de quatre ou cinq personnes munies d'armes à feu, dont une femme.

Le meurtre des deux policiers de Turin porte à 25 le nombre des personnes abattues par des extrémistes en Italie cette année.

Il semble conforme au changement de tactique annoncé récemment par les Brigades Rouges.

LA RECHERCHE
est en vente

Les trous noirs : maelstroms cosmiques
par Brandon Carter et Jean-Pierre Luminet

La flamme
par Paul Clavin et Etienne Guyon

La pollution des lacs
par Michel Meybeck

Le destin des cellules chez l'embryon
par Virginia E. Papaioannou

Les transports terrestres sans roues
par Rudolf J. Zurek

n° 94 - 15 F $3.00

en vente dans les principale librairies

S.I.A.F.
ANTIQUITÉS
importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
entre Peel et Université
Montréal,
866-0572
ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

En librairie
TROIS LIVRES CADEAUX
DES ÉDITIONS DU BORÉAL EXPRESS

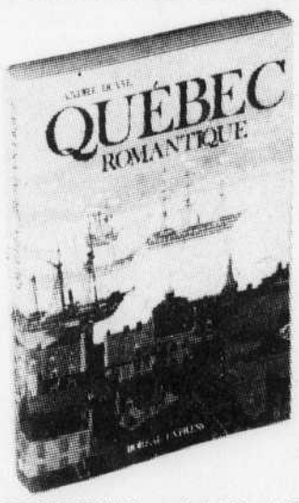

QUÉBEC ROMANTIQUE, par André Duval. Panorama de la vie sociale et culturelle de la ville de Québec au 19e siècle. Abondamment illustré de gravures d'époque. Vol. 16,5 x 22,5 cm, 288 p. $14.75 ☐

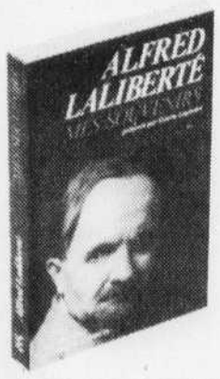

ALFRED LALIBERTÉ: MES SOUVENIRS
présenté par Odette Legendre. L'autobiographie passionnante de l'un de nos plus grands artistes. Vol. 12,5 x 19 cm, 272 p., ill.
$7.50 ☐

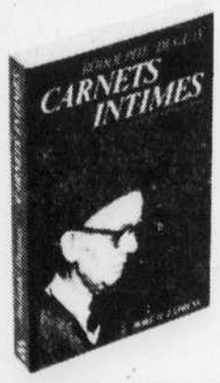

DODOLPHE DUGUAY: CARNETS INTIMES
présenté par Hervé Biron. Le célèbre artiste de Nicolet raconte son apprentissage et ses années difficiles à Paris. Vol. 12,5 x 19 cm, 272 p., ill.
$8.25 ☐

BON DE DOMMANDE
à retourner à Diffusion Dimedia, 539, boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent, Qué. H4N 1S2
Veuillez m'expédier les titres cochés. Ci-joint, mon chèque de $..... au nom de Diffusion Dimedia.
Nom:.....
Adresse:.....

Bourses

de l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 1979-1980

Concours particuliers

Bourses de maîtrise: 600 bourses de $4 000 chacune: toutes disciplines y compris les sciences de l'administration (Concours B-1).
Bourses de doctorat: 500 bourses de $6 000 (Concours B-2).
Bourses de recherches post-doctorales: 20 bourses de $9 000 chacune (Concours B-3).
Bourses "Jeunes administrateurs": l'équivalent de 50 bourses de $8 000.
a) maîtrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps, bourse de $8 000 (Concours A-3);
b) études à temps partiel: $265 le crédit au niveau de la maîtrise; $150 le crédit au niveau du baccalauréat (Concours A-6).
Bourses d'échanges "Québec-Ontario" pour études au niveau de la maîtrise, du doctorat ou recherches post-doctorales; 10 bourses de $6 000, $8 000 ou $12 000 chacune (Concours C-1).
Bourses d'études ou de perfectionnement en arts: 30 bourses d'un montant maximum de $6 000 chacune (Concours C-2).
Ces bourses sont accordées par voie de concours aux seuls candidats recommandés par les jurys de sélection.
Date limite pour soumettre un dossier complet de candidature: 31 janvier 1979.
Date limite pour soumettre une demande de renouvellement pour les boursiers de 1978-1979: 15 mars 1979.
Annonce des résultats des concours: vers le 15 mai 1979.

Les candidats eventuels pourront obtenir la formule de demande de bourses en s'adressant à:
Direction generale de l'enseignement superieur
Ministere de l'Education
1035, de Lachevrotière, Quebec G1R 5A5
ou
Service aux etudiants des universites du Quebec

Pour les candidats désireux de faire carrière dans l'administration de la petite ou moyenne entreprise (PME) du Québec (Concours A-3)

Pour l'année universitaire 1979-1980, le ministère de l'Éducation offre aux jeunes administrateurs qui sont désireux d'oeuvrer dans les petites et moyennes entreprises la possibilité de se mériter une bourse pour des études à temps plein conduisant à la Maîtrise en administration des affaires (MBA) ou au doctorat en administration.

Montant de la bourse: $8 000.

Admissibilité au concours:
- être titulaire d'un diplôme de premier ou de deuxième cycle ou l'équivalent;
- posséder au moins deux années d'expérience dans un poste de cadre;
- être citoyen canadien ou immigrant reçu depuis 18 mois et résider au Québec depuis un an au moins;
- remplir les autres conditions spécifiées pour le concours A-3.

Date limite pour les candidatures: 31 janvier 1979.

Date limite pour les demandes de renouvellement: 15 mars 1979.

Pour les jeunes administrateurs de petites et moyennes entreprises (PME) du Québec (Concours A-6)

Pour l'année universitaire 1979-1980, le ministère de l'Éducation offre aux jeunes administrateurs qui oeuvrent dans les petites et moyennes entreprises la possibilité de se mériter une bourse pour des études à temps partiel conduisant à un diplôme de 1er ou 2e cycle universitaire.

Montant de la bourse: $265 par crédit obtenu au niveau de la maîtrise; $150 par crédit obtenu au niveau du baccalauréat.

Admissibilité au concours:
- occuper un poste d'administrateur dans une PME au Québec depuis au moins deux ans et continuer à travailler dans une telle entreprise pendant les études;
- entreprendre ou poursuivre des études dans un programme agréé par le ministère de l'Éducation du Québec et conduisant à un diplôme de 1er ou 2e cycle universitaire;
- être citoyen canadien ou immigrant reçu depuis au moins dix-huit mois et résider au Québec depuis au moins un an;
- remplir les autres conditions du concours A-6.

Date limite pour les candidatures: 31 janvier 1979.

Pour les artistes qui ont terminé leur formation de base, qui ont réalisé des travaux et qui sont considérés comme des professionnels (Concours C-2)

Pour l'année 1979-1980, le ministère de l'Éducation offre l'équivalent de trente bourses d'une valeur maximale de $6 000 chacune. Cette aide financière peut être accordée pour:
- le perfectionnement;
- le travail de création;
- des stages auprès de professeurs privés ou en atelier;
- des projets spéciaux;
- des frais de voyage.

Sont admissibles:
les artistes qui ont terminé leur formation de base, qui ont réalisé des travaux, qui sont considérés comme des professionnels et qui:
- sont citoyens canadiens ou immigrants reçus depuis 18 mois;
- sont domiciliés au Québec depuis un an au moins;
- remplissent les autres conditions du concours C-2.

Date limite d'inscription: le 31 janvier 1979 pour les nouvelles demandes et les renouvellements.

ATTENTION: *Les boursiers de 1978-1979 qui solliciteront un renouvellement de bourse pour l'annee 1979-1980 auront jusqu'au 15 mars 1979 pour faire parvenir à la Direction générale de l'enseignement superieur leur dossier complet.*

Demande de formule:
- *Services aux etudiants des universites du Quebec ou de l'Universite d'Ottawa;*
- *Directions regionales du ministère de l'Education et du ministere de l'Industrie et du Commerce;*
- *Direction generale de l'Enseignement superieur, Ministere de l'Education, 1035, rue de Lachevrotiere, Quebec G1R 5A5*

Demande de formule:
- *Service aux étudiants des universités du Québec*
- *Conservatoires de Musique du Québec*
- *Conservatoires d'art dramatique du Québec*
- *Union des artistes*
- *Directions régionales du ministère de l'Éducation du Québec*
- *Direction générale de l'Enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, 1035, de Lachevrotière, Québec G1R 5A5*

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

Une «ouverture politique» difficile en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — L'arrestation jeudi soir du dirigeant radical Ricardo Balbin, puis l'ordre de libération donné 8 heures plus tard par le président Jorge Videla en personne illustrent les difficultés de « l'ouverture politique » en Argentine.

Paradoxalement, c'est au moment même où le vieux dirigeant radical (la seconde force politique en Argentine) faisait l'éloge du gouvernement militaire argentin pour son attitude dans l'affaire du Beagle qui oppose l'Argentine au Chili, qu'il a été arrêté pour avoir enfreint la loi qui suspend l'activité des partis politiques.

Ricardo Balbin se trouvait dans un restaurant de la banlieue de Buenos Aires en compagnie d'autres dirigeants radicaux, lorsque la réunion, qui groupait environ 250 personnes, a été interrompue par un officier en uniforme.

Tandis que des policiers de la province de Buenos Aires et des soldats du premier corps d'armée faisaient évacuer la salle, le président de l'Union civique radicale et deux ex-députés, MM. Antonio Troccoli et Juan Carlos Pugliese étaient arrêtés pour « tumulte sur la voie publique ».

Cette nouvelle détention du doyen de la politique argentine — il a 74 ans — survient au moment où, au sein de son parti, il est attaqué pour ce que certains secteurs appellent son « rapprochement » avec le pouvoir militaire.

Après avoir, à plusieurs reprises, fait l'éloge des propos tenus le 23 novembre par le général Videla sur le dialogue, M. Balbin avait participé le 30 novembre à un dîner d'ex-députés en présence du président argentin.

Ce dîner avait suscité de dures critiques, tant des militaires les plus opposés à tout dialogue avec les partis traditionnels que des forces politiques opposées à tout rapprochement. Ni les représentants du péronisme orthodoxe, ni ceux de l'aile centre-gauche du parti radical ne s'étaient associés au dîner.

L'opération menée jeudi dans la province de Buenos Aires, dont le gouverneur, le général Iberico Saint-Jean, est considéré dans les milieux diplomatiques comme le chef de file des secteurs les plus opposés au dialogue montre que l'opposition au sein du gouvernement militaire ne désarme pas.

La réaction énergique du président de la république, commente-t-on dans les milieux politiques, apparaît comme une preuve de sa détermination à ne pas laisser saboter le début de dialogue qu'il a amorcé fin novembre avec les représentants du monde politique.

Nous éditons,
Vous écrivez?
Ils lisent.
Envoyez-nous vos manuscrits...

ÉDITIONS L'ÉTINCELLE:
nos livres vous donnent envie d'écrire
À Montréal: *2031 rue St-Denis* À Paris: *49 rue Vercingétorix.*

Managua: amnistie votée au Parlement

MANAGUA (Reuter) — Le Parlement a adopté hier la mesure d'amnistie pour tous les prisonniers politiques, annoncée la semaine dernière par le président Anastasio Somoza, ouvrant ainsi la voie à des négociations directes entre le président et le Front élargi de l'opposition (FAO).

Approximativement deux cents détenus politiques et une centaine de personnes, réfugiées dans les ambassades étrangères, y compris des guérilleros du Front sandiniste, bénéficieront immédiatement de cette mesure, avait déclaré le général Somoza, qui doit encore la ratifier.

L'amnistie des prisonniers politiques, le retour des garanties constitutionnelles et la levée de la censure à la radio-télévision qui elle doit encore être appliquée, étaient les trois conditions préalables posées par le FAO à l'ouverture de négociations avec le président Somoza. Les sandinistes, qui ont rejeté pour leur part toute négociation avec le régime Somoza, ont, ces derniers jours, attaqué des commissariats de police isolés et des banques à Managua et dans plusieurs autres villes.

RDA: priorité à la consommation

BERLIN-EST (Reuter) — Présentant au Parlement est-allemand le programme économique du gouvernement pour 1979, M. Willi Stoph, président du conseil, a annoncé hier un ensemble de mesures qui devraient aboutir à une amélioration du niveau de vie.

Le chef du gouvernement a annoncé que les investissements de l'Etat augmenteraient de 5.6 pour cent l'année prochaine — soit plus du double de cette année — et que l'industrie s'efforcerait en priorité de satisfaire les besoins de la population.

M. Stoph a déclaré que des biens de consommation « attirants, au goût du jour et de bonne qualité » qui « correspondent aux attentes d'un style de vie socialiste » devraient être fabriqués.

On s'attendait qu'à l'occasion de l'année du trentième anniversaire de la création de la République démocratique allemande, un effort soit fait pour satisfaire les Allemands de l'Est, qui ont souvent exprimé leur mécontentement de ne pouvoir se procurer des biens de consommation disponibles à l'Ouest.

M. Stoph a également annoncé que la livraison de ces biens serait accélérée et que des mesures seraient prises pour remédier au manque chronique de pièces détachées.

Les dépenses publiques seront de 137 milliards de marks (72 milliards de dollars) avec au chapitre des hausses la défense et le bien-être social.

NOUVEAUTÉ

LE MOT DU JOUR

Réflexions sur les lectures évangéliques de la semaine

EN COLLABORATION

Collection LECTURES BIBLIQUES # 5

400 pages — **$17.50**

Ce volume voudrait être un instrument de travail pour l'aumônier, le responsable de communauté paroissiale, pour le prêtre qui célèbre l'eucharistie avec un groupe.

Ce sont des réflexions sur les évangiles de chaque jour.

Il peut être aussi un volume de méditation et tout chrétien pourra y trouver le mot dont il a besoin pour méditer sa vie en partant de l'évangile du jour. Par cette piste de réflexion, chacun pourra actualiser pour soi-même, dans sa propre vie, l'histoire de l'évangile.

En vente chez votre libraire habituel ou bien adresser votre commande à

ÉDITIONS PAULINES

3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, H1H 1L1, Qué.
Tél.: 322-7341

L'abonne-chance C'est un cadeau qui peut devenir gros.

Avec Lotomatique, tout est possible

C'est vrai, vous pouvez vous abonner ou abonner quelqu'un aux tirages de toutes les loteries de Loto-Québec de votre choix... et pour la période que vous voulez (6, 12, 24 ou 52 tirages). Imaginez, vous pourriez gagner ou faire gagner quelqu'un à la Mini, l'Inter, la Provincial/Super Loto ou le 6/36, automatiquement, sans vous déplacer. Avec Lotomatique, si le numéro est gagnant, le chèque arrive automatiquement par la poste. C'est un cadeau qui se répète à chaque semaine.

Les avantages de Lotomatique

- Un seul abonnement.
- Vos numéros sont vérifiés automatiquement.
- Les lots gagnés vous parviennent automatiquement par la poste.
- Vous êtes sûr de toujours participer aux tirages de votre choix, sans crainte de perdre le billet.
- Vous pouvez aussi participer en groupe.
- Économie sur certains abonnements annuels.

Exemple: abonnement d'un an à la Mini, l'Inter, la Provincial/Super Loto et le 6/36: $125. C'est un rabais de $7 sur le prix normal de $132.

Comment obtenir un formulaire Lotomatique

En s'adressant aux ***associations à but non lucratif suivantes:***

MAISON JEUNESSE CANADA MONDE
2500, avenue Pierre Dupuis, Montréal
Tél.: 861-8157

AIDE AUX INSUFFISANTS VISUELS DU QUÉBEC INC.
6513, rue St-Denis, Montréal
Tél.: 270-1128

ASSOCIATION DU DIABÈTE DU QUÉBEC
934, rue Ste-Catherine est, Montréal
Tél.: 284-9311

ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE (AMARC)
Pavillon du Canada, Île Notre-Dame
Tél.: 872-6152

AVANCEMENT DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ET SON LOISIR
2222, rue Laurier est, Montréal
Tél.: 352-7197

CARREFOUR RELANCE INC.
1213, rue Ste-Catherine est, Montréal
Tél.: 527-8986

COMMUNAUTÉ HELLINIQUE DE MONTRÉAL
2116, boul. St-Laurent, Montréal
Tél.: 935-4679

FÉDÉRATION DES JEUNES CHAMBRES DU CANADA FRANÇAIS INC.
2745, rue Masson, Montréal
Tél.: 721-4919

FÉDÉRATION DES UNIONS DE FAMILLES INC.
890, rue Dorchester est, Montréal
Tél.: 288-5712

FONDATION LES SORTILÈGES INC.
6560, rue Chambord, Montréal
Tél.: 274-5655

LE COMITÉ PROVINCIAL DES MALADIES INC.
Place Desjardins, Montréal
Tél.: 871-8475

INVENTION QUÉBEC INC.
4101, rue Jarry est, Montréal
Tél.: 728-4561

L'ORDRE DE SAINT-JEAN CONSEIL DU QUÉBEC (AMBULANCE ST-JEAN)
405, boul. de Maisonneuve est, Montréal
Tél.: 842-4801

LOISIR POUR LES HANDICAPÉS INC.
1800, boul. Dorchester ouest, Montréal
Tél.: 935-1109

QUEBEC REGIONAL COUNCIL OF B'NAI BRITH
7881, boul. Décarie, Montréal
Tél.: 381-9971

CERCLE DU 3e ÂGE DE MONTRÉAL-NORD INC.
11855, Ste-Gertrude, Montréal-Nord
Tél.: 327-1050

CLUB 2/3 INC.
5434, boul. Henri-Bourassa est, Montréal-Nord
Tél.: 326-6062

CENTRE DE LOISIRS MÉTROPOLITAIN POUR HANDICAPÉS VISUELS
6497, 40e avenue, Rosemont
Tél.: 259-3322

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX
1125, rue Malboro, Ville Mont-Royal
Tél.: 932-4260

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR DÉFICIENTS MENTAUX
5915, boul. Henri-Bourassa ouest, St-Laurent
Tél.: 336-0684

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS INFIRMES DU QUÉBEC
1455, rue Rochon, Saint-Laurent
Tél.: 748-8816

ASSOCIATION DES INSPECTEURS EN HYGIÈNE PUBLIQUE DU QUÉBEC
Ville St-Laurent
Tél.: 747-3837

CLUB OPTIMISTE ANJOU INC.
7883, rue Châteauneuf, Ville d'Anjou
Tél.: 655-1370

CENTRE D'INTÉGRATION SOCIALE LE ROYER INC.
15700, Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles
Tél.: 381-8679

ASSOCIATION DE LAVAL POUR DÉFICIENTS MENTAUX
4756, rue Dundas, Chomedey
Tél.: 688-2801

CLUB LIONS ROSEMÈRE ET DISTRICT
C.P. 313, Ste-Thérèse
Tél.: 621-6140

FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TENNIS
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CANOT KAYAK INC.
SOCIÉTÉ DES FESTIVALS POPULAIRES DU QUÉBEC
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES COLLÉGIALES DU QUÉBEC
1415, rue Jarry est, Montréal
Tél.: 374-4700

ASSOCIATION DE PARENTS DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DE LA RIVE SUD MONTRÉAL LTÉE
2719, rue Beauchêne, Longueuil
Tél.: 468-4106

CLUB OPTIMISTE JACQUES-CARTIER INC.
125, boul. Ste-Foy, Longueuil
Tél.: 670-4270

LE COMITÉ DES CITOYENS DE LONGUEUIL ET RIVE SUD
1147, rue Dollard, Longueuil
Tél.: 463-0868

CONSEIL RÉGIONAL DES LOISIRS DE LA RIVE SUD INC.
460, rue St-Charles ouest, 4e étage, Longueuil
Tél.: 677-5244

SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DE LA RIVE SUD
465, rue Victoria, St-Lambert
Tél.: 465-4646

CLUB OPTIMISTE DE BOUCHERVILLE INC.
Boucherville
Tél.: 670-4270

CLUB RICHELIEU ST-JEAN INC.
St-Jean
Tél.: 346-4450

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE ST-JEAN D'IBERVILLE
755, Chemin des Ormes, Lacadie
Tél.: 348-7113

LES VOLTIGEURS DE ST-HYACINTHE
135, Bas de la Rivière, St-Pie
Tél.: 772-5465

CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-JÉRÔME
336, rue Labelle, St-Jérôme
Tél.: 436-6434

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS RÉGION DES LAURENTIDES
236, de Palais, St-Jérôme
Tél.: 438-4129

CLUB LIONS MASCOUCHE TERREBONNE
649, rue J. Beauregard, Mascouche
Tél.: 430-1530

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS RÉGION DE LANAUDIÈRE
414, rue Beaudry nord, Joliette
Tél.: 759-0100

CENTRE CULTUREL VIEUX COLLÈGE INC.
50, rue Principale, St-Jacques
Tél.: 839-3851

CLUB DE L'ACCUEIL ST-DAMIEN BRANDON INC.
7170, rue Principale, St-Damien de Brandon
Tél.: 835-5622

LE REGROUPEMENT DES HANDICAPÉS PHYSIQUES ET SENSORIELS DU SUD OUEST
252, rue Champlain, Valleyfield
Tél.: 371-5446

ALLIANCE DES LOISIRS DE CHÂTEAUGUAY INC.
97, rue Salaberry sud, Châteauguay
Tél.: 692-9977

CLUB OPTIMISTE DE CONTRECOEUR
Contrecoeur
Tél.: 786-3107

CLUB OPTIMISTE KIRKLAND
17000, boul. Hymus, Kirkland
Tél.: 694-4100

Tout en faisant un cadeau, vous aidez aussi une bonne cause.

(Loto-Québec verse aux associations à but non lucratif un pourcentage sur la valeur des abonnements.)

loto-québec

Trous noirs

Isaac Asimov

L'explication scientifique de l'univers en contraction. **$10.95**

L'industrie de la faim

Frances Moore Lappé & Joseph Collins

Par-delà le mythe de la pénurie. **$15.95**

Cocaïne

Lester Grinspoon & James Bakalar

Une drogue et son évolution sociale. **$12.95**

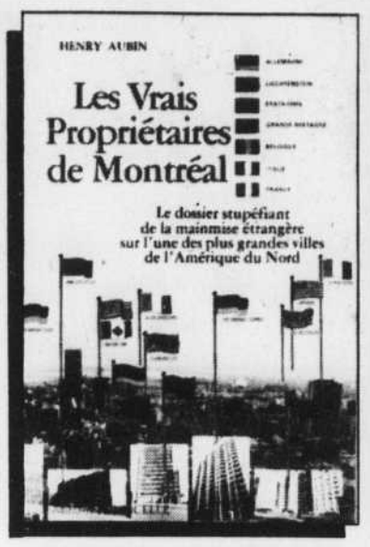

Les vrais propriétaires de Montréal

Henry Aubin

Le dossier stupéfiant de la mainmise étrangère sur la métropole. **$10.95**

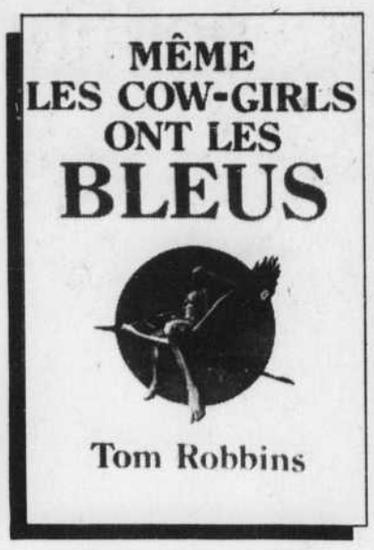

Même les cowgirls ont les bleus

Tom Robbins

Une histoire qui fait le tour de l'Amérique insolite. **$12.95**

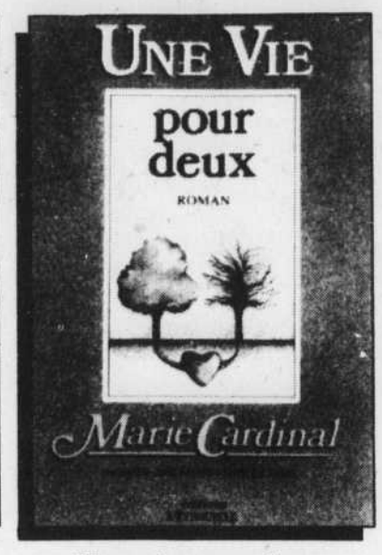

Une vie pour deux

Marie Cardinal

Le grand succès de l'année par l'auteur de LES MOTS POUR LE DIRE. **$9.95**

collection grands débats

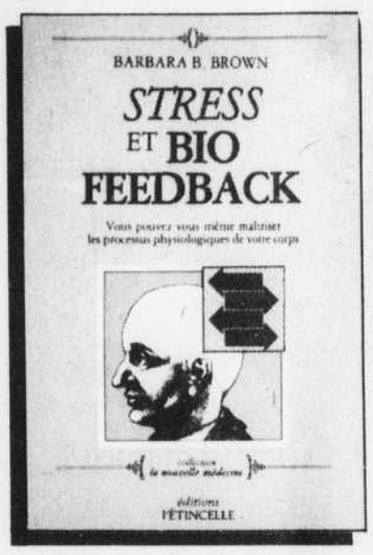

Stress et biofeedback

Barabra B. Brown

Vous pouvez vous-même maîtriser les processus physiologiques de votre corps. **$13.95**

Lunaception

Louise Lacey

Du corps, des femmes, de la contracepton. **$6.00**

Fini les maux de dos

Dr Lawrence Friedman & Lawrence Galton

Vous pouvez vous-même guérir, et pour toujours votre mal de dos. **$8.95**

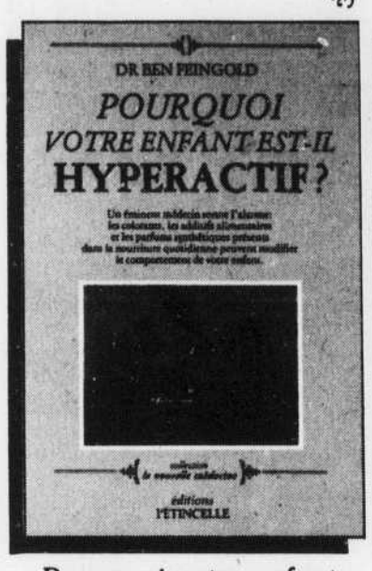

Pourquoi votre enfant est-il hyperactif?

Dr Ben Feingold

Un médecin sonne l'alarme: les additifs alimentaires peuvent modifier le comportement de votre enfant. **$7.95**

romans

Faire surface

Margaret Atwood

L'odyssée d'une femme à la recherche d'elle-même. **$8.95**

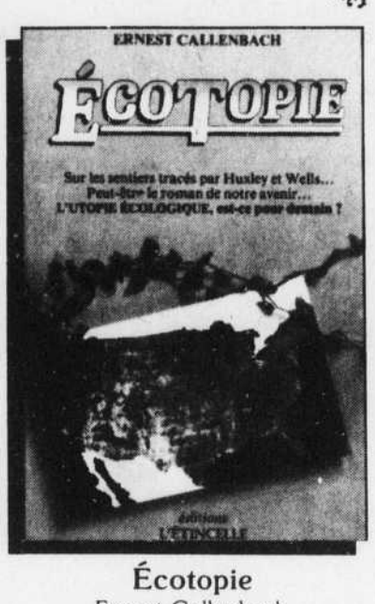

Écotopie

Ernest Callenbach

L'utopie écologique est-ce possible? **$9.95**

collection la nouvelle médecine

romans

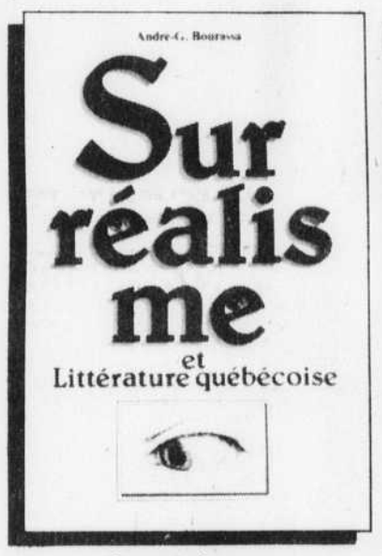

Surréalisme et littérature québécoise

André G. Bourassa

Prix France Canada 1978. **$8.00**

Lettres sur le Canada

Arthur Buies

L'un des pamphlets les plus marquants de notre histoire. **$5.00**

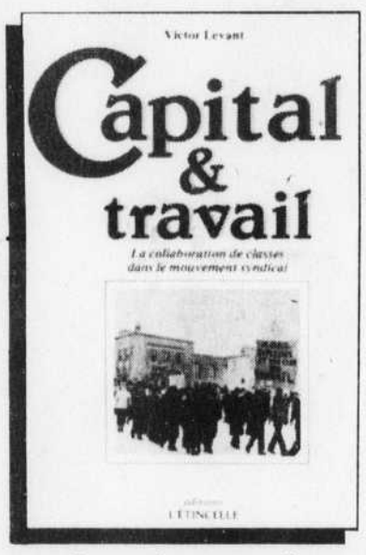

Capital et travail

Victor Levant

La collaboration de classes dans le mouvement syndical. **$9.95**

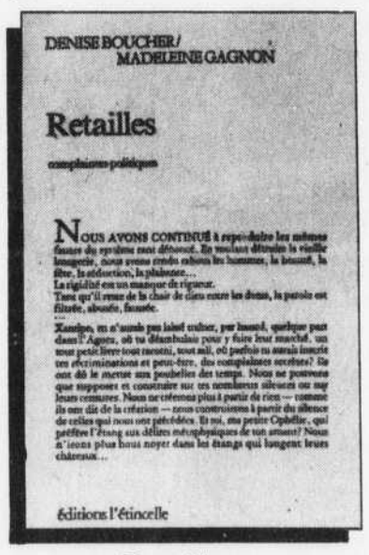

Retailles

Denise Boucher & Madeleine Gagnon

«Un livre éblouissant, riche, aussi beau beau qu'important». (L'ACTUALITÉ) **$6.95**

collection vécu

La lecture, nous y croyons

Éditions l'ÉTINCELLE

Nos ouvrages vous donnent envie de lire?

Ces livres sont disponibles en librairie. Diffusion DIMEDIA.
Vous pouvez aussi les commander par la poste et nous assurons les frais d'envoi.

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir par la poste les ouvrages suivants:

_____
_____
_____
_____

NOM _____
ADRESSE _____

Ci-joint $ _____ *en chèque ou mandat ou carte MASTER CHARGE No* _____
SIGNATURE _____

RETOURNER À : **Éditions l'ÉTINCELLE**, 2031 rue Saint-Denis, Montréal H2X 3K8

LE DEVOIR

CAHIER 2

Montréal, samedi 16 décembre 1978

Khomeiny décrète une journée de «deuil national»

Nouvelle épreuve de force lundi en Iran

TEHERAN (d'après AFP et Reuter) — L'opposition religieuse iranienne a décidé, quatre jours après les manifestations de masse de dimanche et lundi derniers, de passer à nouveau à l'action et d'observer, lundi une journée de « deuil national ».

Alors que le premier ministre, le général Gholam Azhari, a également durci le ton en édictant des mesures sévères à l'encontre des grévistes, l'ayatollah Khomeiny a réaffirmé hier qu'il était du «devoir du peuple» de désobéir au chah et à son gouvernement et de « continuer à faire la grève, surtout dans le secteur pétrolier ». Il a surtout qualifié de « référendum » les manifestations de dimanche et lundi qui, selon lui, ont prouvé au monde entier l'illégalité du pouvoir du chah et de son gouvernement ».

Le général Azhari a annoncé que des instructions avaient été données à tous les gouverneurs de province et aux forces de sécurité pour qu'il soit mis fin aux manifestations susceptibles de compromettre l'ordre et la paix publique. Il a ajouté que tous les ministères et toutes les administrations avaient reçu l'ordre de révoquer quiconque n'accomplissait pas son travail.

L'appel de l'ayatollah, qui sera sans doute suivi, aujourd'hui d'un autre appel dans le même sens de la hiérarchie chiite dite de l'intérieur et des partis de l'opposition, survient alors que le climat s'est à nouveau tendu, dans la province iranienne, à la suite d'innombrables incidents sanglants.

Selon l'opposition, plus de 50 personnes ont été tuées au cours de ces incidents, qui ont souvent pris l'allure de menées répressives de la part d'éléments favorables au régime. Ainsi, il y aurait eu 57 morts à Nadjafabad, près d'Ispahan, les 12 et 13 décembre, selon les mêmes sources. Jeudi et hier à QOM, ville sainte où résident l'ayatollah Shariat Madari, trois personnes ont été tuées et une vingtaine blessées, indique-t-on de bonne source.

A Machad, dans le nord-est, des bandes d'individus soutenus par des militaires s'en sont pris à trois hôpitaux, selon les milieux d'opposition. Sept personnes auraient été tuées et dix-sept autres blessées à l'occasion d'incidents isolés. Un commandant de la police a été battu à mort par une foule en colère.

L'opposition ajoute que, dans la cité méridionale de Chiraz, douze personnes ont été tuées. Lors d'un raid mené par un sergent, un jeune homme et une femme ont été tués. Des amis des victimes ont organisé un raid de représailles, tuant neuf personnes ainsi qu'un colonel de l'infanterie aéroportée, frère du sergent. Ceci n'a pas été confirmé officiellement.

Toujours à Chiraz, les militaires auraient ouvert le feu sur un cortège funéraire qui conduisait au cimetière 14 victimes des récents affrontements. Il n'y aurait pas eu de victimes, aux dires de l'opposition.

Dans ce climat de violence, la hiérarchie chiite ne pouvait longtemps rester insensible mais, estime-t-on, elle est également confrontée au fait que, depuis sa démonstration de force du début de la semaine, aucun élément n'est venu clarifier la situation.

Le chah dont elle réclame le départ, est toujours au palais du Niavaran. Les Américains, qui considèrent comme un succès le fait que l'Achoura ait pu se dérouler dans le calme, sans effusion de sang, ont réaffirmé leur appui au roi. Le gouvernement menace d'arrêter les grévistes et, ainsi que l'a déclaré le premier ministre, de ne plus payer les fonctionnaires en raison, dit-il, du manque d'entrées de devises que crée la grève des ouvriers du pétrole.

Après dix jours de grève, la production pétrolière ne dépasse toujours pas le cinquième de la normale, qui était de 6 millions de barils par jour, perte estimée à 500 millions de dollars dans les milieux de l'industrie pétrolière. L'Iran a dû effectuer des achats de pétrole à l'étranger.

La journée d'aujourd'hui permettra de vérifier si l'ordre de retour au travail sera suivi, estiment ces milieux qui, à cet égard, se déclarent sceptiques. Cependant, on indiquait à la Compagnie nationale des pétroles qu'une certaine tendance au retour au travail dans les champs pétrolifères s'observait il y a deux jours.

Par ailleurs, l'ancien sous-secrétaire d'Etat américain George Ball estime que l'Iran devrait retrouver un gouvernement civil, révélait hier matin le Washington Post.

M. Ball, ancien sous-secrétaire d'Etat des présidents Kennedy et Johnson, a été chargé par le président Carter de rédiger un rapport spécial sur la situation en Iran et a présenté ce document à un conseil de cabinet restreint jeudi, ajoute le journal. On ignore si les conclusions du rapport — encore secret — seront publiées.

Le Washington Post précise que M. Ball a conclu, dans ce rapport, que l'actuel gouvernement militaire iranien ne peut pas stabiliser la situation du pays. Celle-ci, selon le rapport, risque toujours de se détériorer à brève échéance.

De telles vues vont à l'encontre du soutien total au chah, préconisé par M. Zbignew Brzezinski, principal conseiller de politique étrangère du président Carter.

L'ayatollah Khomeiny, principal adversaire du chah. (Photolaser AP)

Combats contre le régime afghan

PESHAWAR (AFP) — Les combats contre le régime pro-communiste afghan de M. Noor Mohammed Taraki se poursuivent au Nouristan et ont permis à la guérilla d'abattre un hélicoptère, de s'emparer de 40 camions chargés de munitions, ainsi que de 50 mitraillettes, affirmait hier à Peshawar un communiqué du commandement des combattants islamiques réfugiés au Pakistan.

Selon le communiqué, ces combats se sont déroulés récemment dans la vallée de Pesh, au Nouristan (nord-est de l'Afghanistan) siège d'une rébellion armée contre les autorités de Kaboul issues du coup d'Etat du 27 avril.

L'escorte qui accompagnait les quarante camions saisis par les combattants islamiques a été soit anéantie, soit faite prisonnière, poursuit le communiqué qui ne fournit aucun chiffre de victimes.

Les dirigeants de la rébellion affirment également que le bataillon de l'armée régulière qui était encerclé en novembre par la population dans la Vallée de Kamdesh, également au Nouristan, a été anéanti. Selon ces dirigeants, une partie des quatre cents hommes du bataillon a réussi à s'enfuir mais la majorité a été soit tuée, soit faite prisonnière.

Des informations concordantes indiquent d'autre part que les combats qui s'étaient déroulés durant l'été entre forces régulières et tribus pashtoues dans la province du Pakhtia (est-Afghanistan) et de Kandahar (sud-Afghanistan) ont pratiquement cessé depuis le début de l'hiver. Seuls des accrochages sporadiques sont désormais signalés.

Un petit nombre de réfugiés des régions touchées par les combats continuent cependant à franchir la frontière vers le Pakistan, apprend-on de bonne source. On estime généralement à vingt mille le nombre des personnes qui ont cherché refuge au Pakistan depuis la révolution.

Le gouvernement afghan a demandé il y a quelque temps aux autorités pakistanaises de refouler les réfugiés, mais Islamabad s'y est refusé en faisant valoir des « raisons humanitaires », apprend-on d'autre part de bonne source.

Le Mouvement de la révolution islamique, qui avait pris la tête du mouvement d'opposition armée au régime prosoviétique de Kaboul, s'est d'autre part scindé en deux à la suite de divergences sur la tactique à employer pour mener le combat.

JOYEUSES FÊTES

GALA
DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN
SOUPER ET CHAMPAGNE

REPAS DE GOURMET • SIX PLATS • CHAMPAGNE
LIQUEUR • SOUVENIRS • DANSE • ORCHESTRE

À compter de 21 h 30, dimanche 31 décembre

$32.50 par personne

Réservations seulement par achat de billets à l'avance

Le Pavillon de l'Atlantique

RENSEIGNEMENTS: 285-1636

MONTRÉAL
1454A rue PEEL
285-1636

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

DROIT QUÉBÉCOIS:
HISTOIRE ET SOCIOLOGIE

DRT 1123G - 3 CR. 45 heures

BUT: Préciser la spécificité historique du droit québécois à la croisée des courants juridiques français, anglais et américains et mieux comprendre la société québécoise à travers son droit.

Professeur: Roland Cousineau

Lieu: Pavillon Lionel-Groulx (P.S.S.)

Dates: Lundi, du 8 janvier au 23 avril de 19 h à 22 h.

Date limite d'inscription: 19 décembre

Inscriptions sur place:

Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage salle 605
les 18 et 19 décembre de 9h à 18h;

Renseignements: **343-6090**

Librairie Garneau

• ALMA • CHICOUTIMI • LÉVIS • QUÉBEC • RIMOUSKI • TORONTO

À MONTRÉAL ET DANS LA RÉGION
• Complexe Desjardins, à Montréal
• 1691 est, rue Fleury, à Montréal
• Métro Henri-Bourassa, à Montréal
• Promenades Saint-Bruno, à Saint-Bruno
• Carrefour du Nord, à Saint-Jérôme

LE GRAND LIVRE DE TOUT
TOUT EN COULEURS — ~~$23.50~~ $17.89

MON PREMIER DICTIONNAIRE
2000 MOTS 2000 IMAGES — ~~$15.50~~ $11.89

365 CHOSES À SAVOIR — ~~$14.95~~ $10.89

LE LIVRE DES MOTS — ~~$11.95~~ $8.89

FABLES
DE LA FONTAINE
~~$10.95~~ $7.89

LA GRANDE CUISINE DES PETITS CHEFS
AVEC WALT DISNEY
~~$8.75~~ $5.89

29 VOLUMES DE LA "BIBLIOTHÈQUE ROSE"
où Enid Blyton raconte aux tout-jeunes les
AVENTURES DE OUI-OUI
Chaque volume: ~~$2.75~~. Réduit à $2.19

Pour les "5-8 ans": la collection
VINCENT ET NATHALIE

5 titres :
AUX SPORTS D'HIVER
LE BAPTÊME DE L'AIR
SILENCE, ON TOURNE
À LA TÉLÉVISION
VIVE LE CIRQUE

Chacun ~~3.50~~
Réduit à $2.79

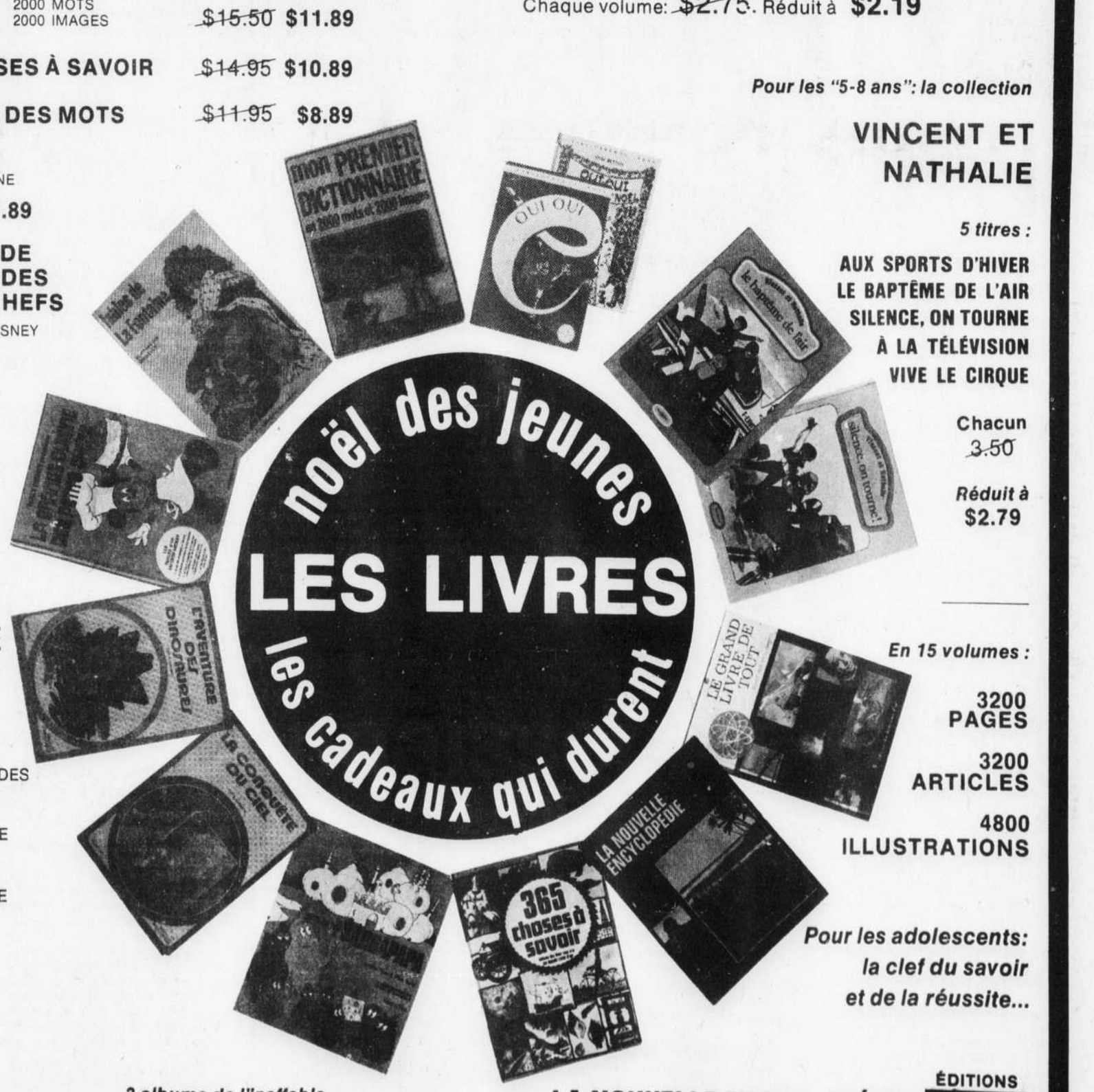

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE
3 titres:
L'AVENTURE DES DINOSAURES
LA CONQUÊTE DU CIEL
L'HISTOIRE DE LA TERRE
Chacun ~~$12.95~~ $9.89

En 15 volumes :
3200 PAGES
3200 ARTICLES
4800 ILLUSTRATIONS

Pour les adolescents: la clef du savoir et de la réussite...

ÉDITIONS HACHETTE

3 albums de l'ineffable
BARBAPAPA
LE FESTIVAL DE BARBAPAPA — ~~8.75~~ $6.89
AVENTURES DE BARBAPAPA — ~~9.75~~ $7.59
BARBAPAPA ET SES AMIS — ~~9.75~~ $7.59

LA NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DU LIVRE D'OR
La série : ~~$284.25~~ $225.00

ÉDITIONS 2 COQS D'OR

• *À MONTRÉAL*
LA GRANDE LIBRAIRIE À RAYONS
8955, boul. Saint-Laurent
Tél.: 384-8760
Métro Crémazie
Autobus 53, 54, 55, 98, 100

LIBRAIRIE DUSSAULT

• HULL • OTTAWA • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES

Lueur sur Vénus

MOUNTAIN VIEW, Californie (AP) — Une lueur jamais observée auparavant a été repérée près de la surface de Vénus par deux des cinq sondes américaines qui ont réussi à franchir l'épaisse atmosphère vénusienne.

Mais les scientifiques qui dépouillent la moisson de renseignements qu'ils ont désormais à leur disposition ne sont pas d'accord sur la façon d'interpréter cette lueur enregistrée par les sondes qui ont atterri du côté nocturne de la planète.

Pour l'un d'entre eux, l'atmosphère vénusienne, chargée comme elle est de gaz carbonique à haute température, pourrait brûler spontanément près de la surface.

Pour un autre, il y aurait quelque chose de lumineux sur la surface.

Quatre sondes se sont écrasées comme prévu sur Vénus. Une cinquième a brûlé dans l'atmosphère tandis que la sixième est restée en orbite autour de la planète.

Pour les scientifiques, les premières informations disponibles confirment la théorie selon laquelle l'atmosphère vénusienne est un exemple gigantesque de « l'effet de serre » qui pourrait peut-être se produire un jour sur Terre.

L'atmosphère de Vénus est en effet composée à 97% de gaz carbonique. L'énergie solaire qu'elle absorbe est transformée en chaleur, ce qui provoque l'élévation de la température.

Ceci pourrait arriver chez nous avec l'industrialisation qui élève le taux de gaz carbonique, ce qui risque d'augmenter la température comme sur l'Etoile du Berger.

La lueur a d'abord été aperçue alors que l'une des sondes se trouvait à 13 kilomètres d'altitude. Elle augmentait d'intensité à mesure que la sonde se rapprochait de la surface.

Une autre théorie a été avancée: la surface vénusienne, riche en composés sulfuriques, pourrait absorber la lumière le jour pour la rediffuser la nuit, un peu à la manière d'un objet fluorescent.

Ces informations ont été rendues publiques lors d'un premier bilan général des informations recueillies par la capsule Pioneer. De nouvelles informations sont attendues au cours des sept prochains mois grâce à la sonde qui continue à graviter autour de Vénus.

L'auteur de *Roots* avoue avoir plagié

NEW YORK (AFP) — L'écrivain américain Alex Haley a reconnu jeudi devant un tribunal de New York avoir emprunté pour écrire son best-seller « Roots » (Racines) des passages d'un livre publié en 1967 aux Etats-Unis, « The Africans ».

L'auteur de « The Africans », Harold Courlander, avait porté plainte pour plagiat et demandé que la moitié des bénéfices provenant de la vente de « Roots » lui soient réservés, ainsi que 60% des droits perçus par la chaîne de télévision ABC qui en avait tiré une dramatique diffusée dans le monde entier.

Le président du tribunal a précisé qu'un accord à l'amiable avait été conclu jeudi entre les deux parties, mais les termes de l'accord n'ont pas été révélés.

Les trois courts passages de « Racines » incriminés proviennent effectivement de « The Africans », a reconnu Alex Haley, mais l'écrivain a affirmé ne pas avoir lu ce livre et que ces textes lui ont été donnés par des amis pendant qu'il préparait son propre livre.

« Racines », publié en 1976, est le récit de la recherche menée par Alex Haley sur l'origine africaine de sa famille, venue aux Etats-Unis à l'époque de la traite des noirs et retournée ensuite en Afrique.

Tragédie du rail

MANZANARES (AFP) — Quatorze voyageurs ont succombé et une vingtaine d'autres ont été hospitalisés à la suite du déraillement, hier en gare de Manzanares (180 km au sud de Madrid) du train rapide « Talgo » reliant la capitale espagnole à Cadix (Andalousie).

Selon la garde civile de Manzanares, ce bilan est provisoire, les recherches se poursuivant hier soir dans les décombres du convoi.

Parmi les morts, on a identifié le député socialiste de Jaen (en Andalousie), M. Alfonso Fernandez Torres, âgé de 71 ans. Un autre parlementaire socialiste, le sénateur Juan Jose Contreras, également élu à Jaen, a été hospitalisé dans un état grave.

Un premier bilan parlait d'une soixantaine de blessés. La plupart d'entre eux souffraient de contusions légères et ont pu poursuivre leur voyage à bord de bus spéciaux dépêchés sur Manzanares.

Toujours la reine du foyer

CAMBRIDGE, Massachusetts (AFP) — Aux Etats-Unis, ce sont les femmes qui assument toujours les travaux du ménage, qu'elles aient ou non un emploi par ailleurs, indique une enquête menée par des chercheurs de l'Université de Harvard (Massachusetts).

Selon cette enquête réalisée auprès de 1,400 ménages américains, 90% des femmes et 85% des hommes reconnaissent que ce sont les femmes qui s'occupent des travaux du ménage. Pourtant, beaucoup d'hommes estiment qu'ils devraient y participer davantage.

En ce qui concerne l'éducation sexuelle des enfants, la plupart des couples avouent s'y prendre de la même façon que leurs parents. Ainsi, ils n'abordent pas le sujet — 95% des pères — ou s'en remettent à la télévision — 55% des couples.

D'autre part, 40% des mères interrogées n'ont jamais discuté avec leurs filles des problèmes posés par la puberté. De nombreux parents ont parlé avec leurs enfants de la grossesse, mais seulement 15% des mères et 10% des pères leur ont expliqué que celle-ci survenait après un rapport sexuel.

Maisons d'enseignement

ITALIEN
COURS DE LANGUE ET DE CIVILISATION
DONNÉS PAR DES PROFESSEURS ITALIENS
DU 8 JANVIER 1979
INSTITUT CULTUREL ITALIEN
1200, rue McGregor
Tél.: 849-3473

COLLEGE LAVAL
Dirigé par les frères Maristes
PENSIONNAT—EXTERNAT
Reconnu d'intérêt public par le ministère de l'ÉDUCATION
COURS D'ÉTUDE: secondaire 1, 2, 3, 4, 5.
EXAMEN D'ADMISSION:
Pour secondaires 1 et 2 seulement
samedi 13 janvier 9 h 00 a.m.
samedi 20 janvier 9 h 00 a.m.
samedi 27 janvier 9 h 00 a.m.
FRAIS: $6.00
Pour secondaires 3, 4 et 5 les demandes d'admission se font individuellement par lettre ou téléphone et les candidats sont convoqués personnellement.
INFORMATION: Mme Madeleine Trudeau
275, rue Laval,
Saint-Vincent-de-Paul,
Ville de Laval, Québec
H7C 1W8
tél.: 661-7714 ou 321-4578

Collège André-Grasset
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
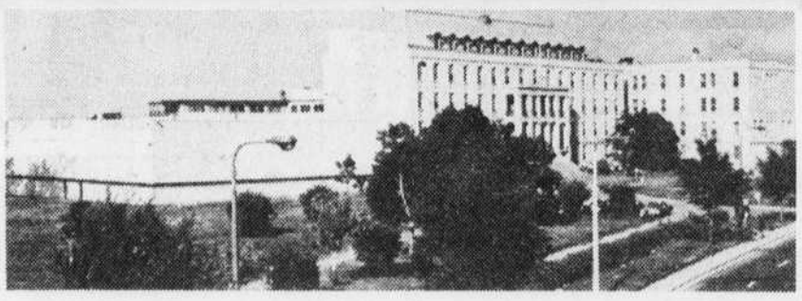
COLLÈGE GÉNÉRAL DE NIVEAU CEGEP
PRÉPARANT AUX FACULTÉS UNIVERSITAIRES
1) SCIENCES DE LA SANTÉ
2) SCIENCES PURES
3) SCIENCES HUMAINES
4) SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
5) ARTS ET LETTRES
ADMISSION 1979-80
AVANT LE 1er MARS
S'adresser au bureau de l'admission — A compter du 3 janvier 1979
1001 est, BOUL. CRÉMAZIE MTL H2M 1M3 (métro Crémazie)
Du LUNDI au VENDREDI, de 9 heures à 17 heures — TÉL. 381-4293

Collège André-Grasset
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
ÉDUCATION PERMANENTE
COURS DU SOIR SESSION: HIVER-1979

ARTS		
510-902	Organisation spatiale	lundi
520-301	Hist. de l'Art et esthétique III	mercredi
LETTRES		
607-101	ESPAGNOL élémentaire I	mardi
607-201	ESPAGNOL élémentaire II	lundi
607-401	ESPAGNOL intermédiaire II	mercredi
601-202	FRANÇAIS: Théâtre	mardi
601-911	FRANÇAIS écrit	lundi
601-935	FRANÇAIS: Analyse du phénomène québécois dans la littérature	jeudi
MATHÉMATIQUES		
201-101	Compléments de mathématiques	mardi et jeudi
SCIENCES HUMAINES		
381-902	ANTHROPOLOGIE: Intr. à l'anthropologie sociale et culturelle	mercredi
320-216	GÉOGRAPHIE et tourisme	jeudi
330-951	HISTOIRE du Québec 1867 — nos jours	mercredi
340-101	PHILOSOPHIE et connaissance	lundi
340-201	PHILOSOPHIE: L'homme et l'univers	mercredi
340-301	PHILOSOPHIE et l'homme	jeudi
340-401	PHILOSOPHIE: Valeurs et idéologies	mardi
385-942	POLITIQUE: Les systèmes politiques du Québec et du Canada	mercredi
350-903	PSYCHOLOGIE sociale	lundi
387-962	SOCIOLOGIE: Introduction à la société	jeudi

Début des cours: Semaine du 15 janvier 1979
Renseignements et demande de prospectus:
Secrétariat de l'Ed. permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA
1750 est, rue Sauriol
Montréal
Institution privée déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation et dirigée par les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame
COURS SECONDAIRE POUR JEUNES FILLES
Admission pour septembre 1979
Date de l'examen d'admission pour les élèves qui seront en 1ère secondaire:
Le samedi 13 janvier:
Dans l'avant-midi à 8h30 précises OU Dans l'après-midi à 13h30 précises
Les formules de demande d'admission doivent être remplies **à l'avance** pour les candidates qui se présentent, quel que soit le degré du cours.
Renseignements: Tél.: 388-4813

école nationale de théâtre
auditions
pour l'année scolaire 1979-80
interprétation
décoration
technique
écriture dramatique
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 15 FÉVRIER
RENSEIGNEMENTS:
5030, rue SAINT-DENIS
Montréal, Qué. H2J 2L8
Tél.: 842-7954

CÉGEP DE SAINT-LAURENT
COMMUNIQUÉ
À TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS À LA SESSION AUTOMNE 1978
Nous informons les étudiants du Cégep de Saint-Laurent que le calendrier scolaire de la session automne 1978 a été prolongé pour permettre l'atteinte des objectifs pédagogiques.
En conséquence, nous invitons tous les étudiants inscrits au Cégep de Saint-Laurent à se présenter à leurs cours selon leur horaire habituel.
Le secrétaire général
M. Paul Martineau

COLLÈGE STANISLAS
780, boul. Dollard - Montréal H2V 3G5
INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1979 - 1980
— Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement Français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et il est assimilé par le Gouvernement du Québec aux Établissements reconnus d'intérêt public au titre de la Coopération Franco-Québécoise.
— Il est habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation et ses étudiants peuvent bénéficier des bourses et prêts québécois. Dans certains cas particuliers, des bourses peuvent être attribuées par le Collège.
— Les élèves sont reçus dès l'âge de 5 ans - Les classes élémentaires sont mixtes (filles et garçons).
— Depuis la rentrée 78-79, les classes de 6e (Secondaire I) et 5e (Secondaire II) sont mixtes. À la rentrée 79-80, la classe de 4e (Secondaire III) sera également ouverte aux filles.
— Le Collège a une cafétéria.
— De multiples activités parascolaires sont offertes aux élèves de tous les niveaux dans le cadre du Service aux Étudiants.
— Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat français, reconnu équivalent du D.E.C., selon les méthodes et les programmes de France, séries Littéraire, Économique et Scientifique, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
— NIVEAU COLLÉGIAL
Enseignement général donnant accès aux universités:
Sciences de la Santé - Sciences pures et appliquées - Sciences humaines - Sciences de l'Administration - Sciences de l'Éducation - Lettres - Langues Modernes - Histoire-Géographie.
— Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier dès maintenant.
CLASSES ÉLÉMENTAIRES
SECONDAIRE ET COLLÉGIAL
273-9521

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
INSCRIPTION HIVER 1979
Les étudiants déjà admis dans un programme qui n'ont pu faire leur demande d'inscription avant le 1er décembre auront la possibilité de s'inscrire à un certain nombre de cours qui ne seraient pas complets en se présentant à la
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
les 18 et 19 décembre
de 9h à 18h
Renseignements: 343-6090

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)
- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement
- Bourses d'études possibles

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1979
Tous les programmes du cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général et le progrramme professionnel 511.01, arts plastiques).
COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1.- Sciences de la santé
2.- Sciences pures et appliquées
3.- Sciences humaines et sciences de l'administration
4.- Arts plastiques et communications
5.- Arts plastiques (professionnel)
6.- Lettres, langues modernes et théâtre
RENSEIGNEMENTS:
Bureau des Admission
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 poste 262 ou 337
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans).

Collège Marie de France
LYCÉE FRANÇAIS
ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE FRANÇAISES
Mixtes jusqu'à la 4ème inclusivement (la mixité étant progressive, les garçons seront acceptés à la rentrée 79 en 4ème, à la rentrée 80 en 3ème, etc...)
— Décisions de Conseils de classe valides en France
— Reconnu par le Gouvernement du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise.
— Prépare:
— Au baccalauréat français (séries Lettres, Économie, Mathématiques et Sciences) à l'entrée dans les Universités Canadiennes et Nord-Américaines.
— Habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation à tous les niveaux et, du Gouvernement du Québec au niveau collégial.
— Offre:
— grâce à son Amicale, des bourses aux familles en difficulté
— un service de cafétéria (demi-pension et lunch) pour les repas de midi.
— diverses activités parascolaires (badminton - basket ball - chorale - danse classique - escrime - gymnastique artistique - natation - orchestre - soccer - travaux manuels éducatifs - violon Suzuki - yoga)
— une **culture générale** comprenant les enseignements suivants:
en programme obligatoire:
français - mathématiques - anglais - histoire et géographie (dont celle du Canada) - sciences biologiques et sciences de la terre - sciences physiques et chimiques - éducation physique - éducation humaine et sociale - dessin - musique.
en programme optionnel:
à partir de la 4ème (sec. III) allemand - espagnol - latin - grec.
à partir du collégial: philosophie - probabilités et statistiques - sciences économiques.
DÉBOUCHÉS:
L'enseignement reçu au niveau collégial donne accès à l'Université dans les départements suivants:
— Sciences de la Santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences Humaines
— Sciences de l'Administration
— Sciences de l'Éducation
— Lettres - Langues Modernes - Histoire - Géographie - Arts.
Inscriptions au Secrétariat
du Lundi au Vendredi de 8 heures à 17 heures sans interruption.
4635, Chemin de la Reine Marie
Montréal, H3W 1W3 - Tél.: 737-1177

Le dialogue Lafleur-Dionne et le vote du club d'étoiles

par François Lemenu

Le « dialogue » Lafleur-Dionne se poursuit ce soir à Los Angeles où les Kings accueillent le Canadien, et à la lumière des récents matchs, il est permis de croire qu'il durera jusqu'à la fin de la saison, si aucun des deux joueurs n'est blessé évidemment.

Lafleur et Dionne partagent le premier rang des pointeurs de la Ligue nationale avec 48 points chacun dont 22 buts, et peu de joueurs ont les attributs nécessaires pour les doubler, si ce n'est Bryan Trottier des Islanders de New York ou encore Darryl Sittler des Maple Leafs de Toronto.

Lafleur et Dionne ont toujours été de grands rivaux. Ou du moins ont-ils toujours été présentés comme tel. Ainsi Lafleur et Dionne ont été sous le feu des projecteurs très tôt dans leur carrière au tournoi pee wee de Québec. Puis chez les juniors, le premier avec les Remparts de Québec, le second avec les Black Hawks de Ste-Catharines de la Ligue junior de l'Ontario. A sa dernière année junior, Lafleur a remporté la coupe Memorial après que les Remparts eurent éliminé en demi-finale les Black Hawks au terme d'une série marquée de l'influence de la Crise d'octobre et finalement écourtée faute de « combattants ».

Les deux joueurs ont de nouveau fait les manchettes quelques semaines plus tard à l'occasion du repêchage amateur. Et encore une fois, le numéro de Lafleur est sorti le premier, ayant été choisi par le Canadien. Dionne, lui, a pris le chemin de Detroit, où il a connu de beaux succès. Après quatre saisons à Detroit, Dionne fut échangé aux Kings tandis que Lafleur, après des débuts hésitants, a connu la consécration avec trois championnats des compteurs et quatre coupes Stanley.

Dionne, comme on le voit, a toujours été second derrière Lafleur. Leurs dossiers dans la LNH sont pourtant presque similaires Lafleur, 325 buts, 410 passes, 735 points; Dionne: 290 buts, 419 passes, 709 points.

Malgré cela, Lafleur, en raison peut-être de son style spectaculaire, demeure aux yeux du public et des observateurs le joueur par excellence du circuit. Dionne le sait. Mais il aimerait certainement ravir le trophée Art Ross à Lafleur, son rival d'hier et d'aujourd'hui, et rétablir ainsi l'équilibre que le joueur du Canadien a rompu à son avantage ii y a déjà plusieurs années.

La Ligue nationale a tenté une expérience cette année en confiant au public le soin d'élire les joueurs qui commenceront les trois matchs opposant les étoiles de la LNH à l'équipe nationale de l'Union soviétique les 8, 10 et 11 février prochains au Madison Square Garden de New York. A ces six joueurs s'ajouteront les 19 autres qui auront été retenus par le directeur général Bill Torrey et ses adjoints.

La LNH a puisé l'idée chez nos voisins du sud pour qui il est maintenant de tradition de choisir les formations d'étoiles au baseball et au basketball. Cette formule a évidemment l'avantage d'associer le public à un événement sportif important, lequel prend ainsi une nouvelle dimension. Ainsi cette année, quelque 10 millions de votes ont été enregistrés pour le match annuel des étoiles du baseball.

La LNH a des ambitions beaucoup plus modestes. Le directeur des relations publiques du bureau de la ligue à New York, Bob Casey soutient que l'expérience est une heureuse initiative qui sera vraisemblablement renouvelée. La LNH a reçu jusqu'à ce jour 250,000 votes et Casey estime que le total atteindra facilement le million d'ici la fin du scrutin le 14 janvier prochain.

Les partisans des Rangers, des Islanders et des Flyers ont été très actifs jusqu'ici comme en témoignent les derniers résultats qui ont été rendus publics jeudi.

« Le public newyorkais est très sollicité et plusieurs annonces tant à la télévision qu'à la radio invitent les partisans à voter pour les joueurs de l'équipe locale, explique Casey. Evidemment il s'agit là d'un vote populaire qui ne tient pas compte nécessairement de la qualité des joueurs. Les responsables de l'équipe d'étoiles pourront cependant assurer la présence des meilleurs joueurs puisqu'ils choisissent 19 des 25 représentants de la ligue ».

Déjà quelques oublis ont été signalés. Marcel Dionne des Kings de Los Angeles et Bryan Trottier des Islanders de New York. En revanche on retrouve Robert Sirois et Dennis Maruk des Capitals de Washington!

Quatre à cinq équipes n'ont pas encore fait parvenir leurs bulletins de vote, ce qui fausse le résultat pour l'instant. D'autres ont une trop faible affluence pour influencer le scrutin, ou encore sont victimes d'une mauvaise organisation comme c'est le cas, semble-t-il, à Montréal, où les bulletins seraient distribués avec parcimonie.

Le ministre des Sports du Canada, Mme Iona Campagnola regarde un tableau représentant un boxeur réalisé par Lucy Picavance, âgée de 13 ans, dans le cadre d'une exposition présentée au Centre national des arts à Ottawa. (Photolaser CP)

Le GP de Montréal reçoit le trophée des constructeurs

Le Grand Prix Automobile de Montréal, dont la première édition a eu lieu en octobre dernier, a reçu le trophée des constructeurs de formule Un pour l'excellence de son organisation. La nouvelle a été annoncée conjointement à Paris et à Montréal par le porte-parole de l'Association des constructeurs, le Britannique Colin Chapman.

Ce premier Grand Prix du Canada, organisé à Montréal, a été présenté sur une toute nouvelle piste de quatre kilomètres 500 tracée dans l'Ile Notre-Dame, au milieu du St-Laurent.

Maurice Brisebois, président du comité d'organisation du Grand Prix du Canada, en a profité pour annoncer que l'édition 1979 de cette classique aura lieu les 28, 29 et 30 septembre prochains, une semaine avant le Grand Prix des Etats-Unis de Watkins Glen.

La Fédération de soccer procède à deux congédiements

par Richard Milo

Deux des trois employés de la Fédération de soccer-football du Québec ont été congédiés ces jours derniers, si bien qu'il ne reste plus depuis le 30 novembre qu'une secrétaire en période de probation au service de l'organisme.

C'est ce qu'a révélé hier le chargé de négociation de la C.E.Q. au secteur loisirs et sports, M. Denis Dupuy, en précisant qu'une plainte de congédiement pour activités syndicales avait été déposée vendredi dernier au bureau du Commissaire général du travail.

Les deux employés, MM. Luc Gou, directeur-administratif, et Antoine Craan, directeur-technique, ont appris la nouvelle de leur congédiement de la bouche du président de la Fédération, M. Christian Amico, le jour même où ils recevaient leur accréditation syndicale, le 20 septembre.

A l'emploi de l'organisme fondé en 1968 depuis respectivement six et cinq ans, MM. Gou et Craan n'ont pas caché leur « écoeurement » devant la situation, expliquant qu'on leur avait tout simplement dit que leurs services ne sont plus requis « parce qu'ils sera impossible de les intégrer dans les nouvelles structures de l'organisme, l'an prochain. »

Rejoint au téléphone, hier, le président, M. Amico a dit que cette décision avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil d'administration.

« Il s'agit d'une résolution adoptée à l'unanimité par les 11 membres à l'Assemblée, a-t-il précisé,suite au dépôt tant attendu d'un rapport du comité de restructuration de la fédération.

« Il sera d'ailleurs question de ce projet de restructuration lors d'un mini-congrès qui a lieu demain (aujourd'hui), au Centre Claude Robillard, et qui précède d'une journée l'Assemblée générale annuelle de la fédération ».

Membres du Syndicat des employés de la Confédération des sports du Québec, les deux employés de la Fédération de soccer-football du Québec étaient sous-contrat avec l'organisme jusqu'au 31 mars 1979.

Selon la Centrale des enseignants du Québec, il est pour le moins « étrange que l'on congédie des permanents forts d'un baggage d'expérience supérieur à cinq ans pour la simple raison que l'on entend restructurer une fédération ».

« Pourquoi ne pas avoir invité MM. Gou et Craan à se recycler, a lancé M. Dupuy, amer; craignant que de tels congédiements puissent être opérés dans certaines fédérations où les négociations échappent.

Entre autres à la Fédération québécoise de canot-kayak, où le syndicat n'a toujours pas négocié une seule clause en cinq rencontres, et où il semble bien que l'arbitrage sera le seul moyen d'en venir à une entente pour les cinq travailleurs de l'organisme.

« On a même invité à cette table de négociations des employés à aller travailler ailleurs si les conditions offertes ne leur plaisent pas, a ajouté M. Dupuy en soulignant qu'une séance de conciliation avait été convoquée, mardi, dans l'espoir que cesse enfin « le dialogue de sourds qui perdure depuis déjà trop longtemps. »

« La venue d'un syndicat dans le monde du sport amateur n'entrave en aucun temps la saine administration des affaires d'une fédération, a-t-il poursuivi. Les employés ne demandent que la sécurité d'emploi et des conditions de travail comparables au secteur public et para-public. »

Les employés de la Fédération de soccer-football du Québec et la Fédération de canot-kayak du Québec font partie d'un groupe de 15 fédérations sportives, y compris l'organisme de regroupement, la C.S.Q. à avoir fait une demande d'accréditation syndicale au cours des deux dernières années. Tous ces organismes ont pignon sur rue au même endroit, au 1415 rue Jarry est, à Montréal, où le Secrétariat des organismes de loisirs du Québec leur offrent des services de soutien administratif.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Boston 5, Washington 2
Islanders NY 4, Detroit 1
Philadelphie 2, Pittsburgh 1
Atlanta 5, Colorado 3
Buffalo 3, Chicago 2

Hier
Minnesota 6, Washington 1

Ce soir
Rangers NY à Boston
Vancouver à Pittsburgh
Philadelphie à Atlanta
Detroit à Toronto
Buffalo au Minnesota
Islanders NY à St-Louis
Chicago au Colorado
Montréal à Los Angeles

Dimanche
Islanders NY à Detroit
St-Louis à Philadelphie
Vancouver à Buffalo
Boston à Rangers NY
Toronto à Washington
Pittsburgh à Chicago

Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Lafleur, Mon.	22	26	48
Dionne, LA	22	26	48
Chouinard, Atl.	20	23	43
MacMillan, Atl.	13	29	42
McNab, Bos.	19	20	39
Trottier, Isl.	16	23	39
Federko, St-L.	12	27	39
Taylor, LA	15	23	38
Bossy, Isl.	23	14	37
Sittler, Tor.	16	21	37
Goring, LA	21	14	35

Association Mondiale

Jeudi
Québec 3, Birmingham 2
URSS 4, Winnipeg 3

Hier
Winnipeg 4, Suède 3
URSS à Edmonton

Ce soir
Québec en N.-Angleterre
Birmingham à Cincinnati
URSS à Indianapolis

Dimanche
N.-Angleterre à Québec
Indianapolis à Birmingham
Cincinnati à Winnipeg
Suède à Edmonton

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué.	30	21	51
Ftorek, Cin.	13	38	51
Mark Howe, NA	20	28	48
Tardif, Qué.	21	22	43
Nilsson, Win.	10	29	39
Lacroix, NA	17	21	38
Lukowich, Win.	20	15	35
Bernier, Qué.	17	18	35
Sullivan, Win.	19	15	34
Thomas, Cin.	11	19	30
Keon, NA	6	24	30

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Verdun 7, Chicoutimi 1
Cornwall 4, Montréal 3

Hier
Verdun 4, Québec 4
Montréal 4, Chicoutimi 2
Shawinigan à Sherbrooke, remis

Dimanche
Laval à Verdun
Montréal à Chicoutimi
Québec à Cornwall
Hull à Shawinigan
T.-Rivières à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	30	20	6	4	123	76	44
LOS ANGELES	28	13	11	4	117	96	30
PITTSBURGH	30	10	14	6	104	108	26
DETROIT	30	7	14	9	95	110	23
WASHINGTON	31	7	20	4	89	143	18

Section Charles Adams

BOSTON	30	19	5	6	132	97	44
TORONTO	31	14	13	4	103	98	32
BUFFALO	29	11	10	8	89	85	30
MINNESOTA	28	10	15	3	84	97	23

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	28	18	4	6	128	83	42
ATLANTA	31	17	11	3	125	103	37
RANGERS NY	28	16	8	4	115	83	36
PHILADELPHIE	30	16	10	4	100	81	36

Section Connie Smythe

CHICAGO	28	10	12	6	86	101	26
VANCOUVER	30	12	16	2	98	112	26
ST-LOUIS	31	6	21	4	89	148	16
COLORADO	31	5	21	5	83	139	15

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	29	16	10	3	116	102	35
N.-ANGLETERRE	28	14	9	5	124	106	33
CINCINNATI	30	14	13	3	109	108	31
EDMONTON	26	13	13	0	97	95	26
WINNIPEG	28	12	12	4	118	104	28
BIRMINGHAM	26	12	13	1	100	103	25
INDIANAPOLIS	25	5	18	2	78	130	12

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VERDUN	36	22	9	5	191	132	49
MONTRÉAL	36	20	12	4	203	155	44
LAVAL	36	14	20	2	176	221	30
CORNWALL	35	14	20	1	162	208	29
HULL	35	6	25	4	124	221	16

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	35	27	5	3	264	121	57
SHERBROOKE	34	20	10	4	194	146	44
QUÉBEC	37	17	13	7	177	155	41
CHICOUTIMI	35	11	18	6	141	173	28
SHAWINIGAN	35	7	26	2	127	227	16

O'Keefe acquiert les Argonauts

Indianapolis déclare faillite

INDIANAPOLIS (AP) — Les Racers d'Indianapolis ont déclaré faillite hier, laissant ainsi l'Association mondiale de hockey avec six équipes seulement. La décision a été prise à la suite de pourparlers qui ont duré toute la journée entre le représentant du propriétaire majoritaire Nelson Skalbania, Gordon Robson, et les propriétaires minoritaires.

Plusieurs joueurs ont assisté à la conférence de presse, et au moins un d'entre eux savait à quoi s'en tenir. « Edmonton a acquis mon contrat il y a un mois, a dit le défenseur John Hughes. Skalbania a vendu mes services, mais n'en a avisé personne, si bien que j'ai appris mon transfert de la bouche de mon avocat. »

■

TORONTO (PC) — La Brasserie Carling O'Keefe a pris le contrôle des Argonauts de Toronto, de la Ligue canadienne de football, en rachetant les actions appartenant au propriétaire majoritaire Bill Hodgson. Un porte-parole de la brasserie a précisé que la transaction avait été complétée jeudi soir quand Carling O'Keefe, qui détenait déjà 40 pour cent des actions, avait acheté les 60 pour cent appartenant à Bill Hodgson.

En confirmant la nouvelle, Hodgson a précisé qu'il avait refusé six autres offres d'achat, estimant qu'il valait mieux pour le club qu'il n'y ait qu'un seul propriétaire.

La vente des Argos à Carling O'Keefe, déjà propriétaires des Nordiques de Québec, devra maintenant être ratifiée par les autres propriétaires du circuit, ceux là mêmes qui avaient refusé d'entériner la transaction conclue récemment avec John Bassett.

Le commissaire du football canadien Jake Gaudaur a indiqué qu'il devra d'abord examiner tous les documents entourant cette vente avant de convoquer une réunion des propriétaires, ajoutant qu'une décision ne pourra guère être prise avant la prochaine réunion de la ligue, les 15 et 16 février prochains.

TORONTO (PC) — En raison de l'impasse qui subsiste après les discussions qui ont eu lieu à Toronto, Hockey Canada a fait part de son intention de solliciter un siège au sein de la Fédération internationale de hockey sur glace. Cette nouvelle a été annoncée à l'issue de la réunion générale du bureau des directeurs de Hockey-Canada qui tentait de trouver une solution au différend sur l'interprétation de l'entente signée en juin dernier avec l'Association canadienne de hockey amateur.

Alan Eaglson a dit que cette réunion avait permis de conclure que Hockey-Canada devra se retirer du fameux cycle de rencontres internationales mis sur pied en juillet s'il n'obtient pas un siège au sein du conseil de la Fédération internationale de hockey sur glace lors de la réunion du mois prochain en Finlande.

■

L'ailier gauche Dave Williams des Maple Leafs de Toronto a reçu une suspension de trois parties résultat d'une pénalité majeure qu'il a méritée pour avoir cinglé le gardien Denis Herron au cours d'un match opposant la formation torontoise aux Penguins de Pittsburgh le 6 décembre dernier. Il s'agit de la troisième suspension en autant de jours imposée par le vice-président de la Ligue nationale, Brian O'Neill. Dave Holmgren des Flyers de Philadelphie a écopé mercredi d'une suspension de six matchs tandis que Tom Rowe des Capitals de Washington a reçu une suspension de deux parties.

■

TEGUCIGALPA (AFP) — Le Canada et le Mexique disputeront dimanche la finale du septième championnat du nord et centre américain et des Caraïbes de football junior. Ces deux équipes se sont en effet qualifiées en battant respectivement en demi-finales Costa Rica par 4 à 0, et le Honduras sur le score de 2-0.

■

Le Québécois Richard Legendre n'a mis que 51 minutes pour disposer du vétéran François Godbout en des manches de 6-1 et 6-3, hier, en deuxième ronde du tournoi provinciale fermé présenté au centre sportif Carrefour à Laval. Les autres vainqueurs ayant accédé aux quarts de finale sont Denis Lamoureux, Jean-Claude Gosselin, Myron Grunberg, Jacques Bourbonnais, Stéphane Bonneau, Gaston Beaumier, et Roger Raymond. Le tournoi se poursuit aujourd'hui et prendra fin demain avec les finales présentées à compter de 13 h 30.

FOOTBALL

Ligue Nationale

Aujourd'hui
Chicago à Washington
Pittsburgh à Denver

Dimanche
Cleveland à Cincinnati
Dallas à Jets NY
N.-Orléans à Tampa Bay
Giants NY à Philadelphie
San Francisco à Detroit
Atlanta à St-Louis
Buffalo à Baltimore
Green Bay à Los Angeles
Kansas City à Seattle
Minnesota à Oakland
San Diego à Houston

Lundi
N.-Angleterre à Miami

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

Section est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
x-N.-ANGLETERRE	15	11	4	0	355	263	.733
y-MIAMI	15	10	5	0	349	281	.667
JETS DE NY	15	8	7	0	352	331	.533
BALTIMORE	15	5	10	0	225	400	.333
BUFFALO	15	4	11	0	281	340	.267

Section Centrale

x-PITTSBURGH	15	13	2	0	335	178	.867
y-HOUSTON	15	10	5	0	259	253	.667
CLEVELAND	15	8	7	0	318	308	.533
CINCINNATI	15	3	12	0	204	268	.200

Section ouest

x-DENVER	15	10	5	0	265	177	.667
SEATTLE	15	8	7	0	322	339	.533
SAN DIEGO	15	8	7	0	310	285	.533
OAKLAND	15	8	7	0	284	263	.533
KANSAS CITY	15	4	11	0	224	304	.267

Division Nationale

Section est

x-DALLAS	15	11	4	0	354	201	.733
WASHINGTON	15	8	7	0	263	269	.533
PHILADELPHIE	15	8	7	0	250	249	.533
GIANTS DE NY	15	6	9	0	261	278	.400
ST-LOUIS	15	5	10	0	206	275	.333

Section Centrale

MINNESOTA	15	8	6	1	274	279	.567
GREEN BAY	15	8	6	1	235	238	.567
DETROIT	15	6	9	0	257	286	.400
CHICAGO	15	6	9	0	239	264	.400
TAMPA BAY	15	5	10	0	231	242	.333

Section ouest

x-LOS ANGELES	15	11	4	0	285	231	.733
ATLANTA	15	9	6	0	219	248	.600
N.-ORLÉANS	15	6	9	0	264	288	.400
SAN FRANCISCO	15	2	13	0	205	317	.133

x-champion de section
y-meilleurs deuxièmes, qualifiés.

SOMMAIRE

North Stars 6, Capitals 1
Première période
1—MINNESOTA: Maxwell (1) Young, Parisé 8:08
2—MINNESOTA: Andersson (6) 14:23
3—MINNESOTA: Payne (2) B. Smith, MacAdam 19:27
Pénalités: Maxwell M 12:47, Payne M 16:07, Potvin M, Green W majeures 18:02.
Deuxième période
4—MINNESOTA: Andersson (7) Sargent, Hogaboam 4:51
5—MINNESOTA: G. Smith (3) Sharpley, Maxwell 18:09
Pénalités: Maruk W 5:16, Lane W 12:05
Troisième période
6—MINNESOTA: Sargent (8) Young 5:02
7—WASHINGTON: Patey (1) Charron, Girard 8:27
Pénalités: Younghans M, Riley W majeures 4:50, Scamurra W 4:59, Sargent M 13:55, Parisé M 18:07.
Tirs au but

MINNESOTA	10	7	5	22
WASHINGTON	10	9	14	33

Gardiens: Meloche (M); Bédard, Wolfe (W).
Assistance — 6,538.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE – LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

la bourse et la vie

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.

La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif ... un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:
❶ formation universitaire
❷ conditionnement physique
❸ formation de chef

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime.

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).

NOM _____
AGE _____ TÉL _____
ADRESSE _____
NIVEAU SCOLAIRE _____

LE COLLÈGE MILITAIRE
UNE UNIVERSITÉ D'ÉLITE

TORONTO

Baisse des cours

Une forte baisse a été enregistrée à la Bourse de Toronto hier à l'issue d'une séance modérée. L'indice composé perd 5.96 et conserve 1,283.85.

Les pétroles tombent de 11.86 à 1,363.86, les mines de 7.71 à 1,074.11, les finances de 3.53 à 1,191.86 et les industries de 3.24 à 1,017.64. Signalons une dégringolade de plus de 14 points dans le groupe des transports.

Les baisses sont plus nombreuses que les hausses: 247 contre 158 et 258 valeurs sont stables. Il s'est traité en gros 3.53 millions d'actions et, au marché des options 995 contrats ont été négociés.

Dans les industrielles, Texaco tombe de 1 3-8 à $48 3-4, Great Lakes Paper de 1 à 38 1-2, Consumer Gas de 3-4 à 17 3-4, Bow Valley de 3-4 à 20 7-8 et Walker-Gooderham A de 3-8 à 39.

Alberta Natural Gas monte de 1 1-2 à $45 1-2, Alberta Energy de 7-8 à 19, Shaw Pipe de 3-4 à 1 3-4, Harlequin de 3-4 à 14 5-8 et Dome Petroleum de 3-8 à 85 3-8.

Dans le secteur minier, Denison Mines cède 1-2 à $72 1-2, Lacana Mining 3-8 à 5 5-8 et Teck Corp 3-8 à 9 3-8. United Keno Hill avance de 1-4 à $7 3-4 et Ego Resources de 1-8 à 5 3-4.

Enfin parmi les pétroles, Bonanza descend de 1 5-8 à $35 7-8, Total Petroleum de 5-8 à 16 1-4 et Numac Oil de 5-8 à 27 7-8. Czar Resources progresse de 1-2 à $7 1-2 et Francana Oil de 1-2 à 11 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F. M	300	280	276	276	+ 1
Abacus	2580	410	405	410	+10
Aby Gln w	1000	340	340	340	−10
Abitibi	60345	$20¼	19½	19⅞	+ ⅛
Acklnd 2p	100	$15¼	15¼	15¼	
Action Trd	2350	95	95	95	− 1
Adanac M	7000	55	52	55	+10
Agnico E	4615	$5¾	5⅝	5⅝	
Agra Ind A	600	$6⅜	6⅜	6⅜	
Ahed C	z1	155	155	155	
Akaitcho	3500	75	75	75	+ 5
Albany	8300	52	47	52	+ 4
Alt Energy	58178	$19⅛	18⅛	19	+ ⅞
Alta Gas A	14322	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
Alta G C p	125	$74	74	74	− 1
Alta G 6⅜	2200	$24	23⅜	24	+ ⅛
Alta Nat	6800	$45½	43	45½	+1½
Alcan	10575	$39⅞	39⅛	39¾	− ⅛
Alcan pr	z15	$31	31	31	
Algo Cent	110	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Algoma St	13493	$26½	26	26	− ¼
AStel p	300	$27½	27½	27½	
Algon	130	$7¾	7¾	7¾	− ¼
All-Can B	400	$5½	5½	5½	− ⅛
Allarco Dv	240	$35½	35½	35½	+ ½
Am Bonza	18232	$37⅞	35⅞	35⅞	−1⅝
Am Larder	1500	29	29	29	
Am Eagle	10500	210	200	200	− 5
Am Leduc	15000	25½	25	25½	
Andres W A	800	$12⅛	12	12⅛	− ⅜
Andres W B	300	$12¼	12¼	12¼	− ⅛
Ang CT 315	125	$38½	38½	38½	
Ang U Dev	10700	295	288	295	− 5
Aquitaine	1227	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
Argosy	26500	16	14	16	+ 2
Args 250 p	100	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Args 260 p	z10	$31½	31½	31½	
Asamera	14550	$18⅞	18⅜	18⅜	− ¼
Ashland C	220	$33¼	33¼	33¼	
Asoc Porc	1000	115	109	109	− 6
Atco A	12600	$17	16½	16½	− ½
Atl C Cop	z29	36	36	36	
Atlas Yk	2000	36	36	36	+ 3
BC Sugar A	z50	$29⅜	29⅜	29⅜	
BP Can	2039	$20½	20¼	20¼	− ¼
Banister C	3400	$8¾	8⅝	8¾	− ⅛
Bank BC	201	$38¼	38	38¼	+ ¼
Bank Mtl	17189	$26⅛	25¾	25¾	− ¼
Bank N S	1877	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅜
Bankeno	2800	215	207	207	− 3
B Cdn Nat	2280	$16⅛	15⅞	15⅞	− ¼
Barex	11000	6	6	6	
Bary Expl	1501	98	91	91	−11
Baton B	z50	$12⅞	12⅞	12⅞	
Bay Mills	105	$13½	13½	13½	− ¾
Becker B p	400	$7	7	7	
Bell Canad	13666	$64⅞	64½	64⅜	− ¼
Bell D pr	160	$64½	64½	64½	+ ¼
Bell 2.28	900	$32½	32¼	32½	+ ⅜
Bell 1.80	z50	$23⅜	23⅜	23⅜	
Bell 1.96	980	$28⅛	28	28	− ⅛
Bl Hawk	600	14	14	14	
Black P A	100	$16½	16½	16½	
Blakwod A	200	375	375	375	
Block Bros	700	$7	7	7	
Bovis Cor	17210	62	58	62	+ 4
Bow Valy	22890	$21⅞	20¾	20⅞	− ¾
Bralor Res	1200	$7⅞	7⅝	7⅞	
Bramalea	1950	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Brmda	144017	186	173	184	+ 9
Brascan A	12966	$16½	16⅛	16⅛	− ¼
Brscn 8½	400	$27½	27½	27½	+ ¼
Brenda M	1200	$12⅜	12½	12½	
Brdg Tnk p	100	44	44	44	+ 2
Bright A	450	$16¼	16¼	16¼	
Brincc	206	$6¼	6¼	6¼	
BCFP	1200	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
BCFP pr	400	$39½	39½	39½	
BC Phone	2020	$17	16¾	16¾	+ ¼
BCPh 4¾ p	z5	$52¾	52¾	52¾	●
BCPh 4½ p	z50	$53¾	53¾	53¾	
BCPh 1956	z50	$58⅛	58⅛	58⅛	
BCPh 5.15	z35	$64¾	64¾	64¾	
BCPh 6.80	200	$22	22	22	
BCP 7.04 p	1000	$23	22⅝	22⅝	− ⅜
BCP 10.16 p	125	$28	28	28	+ ¼
BCP 2.32 p	800	$33	33	33	− 1
Broul Reef	5000	35	35	35	
Brunswk	3400	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Budd Auto	z50	$9¾	9¾	9¾	
CAE A	100	$19⅛	19⅛	19⅛	− ⅛
Cad Frv	6120	$10	10	10	
Cad Frv A	600	$10⅛	10⅛	10⅛	
Cal Pow A	9336	$40¼	39⅜	39⅜	− ⅜
Cal P 7 p	z85	$97½	97½	97½	
Cal P 7½ p	50	$101¼	101¼	101¼	
Cal P 9.80	65	$108	108	108	
Cal P 2.36	100	$28½	28½	28½	
Cal P 8¾	20	$106⅛	106⅛	106⅛	− ⅜
Calmor IB	200	105	105	105	
Calvrt Dle	1000	250	250	250	+ 5
Calvert	1000	47	47	47	
Cam Mine	3000	27	27	27	− 1
Camflo	2200	13	12⅞	12⅞	
C Chib A	3200	$5	490	490	−10
Camp RL	426	$35¾	35¾	35¾	+ ¾
Can Cem A	900	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
CDC pr B	260	$104¾	104	104¼	− ¾
Can Malt A	1150	$32½	32½	32½	
C Nor West	13300	$10¼	9½	9¾	− ⅜
C Pakrs C	1300	$21¼	21	21¼	
Can Perm	5225	$17⅜	17	17	− ½
C Perm 6¾	1350	$24¾	24½	24½	− ¼
C Perm 8	200	$26	26	26	+ 1
C Safway p	z10	$85	85	85	
CS Pete	5700	$5½	5	5⅛	+ ⅛
Can Trust A	1000	$24	24	24	
C Trust 7¼	800	$21	21	21	− ⅛
Cdn Arrow	1000	21	21	21	− 2
C Cablesy A	600	$16¼	16	16	− ⅜
C Cable w	6010	35	35	35	
Cdn Cel	450	$8½	8¼	8½	
CC Man A	100	$26	26	26	
C Curtis	z500	67	65	67	
C Formost	5200	$7¾	7½	7¾	+ ¼
C Found pr	550	$6⅞	6⅞	6⅞	
CG Invest	620	$21¼	21¼	21¼	
C Homestd	2900	$9⅝	9¼	9¼	− ½
C Hydro	z70	$12⅜	12⅜	12⅜	
CI Bk Com	15146	$29⅞	29⅜	29⅞	+ ⅛
CIL	750	$21⅞	21½	21½	− ½
CIL pr	200	$47	47	47	+2½
CI Powr A	3000	175	175	175	− 4
C Marconi	3300	$8½	8¼	8¼	− ⅛
C Merrill	300	$22	22	22	+ ½
CNat R	4700	330	325	330	+ 5
C Occdental	596	$18⅝	18½	18½	− ¼
C Ocdntl p	100	$28	28	28	
CP Inve	1735	$24¾	24¼	24½	+ ⅜
CP Inve pr	105	$16¼	16¼	16¼	
CP Ltd	65450	$24⅞	24⅝	24⅝	− ¼
CPL A p	8000	$10½	10½	10½	
C Reserve	1850	$13⅛	13	13	− ¼
Cdn Sup O	550	$7.01¼	69½	69½	− 2
Cdn Tire	300	$23	23	23	
Cdn Tire A	2128	$25⅛	24¾	24¾	− ⅛
C Utilties	2334	$16½	16½	16½	
CU 10¼	2000	$27⅜	27½	27½	− ¼
C Util 9.24	500	$28	28	28	+ ⅜
Candel Oil	101	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅜
Canray	6350	192	185	190	− 5
Canron A	6335	$27⅜	27¼	27¼	
Cara	800	$7⅞	7¾	7⅞	
Carl OK	5900	445	440	440	− 5
Carl A p	1200	$27⅛	27	27	
Carma A	4000	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ½
Carma 8.75	100	$20	20	20	
Carrier JD	1600	295	295	295	− 5
Car	2000	103	103	103	+11
Cassiar	2700	$9½	9¼	9¼	− ⅛
Celanese	4300	365	360	365	+10
Ctl Fund A	4500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Chnclr	1500	225	215	215	−10
Chieftan D	2700	$26½	26¼	26¼	
Chieftain p	100	$100	100	100	− 3
Chimo	500	116	116	116	
Chromaco	z80	215	215	215	
Chrysler	4400	$10¼	10	10	− ⅜
CHUM B	500	$11⅞	11¾	11¾	
Coch Will	1000	56	56	56	
Co Met	101007	42½	40	42	+ 1
Cominco	6340	$31½	31¼	31½	
Cominco A	300	$27½	27½	27½	+ ⅛
Com Cap	2720	$7¾	7½	7¾	
CC Tr p	200	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
C Holiday I	1865	$7½	7¼	7½	
CHIns A p	500	$25	25	25	− ¾
Computel	z10	$5¼	5¼	5¼	
Conuco Ltd	1200	$5½	5¼	5⅜	
Con Bath A	2785	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Con Bath p	400	$19⅛	19⅛	19⅛	
Con Fardy	11903	270	266	270	
C Durham	27000	139	133	133	− 3
C Morisn	3300	150	149	150	
Cons Pipe	550	$7⅜	7¼	7⅜	− ⅛
Cons Prof	500	23	23	23	− 2
Con Textle	1800	355	350	350	
Con Distrb	9790	$16¾	16½	16⅝	− ⅛
Cons Gas	14350	$18½	17¾	17¾	− ¾
Con Gas B	z10	$75½	75½	75½	
Con Gas D	300	$24⅞	24⅞	24⅞	− ¾
Control F	800	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Conwest	1700	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅛
Cop Fields	z50	395	395	395	
Corby vt	500	$24¾	24⅝	24¾	
Coseka R	3783	$5¼	5¼	5¼	
Costain Ltd	300	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅜
Craigmt	9500	$6	5½	5⅞	+ ⅛
Crain R L	300	$11	11	11	+ ¼
Crestbrk	100	$9⅛	9⅛	9⅛	− ¼
Crwn Life	388	$58½	58½	58½	− ½
Crwn Trst	300	$32	32	32	− 3
C Zelrba A	3000	$21½	21½	21½	
Crush Intl	2550	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Cuvier M	4000	38	38	38	+ ½
Cyprus	325	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Czar Res	49875	$7½	6¾	7½	+ ½
DRG Ltd A	500	$5⅝	5⅝	5⅝	
Dale-R pr	100	$7	7	7	− ¼
Daon Dev	16825	$15	14¼	14¼	− ¼
Daon A	1000	$7¼	7¼	7¼	
Daon 8⅜ p	3500	$8¾	8¾	8¾	
Debhld B p	z30	$68½	68½	68½	
D Eldona	4100	112	110	110	− 4
Delhi Pac	4000	14	14	14	+ 1
Denison	1270	$72½	72¼	72½	− ½
Dicknsn	2980	$5⅝	5⅜	5⅝	
Doman I	1700	$7⅛	7	7	− ⅛
Dome Mine	350	$84½	84½	84½	− 2
Dome Pete	11530	$86	85¼	85⅜	+ ⅜
D Bridge	2523	$29¼	28¾	29⅛	+ ¼
D Citrs A	700	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
Dofasco A	3974	$30⅞	30½	30⅜	
Dom Store	1500	$17	17	17	+ ⅛
D Textie A	9950	$12	11⅞	12	+ ¼
Domtar	10071	$24⅜	23¾	24½	
Domtar pr	z50	$12¼	12¼	12¼	
Dover Ind	200	$17¼	17¼	17¼	+ 1
Dr Mc C A	z50	$19½	19½	19½	
Dunde Pal	3000	34	34	34	
Du Pont	800	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Dustbane	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Dylex L A	z60	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dynamar	7500	145	141	141	− 1
E-L Fin	1284	$13½	13⅛	13½	+ ¼
E-L Fin w	10472	175	155	175	+23
East Mal	6120	190	185	185	− 5
East Sul A	z10	175	175	175	
Estn Prov	2900	$6½	6¼	6¼	
Econ Inv p	z30	$29⅞	29⅞	29⅞	
Ego Res	17250	$6	5⅜	5¾	+ ⅛
Elhm A	1030	385	370	370	
Electhomp	z50	$49	49	49	
Elks Stors	8000	$11	11	11	
Emco	1700	$7⅞	7¾	7⅞	
Emco w	500	210	210	210	+10
Falcon C	1200	$6⅝	6½	6½	− ⅛
Fibrg Nik A	977	$31⅛	30¾	30⅞	− ⅛
Fed Diver	200	175	175	175	−45
Fed Ind A	300	$5⅝	5½	5⅝	
Fidelity Tr	200	435	405	435	
Finning T	200	$24½	24¼	24½	+ ¼
F City F wt	400	375	375	375	+15
F Cty Tr A	200	$12	12	12	+ ¼
F Cty Tr B	1200	$9	8⅞	8⅞	− ⅛
F Cty Tr C	1100	$8	7⅞	8	
F Mar	1100	47	47	47	− 3
Fittings A	z60	$41	41	41	
Foodex p	2084	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Ford Cnda	125	$69	69	69	+ ½
Francana	17724	$11½	10⅜	11¼	+ ½
G&H Steel	100	261	261	261	
G M Res	425	365	360	360	−10
GSW Cl A	7480	$6½	6½	6½	− ⅜
GSW Cl B	15560	$6½	6½	6½	
Gaz Metr	210	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gen Baker	z50	$6¼	6¼	6¼	
G Distrb A	350	$7	7	7	
G Distrb w	1000	195	195	195	+ 5
GMC	400	$66½	66	66	− ½
Genstar L	7670	$35	34¾	35	+ ⅛
Gesco Dis	700	325	320	325	
Giant Yk	208	$10½	10⅜	10½	− ⅛
Gibraltar	4000	$5¾	5⅜	5⅜	− ⅛
Glendale	1000	65	65	65	− 5
Goldund M	10600	60	55	55	− 3
Granduc	4100	57	57	57	− 4
G L Nickl	2500	43	42	42	− 2
GL Paper	1210	$39½	38½	38½	− 1
GL Pap w	3300	$8	7½	7½	− ¼
GN Finr	1000	7	7	7	− 5
Gt West S	500	260	255	260	− 5
G West wt	3000	55	55	55	− 5
Greyhnd	335	$19⅝	19⅝	19⅝	
Guard Cap	z10	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gulf Can	2545	$36¼	36	36	
Gulfstrem	63437	42	36	36	− 5
HCI Hldg	5100	$10½	10¼	10½	+ ¼
HCI Hld w	500	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
H Group A	7000	380	375	375	− 5
Hardee	2000	77	77	77	− 3
Hard Crp A	5300	290	285	285	
Hard Crp C	500	260	260	260	− 5
Harlequin	6625	$14¾	14	14⅝	+ ¾
Harris J A	1000	$6½	6½	6½	+ ⅛
H Wood	1000	110	110	110	
Hatleigh A	4290	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Hatleigh B	4034	$6⅛	6	6	− ¼
Hawker A	8000	$8⅜	8⅜	8½	
Hayes D A	6100	$10	9⅞	10	+ ¼
Highmont	15425	167	160	165	
Holinger A	850	$39¾	39½	39½	− ½
Home A	4470	$45¼	44¾	45	
Home B	3000	$41½	41	41½	
H Bramor	z50	375	375	375	
Hud Bay A	5185	$20½	20¼	20¼	
H Bay Co	4017	$21½	20⅞	21	− ½
HB Oil Gas	4718	$52¼	51¾	51⅞	− ⅜
Husky Oil	2015	$44	43½	43½	− ⅜
Husky B pr	100	$39½	39½	39½	
Husky E w	1300	$24	24	24	− 1
Hydra Ex	1000	45	45	45	− 1
Hy's Ltd	250	310	310	310	− 5
IAC	6665	$17⅜	17⅜	17½	− ¼
ITL Ind	1690	405	390	405	+10
IU Intl	2480	$11⅞	11¾	11¾	− ⅛
Imasco A	450	$39	38¾	39	
Imasco 5 p	z40	$38⅜	38⅜	38⅜	
Imp Gen	300	$21⅜	21½	21½	
Imp Oil A	13383	$23⅜	23⅛	23⅜	− ½
Imp Oil B	500	$23⅜	23⅜	23⅜	
INCO A	56163	$18⅛	17⅞	17⅞	− ⅛
Indal	2200	$13⅛	13	13⅛	
Indusmin	400	$13½	13½	13½	
Inglis	100	$12	12	12	
Inland Gas	1021	$11⅛	11	11	− ⅜
Inland G p	1000	$12	11⅞	12	+ ⅛
Inter-City	5829	$8	7⅞	7⅞	− ⅛
Inter C B w	1500	$5	5	5	
Int Div	115	265	265	265	−15
Intrmetco	300	$10¾	10¾	10¾	− ¼
IBM	159	$322	319	319	− 4
Int Mogul	856	$5⅜	5¼	5¼	− ⅛
Int Pipe A	4206	$16¼	16	16	− ¼
Ipsco	5474	$17⅜	17⅜	17½	
I Piper	z33065				
Inv Group	200	$13	13	13	+ ½
Irwin T A	1830	380	375	380	
ISO	10400	175	170	170	−10
Ivaco A	1600	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
J Q Res	z200	61	61	61	
Jannock A	800	$21⅛	20¾	20¾	− ¼
Jannock B	100	$21	21	21	
Jannock 8	z105	$14⅞	14⅜	14⅜	
Jannock w	z19	$11⅜	11⅜	11⅜	
Joutel	12000	23	22	22	− 1
Kaiser Re	7250	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Kam Kotia	4600	450	440	445	− 5
Kaps Tran	49100	114	103	111	+ 8
Keen Ind	3851	35	20	20	−20
Keeprite B	675	$11⅞	11¾	11¾	− ¼
Kelsey H	200	$20¾	20¾	20¾	
Kerr A A	4060	$11⅛	10⅞	10⅞	− ¼
La Vrndr A	375	$8	8	8	+ ½
Labatt A	4347	$19⅜	19⅜	19¾	
Labatt A p	125	$19¾	19¾	19¾	
Lab Min	100	$38½	38½	38½	− ⅜
Lacana	5700	$5⅞	5⅜	5⅜	− ⅜
Laidlaw A	485	$17½	17¼	17¼	+ ⅛
L Ont Cem	400	490	490	490	
L Shore	875	260	260	260	− 5
Lakehead	45250	24	21	21½	
Laurasia	5000	24	23	23	− 1
Lau Fin	4820	$10	10	10	
Lau Fn 6¼	z50	$18½	18½	18½	
Lau F 1.25	150	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Lau Fn 140	z20	$20½	20½	20½	
Lau F 2.00	660	$34½	34½	34½	
Leigh Inst	1900	$7¾	7¾	7¾	
Levy A pr	400	$6⅝	6½	6½	− ⅛
LL Lac	500	240	240	240	− 1
Lob Co A	1100	450	450	450	+ 5
Lob Co B	550	440	430	430	−10
Lochiel	5500	279	275	276	− 1
Loeb M	1200	$8½	8½	8½	
Logistec A	200	405	405	405	−45
MICC	800	$10	10	10	
MICC A	200	$26⅜	26¼	26⅜	+ ¼
MICC 8⅝	2000	$24¼	23¾	24¼	+ ½
MTS Inter	z300	21	21	21	
Maclarn A	250	$45	45	45	
Mclan H A	16400	$20⅛	19½	20⅛	+ ¾
MB Ltd	10415	$21⅞	21½	21⅞	
Madeline	6878	60	58	60	+ 7
Madsen	5400	86	83	83	
Magna Int	100	$42	42	42	− ¼
Magna A	400	$48¾	48½	48¾	+ ¼
Magnetcs	8800	159	145	159	+ 9
Maislin I	400	340	340	340	−15
Maistc Wil	4100	256	255	256	+ 1
M Lf Gard	z25	$27½	27½	27½	
Mrtme El A	200	$14	13½	14	+ 1
Maritime	719	$23¼	23	23¼	− ¼
Mar T 860	200	$10½	10½	10½	− ⅛
Mar T 940	150	$11⅛	11⅛	11⅛	
Markel F	500	$5¾	5⅜	5⅜	
Mass Fer	42465	$10⅛	9¾	9⅞	− ⅛
Mas F A	9685	$16¾	16⅜	16½	− ⅛
Mas F B	8835	$16¾	16⅛	16½	− ⅛
Matgmi A	4925	$15⅝	15⅜	15⅝	
McGraw H	900	$9	9	9	
Mc Intyre	1000	$23¾	23½	23⅝	− ⅛
McLaghin	100	$7¼	7¼	7¼	− ⅛
McLghi 9 p	500	$19	18⅞	19	
Melcor	700	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Mentor	400	288	270	270	
Mercantil	5406	$14	13¾	14	+ ¼
Meriand E	7000	$9⅛	9	9⅛	
Met Str 67p	z30	$15¾	15¾	15¾	
Met Trust	z1	$30¾	30¾	30¾	
Mex LP	700	225	225	225	−25
Midcon	500	160	160	160	− 3
Minrl Res	3100	172	170	170	
Moffat A	100	$9	9	9	
Molson A	2729	$24⅛	23⅞	23⅞	− ⅛
Molson B	1175	$21⅞	21¾	21¾	− ¼
Mon Inv	z50	$9¾	9¾	9¾	
Monarc W	200	125	125	125	
Monenco A	1150	$12¼	12⅛	12⅛	− ⅛
Moore	12189	$33½	33	33	− ⅜
Multi Acc	1128	$7	7	7	
Murphy	1975	$11¼	10¾	10⅞	− ½
N B Cook	1000	150	150	150	
NBU Mine	11000	136	135	135	− 4
NRD Min	500	55	55	55	− 1
Nat Drug	700	$12	11½	11½	− ½
Nat Pete	3500	62	62	62	− 1
Nat Sea A	330	$18¾	18¾	18¾	
Nemco	25300	265	255	261	+ 1
Neomar	1871	135	135	135	− 5
NB Tel	1570	$22⅜	22⅛	22⅛	− ¼
N Kelore	1100	13½	13½	13½	
N Provid D	1000	33	33	33	+ 1
N Que Ragl	100	135	135	135	−12
N Senator	15000	9	9	9	
N York Oil	4550	260	256	259	− 1
Nfld LP A	1162	$18⅛	18⅛	18⅛	− ⅛
Nfld Tel	400	$10½	10⅜	10⅜	
Nick Rim	z200	18	18	18	
Nor Acme	1000	9	9	9	
Noranda A	3715	$36¾	36¼	36¼	− ⅜
Norbaska	5000	44	42	42	− 3
Norcen	36789	$18⅛	17⅞	17⅞	− ⅛
Norcen B	100	$24½	24½	24½	
Norlex	1000	6	6	6	− 1
Normick P	500	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
NC Oils	125	$10½	10½	10½	+ ⅛
NCO pr	z75	$38	38	38	
Nor Tel	800	$37⅜	37⅜	37⅜	+ ⅛
N Tecm B w	3600	$16¾	16½	16½	+ ½
Northgat	15400	$6⅜	6	6	− ⅜
Northld	12500	15	14½	14½	
NW Util p	z5	$50⅛	50⅛	50⅛	
N Beauc	z300	25	25	25	
Nowsco W	250	$20¼	20¼	20¼	
Nu-Wst A	610	$19	18½	19	
Nu-Wst p	100	$19	19	19	+ ¼
Nufort Res	1000	18	18	18	
Numac	11715	$28⅜	27⅞	27⅞	− ⅜
OPI A	500	$18	18	18	+ ¼
Oakwood P	15250	440	430	430	
Obrien	3300	162	159	159	− 2
Oceanus I	z25	90	90	90	
Ocelot A	21800	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Ocelot B	6800	$14¼

La bataille se poursuivra lundi devant les tribunaux

La Baie veut une part de Simpsons et Sears fusionnés

par Michel Nadeau

La bataille entre Simpsons-Sears et la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le contrôle de Simpsons est loin d'être terminée. Les hostilités entre ces deux géants reprendront dès lundi matin au Palais de justice de Montréal alors que les parties s'affronteront cette fois dans un match juridique.

La nouvelle étape du conflit risque d'être longue et on peut déterminer à l'avance qui en seront les vainqueurs: les avocats.

Au début de la semaine, la direction de Simpsons a fait savoir qu'un dividende spécial serait payable aux détenteurs des actions de Simpsons-Sears qui auront été obtenues en échange des actions de Simpsons. Cette manoeuvre visait à inciter les actionnaires de Simpsons à procéder le plus rapidement possible à l'échange de leurs titres.

Or, un règlement de la Bourse de Montréal précise qu'un avis de sept jours au moins doit être donné pour le versement d'un dividende. Or, dans le cas actuel, le dividende était payable aux actionnaires inscrits aux livres dès jeudi dernier.

Désireux de toucher ces dividendes, les actionnaires devaient déposer rapidement leurs titres.

Les autorités des Bourses de Montréal et Toronto ont immédiatement réagi en retirant de la cote les actions de Simpsons.

Parallèlement, les Commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario interdisaient les transactions des titres de Simpsons et de Simpsons-Sears. Plusieurs courtiers avaient commencé à transiger les valeurs en dehors de la Bourse.

Tant qu'aux petits actionnaires de Simpsons, ils baignent présentement dans la confusion la plus complète.

L'offre de Simpsons-Sears est la suivante. Pour chaque action de Simpsons, on donne aux actionnaires environ deux tiers d'une des actions de Simpsons-Sears détenues par Simpsons. (Cette dernière compagnie possède 30 millions d'actions de Simpsons-Sears soit 50% des titres votants).

Par la suite, les actionnaires de Simpsons recevront l'autre tiers de l'action de Simpsons-Sears auquel ils ont droit de même que l'action privilégiée d'une valeur de $1.25 qui a été promise lundi dernier.

Lundi, la compagnie Simpsons contextera la décision de la Bourse de Montréal de retirer de la cote les actions de la compagnie.

Parallèlement, la Compagnie de la Baie d'Hudson demande à la Commission des valeurs mobilières d'interdire toute transaction des actions de Simpsons à moins que les actions ne soient transigées comme « unité » c'est-à-dire qu'elles comportent tous les droits de recevoir des actions ou des fractions d'actions de Simpsons-Sears de même que tous les dividendes reliées.

Ce dernier mouvement s'explique par une déclaration du président du conseil de la Baie qui a affirmé hier que sa compagnie maintenait son offre pour l'échange des actions de Simpsons.

Cependant, M. Donald McGiverin a dit qu'il serait possible de substituer des actions de Simpsons-Sears à des actions de Simpsons dans son offre qui est prolongée jusqu'au 22 décembre.

L'actionnaire qui a déjà déposé son action de Simpsons pourra ainsi modifier le parcours de la transaction en transmettant à la Baie le titre ainsi obtenu de Simpsons-Sears. La valeur de l'offre demeure à $8.30.

Si ce scénario se déroulait comme le souhaite la direction de La Baie, on verrait ainsi cette dernière compagnie récupérer la moitié des actions votantes de Simpsons-Sears avec qui elle partagerait le contrôle de Simpsons.

Le danger d'un cartel serait alors véritable puisque la Baie serait présente à tous les niveaux de Simpsons et Simpsons-Sears.

A Ottawa, l'affaire a vite pris une allure politique lorsqu'un ancien ministre libéral, M. Herb Gray s'est joint au Parti néo-démocrate pour critiquer la décision du gouvernement d'autoriser la fusion Simpsons et Simpsons-Sears. Ce mariage d'intérêt aboutirait à la création d'une immense compagnie dont les Américains (la firme Sears, Roebuck de Chicago) seraient les seuls actionnaires d'importance.

M. Stanley Knowles a demandé que cette question soit référée au comité des Finances de la Chambre des Communes avant que la transaction ne soit conclue. M. Knowles a pressé le gouvernement de prendre des mesures pour améliorer la part des entreprises canadiennes dans l'économie. Selon lui, 193 compagnies canadiennes ont été vendues à des étrangers l'an dernier.

Pour M. Gray, un ancien ministre des Affaires des consommateurs, cette transaction ne fera qu'accroitre la pénétration de Sears, Roebuck au Canada.

Instaurant un contrôle des changes avec la G-B

L'Irlande décide d'adhérer au SME

DUBLIN (Reuter) — L'Irlande a décidé de se joindre au Système monétaire européen à compter du 1er janvier en échange d'une aide supplémentaire de 50 millions de livres sterling ($100 millions), a annoncé hier au Dail (chambre des députés) le premier ministre, M. Jack Lynch.

La Grande-Bretagne demeure donc le seul Etat de la CEE à ne pas participer au nouveau système de flottement concerté des monnaies nationales à la date de son entrée en vigueur.

M. Lynch a dit que son gouvernement espérait que la livre irlandaise maintiendrait pendant un certain temps sa parité avec la livre sterling. Cet avis n'est pas partagé par les milieux financiers de Dublin qui estiment que les cours des deux monnaies pourraient diverger dès le 1er janvier.

Le premier ministre n'a pas divulgué l'origine de l'aide supplémentaire promise. Il a simplement dit qu'elle était de nature bilatérale et s'étendrait sur une période de deux ans. Ces 50 millions de livres s'ajoutent aux 225 millions promis à l'Irlande lors du Conseil européen de Bruxelles les 4 et 5 décembre. Revêtant la forme d'octrois et de prêts, elle s'étend sur une période de cinq ans. M. Lynch avait alors chiffré à 650 millions de livres sterling (1.3 milliard de dollars) le coût pour l'économie irlandaise de l'adhésion de l'Irlande au SME.

De son côté, le ministre des finances de la République, M. Georges Colley, a annoncé par la suite l'instauration d'un contrôle des changes à partir de lundi sur toutes les opérations avec le Royaume-Uni. En vertu de ce nouveau système, les Irlandais ne pourront disposer que de 600 livres sterling s'ils veulent se rendre en Grande-Bretagne, et les résidents irlandais disposeront de trois mois pour liquider leurs comptes bancaires en Grande-Bretagne.

La livre britannique est donc soumise au même régime de contrôle que les autres devises de la CEE, ce qui fait dire aux commentateurs financiers, que la livre irlandaise a dans la pratique quitté la zone sterling.

Cette adhésion fait désormais de la « petite livre » irlandaise, une monnaie autonome, rompant des attaches avec la livre sterling vieilles de plusieurs siècles. Cette rupture cause quelques inquiétudes dans les milieux d'affaires irlandais où l'on fait remarquer que près de la moitié du commerce extérieur de l'Eire se fait avec la Grande-Bretagne. L'introduction du contrôle des changes élevera en outre une barrière supplémentaire entre la République et l'Ulster.

Dublin n'a pas encore décidé si la livre irlandaise flottera à l'interieur d'une marge de variation de 2.25% de part et d'autre de sa parité officielle avec les autres devises du SME, a déclaré un porte-parole du ministère des Finances irlandais. L'Italie s'est vu accorder une marge de variation de 6%, afin de soutenir le cours de la lire.

Seule la Grande-Bretagne — pour des raisons de politique intérieure — boude encore un système qui, avec l'entrée de Rome et de Dublin dans le SME, est réellement communautaire et non plus un simple « serpent monétaire européen » dont on aurait repeint les écailles.

Sur le plan technique, les fonctions dévolues à l'Ecu (nouvelle unité de référence du système), notamment dans le calcul de l'indice de divergence d'une monnaie par rapport à la moyenne des devises communautaires, sont facilitées car une seule devise de la CEE — la livre sterling — sera seule gelée, au lieu de trois, à sa valeur au 1er janvier.

Pour le reste, plusieurs inconnues subsistent jusqu'au premier janvier, notamment le taux pivot, c'est-à-dire la parité de la lire italienne avec les autres monnaies du système. Certains bruits courent à Bruxelles selon lesquels, Rome souhaite que la lire puisse entrer au 1er janvier à un taux légèrement dévalué par rapport à la moyenne des cours atteints durant ces récentes semaines par la devise italienne.

Vers une hausse modérée et progressive du pétrole

ABU DHABI (AFP) — L'OPEP devrait adopter une majoration modérée et progressive du prix du pétrole au cours de la conférence débutant aujourd'hui à Abu Dhabi, estiment généralement les observateurs après les déclarations des Saoudiens hier.

L'Arabie Saoudite, sans laquelle aucune décision ne peut être prise au sein de l'OPEP (sa production représente un tiers du total des treize membres) a affirmé que le relèvement des prix devrait intervenir « de façon graduelle et par paliers » en 1979. Le Sheikh Yamani a averti les autres pays de l'OPEP sur les risques d'une récession pour l'économie mondiale, phénomène qui se retournerait contre les pays de l'OPEP eux-mêmes.

Dans la conférence de l'OPEP, il faut compter avec les pays qui ont des difficultés financières particulières en raison de plans de développement et de positions politiques radicales, comme l'Algérie, l'Irak et la Libye. L'Algérie a déclaré que le marché pouvait supporter une hausse de 15% et la Libye s'est prononcé en faveur de 20%.

La décision pourrait se faire autour de 10%, selon les observateurs. En effet, l'atmosphère semble à la conciliation, même si les points de vue divergent.

Du montant de la hausse/acceptable par la majorité des membres de l'OPEP dépend la possibilité d'un étalement de l'augmentation du prix pour l'année 1979. L'Arabie Saoudite y est favorable et l'on a avancé l'éventualité d'un relèvement du prix en deux, trois ou quatre étapes.

Le capital social des Caisses demeure un investissement sûr

La loi 46 adoptée en juin par l'Assemblée nationale à Québec a déjà fait couler beaucoup de salive dans les caisses pop' et l'affaire a rebondi hier par un article signé Normand Girard dans Le Journal de Montréal.

Celui-ci conseillait de transférer dans les comptes d'épargne stable et d'épargne à terme tout le capital social dépassant $5 parce que le taux d'intérêt sur la capital social ne semblait plus aussi sûr qu'avant l'application de la loi. L'article 19 donne en effet à l'assemblée générale le pouvoir exclusif de fixer l'intérêt sur les parts sociales.

Or, certaines caisses ont justement comme politique d'inciter leurs membres à acquérir du capital social, très stable. Un transfert de fonds d'un compte « capital-social » à un compte d'épargne stable » oblige les caisses à augmenter leurs réserves obligatoires et donc peu pénaliser la rentabilité financière de l'ensemble des opérations.

Le mouvement Desjardins a vivement réagi hier par la voix de M. René Crotteau, directeur général de la fédération.

Tout d'abord le mouvement rappelle que le transfert précipité du capital social risque de ne pas être à l'avantage financier du membre à cause des intérêts courus et que « les caisses populaires entendent continuer à rémunérer le capital social à des taux équivalents à ceux qui existent maintenant.

Bathurst investit 11 millions à T-R

Consolidated-Bathurst investit $11.1 millions dans l'usine Wayagamack de Trois-Rivières.

Le programme de modernisation sera achevé en 1980. Une première tranche de $5 millions avait déjà été annoncée. Récemment la direction de l'usine annonçait un investissement complémentaire de $6.1 millions.

Le tiers des crédits servira à augmenter la capacité de raffinage et d'entreposage de la pâte mécanique. Plus de $3 millions seront investis dans le secteur papier kraft dont en particulier un contrôle par ordinateur de la qualité de cuisson des copeaux et du papier kraft. Enfin près d'$1 million servira à améliorer la réception du bois et les convoyeurs à billots.

On sait qu'un programme québécois de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers est en cours de préparation et que l'Etat épaulera l'entreprise privée qui investit.

AVIS
AUX COMPAGNIES, INDUSTRIES, COMMERÇANTS, PROFESSIONNELS

ENFIN!
LA SOLUTION
A VOS FACTURES
TELEPHONIQUES
EXCESSIVES!

NE PAYEZ QUE POUR VOS INTERURBAINS!

VOTRE TELEPHONE SOUS VOTRE CONTROLE!

SANS AFFECTER LES APPELS LOCAUX OU INTERURBAINS AUTORISES!

PROTEGEZ ELECTRONIQUEMENT VOS LIGNES TELEPHONIQUES!

TELESTOP

842-3439

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

FRA 1800G — 3 CR. 45 heures

Les étudiants analysent les divers modes d'expression littéraire dans leur relation avec les moments de la société québécoise. Roman, théâtre, poésie y sont étudiés comme autant d'expressions significatives de la réalité québécoise.

Les étudiants inscrits à ce cours devront avoir lu avant le premier cours:

1 livre sur 2 au choix parmi les 2 suivants:

TOUGAS, Gérard. **La littérature canadienne-française,** Paris, P.U.F., 1974, 270 p.

ou

VAUGEOIS, Denis et LACOURCIÈRE, **Canada-Québec: synthèse historique,** Montréal, Éd. du Renouveau pédagogique, 1976, 625 p.

3 livres au choix parmi les 5 suivants:

BESSETTE, Gérard. **Le libraire,** Montréal, le Cercle du livre de France, 1968, 173 p.

MAILHOT, Laurent. **Anthologie d'Arthur Buies,** Montréal, Hurtubise — HMH, 1978, 250 p.

MIRON, Gaston. **L'homme rapaillé,** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970, 171 p.

TREMBLAY, Michel **Les belles-soeurs,** Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, 71 p. (Théâtre vivant).

VADEBONCOEUR, Pierre. **La dernière heure et la première: essai,** Montréal, L'hexagone, 1970, 78 p.

Professeur: Laurent Mailhot

Lieu: Pavillon Lionel-Groulx (P.S.S.)

Dates: Mardi, du 9 janvier au 17 avril de 17h à 20 h.

Date limite d'inscription: 19 décembre

Inscriptions sur place:
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage, salle 605
les 18 et 19 décembre de 9h à 18h.
renseignements: 343-6090

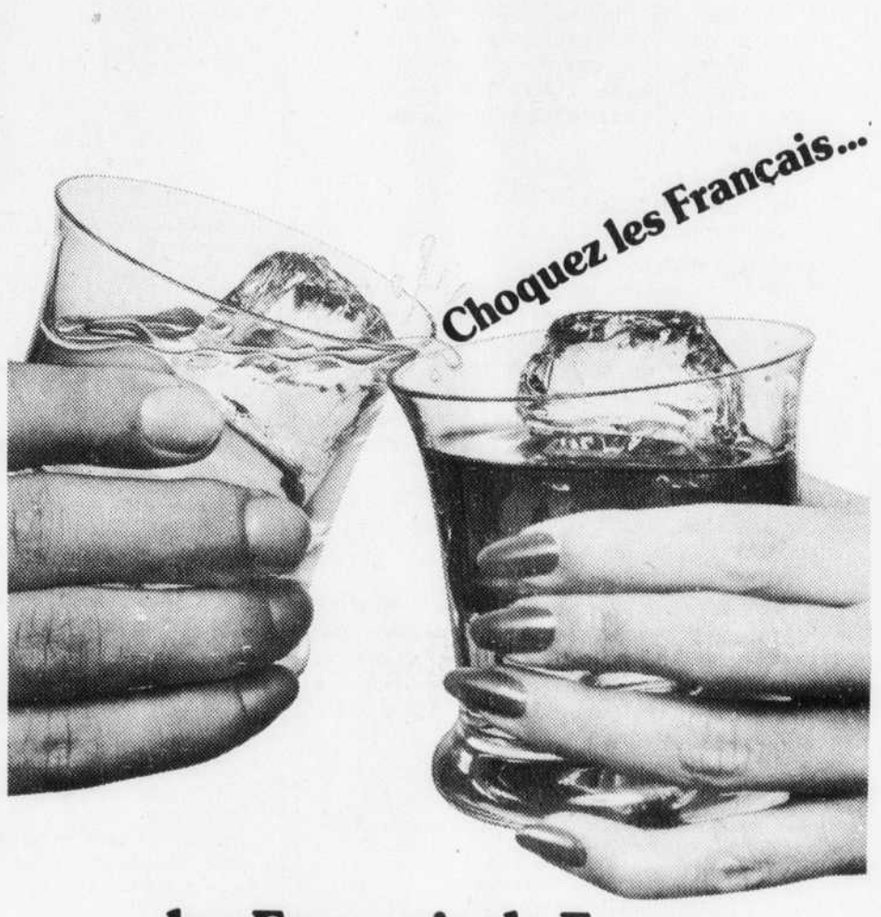

...les Français de France.

Les apéritifs
NOILLY PRAT
blanc ou rouge

Rouge, blanc ou moitié-moitié, sur glace.
L'apéritif très français... mis en bouteille en France.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19, 20, 21 et 22

La fédération des Chambres de Commerce

recherche un

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Fonction:

sous l'autorité du directeur du service des membres affiliés, apporter l'aide technique nécessaire au fonctionnement des unités locales; création et mise en place de programmes nouveaux, participation aux travaux, animation de comités.

Exigences:

études collégiales ou l'équivalent, expérience solide de plusieurs années du travail d'association, disposé à voyager et ayant une automobile.

Condition de travail:

Nombreux avantages sociaux, salaire à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er janvier 1979 à:

Bernard Dussault, Directeur général, affaires internes
La Chambre de Commerce de la province de Québec
500 St-François Xavier
Montréal, P.Q.
H2Y 2T6

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Association du Québec pour les déficients mentaux (A.Q.D.M.) est à la recherche d'un directeur général.
L'A.Q.D.M. est un organisme à but non lucratif qui regroupe quarante associations locales ayant comme raison d'être la promotion des besoins et la défense des droits des personnes déficientes mentales au Québec. L'A.Q.D.M. gère aussi l'Institut québécois de la déficience mentale.

LIEU DU POSTE:
Au Siège Social à Montréal

ENTRÉE EN FONCTION:
Janvier - février 1979

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme de 2e cycle en gestion ou en Sciences humaines ou l'équivalent et posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de la déficience mentale et des services sociaux.
— Une grande connaissance du Québec, de ses lois sociales et du système des services sociaux est importante.
— Enfin une connaissance et une expérience du domaine des associations bénévoles sont nécessaires.

TÂCHES:
Le directeur général relevant du Conseil d'administration et en collaboration avec le président et le Comité exécutif voit à la planification et à la mise en oeuvre de l'ensemble des activités de l'A.Q.D.M. et de l'Institut. Il voit aussi à la gestion courante de l'entreprise.

SALAIRE:
À négocier.

Prière de faire parvenir votre Curriculum vitae avant le 12 janvier 1979:

Association du Québec pour
les déficients mentaux
C.P. 1141
Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1C3
A/s du Président

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

ANALYSTE EN LOGICIEL ET ÉQUIPEMENT

($22 705 - $25 559)

NATURE DE L'EMPLOI: sous direction générale et suivant des objectifs déterminés, le travail consiste à effectuer diverses études relatives à l'exploitation des ordinateurs, aux systèmes et techniques de programmation, à la téléinformatique, aux systèmes de gestion de fichiers, à l'équipement de traitement, etc.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:
Instruction: détenir un diplôme universitaire de 1er cycle (baccalauréat) dans une discipline compatible à l'emploi.
Expérience: posséder quelques années d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction pourra aussi être considérée.
Traitement: le traitement initial accordé se situera à l'intérieur de l'échelle de traitement attribuée à cet emploi et pourra être déterminé en fonction de la compétence et des années d'expérience pertinente de chaque candidat.
Examen: une entrevue de sélection sera tenue afin de juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cet emploi.
Liste d'éligibilité: les candidats qui obtiendront au moins 70% des points auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction.
Demande d'emploi: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 29 décembre 1978.
NOTE: le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du personnel
2 Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6
TÉLÉPHONE: 872-6950
APPEL NO: 78-1063

C.L.S.C. ST-HUBERT

COORDONNATEUR (TRICE)

DE PROGRAMMES À CARACTÈRE SOCIAL

FONCTIONS:
— coordonner divers programmes sociaux (psycho-social, jeunesse, gardiennage, dossiers)
— participer à la gestion du C.L.S.C.

EXIGENCES:
— diplôme de premier cycle en sciences humaines
— expérience clinique d'au moins trois ans
— expérience de gestion préférable
— capacité de fonctionner en équipe multidisciplinaire
— adhésion aux objectifs du C.L.S.C.

SALAIRE:
— classe 13 de l'échelle pour les cadres du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 6 janvier 1979 à:

Serge Mongeau
C.L.S.C. St-Hubert
5245 boul. Cousineau, suite 225
St-Hubert
J3Y 6J8

HÔPITAL DU SCARÉ-COEUR, MONTRÉAL

recherche les services d'un

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Sous l'autorité de l'adjoint au Directeur général, le titulaire fera partie de l'équipe de gestion attachée à la direction générale.

Qualifications:
— Diplôme en génie industriel;
— Formation en études de travail, en analyse coûts-bénéfices, en recherche opérationnelle, en analyse de systèmes, en informatique de gestion et en statistique;
— Expérience d'au moins deux (2) ans en milieu hospitalier ou de trois (3) ans dans d'autres secteurs.

Rémunération:
De $15,055. à $28,033. selon la scolarité et l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 31 décembre 1978, à:

Denis Blais
Service du personnel
Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal
5400 ouest, Boul. Gouin
Montréal, P.Q. H4J 1C5

AGENT DE FORMATION

Assurance-Vie

Fonctions:
— Administrer les cours de formation des représentants;
— Participer à des réunions d'information et de formations;
— Accompagner des représentants pour faire des démonstrations de vente;
— Vérifier et évaluer le développement des recrues.

Qualifications:
— Études de niveau collégial;
— Capable de s'adresser à un groupe;
— Détenteur d'un certificat de vente;
— Diplôme du cours CFAAV;
— CLU ou en voie de l'obtenir.

Conditions;
— Salaire suivant l'expérience;
— Bénéfices sociaux avantageux;
— Voiture fournie

Veuillez vous adresser au:

Service des Ressources
Humaines et Communications
1259 rue Berri
Montréal H2L 4C7
Tél.: 288-1502, poste 269

LES COOPÉRANTS
Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

- GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES D'HABITATION LÉVY -

ANIMATEUR-COORDONNATEUR

À LA FORMATION DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

Un organisme sans but lucratif de la Rive-Sud de Québec (Lévis) est à la recherche d'un animateur-coordonnateur qui aura à promouvoir et organiser des coopératives d'habitation.

FONCTIONS:
Promouvoir le mouvement coopératif dans le domaine de l'habitation.
Intéresser, animer et agir à titre de personne ressources auprès des groupes et individus désireux de se former en coopératives d'habitation.
Inventorier et déterminer des bâtiments pouvant être utilisés à ces fins.
Responsable du bon fonctionnement du G.R.T. auprès du conseil d'administration.
Responsable de la tenue des livres du G.R.T.

EXIGENCES:
Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, sciences humaines ou autre domaine connexe. Une expérience administrative jugée valable dans le secteur d'activités ou un domaine connexe pourra compenser l'absence de diplôme universitaire.
Connaissance, expérience et intérêt du milieu coopératif.
Facilité de communication.
Une connaissance de la région est souhaitée.

TRAITEMENT:
Minimum de $12,500.00 annuellement.
Contrat d'un an avec possibilité de reconduction.

L'offre s'adresse aux hommes et aux femmes. Prière de faire parvenir son curriculum vitae avant le 12 janvier 1979 à l'adresse suivante:

G.R.T.H. LÉVY,
C.P. 1191
Station Notre-Dame
Lévis
G6V 4V6

INFORMATIQUE

Une importante société située à Montréal, qui opère un réseau on-line à l'échelle de la province possédant un centre informatique d'une centaine d'employés, est à la recherche de candidats expérimentés.

Exigences:
—Détenir un diplôme universitaire. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
—Posséder un minimum de 3 années d'expérience.

Les postes offerts:
—Programmeur - Analyste
— (salaire: entre $13,000. et $21,000.)
—Analyste en logiciel
—Représentant de systèmes
—Chargé de projet
—Analyste en informatique
—Chargé de perfectionnement
—Chef des normes et perfectionnement
—Analyste de hardware
—(salaire: entre $18,000. et $25,000.)
—Responsable de l'analyse et programmation
—Responsable de l'implantation des systèmes
—Responsable des concepteurs
—Responsable de la planification hardware
—(salaire: entre $23,000. et $32,000.)

Adresser demande et curriculum vitae à:
DOSSIER 3116
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY

DIRECTEUR

DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

L'emploi de Directeur des services de l'enseignement comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes d'enseignement et d'apprentissage et des ressources qui y sont affectées.
L'exercice de cet emploi comprend habituellement les programmes d'études, les moyens d'enseignement, la mesure et l'évaluation de l'apprentissage.
L'emploi de Directeur des services de l'enseignement porte généralement sur l'ensemble des programmes d'enseignement d'une commission scolaire.

Qualifications minimales requises:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée;
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre;
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.

Salaire: $23,469. à $39,938.
Entrée en fonction: vers le 15 janvier 1979
Date limite pour postuler: 21 décembre 1978, 16 heures

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur général
Commission Scolaire
de Châteauguay
184 Salaberry Nord
Châteauguay J6J 4K9

Centre Hospitalier Côte-des-Neiges

DIRECTEUR(TRICE)

DES SOINS INFIRMIERS

(poste cadre à temps complet)

Catégorie d'établissement
Centre hospitalier à soins prolongés de 485 lits.

Nature de la fonction
Responsable au Directeur général, il (elle) doit planifier, coordonner et contrôles les activités relatives aux soins infirmiers, compte tenu de la vocation de l'établissement, dans le but de répondre adéquatement aux besoins de soins des malades.

Exigences professionnelles
Maîtrise en administration du nursing.
Être membre en règle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec.
Expérience de plus de trois ans dans le milieu hospitalier dont deux années dans un poste de gestion.
Forte capacité en relations humaines.
Intérêt marqué pour les soins aux malades chroniques et aux personnes âgées.

Rémunération
Selon la politique salariale du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 décembre 1978 au:

Directeur général
Centre hospitalier
Côte-des-Neiges
4565, chemin
de la Reine-Marie
Montréal, Québec H3W 1W5

CEGEP DE VICTORIAVILLE

Service de l'Education des Adultes

CONSEILLER ANDRAGOGIQUE

Nature du travail:
Sous la responsabilité immédiate du coordonnateur du Service de l'Education des Adultes et en collaboration étroite avec les autres membres du service, le conseiller andragogique aura la tâche d'encadrer les formateurs et d'évaluer l'apprentissage des étudiants adultes.
En particulier, il est responsable de la programmation des cours, du recrutement, de l'encadrement et de la formation des formateurs, de la recherche de moyens d'apprentissage, de la supervision d'outils d'apprentissage, de la création d'outils d'évaluation de l'apprentissage.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'éducation en sciences sociales ou en psychologie, de préférence une maîtrise en andragogie.
— Expérience en éducation des adultes.
— Capacité de travailler en équipe.
— Disponibilité pour travailler en soirée (2 ou 3 soirs par semaine).

Salaire:
De $15,000.00 à $33,000.00 selon les qualifications et l'expérience.

N.B. Les candidatures doivent parvenir au Service du Personnel au plus tard le 10 janvier 1979.

Cegep de Victoriaville
475 est rue Notre-Dame,
Victoriaville, Qué.

SUPERVISEUR PRINCIPAL

TARIFICATION ASSURANCE COLLECTIVE

(POSTE À MONTRÉAL)

La Sun Life du Canada a un important poste de responsabilité à combler immédiatement. Le candidat retenu dirigera le service de tarification groupe, dont les activités consistent principalement à faire l'évaluation mathématique et la sélection des risques d'assurance-vie et d'assurance-maladie.

Le candidat doit être bilingue, posséder un diplôme d'université, et avoir quelques années d'expérience en assurance collective.

Il s'agit d'un emploi plein de défis. Les chances d'avancement sont excellentes, et le salaire initial sera en fonction de la compétence du candidat.

Adresser votre curriculum vitae à:

Ion Macgregor,
Superviseur, Recrutement
de Spécialistes,
Sun Life du Canada,
C.P. 8075 (A),
Montréal, Québec
H3C 3G5
Téléphone: 514-866-6411 poste 608

SunLife DU CANADA

Centre Hospitalier Côte-des-Neiges

DIRECTEUR(TRICE)

DES SERVICES PROFESSIONNELS

(poste cadre à temps complet)

Catégorie d'établissement
Centre hospitalier à soins prolongés de 485 lits.

Nature de la fonction
Coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent dans l'établissement.
Vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif des professionnels et du Conseil des Médecins et Dentistes et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions, et dans le cas du Conseil des Médecins et Dentistes, qu'ils contrôlent adéquatement les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement.
Coordonner et stimuler les activités d'enseignement dans le centre.
Coordonner et stimuler les activités de recherche dans le centre.

Exigences professionnelles
Être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.
Expérience de quatre ans dans le milieu hospitalier dont une année dans un poste de gestion.
Forte capactié en relations humaines.
Intérêt marqué pour les soins aux malades chroniques et aux personnes âgées.

Rémunération
Selon la politique salariale du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 décembre 1978 au:

Directeur général
Centre hospitalier Côte-des-Neiges
4565, chemin de la Reine-Marie
Montréal, Québec H3W 1W5

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18, 20, 21 et 22

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du directeur administratif, le directeur du service de l'informatique est responsable de la direction du centre d'informatique et de l'élaboration et de l'exploitation des systèmes d'informatique, tant pour la recherche, la gestion que pour le secteur production.

QUALIFICATIONS:
Diplôme de 1er cycle en informatique.
Expérience d'au moins 5 ans en conception et analyse de systèmes informatiques de gestion, dont 2 ans à titre de responsable de service.

Veuillez transmettre votre curriculum vitae avant le 22 décembre 1978, au

Directeur des ressources humaines
Institut Armand-Frappier
Case postale 100, Laval-des-Rapides
Laval H7N 4Z3
Université du Québec
Institut Armand-Frappier

Université du Québec à Montréal

CONSEILLER JURIDIQUE TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL

Voici le défi de la prochaine décennie pour l'avocat-gestionnaire averti...

- Joignez-vous à un organisme para-gouvernemental, ayant pour mission d'unifier et de coordonner les activités des compagnies de transport en commun, afin de mieux répondre aux besoins des usagers.
- Acceptez l'entière responsabilité de diriger une équipe de professionnels travaillant à des projets à forte portée légale.
- Participez à l'élaboration et à la formulation de politiques visant le développement et la croissance de cet organisme.
- Négociez, avec les différents paliers de gouvernement, des accords sur le transport en commun.
- Jouissez d'une excellente rémunération.

Si vous possédez une habilité de gérance supérieure, les qualités qui font les grands négociateurs et possiblement un M.B.A., vous êtes la personne que nous recherchons. Ne risquez pas de perdre cette occasion exceptionnelle.

Téléphonez ou écrivez-nous pour discuter confidentiellement de vos objectifs de carrière avec des conseillers à la fine pointe de l'évolution du transport et de ses exigences.

Dossier No.: 2955
Montréal: (514) 288-1011, 1130 ouest, rue Sherbrooke, suite 1111, Montréal, Québec, H3A 2R5.
À l'attention de M. Paul Breton.

LAMB GUAY INC. planification et gestion

CONSEILLER EN ASSURANCE COLLECTIVE

La Mutuelle-Vie des Fonctionnaires du Québec est à la recherche d'un conseiller qui devrait posséder au minimum trois (3) années d'expérience pertinente et une bonne maîtrise des différentes protections offertes dans le domaine de l'assurance et des rentes collectives. De plus, la connaissance du marché de la fonction publique et parapublique et des différentes mesures sociales serviront de critères de sélection.

Le candidat sera responsable de la vente, du service et des activités connexes à la représentation pour la région métropolitaine de Montréal et l'ouest de la province.

La rémunération sera établie selon la compétence. Le candidat bénéficiera d'une gamme d'avantages sociaux des plus complets et d'une automobile fournie par la compagnie.

Toutes les candidatures seront tenues confidentielles. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

LA MUTUELLE-VIE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC

case postale 16040
Québec (Québec)
G1K 7X8

Université Laval

PROFESSEURS D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE À LA GESTION

La faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanent ou invités pour son département d'économie appliquée à la gestion. Des nominations auront lieu en janvier et en juin 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

FONCTIONS
Les professeur participent à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles dans les domaines suivants: économie de la gestion, théorie de la firme, organisation industrielle, gestion du développement urbain, microéconomie, macroéconomie.

QUALIFICATIONS
L'Université exige que ses professeurs soient titulaires d'un doctorat. Toutefois, les demandes de candidats qui sont sur le point de l'obtenir seront étudiées. De plus, la convention collective prévoit un congé de perfectionnement pour ceux qui doivent compléter des études de doctorat.

TRAITEMENT
Il est fixé en fonction de l'expérience jugée pertinente et peut varier entre $20 000 et $39 000. L'échelle des traitements est présentement en voie de révision.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Marcel Roberge
Directeur du
département d'économie
appliquée à la gestion
Faculté des sciences
de l'administration
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

OFFRE D'EMPLOI

3 ÉDUCATEURS(TRICES)

ÉTABLISSEMENT:
Centre d'Accueil

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT:
Chef d'unité sécuritaire

LIEU DE TRAVAIL:
«La Grande Maison», Ste-Luce, Cté Rimouski

FONCTIONS:
— Accueillir et accompagner, pendant leur séjour à l'unité, des jeunes qui ont commis des délits et dont le comportement nécessite un hébergement sécuritaire.
Il doit notamment:
— Aider les jeunes au travers des gestes de la vie quotidienne et au moyen d'activités programmées à retrouver un équilibre émotif et à développer des comportements plus adéquats.
— Noter l'évolution du comportement des jeunes pendant leur séjour à l'unité et participer aux discussions de cas concernant leur orientation.
— Participer à l'élaboration et voir à l'application des règles de la vie à l'intérieur de l'unité.

EXIGENCES:
— Posséder un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée ou en assistance sociale ou une formation jugée équivalente.
— Avoir une expérience pertinente avec les jeunes délinquants.
— Faire preuve d'initiative et d'autonomie.
— Disponibilité.

TRAITEMENT: Selon convention collective.

*Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur «curriculum vitae» d'ici le 27 décembre 1978 à: **André Boulianne, 158 est, St-Germain, Rimouski, G5L 7C5, tél.: 723-1250.***

(MENTIONNEZ "CONCOURS ÉDUCATEURS — UNITÉ SÉCURITAIRE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

ANALYSTE EN INFORMATIQUE
CHEF DE PROJET
($25 616 - $28 669)

NATURE DE L'EMPLOI: sous direction générale, le titulaire participe à l'identification et à la définition des besoins de mécanisation, au développement et à l'implantation de système informatiques pour différentes unités administratives. de plus, il assiste son supérieur dans le développement et la direction de projets informatiques.

QUALIFICATIONS:
Instruction: détenir un diplôme universitaire de 1er cycle(baccalauréat) dans une discipline compatible avec l'emploi.
Expérience: posséder un certain nombre d'années d'expérience en analyse de systèmes administratifs ou autres; toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir l'emploi sera aussi considérée.
TRAITEMENT: le traitement initial accordé se situera à l'intérieur de l'échelle de traitement attribuée à cet emploi et pourra être déterminé en fonction de la compétence et des années d'expérience pertinente de chaque candidat.
EXAMENS: des examens seront tenus afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cet emploi.
LISTE D'ÉLIGIBILITÉ: les candidats qui obtiendront au moins 70% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction.
DEMANDE D'EMPLOI: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété accompagné des documents requis, le ou avant le 29 décembre 1978.

NOTE: le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du personnel
2 Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6

TÉLÉPHONE: 872-6950
APPEL NO: 78-1064

BISHOP'S UNIVERSITY

DOYEN DE LA FACULTÉ

Le doyen occupe le poste académique le plus élevé de l'université. Il est responsable de l'application des décisions d'ordre académique auprès du recteur et, en l'absence de celui-ci, il a tous les pouvoirs d'un recteur. Son contrat est de quatre ans, renouvelable une fois.

Bishop's est une petite université résidentielle de langue anglaise, située à 90 milles à l'est de Montréal, où professeurs et étudiants se connaissent et travaillent ensemble. C'est pourquoi le comité de nomination du doyen insiste pour que le candidat soit cultivé, expérimenté et capable de s'adresser aux étudiants et professeurs avec aisance et autorité. Il est également important qu'il puisse s'exprimer en français.

Pour tout renseignement et acte de candidature (avec curriculum vitae et le nom de trois répondants), prière d'écrire à:

Miss Catherine Wark, Secretary
Search Committee for the Dean
Bishop's University
Lennoxville, Quebec
J1M 1Z7

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — **Social Sciences and Humanities Research Council of Canada**

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada est désireux de recevoir des candidatures au poste d'Agent de programme, Direction des relations internationales.

D'AGENT DE PROGRAMME

FONCTIONS: Sous la direction du chef des programmes, le titulaire du poste gère les programmes d'échanges que le Conseil de recherches en sciences humaines a conclus avec les organismes suivants: l'Académie des Sciences de l'URSS, le Ministère de l'éducation supérieure et spécialisée de l'URSS, la Société japonaise pour l'avancement des sciences, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de France et l'Académie des sciences de Hongrie.

EXIGENCES: Le candidat devra posséder un diplôme de 2e ou 3e cycle dans l'une des sciences humaines et avoir plusieurs années d'expérience administrative pertinente. La maîtrise des deux langues officielles, tant au niveau de l'expression qu'au niveau de la rédaction, est nécessaire. Le salaire se situe entre $19,113 et $21,663.

NUMÉRO DU CONCOURS: SSH 78-18
DATE DE FERMETURE: le 27 décembre 1978.
LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AU:
Chef du personnel
Conseil de recherches en sciences humaines
255, rue Albert, B.P. 1610
Ottawa, Ontario, K1P 6G4

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS
CONCOURS H6200QH/JD

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE — poste à Québec
FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre, assurer la gestion opérationnelle et administrative des communications. À cette fin, conceptualiser, élaborer et mettre en oeuvre des programmes et des moyens pour assurer et améliorer la diffusion et l'acceptation des objectifs et orientations du ministère; assurer la production de formulaires, de montages audiovisuels et de documentation relative à la gestion des ressources humaines.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences administratives, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 9 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans les domaines des relations publiques et des communications dont quelques années dans une fonction de coordination administrative. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise.
Les conditions d'admission pour les employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées sur l'avis de concours interne affiché dans les centres administratifs gouvernementaux.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 5 janvier 1979

Directeur général adjoint de l'enseignement supérieur
CONCOURS H6200QN/JD

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION — poste à Québec
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général de l'enseignement supérieur, assister celui-ci dans la planification, la coordination et la gestion de l'ensemble des activités de la direction; participer à l'élaboration de la politique ministérielle relative à l'enseignement et à la recherche universitaire; participer à divers comités; remplacer le directeur général à sa demande ou en son absence.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en science de l'éducation ou dans une autre discipline appropriée; un minimum de 9 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine universitaire, dont quelques années à un niveau de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise.
Les conditions d'admission pour les employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées sur l'avis de concours interne affiché dans les centres administratifs gouvernementaux.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $45,014. Date limite pour l'inscription: 5 janvier 1979

Chef du service de la documentation terminologique
CONCOURS H6210KC/JD

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE — poste à Québec
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de la Banque de terminologie du Québec, diriger les activités visant à inventorier et à traiter sur différents supports toute documentation pouvant servir aux fins de la généralisation de l'usage du français et de l'activité de l'Office en général. À cette fin, déterminer et analyser les besoins documentaires de l'Office et de ses différentes clientèles; planifier et diriger les travaux de recherches de documentation pouvant servir à la généralisation de l'usage du français; planifier et diriger les travaux visant à la constitution des différents fichiers documentaires.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en documentation, en bibliothéconomie, en lettres ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en documentation et en traitement des données non numériques, en gestion de projets ou d'unités administratives.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 5 janvier 1979

Responsable de la division des mass-médias écrits
CONCOURS H6210KF/JD

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — poste à Québec
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur du développement des médias, superviser une équipe d'agents de recherche chargée de préparer des politiques et des programmes d'actions pour le développement des mass-médias écrits québécois; effectuer dans le milieu et auprès des autres ministères les contacts et interventions affectant le développement de la presse écrite.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en communication, en sciences humaines ou dans une discipline appropriée; posséder un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, de préférence dans le domaine des mass-médias écrits.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 22 décembre 1978

Directeur du service des communications
CONCOURS H6210KG/JD

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS — poste à Québec
FONCTIONS — Sous l'autorité du sous-ministre des communications, établir une politique globale de communication en vue d'assurer une meilleure compréhension de la part des clientèles du ministère et du public en général, des politiques, programmes et activités du ministère; mettre en oeuvre cette politique en regard des besoins exprimés par les autorités du ministère.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en communication ou dans une autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment en conception et coordination de programmes de communication. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise.
Les conditions d'admission pour les employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées sur l'avis de concours interne affiché dans les centres administratifs gouvernementaux.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 5 janvier 1979

Directeur régional de la main-d'oeuvre
CONCOURS H6200QK/JD

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE — Poste à Sherbrooke
FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur général de la main-d'oeuvre, planifier, organiser, diriger et contrôler la mise en application des programmes de main-d'oeuvre. À cette fin, diriger et coordonner les activités des centres de main-d'oeuvre de la région; représenter le ministère dans la région auprès des partenaires socio-économiques; participer à l'élaboration des politiques de main-d'oeuvre et d'emploi en fournissant au ministère des données de base permettant d'ajuster ses politiques aux besoins du milieu.
EXIGENCES — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences sociales ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années dans un poste de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
TRAITEMENT — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 29 décembre 1978.

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT A LA DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION, L'AVIS PARU ANTÉRIEUREMENT SOUS LE MÊME TITRE ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour pourvoir les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

La Société crée en août 1977 par la Loi 44, a pour but d'apporter à certaines entreprises coopératives une aide financière et des services susceptibles de stimuler leur création et leur développement.

Le poste:

CHARGÉ DE PROJET

à la direction de l'animation et de l'information.

Les tâches:

Le chargé de projet aura essentiellement la mission d'assurer la liaison entre les coopératives et la Société. il aura la responsabilité du montage des dossiers de demande d'aide et de leur suivi. Son travail l'amènera à orienter les démarches des coopérateurs dans plusieurs régions du Québec et à collaborer avec les autres directions de la Société et des ressources extérieures. Il verra enfin à établir et développer des liens auprès des autres agents de développement.

Exigences:

La Société recherche un candidat ayant un Baccalauréat et/ou de solides expériences en gestion et en relations humaines. Le candidat doit connaître les coopératives dans leurs problèmes et dans leurs succès. Il doit être capable d'apprécier la situation financière des entreprises et doit posséder de grandes qualités de communicateur.

Salaire:

Selon les politiques salariales de la Société.

Lieu de travail:

Québec

Faire parvenir curriculum vitae à l'attention de M. Jacques Leroux, directeur, direction de l'animation et de l'information, **430 chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2J5,** avant le10 janvier 1979.

ENSEIGNEZ EN BELGIQUE L'AN PROCHAIN

Dans le cadre de la coopération belgo-québécoise, des enseignants québécois exerceront leur profession en Belgique pendant la prochaine année scolaire (1979-1980); un nombre égal de Belges viendront enseigner au Québec.

Enrichissez votre expérience professionnelle

— vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire
— vous conservez tous vos droits et privilèges
— vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même qu'une indemnité pour le transport des bagages et les frais d'installation

Vous êtes admissible si:

— vous êtes citoyen canadien
— vous êtes légalement qualifié
— vous avez au moins quatre années d'expérience
— vous enseignez le français, les sciences ou les mathématiques au niveau secondaire

Pour poser votre candidature:

— informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si elle participe aux échanges
— remplissez et postez avant le 19 janvier 1979 la fiche de participation à un programme de coopération avec l'extérieur. On peut se procurer cette fiche dans les directions régionales du ministère de l'Éducation
— postez la fiche d'inscription à la:

Direction des Affaires éducatives
Direction générale de la coopération internationale
Ministère des Affaires intergouvernementales
Édifice "H", 1er étage
1225 Place Georges V,
Québec, G1R 4Z7

Une carrière d'agent de bord à Air Canada, pour vous, peut-être?

Air Canada recherche des personnes sérieuses, désireuses de recevoir la formation d'agent de bord.

Les candidats idéals ne craignent pas les responsabilités et savent relever les défis. Il font en outre preuve d'assurance, d'entregent et sont animés du désir sincère de servir le public. Il remplissent nécessairement les conditions préalables énumérées ci-dessous. En plus, avoir une bonne présentation, s'exprimer avec facilité, parler plus d'une langue constituent des atouts importants.

Si vous croyez satisfaire aux exigences et êtes disposé à subir une formation très intensive, à assumer un travail exigeant et à assurer un rôle qui demande une grande souplesse, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie, portant votre adresse. Un formulaire de demande d'emploi vous sera expédié.

AIR CANADA

Air Canada, Bureau d'emploi du personnel de cabine, 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), H3B 3P7

CONDITIONS PRÉALABLES:

☐ Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada
☐ Diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent
☐ Expérience minimale d'une année à temps plein sur le marché du travail ou une année d'études post-secondaires.
☐ 158.7 cm (5'2") – 186.8 cm (6'1") (sans chaussures) et poids correspondant
☐ Santé soignée, épiderme sain, excellente santé et endurance
☐ Acuité visuelle minimale de 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Port de lentilles cornéennes autorisé moyennant une acuité visuelle minimale de 6/30 (20/100) avant correction (consulter son optométriste au besoin)
☐ Disponibilité pour affectation à l'extérieur de sa localité

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code Postal _____

ASSURANCE-VIE CHEF DE SECTION

(comptabilité)

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique pour répondre aux demandes de renseignements provenant des assurés ou d'autres personnes et touchant au service de la comptabilité. Cette personne participera également à divers travaux comptables.

La personne idéale possède environ trois années d'expérience en comptabilité et en assurance-vie et démontre des aptitudes dans la direction du personnel.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au Directeur du Service des Ressources Humaines et Communications et peuvent être assurées que leur candidature sera traitée confidentiellement.

LES COOPÉRANTS
Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie
1259 rue Berri
Montréal H2L 4C7

LE CENTRE MARIE-VINCENT

(à Montréal)

Internat de rééducation pour fillettes de 6 à 12 ans, présentant des troubles socio-affectifs, requiert les services

D'UN ÉDUCATEUR(TRICE) ENSEIGNANT(E)

Fonctions:

L'éducateur(trice)-enseignant(e) participe à la réadaptation globale de l'enfant en étant à la fois chargé(e) d'activités scolaires (mathématiques) et d'activités de vie (lever, repas, coucher, etc.).

Il (elle) fait partie d'une équipe d'éducateurs responsables d'un groupe d'enfants et, à ce titre, participe à l'élaboration et à l'application des plans de traitement.

Qualifications:

Orthopédagogie, pédagogie spécialisée pour le préscolaire et l'élémentaire ou l'équivalent.

Les candidats doivent détenir un permis d'enseignement du Ministère de l'Éducation.

Salaire:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Entrée en fonction: immédiate.

Adresser curriculum vitae:

CENTRE MARIE-VINCENT
849 Côte Vertu
St-Laurent H4L 1Y4
Tél.: 748-7901

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services d'un

DIRECTEUR

SUCCURSALE VALLEYFIELD

FONCTION:

Planifie, organise, dirige et contrôle les activités relatives à la distribution des services à la clientèle du territoire de la succursale.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en service social ou dans un domaine connexe. Expérience en service social diversifiée. avoir dirigé une équipe de praticiens et avoir travaillé, dans la région 6-C. Connaître, de préférence, les équipements socio-économiques et les caractéristiques démographiques de la région 6-C. Maîtriser les diverses phases de la gestion.

RÉMUNÉRATION:

La rémunération suit les normes en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 27 décembre 1978, à

M. Pierre Filion
C.S.S. Richelieu
201, Place Charles Lemoyne
Longueuil J4K 2T5

TRADUCTEUR

La division informatique de Honeywell Limitée recherche un traducteur pour le bureau de Montréal.

Fonctions:

Traduire de l'anglais au français et vice versa des textes d'ordre général.
Traduire de l'anglais au français des documents contractuels de nature juridique, ainsi que des textes techniques.
Rédiger des fiches selon le système terminologique déjà en place.

Qualifications exigées:

Détenir un diplôme universitaire en traduction ou l'équivalent.
Posséder quelques années d'expérience préférablement dans le domaine juridique et/ou technique.
Le poste est offert à plein temps. Les conditions de travail et les avantages sociaux sont excellents. Le salaire sera à discuter ultérieurement.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

H.I.S. Honeywell Informatique
a/s Marion Normandin
La Cité
300 rue Léo Pariseau, Suite 600
Montréal, Québec
H2W 2N1

Honeywell

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18, 19, 21 et 22

ENSEIGNEZ EN GRANDE-BRETAGNE L'AN PROCHAIN

Dans le cadre de la coopération Grande-Bretagne-Québec, des enseignants québécois exerceront leur profession en Grande-Bretagne pendant la prochaine année scolaire (1979-1980); un nombre égal de britanniques viendront enseigner au Québec.

Enrichissez votre expérience professionnelle

— vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire
— vous conservez tous vos droits et privilèges
— vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même qu'une indemnité pour le transport des bagages et les frais d'installation

Vous êtes admissible si:

— vous êtes citoyen canadien
— vous êtes légalement qualifié
— vous avez au moins quatre années d'expérience
— vous enseignez l'anglais, langue seconde au niveau secondaire

OU

vous enseignez exclusivement en langue anglaise soit toutes les disciplines au niveau primaire, soit l'anglais langue maternelle au niveau secondaire

Pour poser votre candidature:

— informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si elle participe aux échanges
— remplissez et postez avant le 19 janvier 1979 la fiche de participation à un programme de coopération avec l'extérieur. On peut se procurer cette fiche dans les directions régionales du ministère de l'Éducation
— postez la fiche d'inscription à la:

Direction des Affaires éducatives
Direction générale de la coopération internationale
Ministère des Affaires intergouvernementales
Édifice "H", 1er étage
1225 Place Georges V,
Québec, G1R 4Z7

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Service d'assainissement des eaux
Division technique-usine

INGÉNIEUR

(Automatisation)

($19 599 - $29 633)

NATURE DE L'EMPLOI: sous la direction d'un ingénieur chef d'équipe ou chef de groupe, étudier, concevoir, planifier,vérifier et contrôler divers projets relatifs à un système centralisé de commandes et de contrôles automatiques reliés à un ordinateur pour les équipements de l'usine d'épuration et des intercepteurs. Participer aux choix des appareils de contrôle et de mesure. analyser les plans et devis, les schémas de commande à échelle et les circuits d'interface. Participer à la surveillance des travaux d'installation et élaborer les manuels d'opération.

QUALIFICATIONS:

Instruction: détenir un diplôme d'ingénieur, avec option génie mécanique ou électrique et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Expérience: posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans ce domaine.

Divers: aptitudes à diriger et contrôler le travail d'un personnel technique. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées. état physique satisfaisant.

DURÉE DE L'EMPLOI: cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé, si le travail de l'employé est jugé satisfaisant.

DEMANDE D'EMPLOI: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 29 décembre 1978.

NOTE: le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du personnel
2 Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6
TÉLÉPHONE: 872-6950
APPEL NO: 78-1066

AGENT D'INFORMATION POSTE AU CHANTIER

Nous sommes à la recherche d'agents d'information pour les chantiers du Complexe La Grande.

NATURE DU TRAVAIL

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes:

- Accueillir les groupes de visiteurs et les guider sur le chantier;
- Fournir toutes les informations pertinentes sur l'entreprise et les travaux en cours;
- Effectuer des reportages pour le journal interne et rédiger des textes pour des publications de l'entreprise.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire en communication ou autre discipline connexe;
- Cinq ans d'expérience dans le domaine du journalisme écrit ou des communications;
- Connaissance approfondie du français écrit et parlé;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitea ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante:

Société d'énergie de la Baie James

Division de l'Embauchage, 14e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montreal, Quebec
H2L 4M8

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs pour la session H-79 dans les disciplines suivantes:

Mécanique (pleine charge)

241-291	7 p./s.	Machines-Outils (laboratoire)
241-291	4 p./s.	Machines-Outils (théorie)
241-292	2 p./s.	Machines-Outils (théorie)
242-101	4 p./s.	Sc. graphiques

Mécanique (temps partiel)

241-281	6 p./s.	Traitement thermique
241-461	3 p./s.	Organisation scientifique du travail

Électrotechnique (pleine charge)

243-210	6 p./s.	Analyse de circuits (théorie)
243-210	8 p./s.	Analyse de circuits (laboratoire)

Électrotechnique (temps partiel)

243-420	3 p./s.	Électronique Ind. II (théorie)
243-420	4 p./s.	Électronique Ind. II (laboratoire)
243-430	2 p./s.	Machines et contrôles CA (laboratoire)

Sciences politiques (temps partiel) 942.
Dactylo (temps partiel — 4 p./s.

Qualifications requises: Diplôme universitaire pertinent.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 19 décembre 1978, à:

Jules Roy
Directeur des Services du personnel
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu, Que.
J3B 7B1

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18, 19, 20 et 22

DESSINATEUR EN ÉLECTRICITÉ

Dessinateur en électricité demandé avec expérience pour travail dans les Cantons de l'est.
S'adresser à:

Les Dessins Drummond inc.
2960 Boul. Lemire,
Drummondville, P. Qué.
J2B 7J6 Tél.(819) 477-3315

collège du nord-ouest

OFFRE D'EMPLOI
POSTE DE
PROFESSEUR
DISPONIBLE
pour la session hiver 1979

Pleine charge - enseignement régulier (2e concours)

1 poste en technique de secrétariat

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou toute autre formation jugée équivalente par le Comité de sélection.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et des documents attestant de leur formation pour le 8 janvier 1979, à l'attention de:

M. Wilfrid Rivard
Directeur du secteur de l'enseignement
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
Rouyn, Québec J9X 5E5

CENTRE HOSPITALIER LA PROVIDENCE DE MAGOG

CHEF-PHARMACIEN(NE)

Fonction: -
— planifier et organiser le Service de Pharmacie en conformité avec la loi et les règlements du Centre Hospitalier
— évaluer, structurer et contrôler toutes les activités de son unité administrative
Qualifications: -
— Baccalauréat en Pharmacie
— Diplôme en Pharmacie d'hôpital
— Membre de l'Ordre des Pharmaciens du Québec
— Minimum de trois (3) années d'expérience avec préférence donnée au/à la candidat(e) qui aura un (1) an d'expérience en gestion

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) fera parvenir un curriculum vitae avant le 15 janvier 1979 au:

Directeur général
Centre Hospitalier
La Providence de Magog
50, rue St-Patrice est
Magog, Qué.
J1X 1T4

La Voie maritime Transports Canada / The Seaway Transport Canada

DIRECTEUR DU PERSONNEL

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, qui est une société fédérale de la couronne, recherche un directeur du personnel pour son siège social situé à Ottawa.

Le titulaire de ce poste se rapporte au président de la société et a la responsabilité entière de tous les domaines de la gestion du personnel, soit principalement le recrutement, la planification des effectifs, la formation, les relations de travail incluant les négociations collectives, la rémunération, la gestion des avantages sociaux, la prévention des accidents et le bilinguisme. Le titulaire du poste dirige une équipe de spécialistes et de personnel de soutien et agit à titre de conseiller auprès des cadres supérieurs de l'entreprise dans tous les domaines du personnel.

Les candidat(e)s pour ce poste devront avoir un diplôme universitaire ainsi qu'une dizaine d'années d'expérience dans les différents domaines de la gestion du personnel. Le bilinguisme est de rigueur.

Le salaire pour ce poste dépassera les $30,000. et les avantages sociaux sont excellents.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à M. Paul D. Normandeau, Président, L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Édifice Transports Canada, Place de Ville, Tour 'A', 320, rue Queen, Ottawa, Ontario K1R 5A3, au plus tard le 29 décembre 1978.

DIRECTEUR

DES SERVICES DE RÉADAPTATION

Notre centre d'accueil de réadaptation offre des services d'internat (136) et des services externes à des handicapés mentaux de 5 à 18 ans.

Supérieur immédiat: Directeur général.

Nature de la fonction:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de l'établissement dans le but de promouvoir leur réadaptation physique, intellectuelle, psychologique et sociale.

Exigences:
— Posséder un diplôme de deuxième cycle dans le domaine de l'enfance inadaptée ou l'équivalent.
— Avoir une bonne connaissance du milieu rééducatif institutionnel et non institutionnel.
— Être en mesure d'assumer un réel leadership auprès de son personnel quant à l'établissement de politique rééducative.
— Posséder de solides notions de gestion de personnel (v.g. gestion par objectifs).

Salaire: Selon les normes salariales du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 2 janvier 1979, à:

Arthur Robillard
Directeur général
Institut Doréa Inc.
C.P. 1000
Franklin Centre,
Cté Huntingdon. G0S 1E0

(Ce concours est également ouvert aux hommes et aux femmes)

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

est présentement à la recherche de deux candidat(es) pour combler aussitôt que possible les postes suivants:

UN CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

SOMMAIRE DES ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de la Division de la Gestion du Personnel, le conseiller en gestion du personnel
- applique la politique de dotation du C.S.S. Richelieu auprès du personnel clinique et professionnel-administratif,
- participe aux activités en matière de planification de main-d'oeuvre, (études et travaux portant sur les salaires, les temps et horaires de travail, la formation, les prévisions en besoins de main-d'oeuvre, les instruments de sélection etc...)
- collabore à l'opérationnalisation des objectifs de la Division de la Gestion du Personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Formation universitaire en relations industrielles de préférence, en administration, option personnel, ou dans un domaine approprié des sciences humaines. Une expérience pertinente de deux ans en gestion de personnel. Connaissance du réseau des affaires sociales souhaitable.

UN CHEF DE SECTION

FAMILLE-ENFANCE

SOMMAIRE DES ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Chef de Service Famille-Enfance, le chef de section Famille-Enfance.
- assure l'opérationnalisation des objectifs, politiques, procédures du C.S.S. à l'intérieur de sa section.
- définit, revise et évalue périodiquement en collaboration avec les membres de sa section, les objectifs opérationnels de sa section,
- dirige son personnel, le sélectionne et procède à des évaluations périodiques du rendement, entraîne les nouveaux venus, prend les mesures disciplinaires au besoin,
- assure aux membres de son équipe le support professionnel requis (consultation, participation à des congrès, cours etc...)

QUALIFICATIONS REQUISES:

Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en service social. Expérience clinique de trois ans. Capacité de comprendre et d'appliquer les principes de gestion et d'encadrement professionnel.

REMUNERATION:

La rémunération suit les normes en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

ENDROIT DE TRAVAIL: Longueuil

Si un de ces postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 27 décembre 1978 à:

M. Yvon Poirier,
Directeur,
Division Gestion du Personnel,
C.S.S. Richelieu,
201 Place Charles Lemoyne
Longueuil, Qué.
J4K 2T5

LE CONSEIL DES LOISIRS DE L'EST DU QUÉBEC

recherche un(e):

CONSEILLER(ÈRE) EN LOISIRS

RESPONSABILITÉS:
— Assume la responsabilité de l'application des programmes de développement communautaire du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec dans son territoire et au niveau de certains dossiers à caractère régional
— Fournit l'assistance technique, la formation, l'animation, l'information et la coordination nécessaires au développement communautaire et à la solution des problèmes des loisirs au niveau local.

QUALIFICATIONS:
— Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent permettant de qualifier les connaissances en matière de loisir et d'animation communautaire
— Connaissance du cadre institutionnel de l'Est du Québec
— Toute expérience pertinente sera un avantage
— Habileté et facilité aux relations individuelles et publiques

LIEU DE TRAVAIL:
— La région de l'Est du Québec avec siège social à Rimouski

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire variant de $14,000.00 à $22,000.00 selon la scolarité et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:
— Janvier 1979

Faire parvenir votre offre de services incluant votre curriculum vitae avant le 11 janvier 1979 au:

CONCOURS "CONSEILLER EN LOISIRS"
Conseil des Loisirs de l'Est du Québec
100 ouest, rue Evêché
Rimouski, Qué. G5L 4H7

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

Agent du vérificateur général

CONCOURS H1013/JD
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL — postes à Québec et à Montréal
FONCTIONS — Effectuer des travaux de vérification dans les ministères et organismes gouvernementaux; participer à des études ou des recherches spécialisées; élaborer des programmes de vérification; effectuer des sondages visant à vérifier la régularité des opérations comptables; participer à la préparation de rapports.
EXIGENCES — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Inclure une photocopie de sa carte de membre.
OU
— Étudiant immatriculé à l'Ordre des comptables agréés du Québec. Avoir réussi les examens de cet Ordre. Inclure une photocopie de son certificat d'immatriculation et du relevé de notes attestant sa réussite à ces examens.
TRAITEMENT — De $14,436 à $28,033. S'inscrire immédiatement. Date limite pour l'inscription: 26 janvier 1979.
CET AVIS ANNULE ET REMPLACE, QUANT À LA DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION, L'AVIS PUBLIÉ ANTÉRIEUREMENT SOUS LE MÊME TITRE ET PORTANT LE MÊME NUMERO DE CONCOURS.

Vérificateur interne

CONCOURS H1033F/JD
DIVERS MINISTÈRES — postes à Québec
FONCTIONS — À titre d'agent de la gestion financière, vérifier les transactions ministérielles dans leurs facettes financières, opérationnelles ou de gestion; s'assurer de la protection des actifs; s'assurer du respect intégral de la réglementation en vigueur. À cette fin, élaborer des programmes de vérification, décrire et analyser des systèmes de contrôle interne et proposer aux responsables de service des moyens pour améliorer l'application des procédés comptables généralement reconnus.
EXIGENCES — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions, notamment en vérification analytique OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 3 années d'expérience pertinente, notamment en vérification analytique OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience pertinente, notamment en vérification analytique OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience pertinente, notamment en vérification analytique. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre ou de l'original de ses attestations d'études.
REMARQUE — Disponibilité à voyager à travers le Québec.
TRAITEMENT — De $19,500 à $25,944. Date limite pour l'inscription: 26 janvier 1979.

Spécialiste en économétrie

CONCOURS H1050EG/JD
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE — 2 postes à Québec.
FONCTIONS — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, collaborer au sein d'équipes multidisciplinaires à la conception, au développement et à la mise en place d'instruments d'analyse économique et à l'organisation des bases de données statistiques nécessaires au fonctionnement de modèles économétriques; participer à des études économétriques utilisant des connaissances en programmation économique ou en recherche opérationnelle.
EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en économie ou en statistique et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions
OU
Diplôme universitaire de deuxième cycle en économie avec spécialité en économétrie ou diplôme de deuxième cycle en mathématiques ou en recherche opérationnelle avec des crédits en économie et 2 années d'expérience pertinente; bonnes connaissances en informatique. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
TRAITEMENT — De $20 734 à $28 292. Date limite pour l'inscription: 5 5 janvier 1979.

Vérificateur fiscal

CONCOURS H2090A/JD
MINISTÈRE DU REVENU — postes à Montréal et à Québec
FONCTIONS — À titre d'agent-vérificateur, rencontrer à leur place d'affaires les contribuables ou mandataires afin d'effectuer la vérification et l'analyse des livres comptables, des états financiers et des déclarations de revenus de contribuables non salariés tels que des professionnels, des individus en affaires, des corporations ainsi que des mandataires pour fins de cotisation et de perception; s'assurer que les retenues, les contributions et les droits ont été effectués et remis conformément aux lois et aux règlements.
EXIGENCES — Diplôme d'études collégiales en techniques administratives option finance OU certificat fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V et 6 années d'expérience pertinente. Une année de scolarité postsecondaire ayant les sciences ou les techniques comptables comme matières dominantes équivant à 2 années d'expérience et 2 années de scolarité équivalent à 4 années d'expériece. Inclure une photocopie de l'originale de ses attestations d'études.
Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents-vérificateurs.
REMARQUE — Les titulaires de ces postes doivent voyager durant l'exercice normal de leurs fonctions.
TRAITEMENT — De $10 309 à $16 756 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 28 décembre 1978.

AGENT DE RECOUVREMENT FISCAL

CONCOURS H2850/JD
MINISTÈRE DU REVENU — postes à Québec et Montréal
FONCTIONS — Percevoir les sommes dues au ministère du Revenu en vertu des diverses lois fiscales. À cette fin, effectuer des enquêtes chez les contribuables débiteurs et délinquantsnotammenten procédant à la recherche et à l'analyse d'informations comptables en vue de déterminer des modalités de recouvrement; utiliser les recours administratifs et judiciaires prévus.
EXIGENCES — Diplôme d'études collégiales en techniques administratives de préférence avec option finance et une année d'expérience pertinente
OU
certificat de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V et 7 années d'expérience pertinente notamment dans les domaines de la comptabilité et de la finance. Une année de scolarité postsecondaire ayant les techniques administratives et comptables comme matières dominantes équivaut à 2 années d'expérience et 2 années de scolarité équivalent à 4 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlementde classification du corps d'emploi des agents de recouvrement fiscal.
REMARQUE — Les titulaires de ces postes doivent voyager durant l'exercice normal de leurs fonctions.
TRAITEMENT — De $13 409 à $17 949 (en voie de révision). Date limite pour l'inscription: 28 décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa selection a ces personnes
S'inscrire aupres de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 a l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu on peut se procurer dans les centres de main-d oeuvre, dans les caisses populaires ou a l un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d indiquer le numero et le titre du concours.
La commission vous invite a prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l un de ses bureaux regionaux.

En vue de dispenser les services prévus par la nouvelle loi de la Protection de la Jeunesse (Projet de loi 24)

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

est présentement à la recherche de candidats pour combler ses postes aux services suivants:

1- SERVICE DE PROTECTION

Fonctions: Sous autorité du chef de service le praticien, selon les fonctions rattachées à son poste et suivant la politique en vigueur dans le cadre de la Loi de la Protection de la Jeunesse, entre autres fonctions:
— intervient auprès du jeune en besoin de protection;
— intervient auprès de la famille naturelle afin de corriger des attitudes ou comportement et afin de les supporter.
— intervient auprès de la famille substitut afin de supporter leur rôle dans le de traitement du jeune.

Titre d'emploi et nombre de postes: DEUX postes d'agents de relations humaines ou spécialistes du comportement humain.

Endroit de travail: Sherbrooke.

2- SERVICE EXPERTISE

Fonctions: Sous l'autorité du chef de service, le praticien, selon les fonctions rattachées à son poste et suivant la politique en vigueur dans le cadre de la Loi de la Protection de la Jeunesse, entre autres fonctions:
— reçoit les signalements de façon à pouvoir reconnaître la pertinence et l'urgence des demandes;
— évalue l'état de danger et de compromission de la sécurité et du développement de l'enfant;
— organise, si la situation l'exige, les interventions d'urgence;
— réfère, s'il y a lieu, à un autre service.

Titre d'emploi et nombre de postes: UNE secrétaire; TROIS techniciens en assistance sociale; DEUX agents de relations humaines.

Endroit de travail: Sherbrooke.

3- SERVICE DE CONSULTATION

Fonctions: Sous l'autorité du chef de bureau, le praticien, selon les fonctions rattachées à son poste et suivant la politique en vigueur dans le cadre de la Loi de la Protection de la Jeunesse, entre autres fonctions:
— assume les activités de consultation psycho-social auprès d'enfants ou d'adolescents en besoin de protection et de leurs familles naturelles ou substituts.

Titre d'emploi et nombre de postes: DEUX postes d'agents de relatinns humaines ou spécialistes comportement humain.

Endroit de travail: 1 poste à Magog 1 poste à Asbestos.

EXIGENCES REQUISES SELON LES TITRES D'EMPLOIS

Secrétaire: Sténo-dactylo, trois (3) ans d'expérience.
T.A.S.: Diplôme d'études collégiales en assistance sociale, cinq (5) ans d'expérience.
A.R.H.: Diplôme d'études universitaires en service social ou criminologie ou psychologie, trois (3) ans d'expérience.

Toutes ces personnes devront avoir la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae en précisant bien le(s) poste(s) avant le 3 janvier 1979 au:

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Centre de Services Sociaux de l'Estrie,
594, boul. Queen nord, Sherbrooke, Qué. J1H 3R7

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE EST AUSSI À LA RECHERCHE

D'UN ADJOINT CLINIQUE AU DIRECTEUR DU SECTEUR JEUNESSE (D.P.J.)

Description sommaire des fonctions:
Le titulaire de ce poste exerce les responsabilités de la délégation et de la révision de la clientèle confiée au Directeur du secteur Jeunesse (D.P.J.). Pour ce faire, le titulaire de ce poste, conformément aux politiques et procédures du C.S.S.E.:
— Émet le mandat de prise en charge de chacun des enfants requérant protection, conformément aux politiques et procédures relatives à la délégation au C.S.S.E.;
— entérine, après étude des rapports de révision, la prolongation ou la cessation de ou des mesures de protection ayant été identifiées;
— prend la décision dans tous les cas litigieux concernant la nature, l'urgence et les modalités des mesures de protection qui s'imposent;
— apporte le support professionnel à l'ensemble des chefs de services desservant des cas d'enfants requérant protection;
— recommande au Directeur du secteur Jeunesse (D.P.J.) en collaboration avec les chefs de services, l'affectation des ressources humaines dispensant des services à la clientèle de protection;
— s'assure d'une connaissance aqéquate et à jour de l'ensemble des besoins de la clientèle du territoire du C.S.S.E. requérant protection ainsi que la nature des activités professionnelles requises par leur situation.

Exigences:
— Diplôme universitaire en service social ou en psychologie;
— Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience clinique;
— Connaître les différentes phases du développement de l'enfant et les différentes problématiques en psycho-pathologie infantile;
— Intérêts et aptitudes à cerner les différentes pathologies aux niveaux personnel, familial et parental et à proposer des plans d'action psycho-sociaux;
— Intérêts et aptitudes à échanger avec des professionnels de différentes disciplines;
— Intérêts et aptitudes de travailler en interaction avec d'autres organismes ou établissements.

Endroit de travail: Sherbrooke.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 janvier 1979 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL:
Centre des Services Sociaux de l'Estrie,
594, boul. Queen nord, Sherbrooke, Qué. J1H 3R7

DÉCÈS DU PÈRE
J.-GÉRARD RAINVILLE
Clerc de Saint-Viateur
1912-1978

Le jeudi 14 décembre, est décédé à Joliette, à l'âge de 66 ans, le Père J.-Gérard Rainville, clerc de Saint-Viateur.
Né à Willow Bunch, Saskatchewan, Gérard Rainville est venu très jeune demeurer au Québec. Il entra chez les Clercs de St-Viateur en 1936 et y fut ordonné prêtre en 1942.
Le Père Rainville oeuvre à Berthierville, Roberval, Rawdon, L'Epiphanie, Lyon en France, Joliette — principalement à l'Orphelinat St-Georges où il séjourna près de 15 ans — et à la Cure du Christ-Roi, remplissant entre autres charges celles de Père spirituel, d'aumônier de divers mouvements, de professeur et de vicaire. Au moment de son décès il résidait à la Maison centrale depuis près de 10 ans.
Le Père Rainville laisse dans le deuil quelques proches parents: sa mère, Mme Josaphat Ducharme, du Foyer Notre-Dame à Joliette; un frère, M. Raymond Rainville, de la Colombie canadienne; trois soeurs: Mme Alice Sauriol, de Montréal, Mme Milton B. Morse, de Scottsdale, Arizona, et Mme John T. Petty, de Orland, Californie. Lui survivent également plusieurs neveux et nièces et autres parents.
La dépouille mortelle est exposée à la Maison provinciale des C.S.V., à Joliette, où les funérailles auront lieu samedi après-midi, à 2 h 30.

MESSE ANNIVERSAIRE

En l'église Saint-Charles-Garnier de Sillery, samedi 16 décembre, à dix-neuf heures, le saint sacrifice de la messe sera offert pour le repos de l'âme de l'écrivain Guy Frégault.

DÉCÈS

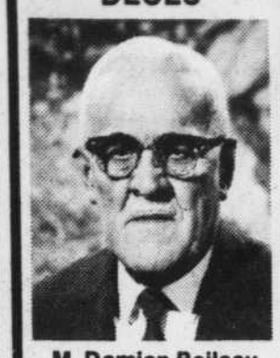

M. Damien Boileau

A Outremont, à l'âge de 91 ans et sept mois, est décédé M. Damien Boileau, entrepreneur général en construction. Il fut président de la Compagnie Damien Boileau Limitée durant une période de plus de cinquante ans.
Sa compagnie dans ses débuts se spécialisa dans la construction d'édifices religieux et subséquemment dans la construction d'écoles et d'hôpitaux. Sa compagnie réalisa, entre autres, la construction de l'Université de Montréal et les Hôpitaux Sainte-Justine et Saint-Luc.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 18, 19, 20 et 21

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

FOYER ÉMILIE-GAMELIN
MONTRÉAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre d'accueil de 300 lits (adultes)

Responsabilités

Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences du poste

Diplôme universitaire ou équivalence en sciences administratives, sciences humaines ou autres domaines connexes, ou posséder une formation secondaire ou collégiale.
Expérience administrative valable dans le secteur des Affaires sociales ou domaine connexe.
Connaissance en gérontologie.

Rémunération

Selon les normes et politiques du ministère des Affaires sociales pour la rémunération des cadres supérieurs.

Les candidat(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 17 janvier 1979 au:

PRÉSIDENT DU JURY
12055, rue Grenet
Montréal, Québec
H4J 2J5

fonction publique municipale

COORDONNATEUR
Planification - Service des Immeubles

Nature de l'emploi: Sous direction, coordonner, diriger et surveiller les activités propres à la section se rapportant à la planification des espaces occupés par les services de la Ville, à la surveillance de l'exécution des travaux en conformité avec les autorisations émises par l'administration municipale, au contrôle de l'occupation des locaux et du respect des baux consentis à la Ville, à l'étude des besoins d'espace actuels et futurs. Le titulaire estime la rentabilité des locaux et des immeubles de la Ville et effectue les études requises en vue du meilleur usage possible de ces bâtiments. Il analyse également les différentes demandes de crédits relativement aux modifications, réparations, etc., affectant les différents bâtiments municipaux ou autres et apporte les commentaires pertinents.

Qualités requises: Diplôme universitaire de premier cycle en évaluation foncière, génie ou architecture et être membre en règle de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec ou membre régulier de l'Ordre des architectes du Québec ou de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Posséder plusieurs années d'expérience (6 à 8 ans révolus) dans le domaine immobilier concernant l'utilisation du sol, l'occupation des immeubles, la construction de bâtiments et de l'aménagement des espaces.

Traitement: $30,345. - $34,745., selon les qualifications.

RÉDACTEUR
Service des Relations publiques

Nature de l'emploi: Le titulaire, qui dirige à l'occasion un personnel de soutien, doit principalement rédiger les textes contenus dans les brochures ou dépliants touristiques préparés par le service, ou destinés à être utilisés dans la presse écrite ou parlée. On peut aussi lui demander d'exécuter différents projets dans le domaine de l'information pour renseigner adéquatement la collectivité sur les activités de divers organismes, municipaux ou autres;

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire du premier cycle soit en lettres, journalisme ou autres disciplines appropriées. Quelque expérience pertinente soit en journalisme, travaux de publicité, relations publiques ou autres tâches connexes. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et lire le français et l'anglais; écrire un excellent français dans un style qui convient aux besoins de la fonction; savoir utiliser une machine à écrire.

Traitement: $16,049. - $25,559., selon les qualifications.

TECHNICIEN EN LOISIRS grade 1
Spécialités requises: 1) musique; 2) marionnettes
- Service des Sports et Loisirs.

Nature de l'emploi: Sous direction, le titulaire est principalement responsable de coordonner, développer, diriger et surveiller la réalisation d'un programme de loisirs centrés sur une activité ou des spécialités.
N.B. Les candidats **devront indiquer pour quelle option** ils veulent poser leur candidature

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire du premier cycle dans une discipline se rattachant au domaine socio-culturel - ou - détenir un diplôme de fin d'études collégiales (C.E.G.E.P.), spécialité technique des loisirs, et posséder quatre (4) ans d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français.

Traitement: (1) $15,744. - $20,999.
(1) Le traitement initial sera le minimum indiqué; augmentations annuelles prévues par la convention collective jusqu'au maximum.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ces concours sont également ouverts aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

DÉCÈS

BÉLANGER Hervé. — A Lotbinière le 13 décembre 1978, à l'âge de 76 ans et 9 mois, est décédé M. Hervé Bélanger, époux de Dame Germain Lemay demeurant à Lotbinière. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Lemay (Lucette), M. et Mme Jacques Bélanger (Colette Bissonnette), M. Pierre Bélanger, M. Paul Bélanger, M. et Mme René Cormier (Marie), M. et Mme Jean Bélanger (Gisèle Gingras), M. et Mme André Bélanger (Claire Demers), M. et Mme Michel Daoust (Thérèse), M. et Mme Michel Bélanger (Lorraine Pratte); ses petits-enfants: Louise et Denis DesGagnés, Paul Lemay, Hélène, Richard, François, Sarah, Patrice, Eve-Marie, Louis, Yves Bélanger, Elise, Julie, Nancy Cormier, Martin, Claude, Christian Bélanger; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Georges Bélanger, M. Lucille B. Garneau, M. et Mme Raoul Chandonnet, Mme Fernande B. Auger, M. et Mme Aimé Houde, M. et Mme Jules Bélanger. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. La direction a été confiée à la Maison Benoit DesRochers & Fils Enrg. 337 rue Principale, Lotbinière.

BOILEAU Damien. — A Outremont, le 14 décembre 1978 à l'âge de 91 ans, est décédé, M. Damien Boileau, époux de Marie-Anne Cardinal. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Aurèle (époux de Hermine Théorêt), Bernard (époux de Henriette Dionne), Jacques, avocat (époux de Andrée Drouin), Jean-Louis (époux de Rita St-Onge), Diane (épouse de Jacques Noiseux, notaire), Paul-André, médecin (époux de Madeleine Lanthier), Suzanne (épouse de André Desrochers) ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 18 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT, Florine. — A Montréal, le 13 décembre 1978 à l'âge de 91 ans, est décédée, Mme veuve Ovila Paiement, née Florine Sauvé, autrefois de Verdun. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucienne (épouse de feu Marcel Desrosiers), Lionel, curé à St-Robert Bellarmin à Montréal, Roger, agronome (époux de Madeleine Meloche) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 18 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon L. Thériault Inc no 512 rue de l'Eglise, Verdun, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin (Sherbrooke angle Delorimier) où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Aide Juridique)
No: 500-12-082706-783
MADELEINE McCULLOCH, résidant et domiciliée au 8809, rue Basswood, app. 11, Cité de Pierrefonds, District de Montréal;
Requérante,
-vs-
STEPHEN WAITE, d'adresse inconnue;
Intimé.
PAR ORDRE DE CETTE COUR
L'intimé STEPHEN WAITE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir un jugement par défaut contre vous accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 11 décembre 1978.
VIRAG, SCHIFF & ZILBERT
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
(Art. 2.59.1)
PRENEZ AVIS que LIGNE DE TRANSPORT LE GARDIEN (QUÉBEC) LTÉE, détentrice du permis 565-V, dossier M-300071, s'adresse à la Commission des Transports dans le but d'obtenir le maintien de son permis à l'occasion du transfert de toutes ses actions émises et payées de la façon suivante:
Ancien actionnaire: Guardian Van Lines Limited, compagnie dûment constituée, ayant son siège social à Oakville, en Ontario;
Nouvel actionnaire: Gestion Shérobec Ltée, compagnie dûment constituée en corporation, ayant son siège social au 253, rue Corbeil, en la ville de Sherbrooke, Province de Québec.
La requérante demande aussi à la Commission de décréter que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue conformément à l'article 2.58.1 des Règlements.
Toute personne désirant s'opposer à la présente demande doit le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505 est, rue Sherbrooke à Montréal dans les cinq (5) jours de la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 16 décembre 1978
2ème publication: 18 décembre 1978
3ème publication: 19 décembre 1978
Me Louise Martin-Côté
Procureur
Mes Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. H3B 1V7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-074699-780

COUR SUPÉRIEURE
TEJWANT SINGH, Couper, domicilié et demeurant au Dollard des Ormeaux, District de Montréal, à 1074 Woodside Drive,
Requérant
-vs-
SANTINA PANETTA, Journalier de manufacture, domiciliée dans la ville et district de Montréal, à 7129 - 17ième avenue, Ville St-Michel, et maintenant de domicile inconnu,
Intimée
La Cour ordonne à l'intimée, Dame Santina Panetta de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Montréal, à Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 12 décembre 1978.
JOCELYNE GUENET, P.A.
Registraire-adjoint C.S.M.
Division des Divorces
Frumkin, Feldman & Glazman, avocats,
1000 ouest, rue Sherbrooke,
Chambre 2205, C.P. 546,
Montréal, H3A 2P2, Québec.
Procureurs du requérant.

Avis publics

AVIS est par les présentes donné que l'exécuteur testamentaire de la succession Georges Stellari, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une Loi lui permettant de confier l'administration des biens de ladite succession à des Fiduciaires à être nommés et pour prévoir autrement, à l'exécution du testament de feu Georges Stellari et d'être relevé de sa charge.
Daté de Montréal, ce 12ième jour de décembre 1978.
Les procureurs du requérant,
MONETTE, CLERK, MICHAUD, BARAKETT & LEVESQUE

Prenez avis que M. Raymond Rodrigue, 607 boul. Rochette, Beauport, se prévalant des dispositions de l'article 23 du Règlement sur le camionnage en vrac, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir l'autorisation de transférer son permis no: 2-502148, région 03, en faveur de M. Robert Labranche, 3-510 Père Marquette, Québec. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les 5 jours qui suivent la 3ième parution de cet avis.
1ère parution: 14 décembre 1978
2ème parution: 15 décembre 1978
3ème parution: 16 décembre 1978

AVIS est donné que CHI KONG CHOW, étudiant, domicilié et résidant au 8040 est, rue Sherbrooke, # 3, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de WILLIAM CHI KING CHOW.
MONTREAL, ce 4 décembre 1978
FLORENT PHILIBERT,
Hargreaves, Bélanger, Leduc, Philibert, Lestage,
6850 est, rue Sherbrooke,
Suite 350,
Montréal - H1N 1E3
Tél.: 253-2261

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MARIE SILVANA BOEMI,
requérante
AVIS
Avis est par les présentes donné, que Marie Silvana Boemi, résidant et domiciliée au 630, boulevard Ste-Croix, appartement 207 à Ville St-Laurent, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Marie Silvana Gouger, ledit nom devant servir à toutes fins légales.
ST-GABRIEL DE BRANDON,
ce 13 décembre 1978.
Me PAUL FARIBAULT
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
No: 500-12-083043-780
MARGARET ANN GASKIN,
Requérante
-vs-
CYRIL XAVIER,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, CYRIL XAVIER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au no: 10 est, rue St-Antoine à Montréal, district de Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante MARGARET ANN GASKIN procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 12 décembre 1978.
ARMAND BEAULIEU,
Protonotaire-adjoint
Me: DESCOTEAUX, MURRAY ET BOUCHER, avocats
790 Boul. Laurentien, suite 202
St-Laurent.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-020596-787

COUR SUPÉRIEURE
MID-TOWN LEASING (MONTRÉAL) LTD., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 5333 rue St-Jacques, dans les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
LEO LABRIE, dont la dernière adresse connue est en la Cité d'Ottawa, Province d'Ontario.
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur LÉO LABRIE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 11 décembre 1978.
JOCELYNE GUENET P.A. C.S.M.
Mes GASCO & KREINDLER
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 5,
Montréal, Qué. H3B 1E7
Procureurs de la demanderesse.

PRENEZ AVIS QUE M. Martial Benoît, Richelieu, Cté Rouville, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Guy Benoît, Richelieu, Cté Rouville, le permis M-503126-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
BEAUDET & ASS.,
procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, Québec. J4K 5B1
1ère publication: 14 décembre 1978
2ième publication: 15 décembre 1978
3ième publication: 16 décembre 1978

La présente est pour vous aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2935729, la Banque Toronto-Dominion (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à Montauk Watch Ltd., 2705 Bates Rd., Suite 301, Montréal, Qué. (ci-après appelé "le client"), tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 11 mars, 1976 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2676727.
Fait ce 13ième jour de décembre 1978.
La Banque Toronto-Dominion.

AVIS DE REQUETE
EN CHANGEMENT DE NOM
Nous donnons avis que FERNAND SINCENNES, sans emploi, résidant et domicilié au 1023 rue Beauregard à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de FERNAND TREMBLAY.
MONTREAL, ce 4 décembre 1978
LORD, TOULET & FOURNIER
Procureurs du requérant
Mes Lord, Toulet & Fournier, avocats,
Procureurs du requérant,
1010 est, rue Ste-Catherine, ch. 530,
MONTREAL, P.Q.

AVIS DE LA PREMIERE
ASSEMBLEE DES CREANCIERS
AVIS est par les présentes donné que NUROFIL CANADA LTÉE la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 11ième jour de décembre 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ième jour de janvier 1979 à neuf heures trente (9:30) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.
Le 13 décembre 1978.
C.A. MICHAUD - SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, Suite 320,
Montréal, Québec. Tél.: 382-6141

C.T.Q.
TRANSFERT
ART. 2.59(1) — REG. 2C
Avis est donné que Bernard Brissette, 521 Rivière, 521 Rivière Bayonne Nord, Berthierville, détenteur du permis ou de l'attestation no. M-501374-001, Catégorie Entrepreneur, Région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou attestation en faveur de Léo-Paul Desmarais Inc., 4721 Principale, Notre-Dame de Lourdes, Catégorie Entrepreneur, Région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59(1) du Règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
BRISSON ET LANDRY
439 Boulevard Manseau
JOLIETTE, P. Québec
1ère publication: 14 décembre 1978
2ème publication: 15 décembre 1978
3ème publication: 16 décembre 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-02-048454-784

COUR PROVINCIALE
PORTUGUESE FISH MARKET LTD., une compagnie limitée, dûment incorporée suivant la Loi, et ayant son siège social et principale place d'affaires au 159 rue Duluth est, dans les cité et district de Montréal;
Demanderesse
-vs-
JEAN CASTONGUAY, auparavant résidant et domicilié au 4623 rue Saint-Louis, dans les cité et district de Montréal, et présentement d'adresse inconnue;
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le Défendeur Jean Castonguay est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de cette publication. Une copie du bref d'assignation a été laissée au Greffe de la Cour à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de comparaître dans le délai susdit, la Demanderesse procédera à obtenir contre vous jugement par défaut.
Montréal le 13 décembre 1978.
RONALD CHASSE
P.A. C.S.M.
BERNARD SIVAK
Procureur de la Demanderesse,
Chambre 1247,
Un Carré Westmount,
Westmount, Québec.

LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ

AVIS DE FUSION

Prenez avis que "LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ, corps légalement constitué ayant son siège social à Louiseville, comté Maskinongé a fait approuver par les membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant l'acceptation de "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-GENEVIÈVE DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-CUTHBERT, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ÎLE DUPAS DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ANNE-D'YAMACHICHE DE ST-MAURICE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-AMBROISE DE KILDARE DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-FÉLIX DE VALOIS DE JOLIETTE, à se fusionner avec notre Société conformément aux dispositions de la Loi des assurances (1974, chapitre 70).
La Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Maskinongé a l'intention de demander par requête commune, au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, de confirmer ladite convention.
Signé le
Le Secrétaire,
Gérard Picotte.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-GENEVIÈVE DE BERTHIER
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT DE BERTHIER
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ÎLE DUPAS DE BERTHIER
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-ANNE D'YAMACHICHE DE ST-MAURICE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-AMBROISE DE KILDARE DE JOLIETTE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-FÉLIX-DE-VALOIS DE JOLIETTE

AVIS DE FUSION

Prenez avis que "LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-GENEVIÈVE DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-CUTHBERT DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ÎLE DUPAS DE BERTHIER, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ANNE D'YAMACHICHE DE ST-MAURICE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE STE-ÉLISABETH DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-AMBROISE DE KILDARE DE JOLIETTE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE ST-FÉLIX DE VALOIS DE JOLIETTE", corps légalement constitués ayant leur siège social dans les comptés municipaux de Berthier, Joliette et St-Maurice ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion avec la Société Mutuelle contre l'incendie de Maskinongé, conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).
Les sept (7) compagnies d'assurance mutuelles ont l'intention de demander par requête commune au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, de confirmer ladite convention.
Signé le
Les Secrétaires
Notaire Claude Joyal, Gérald Bergeron, Claire Hérard, Mme Louis Allary, Mathias Ferland, Denis Simard, Léo Hénault.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er novembre 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Manuel Maintenance Limited, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5e jour de décembre 1978, sous le numéro 2933336.
Ce 7e jour de décembre 1978.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Article: 19
Prenez avis que la compagnie Paquette Autobus Inc. 295 Grande-Côte, St-Eustache s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis saisonnier, catégorie: économique, pour le transport d'enfants de 3 à 6 ans de Ste-Rose et Fabreville en direction de la prématernelle Twin Oaks situées à Fabreville. Ce transport sera effectué du lundi au vendredi pour la période du 1er janvier au 31 mai 1979 tel qu'il appert au contrat entre les parties et déposé au dossier.
Toutes personnes désirant s'opposer à la demande peut le faire dans les 5 jours de la dernière publication.

AVIS LEGAL
Provost Cartage Inc., M-300238, 1930-V, introduit devant la Commission des transports du Québec une requête pour permis spécial d'une durée de 90 jours demandant la permission de donner le service selon la clause d) de sa codification administratibe en utilisant 6 semi-remorques citernes, propriété de Mobile Tank Industries Ltd., Laidlaw Transport Limited et Warren Transport Ltd., tous trois domiciliées en Ontario.
Tout intéressé peut s'opposer en introduisant une opposition à la dite Commission dans les 5 jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Jean-Pierre Vermette
Provost Cartage Inc
1ère parution le 14 décembre 1978
2ème parution le 15 décembre 1978
3ème parution le 16 décembre 1978

C.T.Q.
TRANSFERT
ART. 2.59 (1) — REG. 2C
Avis est donné que Gaston Harnois, 1510 rue Principale à St-Thomas, détenteur du permis ou de l'attestation no. M-504380D004, Catégorie Entrepreneur, Région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou attestation en faveur de Michel Desmarais & Fils Inc., 1142 rue Principale, à St-Thomas, Catégorie Entrepreneur, Région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59(1) du Règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
BRISSON ET LANDRY
439 Boulevard Manseau
JOLIETTE, P. Québec
1ère publication: 14 décembre 1978
2ème publication: 15 décembre 1978
3ème publication: 16 décembre 1978

Avis est donné que Sylvestre Transport Inc. 105 Michaud Laval, détenteur du permis ou de l'attestation no: M-500902002 région 10 s'adressera à la Commission de Transport du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de Camil Sylvestre, 105 Michaud, Laval Région 10 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans le journal.
1ère parution: 15 décembre 1978.
2ème parution: 16 décembre 1978.
3ème parution: 18 décembre 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
No: 500-12-083124-788
YVETTE GIROUARD,
Partie requérante,
-vs-
ANDRÉ JANVIER,
Partie intimée.
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, ANDRÉ JANVIER, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 11 décembre 1978.
(signé) ARMAND BEAULIEU
Registraire
Mes BOISCLAIR, KOZINA, SASSEVILLE, PELLERIN,
4906 est, boulevard Gouin,
Montréal-Nord — 326-6400
Dom. élu: 31 St-Jacques, ch. 500.

C.T.Q.
TRANSFERT
ART. 2.59(1) — REG. 2C
Avis est donné que Normand Giguère, faisant affaires sous les nom et raison sociale de GIGUÈRE TRANSPORT ENRG., au NO; 5521 de la rue Albany, à Brossard, district de Montréal, -détenteur du permis ou de l'attestation No M-501404-002, Catégorie Entrepreneur, Région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou attestation en faveur de Léo-Paul Desmarais Inc., 4721 rue Principale, Notre-Dame de Lourdes, Catégorie Entrepreneur, Région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59(1) du Règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
BRISSON ET LANDRY
439 Boulevard Manseau
JOLIETTE, P. Québec
1ère publication: 14 décembre 1978
2ème publication: 15 décembre 1978
3ème publication: 16 décembre 1978

Transports Canada **Transport Canada**

APPEL D'OFFRES

PROJET: CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - PHASE II, AÉROPORT DE ROUYN, ROUYN, P.Q.

DATE DE CLÔTURE: le 17 janvier 1979.
EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Montréal, Montréal, P.Q. et l'Association des Constructeurs de l'Ouest du Québec Inc., Rouyn, P.Q.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée.
Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque visé remboursable de $50.00 pour chaque projet, fait au nom du Receveur Général du Canada.
Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.
le 11 décembre 1978

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, clairement indiquées sur l'enveloppe, "SOUMISSION RE: JERUSALEM JEWELRY MFG. CO. LTD" et incluant un chèque visé de 20% (vingt pour cent) du montant total de la soumission, seront reçues au Bureau du commissaire soussigné, jusqu'à mercredi, 20 décembre 1978, jusqu'à 3:30 heures del'après-midi, pour l'achat des matériaux suivats:

LOT no. 1: Matières premières assorties se rapportant à la fabrication de bijoux, valeur marchande approximative **$1,040.00**
LOT no. 2: Machinerie et équipement se rapportant à la fabrication de bijoux valeur marchande approximative **$18,574.00**
LOT no. 3: Ameublement de bureau, valeur marchande approximative **$1,405.00**
LOT no. 4: Moules et modèles se rapportant à la fabrication de bijoux valeur marchande approximative **$11,000.00**

INSPECTION DES MATÉRIAUX

LOTS NO. 1 à 4 peuvent être vus lundi, 18 décembre 1978, entre 10:00 heures a.m. à 4:00 heures p.m. au 7101 avenue du Parc, suite 411, à Montréal, Québec.

CONDITIONS DE LA VENTE

1. Comptant ou à termes acceptés par le commissaire
2. Le commissaire se réserve le droit de rejeter toutes les

Les coupures à l'ONF, coup dur pour les francophones hors Québec

« Une décision injuste et discriminatoire qui constitue une négation du droit des minorités francophones à l'expression et les réduit au sous-développement », a dit hier M. Paul Comeau, président de la Fédération des Francophones Hors Québec.

Il protestait contre les coupures budgétaires de l'Office national du Film (ONF) qui doivent à toutes fins utiles supprimer le programme de régionalisation française de l'Ouest et de l'Ontario.

« Cette décision sent l'arbitraire et la discrimination d'autant plus que l'équivalent anglophone du programme n'a été coupé que de $50,000 et que les coupures du côté français se chiffrent par $350,000. Voilà un autre exemple de « deux poids, deux mesures », dit M. Comeau.

La Fédération fait actuellement campagne pour obtenir la révision de cette décision de l'ONF. Tôt hier matin, une délégation de la Fédération a rencontré le commissaire de l'ONF M. André Lamy, qui a donné l'assurance que le mémoire qui lui est soumis sera pris en considération et qu'il communiquera la décision de l'Office d'ici quelques semaines.

La délégation de la Fédération a tenu à présenter son mémoire au moment où débutait une séance du conseil d'administration de l'Office national du Film.

M. Comeau qui était accompagné de jeunes cinéastes francophones de Vancouver, Winnipeg et Ottawa a dit que l'ONF se défend bien mal en ayant la prétention de « nous parachuter des professionnels de Montréal pour nous interpréter comme des anthropologues en quête d'une espèce en voie de disparition".

M. Comeau rappelle que l'un des objectifs du programme de régionalisation française était justement la détection et la formation de talents régionaux. Ce programme avait également pour effet de permettre aux francophones hors Québec d'interpréter eux-mêmes leurs réalités à l'ensemble des Canadiens.

Plusieurs documentaires ainsi que quelques films de fiction ont été réalisés par les jeunes cinéastes francophones dans les provinces anglaises. Ces films comme « Le Manitoba ne répond plus » et « Le Nom de la Game » produit en Alberta ont même été projetés à la télévision de Radio-Canada. Enfin plus récemment le nouveau film de fiction « Les Gossipeuses » produit en Nouvelle-Ecosse a été présenté en première à Church Point, N.E., un centre acadien.

M. Comeau a dit qu'il lui semble qu'il s'agit d'un plan global de la part du fédéral pour se retirer de la francophonie. En effet Ottawa a également réduit et même supprimé certaines subventions à des organismes des francophones hors Québec.

Le programme de régionalisation française hors Québec remonte surtout à 1974 et aujourd'hui on compte 78 productions, soit 40 en Acadie, 22 dans l'Ouest canadien et 16 en Ontario. Cinq de ces films ont été diffusés par Radio-Canada. Enfin une de ces productions fut mise en nomination au Canadian Film Awards pour meilleur scénario.

Actuellement dans les coupures on a tenu à préserver une partie du programme pour l'Acadie, mais supprimé ceux des autres régions.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
• Chaque parution coûte $6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

MÉTRO Berri-Demontigny, 2½, maison très paisible. Tél.: 844-6195 21-12-78

IMMEUBLE luxueux, paisible, entouré d'arbres, 3½ spacieux, électricité et taxe inclus. $308. par mois. 671-4835. 19-12-78

CÔTE Ste-Catherine, face parc, 4½ à louer, chauffé, eau chaude, poêle et frigidaire, repeint, $180. par mois. 735-6729. 18-12-78

N.D.G. magnifique haut de duplex, 7½ complètement rénové. Boiseries originales, foyer. Libre: $400. chauffé (à discuter). 3583 Décarie, 489-4526 soirs et fins de semaine. 18-12-78

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½ avec électricité, immédiatement. 932-0933. 845-3151. J.N.O.

ST-LAMBERT, 4½ moderne, immeuble béton, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, piscine, stationnement intérieur, etc. $255. 2 mois gratuit. 672-2902 27-12-78

Grand 4½ moderne à sous louer, taxes et chauffage payés, près de l'Université. $280. incluant garage. 279-9217. 18-12-78

OUTREMONT, 2 pas de l'Université, 50 Willowdale, 8e, balcon, salon, salle à manger, chambre. Eclairé, conciergerie, garage. Libre 15 janvier. 739-7410 - 843-7032. 18-12-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

PLACE BELLERIVE, luxueux, chambre, boudoir, salle de bain privée, accès à la cuisine, piscine, références, 688-9219. 18-12-78

Logement 5½ pièces, situé rue Dandurand près de Pie IX, 1 personne seulement. 725-3848. 18-12-78

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE DEMANDÉE pour demeurer dans très belle résidence au lac des Deux-Montagnes. Chambre, salle de bain et télévision fournies. 3 enfants d'âge scolaire, la maman reste à la maison. 622-9536. 20-12-78

RÉSIDENTS de Laval-Duvernay: Connaissez-vous notre agence? Femmes de ménage et gardiennes adultes sont notre unique occupation depuis 2 ans. 687-4621. Services domestiques de Laval, 400 boul. Labelle. 18-12-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

CHAMBRE A COUCHER, style Louis XV, 2 tables/nuit, commode 5 tiroirs, coiffeuse, très bon état, bureau-commode 6 tiroirs avec grand miroir. 738-6785. 18-12-78

ANIMAUX À VENDRE

CHEVAUX A VENDRE. Les Écuries Bréard. 652-3720 27-12-78

DASHUND (chien-saucisses), chiots enregistrés, vaccinés, tatoués, lignée championne. Siamois, chatons 2 mois. 526-1555, 277-0977 19-12-78

ANTIQUITÉS

LA REMISE, 3844, St-Denis, métier à tisser, encoignures, commodes, armoires. 844-6464. 20-12-78

COURTEPOINTE neuve à vendre, directement de l'artisan, (bleu, rose et vert). 523-1003 Carmelle. 15-12-78

ARMOIRE CANADIENNE, 2 portes avec panneaux soulevés et gonds d'époque, panneaux latéraux soulevés, début 19e, bois: pin. H.: 5'5", L.: 45", P.: 16½". Prix: $1,500. 271-8691. 18-12-78

MEUBLES EN PIN: armoires, encoignure, armoirettes, buffet deux corps, lit d'enfant, coffres, huches, commodes, petites tables, berçantes, chaises, autres. 659-2651. 18-12-78

Amoureux de vieux meubles? Nous en avons un univers: 3910 St-Laurent — midi à 6 hres (jeudi, vendredi jusqu'à 8 hres). 843-5477, livraison sur demande.

Les Noël d'antan à: La Belle Époque, Rigaud, route 40 sortie 12 vers Ottawa, 451-4101. 18-12-78

AVIS

UNE BIBLIE GRATUITE. Écrivez à: H.O.P.E. Bible Mission, Boîte 4364, Station "E", Ottawa, Ontario, K1S 5B4. 18-12-78

BUREAUX À VENDRE

OPTOMÉTRISTE
Bureau à vendre
dans centre médical, avec exclusivité
Rivière-du-Loup

S.V.P. écrire à:

Dossier C-225
Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard, J4Z 3J1

18-12-78

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. JNO

AVIS

METROPOLITAIN NEWS
1248 Peel
coin Ste-Catherine
Journaux — Revues — périodiques — Cartes — Revues de mode
Arrivent tous les jours par jet de tous les coins du monde.
NEW YORK — LONDON — PARIS
Les journaux arrivent à 10:30 am tous les jours (incluant le dimanche)
New York « Sunday Times » et Washington « Sunday Post » disponibles tous les jours les semaines
Ouvert 8 a.m. à 12 p.m.
Dimanche — MÊMES HEURES
18-12-78

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576
Espaces de bureaux à louer. 1,800 p.c., 2ième étage, $5.00/p.c., ou $750.00/mois, ou $9,000./année.
Pour informations, s'adresser à M. L'Africain:
486-1143
18-12-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél: 256-6825 — 819-326-5836. 21-12-78

VAL-DAVID, près piste de ski Mont-Plante, 4 chambres à coucher, foyer, chauffage électrique, saison, mois ou semaine, disponible pour Noël. 842-8661 le jour ou 353-2469 le soir. 18-12-78

STE-ADÈLE, face au Chanteclerc, 4 pièces confortables, foyer; 25 décembre — 25 janvier, adultes seulement, idéal professionnel. 295 Montreux — 229-2596. S'adresser à Mme Fortier 18-12-78

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

COMMERCES À VENDRE

LIBRAIRIE, Commerce progressif, beaucoup de possibilités, bien situé à Montréal, MLS, Michel Quesnel, 464-2250. Fiducie du Québec, courtier 861-1041 18-12-78

POUR personne bilingue, commerce idéal à Vancouver. Librairie Française (vente détail et catalogue scolaire). Chiffre d'affaires $275,000. Geork Krebs. Le Bouquineur 1222 Robson, Vancouver V6E 1C1. 18-12-78

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTION textes, brochures, etc. français et anglais. Tél.: 866-2691 poste 275 (jour), 733-5008 (soir). 19-12-78

Plein temps jusqu'en février, partiel ensuite. Agée 25 ans avec scolarité et culture. S'adaptera à tout travail assez simple. 526-6016. 18-12-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

DIVERS

CADEAU DE NOËL IDÉAL, B.B.Q. grill en fer forgé, ajustables, s'adapte à tous foyers. $49. 667-4344 18-12-78

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL, proximité du Palais de Justice, de $100. à $200. par mois, possibilité de partager des services. M. Riendeau à 866-8629 - 464-2029. 18-12-78

GARDERIE

Cherchons gardienne avec expérience et affection, pour garder chez-lui Antoine, 7 mois, 4 jours par semaine, bonnes conditions, secteur N.D.G. 484-8289. 18-12-78

Personne responsable et intelligente demandée, pour garder bébé, références appréciées. Jour: 739-7517 (laisser message) soir: 738-5526. 18-12-78

RECHERCHE gardienne 5 jrs/semaine de 9 h à 5h., léger travail ménager. Près Atwater-Dorchester. 937-7113 20-12-78

LOGEMENTS À LOUER

BAS de duplex, grand 4½, rue Van Horne, Outremont, refait à neuf, agréablement meublé, $250. 277-0968 18-12-78

BOUL. ST-JOSEPH, 5½ chauffé, près du métro, 3e étage. Téléphonez à 849-3422. 16-12-78

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

BOUL. St-Joseph, 5½ chauffé, près du métro, 3e étage. Téléphonez à 849-3422. 18-12-78

LONGUEUIL, spacieux 5½, résidentiel, 674-9282. 18-12-78

VILLE ST-LAURENT, condominium neuf, grand 4½. Chauffé, électricité et taxes payées, piscine. Près de CN et autobus. 744-4776. 27-12-78

VILLE SAINT-LAURENT, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

LONGUEUIL, 4½, 5½ neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur-à-mur. Appelez à 651-0446. 3-1-79

EARNSCLIFFE, N.D.G. haut de duplex 6½, en pierres, face au parc Macdonald. Jardin privé, garage chauffé, réfrigérateur, cuisinière, chauffé, 1er janvier. $395. 481-4440. 27-12-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, plein pied, 2e étage, $650. par mois, non chauffé, 7 grandes pièces, très luxueuse, moderne, 2 salles de bains, 3 chambres à coucher, 2 grands balcons, poêle, frigidaire, lave-vaisselle, air conditionné, chauffage électrique, libre pour février, 733-6498 18-12-78

OUTREMONT, rue Ducharme et Rockland, 6 pièces, chauffées, 5 appareils électriques, cuisine neuve, salon 32x18, boiseries, frais peint, accès à la cour. $650. par mois. Libre immédiatement. Tél.: 276-4080 entre 6:00 P.M. et 8:00 P.M.

NOUVEAU-BORDEAUX, logement du propriétaire, 3 chambres, salle familiale avec foyer, sous-sol fini. Tapis mur à mur. $450./mois. Libre 1er janvier. 337-7646. 18-12-78

LOGEMENTS À LOUER

LONGUEUIL, 5½ neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur-à-mur. Appelez à 651-0446. 3-1-79

2½ chauffé, 2ième étage, poêle, réfrigérateur. Sherbrooke, près St-Denis, $150. mois. 684-6957

LIVRES

500 livres juifs francophones à vendre, comprenant des ouvrages sur les secrets de la kabbale, l'histoire, le judaïsme, Israël, etc. Écrire à: A. Chatelain, 8. rue Hadley, Hull. 18-12-78

LOCAL À LOUER

ST-DENIS ET ONTARIO, 1er et 2ième étage, idéal pour disco-bar, boutique, artisanat ou bureau. 484-5791 ou 933-4861. 18-12-78

MAISONS À LOUER

ILE BIZARD, 30 minutes centre-ville. Jolie maison près rivière. 6½ pièces, grand terrain boisé, occupation immédiate. $300. 691-2607. 18-12-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338 J.N.O.

OCCASIONS D'AFFAIRES

COSMÉTIQUE
Un important fabriquant suisse, exportateur de cosmétiques de très grande qualité, (séries Colosé) ayant beaucoup de succès dans différents pays, aimerait contacter des personnes ou entreprises au Canada, expérimentées dans le ventes directes. (Plan de groupe). **Cosmétique S.A. (Ltd) CH 3252 WORDEN — Switzerland — EUROPE. Telex 34529. Tél.: Suisse Europe 32 84 41 61.**
18-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE
URGENT
janvier à juin
1 classe géographie 512
4 classes géographie 110
Écrire à:
153, Querbes,
Outremont
H2V 3V8
18-12-78

PRÉPOSÉ(E) à l'impression et à la reproduction de documents. La personne doit posséder expérience du fonctionnement de machines Offset (211 Gestetner) et de Xerox 9400 et sur diverses machines utilisées dans les bureaux (plieuse, timbreuse, machine à reproduction, etc.). Semaine de 30 hres, avantages sociaux intéressants. Conditions de travail à être renégociées par syndicat à compter du 1er janvier 1979. SEUL LES PERSONNES D'EXPÉRIENCE SONT PRIÉES DE FAIRE APPLICATION PAR ÉCRIT à: 1290, rue St-Denis, 5e étage, Montréal. H2X 3J7 a/s du secrétaire général 18-12-78

RÉCEPTIONNISTE à temps plein pour bureau de dentiste, région Côte-des-Neiges. Expérience requise. Parfaitement bilingue. Dactylo. Faire parvenir curriculum vitae à: Dossier C-222, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1 18-12-78

SERVICES DIVERS

LE RESSAC, achat et vente de livres et disques usagés. 317 Ontario est (près de St-Denis) 844-4541 16-12-78

SOCIÉTÉ-LOISIRS

FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
Sur rendez-vous
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
Dépliant disponible. 18-12-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598.

OFFRES D'EMPLOIS

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE
NATIONS-UNIES

Un examen d'aptitude, en fonction de traducteur-rédacteur de langue française, aura lieu les 18 et 19 avril 79, afin de pourvoir à des postes vacants dans la division de traduction du secrétariat de l'ONU à New-York. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable. Les candidats doivent avoir le français comme langue principale, et être titulaires d'une licence ou diplôme de niveau égal, octroyé par une université de régime linguistique français ou établissement équivalent. Il faut entendre par langue principale, la langue dans laquelle les candidats se considèrent le mieux aptes à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'ONU, à savoir, l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe. À titre très exceptionnel, pourront être admis à se présenter à l'examen, les candidats qui, à défaut d'une 2e langue officielle possèdent un diplôme universitaire dans un domaine juridique ou scientifique. Les candidats qui auront réussis à cet examen, et dont l'engagement sera recommandé, pourront être nommés en qualité de traducteurs-rédacteurs avec un traitement brut de $19,040.00 en plus, une indemnité de poste "qui s'élève à un minimum net de $4382.00 par année équivalente" et des indemnités pour changer de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen, ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire à:

Service de recrutement du secrétariat
(Traducteurs de langue française)
Bureau du service du personnel
Bureau 3601-C
United Nations
New-York, N.Y. 10017

Les formules dûment remplies devront parvenir au service susmentionné avant le 26 janvier 1979.
18-12-78

MÉCANICIEN CONDITIONNEMENT

Une importante maison de produits pharmaceutiques possédant des installations modernes, située dans la banlieue ouest de Montréal, est à la recherche d'un mécanicien qui sera chargé de l'entretien des appareils du service du conditionnement.
Le candidat devra posséder deux ans de formation dans l'atelier mécanique d'une école technique, et au moins 3 ans d'expérience dans l'entretien des appareils de conditionnement. On tiendra compte de toute expérience additionnelle si la formation technique est insuffisante.
Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au:
Service du personnel
LES LABORATOIRES MERCK FROSST
695-7920
18-12-78

UNIVERSITÉ DE DUBLIN
Trinity College
CHAIRE DE FRANÇAIS
(fondée en 1786)
À pourvoir à partir du 1er octobre 1979.
Les personnes désirant faire acte de candidature sont priées de s'adresser pour plus amples renseignements à l'adresse suivante:
The Secretary,
West Theatre,
Trinity College,
Dublin 2
La date limite de dépôt de pièces est fixée au **23 janvier 1979.**
18-12-78

TABLEAUX - PEINTURES

PICASSO
Eau forte originale. Signée. Suite Vollar. "Block plate" # 1. 1930. Encadrement original. Parfaite condition. Valeur supérieure au prix demandé.
Écrivez à **Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1, Dossier C-224.**
18-12-78

VASERELI, litho-collage, blanc et noir, sérigraphie numérotée et signée 1969. $700. 935-9496. 22-12-78

ATTENTION collectionneurs! Songez-vous à ouvrir votre propre galerie-d'art? Vous pouvez vous procurer des oeuvres originales de grands maîtres: Picasso, Chagall, Miro, Calder, Dali, Moore, Riopelle, etc; de même qu'un très grand choix d'art moderne et contemporain. International Art 353-3413. 18-12-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LORRAINE, superbe cottage de conception unique, vastes pièces luxueusement meublées, foyer en brique, cuisine avec toutes les commodités. Maison idéale pour professionnel, terrain de golf, tennis et piste de ski de fond à proximité. Charles Letarte, 661-9030, 669-4452. Montréal Trust Courtier 18-12-78

ANJOU: Bungalow 3 c.c., salle à dîner, bureau au sous-sol, foyer au salon, garage. Secteur très recherché. Occupation à discuter. Mlle A. Thériault 254-4566 ou 354-7176. Trust Général Courtier 17-12-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL
Bungalow entrée split, 3 chambres à coucher, salle familiale avec foyer, plus 1 chambre à finir en bas. Entrée asphalte, quartier résidentiel. Possibilité de location avec option d'achat. Libre 1er janvier. **Les Immeubles Lebeau Inc., Madeleine Bessette: 1-469-3078.**
18-12-78

PRÈS DE WESTMOUNT, maison ouverte dimanche de 2 à 4 hres. 4807 Cedar Crescent. 3-4 chambres à coucher. Piscine chauffée. $155,000. Nora Salettes 288-1968. Immeubles Inter (Courtier) 288-5702 18-12-78

OUTREMONT. Maison unifamiliale, régime de co-propriété, 8 pièces, 3 espaces de garage, 2 étages et sous-sol fini avec porte française donnant sur terrasses. SHERBROOKE TRUST. Denise Royer 849-4553 - 277-1864. 19-12-78

MONTRÉAL-NORD, cottage aluminium, rénové, 5½ pièces, $29,000. 324-3285. 27-12-78

HAVRE-DES-ILES - CHOMEDEY. Bungalow très luxueux de 3 chambres à coucher. Foyer naturel en pierres dans salon ensoleillé. Salle à manger avec porte patio donnant sur jardin. Nouvelle cuisine, coin repas attenant. Grande chambre principale avec salle de bain complète en suite. Spacieux sous-sol avec porte vers garage double chauffé. Vaste jardin et beaucoup plus... MLS. Prix demandé: $85,000. Veuillez communiquer avec Mme Johanne Jablonski 487-4041 ou 731-6817. Frank A. Norman & Cie Ltée, Courtiers licenciés 731-6817. 18-12-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ST-GABRIEL DE BRANDON: Vaste propriété, style Nouvelle Angleterre, bordée d'une haie de cèdres, 2 étages, 5 pièces, foyer, bibliothèque en chêne, garage double. Docteur Neveur 1-754-4473. $35,000. 18-12-78

De particulier à particulier, bungalow brique, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer, garage, grand terrain paysagé, nord-ouest de Montréal. Téléphonez entre 9h AM & 5h PM au 871-1550. 18-12-78

CIRCLE ROAD, à vendre, sans agent. Charmant cottage semi-détaché, 3 chambres, sous-sol aménagé, garage, beau terrain, $69,000. Tél.: semaine de 18 h. à 20h. seulement et samedi à 488-9934. 27-12-78

ST-GEORGES de Clarenceville, magnifique terrain paysagé avec roulotte de voyage 27 pieds pour seulement $10,000., situé dans Baie Missisquoi, plage privée, rue ouverte à l'année, avis aux sportifs. M.L.S. Georgette Lavigne 430-5545 ou 435-4201. Des Rosiers, Le Maître Courtier 18-12-78

ST-MATHIAS, ancien cottage (165 ans) entièrement meublé, piscine, 3 garages, écurie, étable, 3 remises, 114 arpents cultivés. Voir Décormag janvier 78. Louise Duguay 653-8507 ou 658-0778. Des Rosiers, Le Maître Courtier 18-12-78

TERREBONNE, bungalow détaché, construction récente, 7½ pièces, sous-sol fini avec salle de jeux, wet bar, tapis mur à mur, antenne de télévision, cabanon, M.L.S. Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937 ou Thérèse Laporte 430-5545 ou 471-9132. Des Rosiers, Le Maître Courtier 18-12-78

TERREBONNE, magnifique propriété de 8 pièces spacieuses, décoration impeccable de style espagnol, air climatisé, laveuse-sécheuse, tapis mur à mur, piscine creusée chauffée, près centre d'achat Place Des Seigneurs, propriété à voir pour en apprécier la beauté. M.L.S. Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937 ou Thérèse Laporte 430-5545 ou 471-9132. Des Rosiers, Le Maître Courtier 18-12-78

BELOEIL: Bungalow, 6 pièces, sous-sol semi-fini, 31 x 38, arbres matures, faites une offre, 464-3437, 434 de Rouville. PAS D'AGENT. 18-12-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

St-Jean, 25 minutes du Pont Champlain, bungalow pierre des champs & briques, 5 pièces complètement décorées, foyer au sous-sol, lave-vaisselle, grande remise de jardin, potager, arbres et arbustes, après 17 h. 1-348-5765 18-12-78

WESTMOUNT, maison ouverte dimanche de 2 à 4 hres, 500 Mountain avenue. Maison moderne 4-5 chambres à coucher, 2 garages. Immédiatement disponible $155,000. Immeubles Inter, (courtier) 288-5702 18-12-78

WESTMOUNT, visite libre, dimanche 1-4, 385 Ave. Clarke, charmant Duplex, 4-6, excellente condition, occupation immédiate, G. Tremblay 937-6597 bureau, 935-8541. 18-12-78

ST-HILAIRE: Aubaine - réduit à $59,700.00 - split tout brique - 8 grandes pièces - garage + grand terrain boisé - occupation printemps 1979. Albert Simon 467-2156, 658-8216. MLS. Imm. Select, courtiers. 18-12-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ABRI fiscal, classe 32, 10% de déduction, 8 logements de 5½, revenus: $21,720. Hypothèque: $105,000. à 11½%. Prix $143,000. Pas d'agent, 669-3458. 23-12-78

ABRI fiscal classe 31 et 32 avec ou sans subvention de 8 à 72 logements. Communiquez avec Roger Ménard 672-7925, 670-1002. Fiducie du Québec. 18-12-78

PROPRIÉTÉS À L'EXTÉRIEUR À VENDRE

BAL HARBOUR
FLORIDE
Luxueuse résidence sise au carrefour de l'Intercoastal. Vue panoramique, toutes commodités, 3 ch. c., garage double, patio, quai, piscine en construction. **871-9097.**
18-12-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

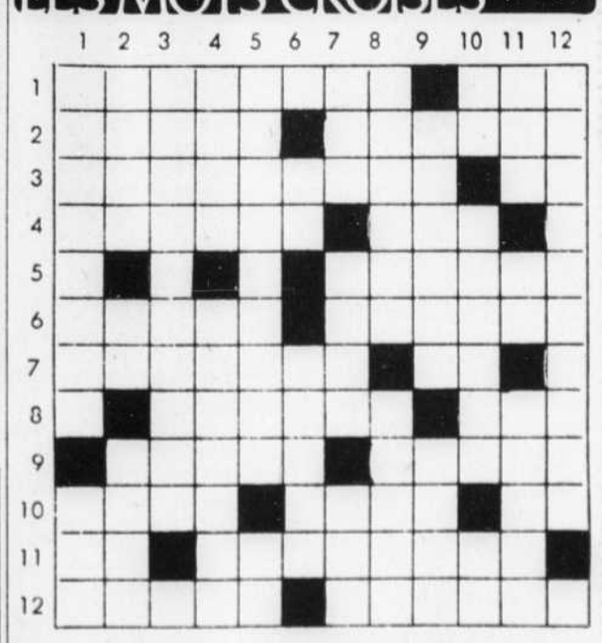

Horizontalement

1—Appareil servant à mesurer l'éclairage d'une surface. — Revers.
2—Appareil inventé par Ader. — Qui a du travail, de l'occupation.
3—Prendre de nouveau. — Eminence.
4—Extérieur. — Terre entourée d'eau.
5—Espaces sablés au centre des amphithéâtres.
6—Reproduisit exactement. — Chacun des petits paragraphes qu'il est d'usage de numéroter dans la Bible.
7—Se dit d'un pilastre qui a des rudentures. — Deux.
8—A quoi l'on n'a pas touché. — Au Moyen-Age, petit poème narratif ou lyrique.
9—Déterminer le poids. — Accable de dettes.
10—Pluriel de ben. — Demeure. — Mille cinquante.
11—Métal précieux. — Genre léger dérivé de l'opéra bouffe.
12—Entaille faite sur des pièces de bois pour les assembler. — Soulèvement populaire.

Verticalement

1—Sorte de brochette pour larder. — Gros serpent.
2—Couche pigmentaire de l'iris. — Lettre grecque (12ième). — Egare.
3—Relatif à l'appendice xiphoïde.
4—Peintre hollandais (v. 1519-1576). — État de ce qui est tendu.
5—Agaçante. — Platine.
6—Notre-Seigneur. — Petit bouclier médiéval.
7—Ecrivain suisse (1857-1910). — Marque l'accompagnement. — Colère.
8—Orthographier. — Ancêtre des animaux.
9—Plante potagère (ache). — Tout animal autre que l'homme.
10—Ce qui est dû à quelqu'un. — Met dans un silo. — Familièrement.
11—Trou dans le mur. — Voyelles jumelles. — Casque en fer en usage du XVième au XVIième siècle
12—Qui se fait par semestre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	T	U	A	I	R	E	■	P	L	I
2	V	O	I	S	I	N	E	S	■	A	I	R
3	I	R	R	E	E	L	■	T	E	R	N	E
4	D	E	■	R	U	A	S	■	N	O	■	■
5	E	■	S	O	L	S	T	I	C	I	A	L
6	N	A	I	N	E	S	■	R	H	■	L	I
7	C	E	R	S	■	A	N	■	E	P	I	E
8	E	R	E	■	N	B	■	A	R	I	E	N
9	■	E	X	H	A	L	A	T	I	O	N	■
10	I	R	■	A	I	F	U	L	■	L	E	U
11	R	E	T	I	F	■	G	A	G	E	■	N
12	A	Z	U	R	■	P	E	S	E	T	T	E

SUR SCÈNE

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts (285-1600) — Pour enfants: "En écoutant le coeur des pommes", un conte de François Dépatie par le Théâtre du Gyroscope. Samedi et dimanche 14 h 00, Le Théâtre de l'Avant-Pays présente: "Une histoire de marionnettes" du mar. au ven., du 5 au 22 décembre à 10 h 00 et 13 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Moi, Bertolt Brecht", spectacle musical et dramatique d'après Bertolt Brecht, du 11 déc. au 13 janvier. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche ainsi que les 25 et 26 déc. et les 1 et 2 janvier.

CAFÉ DU PORT, 356 Berri (845-8765) — Sukay (Folklore sud américain) ce soir. Tous les spectacles sont à 21 h 30 et 23 h 00. François Senneville, flûte traversière et Evan Green, guitare (jazz), jeudi. Daniel Heikalo du groupe "Trotbô le Magnifique", vendredi.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Travesties" de Tom Stoppard, jusqu'au 17 déc. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée, mer.: 13 h 00 et sam.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Cinéma de quartier: "Le grand remue-ménage", dim.: 17 h 00, 19 h 00. Mar.: 19 h 00, 21 h 30. L'ensemble Sanz-Cuer, lundi 20 h 30. "Comedia Dell'Arte" création du Théâtre Pepperoni, du 20 déc. au 7 janvier. Tous les soirs 20 h 30. Relâche les 24 et 25 déc. et le 1er janvier.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, rue Ste-Catherine et Université — Musica Camerata Montréal, samedi à 17 h 00. Lois Marsh, soprano; Paul Globus, clarinette; Gerald Wheeler, clavecin; Charles Reiner, piano; Yuli Turovsky, violoncelle. Oeuvres de Bach, Handel, Spohr, Wolf, Beethoven.

ÉGLISE NOTRE-DAME, 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — L'OSM, dir.: Sarah Caldwell, solistes: Michèle Boucher, soprano; Jidith Forst, contralto; Paul Trépanier, ténor; Simon Estes, basse, mardi et mercredi 20 h 30. Choeurs de l'OSM, dir.: René Lacourse. Au programme: "Le Messie" de Handel.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Michel Rivard, jusqu'au 17 déc. Sam.: 21 h 30, 24 h 00. Dim.: 21 h 30, 23 h 30. Southside Johnny and the Ashury Jukes, lundi Nightwinds (rock harmonique), du 19 au 23 décembre.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Philippe Lefèvre, pianiste, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Debussy, Liszt. Relâche du 22 déc. au 7 janvier.

LA CASANOUS, 485 ouest, Sherbrooke (844-3691) — Normand Grégoire, ce soir La grand'visite, vendred. Spectacles à 22 h 00, 24 h 00.

LE PONT TOURNANT, 940 boul. Wilfrid Laurier, Beloeil (467-4504) — "La solitude d'un flagman électrique" de François Beaulieu, par le Théâtre de La Rallonge, ce soir 21 h 00.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — L'O.S. (orchestre sympathique), samedi 22 h 00, 24 h 00. Le Pouet Pouet Band, jeudi, vendredi 22 h 00 et 24 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (861-5416) — Melody Pearson, jusqu'au 17 décembre. Dim.: 22 h 00, 24 h 00. Sam.: 22 h 30, 1 h 00. Cinéma-Rock: "The last waltz", dimanche à partir de 20 h 30. Entrée libre.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Son Seals Blues Band, jusqu'à dimanche 20 h 00.

MONUMENT NATIONAL, 1182 St-Laurent (861-4638) — "La Dispute" et "Le Préjugé vaincu" de Marivaux, par les élèves de l'École Nationale de Théâtre, samedi 20 h 00.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Dimanche 11 h 00, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal interpréteront: "Missa sine nomine" de Philippus De Monte. A 15 h 00, Concert de Noël par les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir.: Gilbert Patenaude et Raymond Daveluy organiste. Au programme: "Colindas" de Jean Absil, oeuvres de Bach, Schutz et Clérembault. Entrée libre. Récital sur le Carillon, mercredi 15 h 00, 15 h 45 par James B; Angell. Exposition sur le thème de Noël, du 23 déc. au 9 janvier. Tous les jours de 10 h 00 à 17 h 00. Sam. dim.: de 10 h 00 à 20 h 00.

PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Talaboum Dié" spectacle à sketches comiques, du mercredi au samedi, jusqu'au 23 déc. Sem.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00.

PATRIOTE EN HAUT, — "Pour vous parents et amis", création collective mise en scène par Yvan Ponton. Du mercredi au dimanche 20 h 00. Jusqu'au 23 décembre.

PAVILLON D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE, 1678 de LaSalle (845-3338) — "Logement à louer" création du Théâtre de Quartier, ce soir 20 h 30.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Sons et brioches: l'Ensemble vocal Tudor, dimanche 11 h 00.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "L'étoile des Mages" tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeu.: 12 h 15. Mer. ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche lundi. Jusqu'au 7 janvier.

SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Studio d'Opéra McGill, dir.: Edith Della Pergola, dimanche 20 h 00. Extraits de: Carmen, Der Freischütz, La Gioconda, I Pagliacci, Il Barbiere di Siviglia. Concert de démonstration avec l'école élémentaire Devonshire, mardi 13 h 00.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Dalida, samedi: 22 h 00. Dimanche: 20 h 30. Les Grands Ballets canadiens présentent "Casse-noisette" vendredi 20 h 30.

STUDIO DU GROUPE NOUVELLE AIRE, 1276 St-André — La compagnie de danse Nouvelle Aire présente "Nouvelle Aire en liberté", ce soir 20 h 00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Mâmours et conjuguat" de Jean-Claude Germain, jusqu'au 17 déc., 20 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 rue Lindsay Drummondville (478-1014) — "Oh! Gerry Oh!" de Jacqueline Barrette, ce soir 20 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — Le Tamanoir présente: "Les Sourceries" spectacle de musique et de paroles. - Samedi, dimanche et lundi 20 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Le Théâtre sans fil présente: "Contes de la tente des vapeurs", jusqu'au 23 déc. Tous les soirs 20 h 30. Relâche dimanche et lundi.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La ligue nationale d'improvisation", collectif, jusqu'à la fin décembre. Lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Angèle Arsenault, 18 h 30, samedi 22 h 00. Dimanche: 14 h 30, 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Le dindon" de Georges Feydeau, jusqu'au 28 janv. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi et les 24, 25, 26, 31 décembre et 1er et 2 janvier.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) —, "Un sur six" pièce de Ron Clark et Sam Bobrick, traduction de René Dionne. Sam. dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "La crique" de Guy Foissy. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lundi. Jusqu'au 23 décembre.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "Au Bordelamer" de Jacques Prévert, jusqu'au 23 décembre. Lun.: 21 h 00. Jeu., ven., sam.: 23 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "Les dames du jeudi" de Loleh Bellon, samedi 20 h 00. "Emmanuel à Joseph à Davit" d'Antonine Maillet à partir du 21 déc. Pour enfants: "Il était une fois en Neuve-France" de Diane Bouchard, tous les dimanches 14 h 30.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Salle Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke (282-8113) — Pour enfants: Le Théâtre de l'Équinoxe présente "Le Parc à Boum", dimanche 14 h 00.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Récital de chant: Christine Lemelin, mezzo-soprano, mardi 20 h 30. Oeuvres de Brahms, Duparc, Freedmann, Telemann, Wolf. Concert de L'Atelier de Musique Ancienne, dir.: Jean-Pierre Pinson et Gerrit Tetenburg, jeudi 20 h 30. Entrée libre.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Rosie Dixon night nurse": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Paradise Alley" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Who is killing the great chefs of Europe" Sam. dim.: 1 h00, 15 h 00,17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "A coming of angels" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Odyssey" 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

BERRI, 1280 St-Denis (288-21[illegible] — "Opération dragon" 14 h 40, 18 h 10, 21 h 45. "La main de fer" 12 h 50, 16 h 20, 19 h 50.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Georgina la nonne perverse" 12 h 30, 17 h 50. "Votre plaisir mesdames" 14 h 10, 19 h 35. "Le rallye des joyeuses" 15 h 50, 21 h 50.

50.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wild geese" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Lun. à ven.: 18 h 15, 20 h 45.

BONAVENTURE II, — "Automn sonata" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Opération dragon": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 05, 21 h 50. "La main de fer" Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Lun à ven.: 19 h 55.

BROSSARD II, — "Sonate d'automne" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

BORSSARD III, — "Les dents de la mer" Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 20. Lun. à ven.: 21 h 20. "Les planches avant, les filles après". Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 25. Lun. à ven.: 19 h 25.
25.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "L'empire du grec" Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 30, 21 h 30. "Le flic se rebiffe" Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Les dents de la mer" (II) 14 h 05, 17 h 55, 21 h 45. "Les planches avant, les filles après": 12 h 25, 16 h 10, 20 h 00.

CHAMPLAIN II, — "Nos plus belles années": 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15. "Le cercle noir" 15 h 40, 19 h 25.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Mystère du triangle des Bermudes" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 15. "Dimanche de la violence" 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.
16 h 00, 19 h 30.

CHATEAU II, — "Flossie" 12 h 40, 17 h 00, 21 h 20. "Les culbuteuses" 15 h 30, 19 h 50. "Des secrétaires" 14 h 05, 18 h 25.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Genesis in concert" 13 h 00, 15 h 15, 17 h 35, 20 h 00, 22 h 15. "Rod Stuart and Faces" 14 h 00, 16 h 20, 18 h 40, 21 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "1900" Sem.: 18 h 30. Sam. dim.: 12 h 45, 18 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis, (844-8734) — Cinéma d'animation, 50e anniversaire de Mickey Mouse (II), Mar.: 19 h 30. "Premier amour, version infernale" : Mar.: 21 h 30. "Une page folle" : Mer.: 19 h 30, "Saint-Jérôme": Mer. : 21 h 30. "Théorème" : Jeu.: 19 h 30. "Faces" : Jeu.: 21 h 30. "Les artistes sous le chapiteau: perplexes" - Ven.: 19 h 30. "Ah, ça ira!", "Zategni Deie" : Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Marriage italian style" : Sam.: 19 h 00. "Parfum de femme" : Sam.: 21 h 00. "The bears and I" : Dim.: 15 h 00. "Let's talk about women" : Dim.: 19 h 00. "Serafino" : Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Oliver's story" : Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Pourquoi pas" : 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "La belle emmerdeuse": 12 h 25, 14 h 15, 16 h 05, 17 h55, 19 h 45, 21 h 35.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Une femme libre" : 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Neuf mois": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 00, 21 h 20.

COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges, (735-5528) — "Rosie Dixon night nurse": Sam. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00. Lun: à ven.: 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00.

COTE-DES-NEIGES II, — "Big fix" Sam. dim.: 13 h 10, 15, h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Lun. à ven.: 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" : Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven:/ 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Cher Théo" et "l'âge de la machine" : Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 15, 10 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Where does it hurt" : Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "Magic" : Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "Comes a horseman" : Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Sem.: 19 h 00, 21 h 05.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Midnight Express": Sam; Dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "Wild geese": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 00. Lun. à ven.: 18 h 45, 21 h 10.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Iphigénie": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

ELYSEE II, "Robert et Robert": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 10, 20 h 55. "Les impitoyables": 15 h 25, 19 h 05. Sem.: 19 h 05.

GREENFIELD II, "Quelle chaleur": Sam.dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45. "Lili": 14 h 40, 17 h 25, 20 h 10. Sem.: 19 h 00, 20 h 10.

GREENFIELD III, "Who is killing the great chefs of Europe": Sam.-dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "A coming of angels": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 05. "The big snatch": 13 h 10, 15 h 55, 18 h 35, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon e. (725-7000) — "Le dernier amant romantique": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 15, 18 h 30, 22 h 00. Lun. à ven.: 18 h 30, 22 h 00. "L'intrépide": Sam.dim.: 13 h 50, 17 h 05, 20 h 30. Lun. à ven.: 20 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Heaven can wait": Sam.dim.: 12 h 50, 14 h 40, 16 h 30, 18 h 20, 21 h 10. Sem.: 18 h 20, 21 h 10.

LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Death on the Nile": Sam.dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

LA CITE II, "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

LA CITE III, "Foul play": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. "Dimanche de la violence": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 25. Sem.: 19 h 25. Samedi dernier spectacle 21 h 20.

LAVAL II, "Il voulut être une femme": Sam. dim.: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 30, 21 h 40. "Elles s'en donnent à coeur joie": Sam. dim.: 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 40.

LAVAL III, "Magic". Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle 23 h 00.

LAVAL IV, "Servante et maîtresse": Sam. dim.: 12 h 20, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 20. "Rêveries érotiques": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL V, "Légitime violence": Sam. dim.: 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. "Les motos de la violence": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05. Sem.: 18 h 25, 20 h 05. Samedi dernier spectacle: 21 h 35.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin Chomedey (687-5207) — "Les dents de la mer" (II): Sam. dim.: 13 h 20, 17 h 20, 21 h 15. Lun. à ven.: 21 h 15. "Les planches avant, les filles après": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 25. Lun. à ven.: 19 h 25.

LAVAL ODEON II, "Nos plus belles années": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 05, 21 h 40. Lun. à ven.: 18 h 05, 21 h 40 et "Le cercle noir": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 55. Lun. à ven.: 19 h 55.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Message from space": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S II, "Comes a horseman": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III, "Grease": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "Up in smoke": 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "L'empire du grec": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45. Lun. à ven.: 21 h 45. "Le flic se rebiffe": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 55; Lun. à ven.: 19 h 55.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les motos de la violence": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 16 h 15, 19 h 30 et "Légitime violence": Sem.: 21 h 00. Sam.: 17 h 45, 21 h 00. Dim.: 14 h 30, 1 7 h 45, 21 h 00.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les détraqués: Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 30, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 25, 21 h 25 et "Le temps du massacre": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Foul play": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil (463-3330) — "Le dernier amant romantique": Ven.: 18 h 05, 21 h 35. Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 00 et "Attention les yeux": Ven.: 20 h 05; Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "A bout de sexe": Ven.: 20 h 05. Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 10, 20 h 05. Lun. à jeu.: 19 h 30 et "Les jouisseuses": Ven.: 18 h 45, 21 h 35. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 35. Lun. à jeu. 20 h 45.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Nous nous sommes tant aimés: Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30 et "Le crime de l'Orient-Express": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30.

OUIMETSCOPE II, "Quoi" : Sam.: 15 h 00, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. "Violette et François" : Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Rock-a-bye et Lonely Boy" : Sam: 19 h 30. "Les servantes du bon Dieu" : Sam.: 21 h 30. Pour enfants: "Comme les six doigts de la main" : Dim.: 14 h 00, 16 h 00. "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander" : Dim.: 19 h 30. "Les servantes du bon Dieu": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Enter the dragon" : 13 h 00, 17 h 10, 21 h 20. "Outlaw Josey Wales" (5 jours seulement) : 14 h 45, 19 h 00.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Ilsa la louve des S.S.":Sam. dim.: 14 h 30, 17 h 50, 21 h 10. "Ilsa gardienne du harem, des rois..." : Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 10, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

PAPINEAU II, "Au-delà de l'amour" : Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 30, 21 h 00. "Les dents de la mort" : Sam. dim.: 12 h 35, 15 h 55, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

PARADIS I, 8215 Hochelage (354-3110) — "Le dernier amant romantique": Sem.: 18 h 30, 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 30 et "Situation grave mais non désespérée": Sem.: 20 h 20. Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 19 h 45.

PARADIS II, ""La belle emmerdeuse" : Sem.: 18 h 30, 21 h 50. Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 20. "Le passé simple" : Sem.: 20 h 10. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40.

PARADIS III, "Georgina la nonne perverse": Ven.: 21 h 30 Sam. dim.: 18 h 00, 22 h 30, et "Votre plaisir mesdames": Ven.: 20 h 00. Sam. dim.: 16 h 20, 21 h 00 et "Le rallye des joyeuses": Ven.: 18 h 30. Sam. dim.: 19 h 30.

PARALLELE, 3682 St-Laurent (843-4725)— Samedi: Exposition de photos de musiciens de Jazz, jusqu'à la fin janvier de 13 h 00 à 17 h00. "F.L.Q.", "Les gars de Lapalme", "Taire des hommes" : samedi 20 h 30. Films d'animation, dimanche 14 h 30. "La cage" et "Rappelle-toi, dimanche 20 h 30.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Mystère du triangle des Bermudes" : 14 h 20, 18 h 10, 22 h 00 et "Femme du dimanche" : 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00, Samedi dernier spectacle: 22 h 00.

PARISIEN II, "Quelle chaleur": 13 h 20, 16 h 15, 19 h 10, 22 h 00 et "Lili": 14 h 35, 17 h 25, 20 h 20. Samedi dernier spectacle: 22 h 00.

PARISIEN III, "La sylphide": 12 h 50, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN IV, "Légitime violence": 12 h 40, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 50. "Les motos de la violence": 14 h 15, 17 h 15, 20 h 20. Samedi dernier spectacle: 21 h 50.

PARISIEN V, "Diabolo menthe": 13 h 30, 15 h 30. 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Interiors": 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE II, "A wedding": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

PUSSYCAT, 4015 Saint-Laurent (845-5215) — "A cadillac named desire": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Fantasex": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Il voulut être une femme": 13 h 15, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 35. "Furies sexuelles": 14 h 40, 17 h 25, 20 h 10.

RIVOLI II, "Servante et maîtresse": 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30 et "Les voluptueuses": 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Dès le 22 déc. "Funny Lady" 20 h 00. Dès le 23 déc. "Fifi Brindacier chez les pirates" et "La flûte à six schtroumpfs" 10 h 00 et 14 h 00.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis "Le dernier amant romantique": 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30 et "Les 21 heures de Munich": 12 h 10, 15h 55, 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Julia": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10.

SALLE BREBEUF, Collège Brébeuf, 5575 Decelles (737-0950) — "New-York, New-York": Sam.: 19 h 00, 21 h 30. Dim.: 15 h 00, 19 h 00, 21 h 30.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — Pour enfants, "The great toy robbery", "The happy prince", "The story of Christmas, "Cosmic Christmas", "An old box", "Aucassin et Nicolette": Sam. dim.: 15 h 00, 17 h 00. "A streetcar named desire": Sam.: 19 h 00. "The rocky horror picture show": Sam.: 21 h 30; "The groove tube": Sam.: 24 h 00. "Shampoo": Dim.: 19 h 00. "Les enfants du Paradis": dim.: 21 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Goin' south": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "In praise of older women": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3851 Wellington, Verdun (768-2902) — "Les dents de la mer (II)": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. Lun. à ven.: 21 h 15. "Les planches avant, les filles après": Sam. dim.: 15 h 50, 19 h 35. Lun. à ven.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15 et "Les impitoyables": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 20, sem.: 19 h 20.

VERSAILLES III, "Intérieur d'un couvent": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 40. "L'exécuteur": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 19 h 50.

VERSAILLES II, "Il voulut être une femme": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 40 et "Monsieur madame et la bonne": Sam. dim.: 14 h 15, 17 h 10, 20 h 10. Sem.: 18 h 40, 20 h 10.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le dernier amant romantique" et "La 7e compagnie au clair de lune": Ven.: 19 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 50. Dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "L'empire du grec": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45. Lun. à ven.: 21 h 45. "Le flic se rebiffe": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 35. Lun. à ven.: 19 h 35.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Slow dancing in the big city": 13 h 05, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Magic": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

EXPOSITIONS

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) "L'Imagerie québécoise du livre pour la jeunesse", jusqu'au 3 janvier. "Photographies du XXe siècle": 188 photographies américaines réalisées entre 1893 et 1974. Du 14 déc. au 14 janv. Dimanche 14 h 00, l'heure du conte: deux animateurs-comédiens se font conteurs d'aventures et d'histoires pour enfants. Rencontre d'un illustrateur et d'un auteur avec les enfants, jeudi 13 h 30. Participation de Claude Lafortune et Henriette Major.

MUSEÉ DES BEAUX ARTS, 3400 Avenue du Musée (285-1600) "L'art du connaisseur", du 19 déc. au 28 janvier. Trois artistes québécois créeront un environnement-happening sur le thème du

Viola Léger: une raconteuse dépareillée

par Adrien Gruslin

« Je commence dans la carrière de comédienne. A quarante-huit ans. On peut dire que je suis une vocation tardive. Je crois ben que j'ai un don, un certain talent. Et ça? C'est ce que chacun doit apporter aux autres » me dit avec beaucoup de simplicité Viola Léger, rencontrée au Théâtre du Rideau-vert, il y a quelques jours, entre une répétition et une séance d'essayage de costumes.

Plutôt énervée à une semaine de la première, pleine de vivacité et toujours spontanée, la comédienne m'aborde en me lâchant: « C'est toi ça. J'me demandais ben de quoi t'avais l'air ».

Viola Léger s'apprête à jouer le personnage de la vieille Anne, la raconteuse d'*Emmanuel à Joseph à David* qu'Antonine Maillet a signé pour la compagnie du Rideau-vert. L'affiche du spectacle fait tout de suite penser au personnage de La Sagouine. La silhouette qui y apparaît est d'ailleurs tirée d'une photo du célèbre personnage. Pour le public, la similitude est telle qu'il se présente au guichet du théâtre en demandant des billets pour *La Sagouine*.

La parenté ne s'arrête pas là. Comme sa consoeur, Anne est seule en scène, vieille, Acadienne, créée par Antonine Maillet et jouée par Viola Léger. Toutes deux sont essentiellement des raconteuses. Une variante importante: La Sagouine était femme de ménage, Anne est prophétesse. C'est son métier: transmettre aux autres le passé.

Ce rapprochement ne tracasse pas beaucoup Viola Léger. Elle sait bien qu'on va toujours l'appeler La Sagouine.

Suite page suivante

LE DEVOIR CAHIER 3 **CULTURE ET SOCIÉTÉ**
Montréal, samedi 16 décembre 1978

Nicole Brossard: la traversée des inédits

par Jean Royer

« J'ai l'impression qu'à 14 ou 15 ans on se pose toujours les bonnes questions. On finit par les oublier en cours de route. Mais un peu plus tard dans ta vie des événements surviennent qui te ramènent à ta solitude, qui te ramènent à te reformuler les grandes questions et à essayer de comprendre. Je pense que je suis arrivée à l'écriture et que j'y suis encore parce que j'essaye toujours de comprendre. J'essaye toujours de traverser des inédits. De déblayer, pour moi d'abord, un champ de conscience. La lucidité, pour moi, c'est un mot clé: c'est ce que j'essaye de faire circuler dans tous mes textes. »

Nicole Brossard, avec quelques autres, a renouvelé la poésie québécoise, dans les années 1966-70. Voici aujourd'hui que ses poèmes, écrits de 1965 à 1975, viennent d'être réunis en un fort volume de plus de 400 pages aux éditions de l'Hexagone. C'est un événement qui affirme la modernité de notre littérature en même temps qu'il émeut l'écrivain:

« La rétrospective est une sorte de thérapie. Quand tu repasses tous tes textes, en corrigeant les épreuves, par exemple, tu vois les transformations de ton écriture. Et je voyais les périodes de ma vie qui accompagnaient chaque recueil. Je voyais surgir des formes littéraires identiques à ce que je pouvais ressentir à certaines périodes de ma vie. Des formes qui révèlent l'incertitude, par exemple, ou, au contraire, une grande fulgurance. Des recueils qui se ressemblent aussi, comme *L'Écho bouge beau* et *La Partie pour le tout* où j'ai retrouvé les mêmes mécanismes d'énonciation. Souvent, la forme littéraire que tu utilises dans un livre coincide avec ta façon d'être dans la quotidienneté. »

Nicole Brossard a fait très peu de corrections à ses poèmes pour leur réédition en rétrospective: « Je vois chacun des recueils dans une optique historique, comme la transformation de l'écriture chez un individu dans le temps. D'autres poètes essayent que chaque poème soit le poème éternel, comme hors du temps, qui aurait été parfait en 1950 et qui le serait encore en 1978. Moi, je vois vraiment la rétrospective comme permettant un regard de l'histoire de l'individu qui a écrit. Et je vois dans cette histoire personnelle l'histoire d'une littérature qui se fait, l'histoire des transformations qui s'opèrent dans une littérature. »

C'est dans son troisième recueil, *L'Écho bouge beau*, publié en 1968, que s'inscrivent les premières traces d'un questionnement face à l'écriture:

« Oui. Je pense qu'on peut y voir une plus grande lucidité face aux mots, face à l'effet qu'ils produisent. On peut y reconnaître un projet d'écriture qui serait justement la traversée des inédits et un désir de troubler. De troubler par la forme même du texte, de troubler la lecture. D'être troublée moi en écrivant et de troubler la personne qui reçoit le texte à l'autre bout de la ligne. Parce que c'est toujours par l'événement inquiétant, étrange, bizarre, c'est par le trouble, que de nouvelles questions surgissent dans une vie. S'il n'y a pas de trouble, la vie suit son cours. C'est par le trouble que de nouveaux comportements, que de nouvelles attitudes vont surgir dans la vie, dans la lecture, dans l'écriture.

« Mes premiers recueils, comme chez la plupart des poètes, sont encore imbibés de mes lectures, ce n'est pas nettoyé. Mais avec *L'Écho bouge beau* je commence à être un individu différencié, qui prend la parole. *L'Écho*, c'est moi, Nicole, l'individu, qui prend plus d'espace dans le texte. Même si je dis *neutre le monde m'enveloppe neutre*, même si je veux parler au neutre des mots. C'est avec ce recueil que j'ai commencé à prendre mon espace dans le texte, puis avec toute la recherche qui s'ensuivit dans *Suite logique*, *Le Centre blanc* et *Mécanique Jongleuse*. Mais, maintenant je peux le dire, j'ai l'impression qu'à force de vouloir voir le texte et d'évacuer l'auteur quelque chose se perdait. Aujourd'hui, dans les livres que je suis en train d'écrire, c'est devenu important pour moi de récupérer la chair de l'écrivain, si je puis dire. Investir les mots. Parce que de nouveaux mots surgissent maintenant dans mon vocabulaire: comme *vulnérable*, *émotion*, *brûlure*, *aercure*. il y a vraiment dans le texte que je suis en train d'écrire présentement toute une série de nouveaux mots auquels je n'avais jamais pensé, qui m'envahissent, qui prennent littéralement ma place dans la page. Je trouve cela fascinant comme nouvelle façon d'être dans mon rapport au texte. C'est beaucoup plus chaud, justement. C'est beaucoup plus épuisant aussi. Parce que l'engagement de la subjectivité, de la chair de l'écrivain, est beaucoup plus total. Il me semble que dans mes premiers recueils j'avais l'écriture heureuse. Maintenant, j'ai l'écriture à fleur de peau.

« Maintenant, ce qui met en branle le texte ce n'est plus la volonté de transgression mais la subversion même qui s'inscrit dans une totalité. Ce n'est pas une volonté de faire choc, c'est la provocation même.

« Quand je dis que des mots m'arrivent, comme *brûlure* et *feu*, ce sont vraiment des mots qui s'infiltrent en moi, qui s'infiltrent dans mon texte. J'ai souvent dit que je n'avais pas d'imagination, que c'étaient les mots qui avaient de l'imagination pour moi. Mais je pense que maintenant, en m'interrogeant sur la réalité et la fiction, je deviens un terrain très fertile pour l'imaginaire. Je me rends compte que la ligne entre la réalité et la fiction n'est jamais vraiment précise. Et par mon écriture, je travaille à déplacer la ligne entre la fiction et la réalité.

« Par exemple, quand Miron et Chamberland ont fait les grands textes de la recherche de l'identité et du colonisé, de l'inavouable, c'était fiction. Aujourd'hui, c'est impensable qu'on puisse écrire des textes sur le même sujet: cette fiction a été prise en charge dans la réalité par un parti politique. De même, présentement, beaucoup d'écritures de femmes qui entrent dans ce qu'on appelle les fictions n'en seront plus quand elles auront été accréditées dans la réalité, dans la mesure où la condition des femmes va se transformer, dans la mesure où les attitudes et les comportements vont changer. Ces fictions seront prises en charge aussi par la réalité. Et puis, j'ai l'impression qu'au fur et à mesure que l'espèce humaine évolue le champ des fictions va se réduire considérablement.

« Ce qui me semble faire le relais entre la réalité et la fiction, c'est le mot *délire*. Quand on se donne la permission de délirer, on apprend beaucoup, on se promène continuellement entre la fiction et la réalité. Certains mots vont plus facilement être saisis d'une manière évidente. D'autres, un peu plus inquiétants mais plausibles. Finalement, on est toujours au niveau de ce qui est plausible. Autrement, ce sont les excentricités, d'aucune efficacité: en dehors du centre, c'est trop loin de la réalité. Mais avec le délire il y a une traversée qui se perd de la fiction à la réalité et vice versa.

« C'est ainsi que je travaille présentement. Dans cinq ans ce sera peut-être différent mais c'est vraiment mon lieu d'exploration. Parce que quand j'ai terminé *L'Amer* je suis restée prise avec le mot fiction. Je savais que j'allais prendre les deux ou trois prochaines années à comprendre ce mot-là. »

■

« Quant à mon poème, aujourd'hui, il intègre beaucoup de portions de réalité: c'est-à-dire que des phrases traitant banalement de la réalité vont venir s'inscrire dans le texte poétique. Et de plus en plus j'ai envie de faire se cotoyer ou s'entrechoquer la formule poétique et la phrase typiquement cliché de la réalité. Je pense que cela produit un autre effet de lecture.

« Les poèmes ont été innocents chez moi jusqu'au *Centre blanc*. Je pensais qu'avec les mots dans le poème on pouvait dire l'essentiel. Puis, je me suis rendue compte qu'il n'y a pas de mots pour l'essentiel, qui est la douleur ou la jouissance. Et il y a eu *Le Centre blanc*, que j'ai travaillé à partir de mots clés: *énergie*, *muscle*, *corps*, *mort*. Le livre terminé, j'ai compris, en admettant qu'on ne pouvait pas tout dire avec le poème, qu'on pouvait essayer de tout dire avec les mots. Alors, je savais que je pourrais écrire pour le restant de mes jours.

« Puis, au fur et à mesure que j'écris, je comprends de plus en plus comment mon énergie fonctionne, comment elle devient désir, comment elle s'articule dans le texte, comment elle se répand en quelque sorte sur la page et prend forme. Le plaisir du texte, ce n'est pas une métaphore, c'est une réalité: c'est la réalité de l'énergie qui travaille le corps de l'écrivain au moment où le texte va s'écrire.

« Lieu de jouissance, l'écriture est aussi un lieu de production. Il y a le travail de l'écriture. Dans la mesure où c'est une énergie transformée en mots, elle produit un texte/livre qui va entrer dans le circuit des productions. Cette production reste marginale par rapport à l'ensemble. Mais cette énergie, consommée par des lecteurs et des lectrices, va circuler dans le réseau. Elle peut venir brouiller le système de productions en général. Elle peut le nourrir aussi. Car un système n'évolue que dans la mesure où il peut comprendre les fictions qui en font partie et dans la mesure où il se permet de faire circuler certaines de ces fictions relativement acceptables pour la collectivité. C'est pourquoi des fictions vont passer tout-à-fait inaperçues: elles sont trop vives pour être assumées par la collectivité et ne pourront être reçues que dans 15 ou 20 ans, quand il y aura eu transformation de la société. D'autres fictions sont immédiatement recevables: elles sont déjà très près de la réalité. Par exemple, le roman est beaucoup plus recevable que la poésie: sa dépense d'énergie est beaucoup moins grande que celle qu'on retrouve dans le poème. Et plus la dépense est grande, plus le texte devient irrecevable pour la collectivité: l'organisation sociale s'arrange pour équilibrer les dépenses d'énergie comme dans un carnet de comptabilité.

« Ma production, aujourd'hui, je la vois encore en marge. J'essaye que chaque livre soit un événement, pour moi et pour les gens qui me lisent. Un événement au sens d'éviter les répétitions, de ne pas faire un livre avec les restes du précédent.

« Quand tu modifies tes attitudes, ton comportement, quand ta perception de la réalité est modifiée, cela donne presque automatiquement des formes nouvelles dans les textes à venir ou dans ceux que tu écris. Et moi, je vois surgir, un peu par mon écriture, la forme de la spirale. C'est une forme que j'essaye de comprendre comme j'essayais de comprendre le mot fiction. La spirale, il me semble l'avoir vu apparaître dans des textes de Gertrude Stein, entre autres: c'est-à-dire une ligne qui se reprend elle-même mais qui se poursuit et qui n'est jamais tout-à-fait la même, une ligne qui se ressemble d'une fois à l'autre mais qui n'est jamais tout-à-fait la même, toujours un peu déplacée.

■

« Ma production, aujourd'hui, je la vois aussi beaucoup en solidarité avec les femmes, en rapport avec des écritures de femmes. J'ai envie d'être lue par des yeux de femmes, par un angle de vision femme.

« L'inscription de moi, femme, dans l'écriture, maintenant, c'est quelque chose de vital, qui va circuler désormais dans mes textes avec beaucoup d'intensité. Au niveau des fictions et au niveau des interrogations sur de nouvelles formes qui naissent dans des textes de femmes. Dans les textes que j'écris et que j'ai envie d'écrire, je veux que l'angle de vision travaille une forme nouvelle. Et cette forme nouvelle n'est pas abstraite: elle est liée à mon corps tel qu'il se comporte dans un espace, dans un environnement social. Quand on a parlé du « texte du corps », c'était l'intuition d'une réalité mais qui demeurait théorie. Aujourd'hui, pour moi, c'est devenu très physique. »

« Il y a aussi l'importance de l'enfant, de ma fille (Julie a quatre ans). Au-delà du plaisir de la communication, de la vie avec elle, j'ai l'impression de vivre une maternité qui n'est pas qu'une maternité

Suite page suivante

Photo Jacques Grenier

Le Centre blanc

par Claude Beausoleil

Nicole Brossard, Le Centre blanc, collection Rétrospectives, éd. de l'Hexagone, Montréal, 1978, 422p.

« envisageant donc une complicité/dans la rupture » p. 374. L'oeuvre de Nicole Brossard se dessine comme un signe, un repère essentiel pour lire la progression de la modernité à l'intérieur des textes de fiction écrits et publiés au Québec. « Une logique fabuleuse des lèvres s'ensuit. » p.400. Depuis 1965 avec la parution d'*Aube à la saison* (Montréal, Presses de l'AGEUM) ses textes n'ont cessé de questionner le langage et son utilisation, n'ont cessé de changer et de faire changer. « L'écrire à la lettre se fiant au mouvement de la langue » p. 406. En ce sens la publication de *le Centre blanc* regroupant tous les recueils de poèmes de Nicole Brossard publiés entre 1965 et 1975 devient un événement littéraire et culturel. On ne peut négliger l'importance de l'oeuvre de cet auteur dans le processus d'évolution de notre littérature. C'est elle qui a amené une vision concrète et matérielle de l'écriture, avec Aquin au niveau du roman, elle a instauré toute une mécanique décidée à affirmer et à explorer la jonglerie avec le langage, ses éclatements et ses significations. « A travers l'ensemble se pavane le code/le code analyse le code impératif/et tout à l'opposé voici paraître le code » p. 166. Lire bout à bout l'ensemble de ses recueils auquel elle a donné le titre d'un de ses livres paru en 1970 donne une impression certaine de rigueur et de souffle, ce mot revenant d'ailleurs souvent comme une sorte de leitmotiv entraînant le texte et le lecteur ailleurs, plus loin. « Le mot l'effort vers un entièrement renouvelé de la circonstance » p. 205. Le travail de Nicole Brossard a été énorme, sortir la poésie québécoise du terroir et du sentimentalisme pour l'amener sur des territoires de questionnement jusqu'alors inconnus ici: le texte, la forme, l'écriture, la jouissance, le corps, le corps de la femme, tous ces termes, tous ces thèmes ont été remués par l'auteur du *Centre blanc*. « Cette écriture ne pardonne pas qui élargit le centre ouvre le cercle » p. 387. Ce centre, lieux de calme et d'extase d'où tout s'éclate et s'étale comme en un faisceau de luminosité proposant la délinéarisation de la signification, une délinéarisation en même temps du rôle du lecteur. « Qui s'altère telle et change alors toute sa relation. » p. 408. Ce centre est blanc mais d'un blanc éclatant, un blanc qui perce l'oeil, la page d'où il émane, et qui perce également ses propres caractéristiques car il y a une progression, une mutation que l'on peut remarquer si l'on fait une lecture attentive de l'ensemble des textes de poésie écrits par Nicole Brossard. « Quelle imagine pourvoir retransmettre/d'un bout à l'autre de la ligne à la rigueur/tranchant sur le noir lettrage/blanc à communiquer » p. 379.

La traversée des textes: filer des trajets, des ramifications et tenter de donner le goût de ce genre de texte, filons. « Sur fil de lumière/je suspens la poésie » *(Aube à la saison)* p. 9. « Je » proposant dans ce premier texte une position, déjà un espace se délimite comme en lui-même mais aussi comme *différence* par rapport à toute autre proposition sur la conception d'une poétique de l'écriture. et « dès ce rythme il fut une longue genèse/impénétrable à la tempe folle division » *(Mordre en sa chair)* p. 41. L'allure est donnée, comme démarche, comme projet à mener près du corps suivant la tempe celle qui mène le bruit circonscrit par la circulation des pulsions, ici tout près du cerveau, ce cortex déjà exubérant. Et plus loin: « rayonnement nord sud avec des ramifications/digitales pointées est ouest je ranime l'horizontale/version de la terre rousse dessin vrai. » *(L'Écho bouge beau)* p. 87. Le multidirectionnel mais aussi le « je » central, carrefour des départs qui « ranime », redéfinit en donnant d'autres facettes du cardinal, vers le dessin, l'horizon, le texte qui s'écrit agité, déboussolé mais aiguillonné par le narrateur (son langage) dans ce qui rayonne de possibles en lui tâche sur la page qu'il persiste à bouger, vacillant, varié, « vrai ». « dépasse la mesure et jamais ne se borne/ligne courbe jamais ne fige au passé » *(Suite logique)* p. 133. Des textes qui esquissent de nouvelles limites hors des scléroses des formes mortes, des sens éteints. Des textes qui

Suite page suivante

Viola Léger

Suite de la page couverture

Au début, cela lui causait une peur terrible mais dès qu'elle s'est rendue compte qu'elle obtenait du travail constamment, elle ne s'en est plus fait. « Oui je serai toujours identifiée à La Sagouine. Jusqu'à la mort sans doute. Dans *Le Bourgeois gentleman*, j'étais La Sagouine qui jouait Joséphine. Et puis après?... »

Avant d'aborder le personnage en 1971 au Nouveau-Brunswick et du même coup le métier de comédienne à plein temps, Viola Léger était institutrice. Pendant près de quinze ans, de 1955 à 1968, elle faisait du théâtre après la classe. C'était, de son avis, le bon temps où l'on pouvait faire des choses pour rien, travailler gratuitement. « Je faisais du théâtre amateur mais sérieux. J'ai toujours été très exigeante avec les jeunes de 14-18 ans. C'était tellement sérieux que j'ai dû faire un choix. Afin de me spécialiser pour le théâtre dans les écoles, j'avais pris tous les cours possible. Je me disais que si je pouvais subir tout ce qu'on demandait aux jeunes, je pourrais peut-être suivre leur exemple. J'ai étudié trois ans complets. Ça m'a beaucoup aidé pour aborder La Sagouine. »

« Au début, La Sagouine fut une expérience bouleversante. Y'avait en elle quelque chose de si puissant qu'il fallait la dire. Pour les Acadiens, je devais faire quelque chose. Mais pas jusqu'à la mort. Quand même! Après un temps, je me suis dit: t'as fait ta part. Alors j'ai voulu jouer avec les autres. »

Plusieurs questions se posaient alors: la comédienne pouvait-elle jouer autre chose? avec d'autres? du québécois? A toutes, la réponse fut affirmative. Les spectacles différents se sont succédés. Les plus importants furent *Évangéline Deusse*, *Maria Chapdeleine*, *La Veuve enragée* au Rideau-vert et *Quatre à Quatre* au Théâtre du Petit Bonheur de Toronto dans le rôle de Pauline.

Demain, aux Beaux Dimanches de Radio-Canada, les spectateurs pourront voir Viola Léger dans *Décembre*, un dramatique de Guy Dufresne réalisé par Jean-Paul Fugère. L'interprète a beaucoup aimé son expérience. Elle incarne un peu sa propre personne, une femme de quarante-cinq ans, native de la Gaspésie, célibataire qui travaille dans un magasin de musique depuis dix ans. La pièce met en scène deux musiciens (Paule Baillargeon et Jacques Godin) qui luttent pour vivre. Elle est le troisième personnage de l'équipe, le faire-valoir des deux autres qui sont en crise, celui qui permet au drame d'aboutir.

Et parallèlement, La Sagouine continue toujours avec le même succès. L'été passé à la Butte de Val David puis au Festival d'Avignon en France, elle rencontrait la même incomparable faveur qu'à son entrée de jeu. La Sagouine ne meurt pas. « En 1971, explique mon interlocutrice, on s'était dit, Antonine et moi, que dans trois ans, tout serait fini. On s'était bien trompé. Au début, le personnage me portait. Mais maintenant, c'est moi qui mène. D'autres questions surgiront avec le temps. Ma carrière ne fait que débuter. A quarante-huit ans, je joue déjà les vieilles. Dans vingt ans, j'aurais tout juste l'âge de La Sagouine. »

Depuis quelques années, Viola Léger reçoit plusieurs offres d'ailleurs, qu'elle doit le plus souvent refuser faute de temps. « Jouer du Maillet, ça me sert bien et j'adore cela. Le jour où je n'aurai plus de travail, je pense que j'irai à l'université Laval. Là, il y a des archives extraordinaires de chez nous. Je deviendrai raconteuse de ces histoires. »

Raconteuse, Viola Léger l'est déjà, exerçant un charme irrésistible, réussissant chaque fois à mettre son public en cause de façon dépareillée. La complicité va si loin que lorsqu'elle joue avec d'autres comédiens, cela cause parfois des problèmes. Pour elle, l'explication est simple: « Quand je joue La Sagouine où Anne, c'est toujours des personnages qui appartiennent à mon monde. De plus, je parle aux miens et vous, le public, devenez les miens que je connais. La complicité s'est accrue avec le temps. Le public montréalais s'est fait l'oreille à la parlure acadienne. Il la connaît si bien qu'il va jusqu'à la corriger à l'occasion. Quand je raconte, je vous rends mes voisins, je vous amène chez moi. Si on y croit autant, c'est tout simplement parce que c'est vrai. »

« Sur scène, continue l'interprète, je dois parler à quelqu'un de très spécifique, quelqu'un qui se trouve dans la même pièce que moi. Je suis incapable de parler toute seule. Je sens le public respirer, me parler. Alors je l'embarque. Il m'arrive de me rendre compte du fait que j'ai le public complètement dans mes mains, à ma merci en quelque sorte. Cela me fait peur. Le public est sacré. Je dois le respecter. »

Emmanuel à Joseph à Dâvid raconte l'histoire de Noël, un conte vieux de deux mille ans. Les conteurs d'Acadie comme les autres d'ici, se sont passé ce conte durant trois siècles. C'est une histoire de salut et d'espoir. Tout le monde dit que le temps sont durs aujourd'hui. On parle de chômage, d'inflation, de guerre, de suicide collectif, etc... « Faudrait ben que des temps nouveaux arrivent » lance Viola Léger.

A une semaine de la première, la comédienne est inquiète. Elle le restera tant qu'elle n'aura pas rencontré les spectateurs une première fois. « J'espère que le monde ne sera pas trop déçu parce que je suis seule sur scène. Je le dis honnêtement. Ce n'est pas du théâtre alors. Si je peux toucher les gens deux minutes, dix minutes — pas question d'espérer les émouvoir pendant deux heures pleines — au moins un brin, alors j'aurai réussi. C'est notre seule raison d'être sur scène. »

Emmanuel à Joseph à Dâvid est présenté au Théâtre du Rideau-vert à compter de jeudi le 21 prochain dans une mise en scène d'Yvette Brind'Amour, des décors de Robert Prévost et des costumes de François Barbeau.

Nicole Brossard

Suite de la page couverture

biologique. J'ai l'impression que je vais transmettre à ma fille une maternité au sens où la paternité se joue dans la société. C'est une lignée qui commence.

« Cela me rend très heureuse et très fière, d'avoir le sentiment que je peux transmettre un héritage à ma fille et que, pour une fois, un message va se passer de mère à fille: pour elles, pour leur autonomie, pour leur identité. Je communique avec ma fille et cette communication ne bénéficiera pas au système patriarchal. C'est une véritable transmission.

« Jusqu'à maintenant, à l'intérieur du féminisme en tout cas, ce sont les filles qui ont eu de la curiosité pour leur mère, pour essayer de comprendre quelle avait été la vie de leur mère. Ce sont les filles qui ont posé le premier geste de raccord entre mère et fille, qui ont toujours ou souvent été divisées.

« J'aimerais, moi, poser aussi la complicité, la solidarité de la mère et de la fille dans cette transmission. Jusqu'à maintenant, les mères ont préparé leurs filles à être au service de l'homme. J'espère qu'elles vont commencer à transmettre à leurs filles une volonté d'intégrité.

« Nous vivons dans un système où tout est pensé en fonction des besoins des hommes seulement et où tu perçois continuellement le mépris sur toi, sur ton corps de femme, partout, dans la quotidienneté. Face à cette réalité, nous, les filles, nous ne pouvons pas nous fier à nos perceptions: par exemple, nous percevons très tôt et très bien que les hommes méprisent les femmes mais la société nous dit tout le contraire. Quelque chose ne coincide pas entre les perceptions que nous avons de la réalité et ce qu'on nous dit être la réalité. Cela rend folle, finalement. Il nous faut oser nos perceptions, notre angle de vision dans cette réalité. Plus les femmes vont oser transmettre leurs perceptions, plus on va défaire cette fausse réalité.

« Et si on pense que l'écriture est justement toujours en réaction contre la réalité, pour la traverser ou pour la modifier, toute femme qui prend conscience de ce que c'est d'être femme est un terrain fertile à l'écriture, puisqu'elle joue constamment entre sa fiction et ses perceptions qui, comme elle, ne coincident pas avec la réalité. Ses perceptions deviennent fictions et elle devient vraiment le terrain propice à l'écriture. Autrefois, on était dirigées vers l'asile. Aujourd'hui, des solidarités existent entre femmes: on peut de plus en plus oser, justement.

« Pour les femmes, l'identité est une quête continuelle parce qu'elle nous a été enlevée. La seule identité à laquelle on pouvait accéder était toujours en rapport avec celle d'un autre individu, lui, intègre, qui est l'homme.

« Alors, moi, je dis que toute femme qui écrit et qui va porter sa parole ou son écriture sur la place publique est subversive du seul fait de s'installer sur la place publique, d'investir l'histoire où elle n'est pas convoquée. Toute femme qui écrit désobéit en quelque sorte à la loi qui assigne le fils — et non la fille — à l'écriture. Au départ, toute femme qui prend la parole en public déjoue quelque chose de l'ordre, de la norme, de la loi. Toutes les femmes qui veulent être autonomes, qui veulent trouver leur identité sont condamnées à désobéir, de toute manière. C'est pourquoi la solidarité des femmes est très importante: c'est ce qui souvent te permet d'oser. Pour te rendre compte que tu n'es pas si folle que ça! Pour te rendre compte que plusieurs autres femmes passent par la même crise que toi, par le même questionnement que toi. »

(Propos recueillis par Jean Royer)

Le Centre

Suite de la page couverture

s'immiscent dans la « courbe » du changement, auquel ils s'alimentent et qu'ils réinvestissent de leurs tentatives. Le texte alors « tourmente et riposte » comme une parole qui parle. « L'aller et le retour des forces éternellement multiples/explorent-elles que j'en ressens quelques déviations/tout au contact des vibrations qui m'accélèrent vers/un cycle potentiel fascinant » *(Le Centre blanc)* p. 183. L'événement mobilisant l'oscillation, le tracé des voies de l'écriture, des voies de l'écart. Le texte se situant chez Nicole Brossard dans une pulsion qui le travaille, le dévie jusqu'à son organisation vivante, son indécision positive, sa réflexion. Ramifié et concret il s'élabore et se faisant il se signifie, nous parle. Mise en abîme: le texte parlant du texte, poupée russe construisant sa charpente, son aspect obsessif. Souvent alors sous nos yeux, un livre s'écrit dans le livre s'écrivant. Dans la texture d'elle et de son langage, *Le Centre blanc* apparaît comme un vaste livre d'écriture dont le thème central serait le mouvement. Textes qui se changent et textes d'échanges qui renouvellent l'enjeu de la lecture en disposant de nouvelles règles pour le plaisir de lire. Bouleverser les attitudes, l'oeil alors dépaysé sur la page où s'illustrent les signifiances au fil des mots. « Détruit d'allure suspecte retrouvé en bordure/de la route » *(Mécanique jongleuse)* p. 241. Le texte dans l'oeuvre de Brossard se propose de faire sauter ce qui l'empêche, il s'explose, se scrute et envisage de nouvelles règles, elles-mêmes à suspecter, à renouveler. Et plus précisément dans les derniers textes, conscience spécifique d'un enjeu, parole de femme qui s'analyse et se permute: « Sa langue parle avec un trou la léchée » *(La Partie pour le tout)* p. 291. Posée dès les premiers textes, la question de l'écriture et de la mobilité est une ligne de fuite pour lire les textes de Nicole Brossard. En tournant de nouvelles pages, ils tournent notre lecture.

Nicole Brossard joue un rôle actif dans l'avant-garde québécoise, suscitant des textes, organisant des numéros de revue regroupant souvent des femmes écrivains (intervenant à divers niveaux de la création, elle est une référence pour toute la génération des jeunes écrivains qui la suivent de près. En fait elle a transformé explicitement ou implicitement toute une attitude face à la littérature, au travail sur l'imaginaire et à la critique. Elle a traversé plus d'un cliché, ses textes ont eu plus d'une fois à affronter le silence ou la bêtise, la fameuse et très commode étiquette d'hermétisme dont on se sert souvent pour de débarrasser de ce qui est nouveau a plus d'une fois joué pour empêcher une lecture de son oeuvre. Connue, lue et respectée par les écrivains qui travaillent dans le sens d'un renouvellement des figures littéraires et sociales, Nicole Brossard poursuit ses interventions, ses ruptures en inscrivant des rapports toujours plus pressants entre le corps, le langage et les modes de vie. C'est sur cette piste qu'il faut la suivre.

La parution de cet imposant *Centre blanc* affirme définitivement l'importance de Nicole Brossard en tant que chef de file de la modernité. J'imagine d'ailleurs assez bien cet ouvrage dans les mains d'auteurs d'ailleurs, en exergue de textes venus d'ailleurs. L'ensemble du livre produit un effet discret, s'infiltre de cortex à cortex. C'est dans ce lieu de l'échange où l'intelligence laisse parler l'urgence du corps que se situe la spécificité de l'oeuvre de Brossard. Voilà le mot est lâché, ce mot qui peut faire fuir les lecteurs de « J'ai Lu » ou encore les poètes « poétiques ». Les textes de Nicole Brossard sont intelligents. Les lecteurs qui ne se sentent pas concernés n'ont qu'à s'abstenir. Ces zones sont quand même communicables, leur traversée peut être un itinéfaire stimulant, amas de signaux recouverts de plusieurs sens, espaces blancs pour le repos ou la réflexion, syntaxe et grammaire scrutées à la lettre, tout un voyage s'organise, le texte se discute, sa peau se change, sans concession, pleinement de plaisir, de désir et d'exactitude. On lit, on est lié. Le lecteur peut se prendre aux jeux, aux sens. C'est du travail de laboratoire, un laboratoire dont les portes sont ouvertes. Les découvertes peuvent circuler.

LIVRES REÇUS

Fiction

Gustave, Je... Adolphe Parillon, Ed. Naaman
Lectures brèves pour le métro, Jeanne Voidy, Ed. Cosmos
Contes du présent au jeu des féeries, Sylvie Cloutier, Ed. Cosmos
Dires et figures, Robert Matteau, Ed. Naaman
Chroniques des saisons gaspésiennes, Charles Soucy, Pierre Tisseyre
Les demoiselles sauvages, Éric Deschodt, J.C. Lattès
L'histoire de Birgit Haas, Guy Teisseire, J.C. Lattès
Esclave des Haidas, Doris Anderson, Ed. Héritage
Les enfants de Yalta, Tudor Eliad et Daniel Pennac, J.C. Lattès
Fist, Joe Eszterhas, J.C. Lattès

Poésie

À travers toi, Ekim, Ed. Cosmos
Soifamine, Rita Messier, Ed. Cosmos
Fleurs des champs, fleurs de nuit, Marielle Ferland, Ed. Cosmos
Le soleil noir, Gilbert-Bernard Lathion, Ed. Naaman
Menuhin, Mireille Maurice, Ed. Naaman
La multiple présence, Roussan Camille, Ed. Naaman
Code d'oubli, Boisvert Lemire Pozier, Ecrits des forges
En débordement de quoi, Denuis Saint-Yves, Ecrits des forges

Littérature pour enfants

Le grand livre de la mythologie, Deux Coqs d'Or
Le grand livre des techniques, Deux Coqs d'Or
Je visite le port, Heinz Kurth, Deux Coqs d'Or
Ma nouvelle maison, Heinz Kurth, Deux Coqs d' d'Or
Je descends la rivière, Heinz Kurth, Deux Coqs d'Or
Je voyage sur la terre, Heinz Kurth, Deux Coqs d'Or
J'imprime mon livre, Heinz Kurth, Deux Coqs d'Or
Je prends l'avion, Heinz Kurth, Deux Coqs d'Or
Maya l'abeille, sauve la ruche, Deux Coqs d'Or
Tom et Jerry festival, Deux Coqs d'Or
Exploration sous-marine, Deux Coqs d'Or
Les grands hommes d'action, Deux Coqs d'Or
Les animaux et le chasseur, Oliver Renaudin, Romain Simo, Deux Coqs d'Or
La grande aventure des trois petites souris, Deux Coqs d'Or
Le grand voyage de Maya L'abeille, Deux Coqs d'Or
Les aventures des oiseaux-fruits, Michel Rio, Deux Coqs d'Or
2000 ans d'histoire en 1,000 costumes, Robert Selvie, Les Ed. La Boétie
Josué, Claude Steben, Héritage

Divers

Les trouvailles de Clémence, Editions de l'Homme
Le guide de la québécoise, Col. Information, vol. 1, no. 1
L'Afrique du Sud, Guide de l'Investisseur Étranger
Répertoire des thèses littéraires canadiennes, de 1921 à 1976, Antoine Naaman
Désir de synthèse chez Mallarme, Robert Giroux, Ed. Naaman
Djoh'a, Jean Déjeux, Hier et aujourd'hui
De l'esthétique classique, Henri Jones, Ed. Naaman
Espace régional et santé, Jean-Pierre Thouez, Ed. Naaman
Le capital international et ses effets en Namibie, Médard Ilanga Nyonsch Ed. Naaman
Jean-Charles Harvey et son oeuvre romanesque, Guildo Rousseau, Ed. Naaman

MICHEL TREMBLAY
La grosse femme d'à côté est enceinte

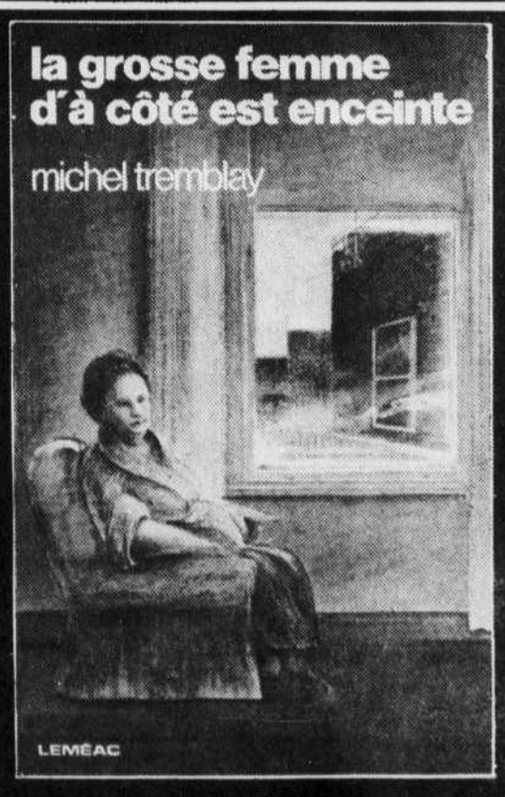

DÉJÀ 25 000
EXEMPLAIRES VENDUS
• INCONTESTABLEMENT LE BEST-SELLER DES BEST-SELLERS DE LA SAISON
• UN SUCCÈS À LA MESURE DE L'AUTEUR DES «BELLES-SOEURS»
• UN CLASSIQUE • LE ROMAN QU'IL FAT LIRE
LE CADEAU QU'IL FAUT OFFRIR AUX FÊTES

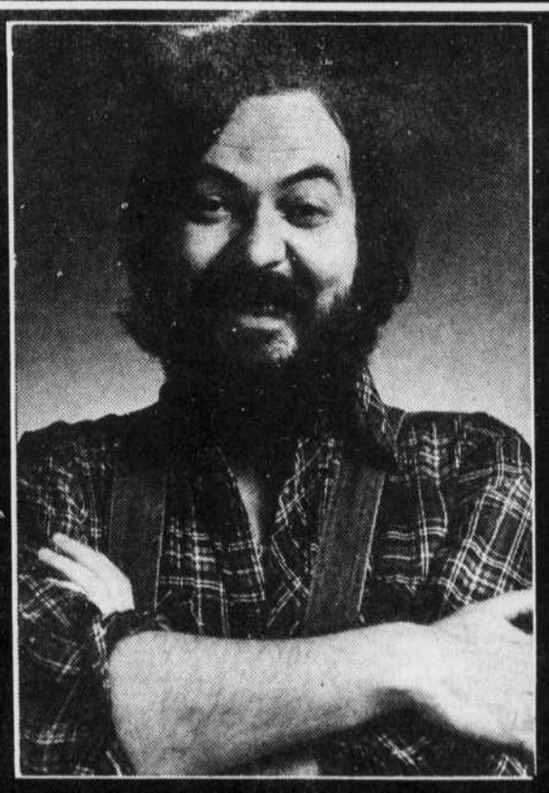

DE L'AVIS UNANIME
LE MEILLEUR ROMAN DE L'ANNÉE
PRIX $11.95

LEMÉAC, ÉDITEUR
En vente dans toutes les librairies Leméac: Sept-Iles, Hauterive, Val-d'Or et Montréal
Commandes postales: Les Éditions Leméac Inc., 5111 Durocher, Montréal, Québec, H2V 3X7 (273-2844)
Nom: ..... Adresse: ..... Ville: ..... Code postal: .....
Ci-joint $11.95 (La grosse femme d'à côté) ☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Master Charge ☐ Chargex No: ..... Signature: .....
DE LEUR CONCEPTION À LEUR DISTRIBUTION, NOS OUVRAGES SONT RÉALISÉS AU QUÉBEC PAR DES QUÉBÉCOIS.
ACHETEZ DES LIVRES QUÉBÉCOIS, ILS SONT MEILLEUR MARCHÉ.

Les carnets de Jean Éthier-Blais

Chacun peut en faire la triste expérience. Il suffit de partir. Vous êtes au loin, on vous oublie. Rien ne résiste aux distances, à ce temps qui passe et auquel Lamartine a consacré des vers, disons impérissables. Les personnes privées en sont malheureuses. Que ressentent alors des écrivains, qui ont besoin qu'on les lise chez-eux, dans leur pays, là où leur langue se parle d'une certaine manière qui correspond aux battements de leur coeur. On aura beau dire et beau faire, on ne sera jamais parfaitement heureux à l'étranger, quelles que soient les occasions de s'y épanouir. L'exil est un collier qui vous serre le cou bien fort. La Fontaine, dans sa fable du chien et du loup nous dépeint le chien dans son exil intérieur. Il connaît toutes les joies sauf l'essentielle; le loup, maigre et la langue pendante, court les forêts natales. Je pensais à cela en bavardant avec Paul Toupin, de retour en nos murs. Chacun sait qu'il habite l'Espagne. Son nom vient s'ajouter à ceux de Claire Martin, d'Yvette Naubert, d'Anne Hébert qui ont choisi l'étranger parre qu'elles y ont pris leur retraite (Claire Martin) ou qu'elles y travaillent mieux. Dans le cas de Paul Toupin, c'est la maladie qui lui impose la recherche du soleil et l'air marin. Il revient parfois à Montréal pour y subir de ces pénibles vérifications d'être dont les médecins à machines ont le secret.

Après des années, je l'ai revu. C'est le même Toupin, libre dans ses propos, gouailleur, l'oeil vif, la remarque drôle, portant sur la vie et ses contemporains son regard lucide et, au fond, généreux. Il est de ces êtres timides qui masquent, la terreur qu'ils éprouvent à fréquenter les autres sous un air moqueur. Il aime rire et, autrefois, n'hésitait pas devant les attrapes. Aujourd'hui, il est plus songeur. Son écriture se resserre. L'écrivain en lui a toujours eu cette veine sombre, qui est celle des moralistes. Je crois que Pascal fut son premier maître, celui qui lui ouvrit les portes de la connaissance. Effrayante lucidité de Pascal et ce style! On comprend que, par la suite, Toupin se soit senti attiré par l'Espagne et par Montherlant, qui donnent à la pensée pascalienne sa dimension charnelle. La première partie de l'oeuvre de Toupin est fortement marquée par ces présences et trouve son achèvement dans *Brutus*, où s'affrontent l'amitié, l'amour et le drame terrible de l'homme au coeur de père qui n'aura jamais de fils. Il y a dans cette pièce comme un aboutissement stylistique, dans l'unité de ton et le sens des formules. On peut reprocher à Toupin d'avoir cédé au besoin de grandiloquence. Il est difficile d'y échapper lorsqu'on met en scène, à la fin du vingtième siècle, des personnages romains. Notre époque est celle du bavardage insane, sociologique. Il est donc naturel que paraisse ampoulé un style fait de concision et de formules percutantes. D'autres temps, qui auront du goût, reconnaîtront à Paul Toupin l'art de dire toute sa pensée en peu de mots. C'est une question d'âme. Nous l'avons veule; César et ses contemporains l'avaient ferme. On ne peut tout avoir. La croupe-télévision s'accorde mal avec la fierté.

Toupin est venu vite aux souvenirs. Ne constituent-ils pas l'essentiel de sa vie? Il existe pour se souvenir et sa conversation est émaillée d'anecdotes, qui ne sont pas toujours tendres. Les traits distinctifs de la nature humaine lui semblent plus importants que le banal silence de la « bonté ». Il a raison. Les écrivains véritables sont à la recherche du trait qui définit un être ou une situation pour toujours. Il y a là une objectivité. Pour arriver à la plaie, le médecin fait souffrir. Cette disposition d'esprit ne supprime pas la tendresse. Chez Toupin, elle est souvent ineffable. Son père, sa grand-mère, certains amis font s'ouvrir des écluses d'amour. Des villes, comme Rome ou Paris, des paysages, comme ceux de son enfance, ont droit à des élans de ferveur. Montherlant surgit dans sa vie comme un ami et un maître dont chaque propos est recueilli, soupesé, rangé pour l'avenir. Toupin parle peu de Hertel, qui est pourtant l'un des piliers de sa vie affective et qui figure par la quantité dans le trésor de ses anecdotes. Pudeur? Peut-être. Hertel me parle souvent de lui. « Et ce vieux Paul, comment va-t-il? » Comme beaucoup d'autres, mais dans une intimité plus étroite, Toupin a eu droit à l'hospitalité de Vézelay, à l'époque où Hertel y jouait les roitelets. Il faudra bien qu'un jour il raconte par le menu ses rapports avec Hertel. Ces souvenirs constitueront un chapitre passionnant de notre histoire littéraire. A cet égard, *Souvenirs pour demain* est un livre qui durera. Une surprise. Il y a à peine une semaine, je vais dans une librairie de la Côte-des-Neiges. J'y vois *Souvenirs pour demain*. "Tiens, Toupin en réimpression! » Pas du tout. C'était de Jean-Louis Barrault. Les souvenirs de Toupin ont paru longtemps avant ceux-ci et je me souviens que Barrault a fait, après leur parution, des séjours (dont l'un prolongé) au Canada. Homme de lettres, il a sûrement circulé dans les librairies montréalaises. N'y aurait-il pas vu les souvenirs de Toupin? Ce titre ne se serait-il pas greffé sur sa mémoire inconsciente, ou même sur l'autre? Curieux hasard. En tout cas, bénéfique pour Barrault, qui a glané un titre d'excellente venue. La mémoire inconsciente de Toupin, au cours d'une visite à Paris, devrait-elle aussi s'approprier un titre de Barrault; mais qui les connaît?

On peut dire que l'oeuvre de Toupin prend de plus en plus la forme du souvenir et celle du théâtre. Il aime faire parler des personnages, créer un héros, ou un anti-héros. Sa dernière pièce est consacrée à un vieux comédien qui va mourir au milieu de ses souvenirs. Curieux mélange d'ironie, de cruauté et de sensibilité; Toupin est tout entier dans cet amalgame. Il est revenu à Montréal au moment où tombe la neige, où le ciel devient gris. Loin de l'Espagne et de la Méditerranée, il reprend pied, comme Antée et de ces retrouvailles un autre livre sortira. Car c'est ainsi que sont les écrivains, ils ont le don de faire provende de tout. Ce que Toupin recueille ici mûrit au cours des mois de solitude espagnole, entre la mer et les montagnes qui permettent de longues randonnées à pied. Les personnages et les situations se précisent, laminés par la méditation. Nietzsche disait que les seuls vrais écrivains sont ceux qui écrivent en marchant. Le rythme de la marche s'étend au style, les idées viennent on dirait avec plus d'aisance. Bonne chance Toupin dans ces promenades avec au loin la mer, comme ces voyageurs solitaires qui depuis que les écrivains existent sont des diables et des héros!

■

Je viens de lire, avec admiration, le livre de M. André Bourassa: *Surréalisme et littérature québécoise* (1) C'est une vue spectrale non seulement de nos lettres, mais mieux encore, de notre sensibilité. Dans ce contexte, qui n'a pas été surréaliste? Les plus éminents de nos peintres et de nos écrivains, dès lors qu'ils tentent de s'éloigner des sentiers battus, entrent dans l'aire magique et relèvent du surréalisme. Les citations dont M. André Bourassa émaille généreusement son texte en disent long sur l'importance du cri dans l'écriture québécoise. Trop souvent hélas! le recul du temps amène le lecteur à se demander s'il a bien compris ce qu'il vient de lire, ou même si tout cela a un sens. Il se réfugie dans la notion de cri. Il se dit qu'il n'est donné qu'aux peuples libres d'avoir une pensée cohérente; cette pensée, qui est une armature, les poètes l'abandonnent lorsqu'ils écrivent; mais elle est là, en arrière-plan, comme l'ange tutélaire de la raison. Cet ange qui a manqué, de quelle fatale façon, à Claude Gauvreau et qui lui fera tout confondre dans l'économie intellectuelle et spirituelle de notre milieu. Il fut peut-être, dans sa vie et son oeuvre, le seul véritable surréaliste québécois. Car le surréalisme est un mode de vie. Rares sont ceux qui peuvent le pratiquer jusqu'à en mourir. Claude Gauvreau fut de ceux-là et son cri poétique se répercute dans l'éternité.

(1) André G. Bourassa: *Surréalisme et littérature québécoise*, Editions l'Etincelle Montréal 1977.

langage

Terminologue, terminographe?

par Marcel Paré

Quand on vous demande ce qu'est un *pithécanthrope*, vous répondez, n'osant avouer votre ignorance: « Ouvre ton dictionnaire! » Mais lorsqu'on vous demandera: « Qu'est-ce qu'un *terminologue?* », vous devrez préciser: « Regarde dans ton Petit Robert. » Ce dernier est en effet le seul, et dans sa dernière édition seulement (1977), à définir ce mot nouveau qui désigne néanmoins une activité « sans doute aussi ancienne que la civilisation », affirme la Société des traducteurs du Québec dans sa notice historique sur cette profession.

Voici en quels termes le Petit Robert définit le *terminologue*: « *Spécialiste de la terminologie* (20) ». Et il définit ainsi le 2e sens du mot *terminologie*: « *Étude systématique des « termes » ou mots et syntagmes spéciaux servant à dénommer classes d'objets et concepts (V. Lexicographie); principes généraux qui président à cette étude.* »

Il n'est pas sans intérêt de noter en passant que Robert place l'origine du mot *terminologue* au Québec, au milieu du XXe siècle. L'activité terminologique du Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat, de l'Office de la langue française, des spécialistes canadiens dont Robert Dubuc est le chef de file et, finalement, la mise sur pied de banques de terminologies automatisées suffiraient à justifier cette marque d'origine.

C'est encore ici que se sont donnés les premiers cours de terminologie et c'est peut-être le seul pays où il ne se passe pas une semaine sans que les journaux affichent des offres d'emploi aux terminologues, aussi bien de la part des entreprises que des gouvernements.

Mais que fait donc le *terminologue* et en quoi sa profession sert-elle le traducteur et le rédacteur? Le terminologue étudie systématiquement les « termes » servant à désigner les êtres, les objets, les activités, les phénomènes, à l'intérieur d'une science ou d'une technique. Il peut ainsi mettre à la disposition des rédacteurs et des traducteurs d'ouvrages scientifiques ou techniques des répertoires de termes vérifiés dont la recherche était jusqu'ici longue, onéreuse, souvent empirique et peu satisfaisante.

Pourquoi alors a-t-il fallu attendre si longtemps les *terminologues* puisqu'on dit qu'il y a toujours eu des *terminologies?*

Avant l'ère industrielle, les terminologies s'élaboraient petit à petit, au gré des progrès parfois lents de la connaissance et des réalisations humaines. Déjà au XVIIIe siècle, les travaux de Linné, Buffon, Lavoisier, qui tentaient de mettre fin à une confusion grandissante, n'échappaient pas à des préoccupations terminologiques assez semblables à celles d'aujourd'hui. Puis l'esprit scientifique, les découvertes et les réalisations techniques du XIXe siècle entraînèrent une prolifération de néologismes qu'on créait les uns avec soin, les autres au petit bonheur, en empruntant tantôt aux langues mortes, grec ou latin quand ce n'était pas les deux à la fois, tantôt aux langues vivantes, telles le français, l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol, tantôt en utilisant la langue du pays, ressuscitant les termes tombés en désuétude, donnant aux mots des sens nouveaux, groupant certains mots pour en faire ou de véritables syntagmes (pomme de terre) ou de ces innombrables termes composés de plusieurs mots, si fréquents dans les textes techniques et qui sont la bête noire des traducteurs, qu'ils soient humains ou automatisés.

Avec le XXe siècle, on vit apparaître les dictionnaires et vocabulaires techniques généraux dont quelques-uns furent de véritables chefs-d'oeuvre de description et d'illustration de machines très complexes. Mais il fallut bientôt concevoir des ouvrages plus spécialisés et les présenter en succession rapide, cela en plusieurs langues. Leur qualité s'en ressentit.

Les progrès accélérés des sciences et des techniques, l'expansion vertigineuse des moyens de communication et de transport, les échanges internationaux, l'accès de nouveaux pays aux techniques industrielles entraînent dans le monde entier une énorme « consommation » de traduction technique et scientifique, qui englobe aussi bien la plupart des textes administratifs, juridiques ou financiers.

Or toutes ces activités sont en constante évolution à un rythme qui va s'accélérant. Tous les jours, chacun découvre, dans son propre petit rayon d'action, des mots nouveaux, des expressions inédites. On construit des appareils de plus en plus raffinés et on a besoin de mots pour les décrire dans leurs moindres détails, en expliquer le fonctionnement précis et, surtout, pour en assurer comme il se doit l'utilisation et l'entretien: des millions et des millions de mots qu'il faut pouvoir traduire rapidement, correctement et en plusieurs langues, car cette contrainte n'est pas particulière au Canada: partout l'on a besoin de traduire. On y est à la fois plus exposé et plus sensible ici, cela va de soi, qu'en pays unilingue.

Il ne suffit pas au terminologue de dépouiller les dictionnaires, monolingues et multilingues, les normes nationales et internationales, les vocabulaires spécialisés, il doit encore fouiller les textes écrits par les spécialistes, ingénieurs, savants ou techniciens et consulter les spécialistes eux-mêmes, afin de bien vérifier le sens qu'ils donnent à un terme spécialisé, dans leur langage technique et dans un contexte précis.

Le terminologue a donc la tâche de relever tous les emplois d'un terme, à tous les niveaux utiles et dans les différentes régions où il est en usage, aussi bien dans la langue d'arrivée que dans la langue de départ. Pour le traducteur, il importe moins de savoir si le terme est correctement employé par l'auteur que de comprendre ce qu'il a voulu dire, même à l'aide d'un terme jugé incorrect, afin qu'il puisse lui-même exprimer correctement le message dans la langue d'arrivée.

A titre d'exemple, la phrase « Nous avons contrôlé la température » est correcte si l'on veut dire: « Nous avons vérifié le degré de température ». Elle serait cependant incorrecte et ambiguë dans les cas suivants: « Nous avons contrôlé la température à l'aide d'un thermostat » (Nous avons réglé la température); « Nous avons contrôlé la température qui paraissait incer-

Suite à la page 28

UNE GRANDE RÉALISATION LEMÉAC

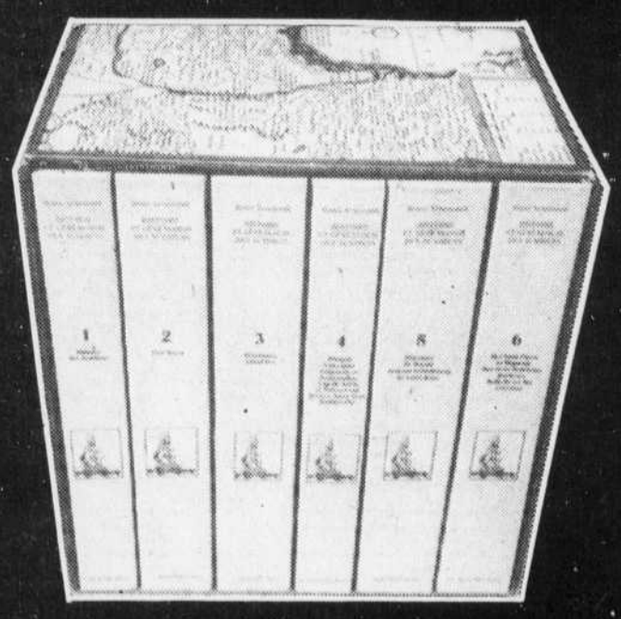

Histoire et Généalogie des Acadiens

par BONA ARSENAULT

Une oeuvre magistrale ● Un trésor de famille

Un cadeau de prestige pour les Fêtes

- UN OUVRAGE DE 2646 PAGES
- $90.00 POUR LES SIX TOMES
- PRÉSENTÉS DANS UNE MAGNIFIQUE BOÎTE FINI TOILE
- À TOUT ACHETEUR DE LA SÉRIE, UNE CARTE GRATUITE DE L'ACADIE ANCIENNE (1734), EN COULEURS, 27" x 23".

Cette recherche exhaustive faite par un érudit au cours de trente années de travail, couvre l'histoire du peuple acadien depuis l'origine jusqu'à la dispersion et établit la généalogie des familles acadiennes.

Journaliste et homme politique, écrivain et généalogiste, Bona Arsenault est né à Bonaventure, en Gaspésie, de parents d'origine acadienne.

LEMÉAC, ÉDITEUR

En vente dans toutes les librairies Leméac: Sept-Iles, Hauterive, Val-d'Or et Montréal

Commandes postales: Les Éditions Leméac Inc., 5111 Durocher, Montréal, Québec, H2V 3X7 (273-2844)

Nom: ..... Adresse: ..... Ville: ..... Code postal: .....

Ci-joint $90.00 (Histoire et généalogie des Acadiens) ☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Master Charge ☐ Chargex No: ..... Signature: .....

OFFREZ UN LIVRE QUÉBÉCOIS: OFFREZ UN LIVRE LEMÉAC

Anaïs Nin, la femme dans le labyrinthe

par Hubert Juin

Anais Nin, Les Cités intérieures, romans traduits de l'anglais par Anne Metzger et Elisabeth Janvier (traductions remarquables), préface de Jean Franchette, édit. Stock, 669 pages.

■

Voici enfin réunie en un seul volume ce qu'Anaïs Nin considérait comme son oeuvre romanesque, soit cinq romans qui, regroupés, n'en composent plus qu'un seul: les Cités intérieures. Géographie du coeur féminin, naissance du corps et exploration de soi, voilà les thèmes. L'intrépide disciple de René Allendy et d'Otto Rank s'ouvre aux voies intérieures, se met à l'écoute du plus intime et du plus secret, et transcrit: « Certains jours de bonne audibilité, des voix s'élèvent du fond de soi, des langues multiples crient des paroles contradictoires. Ce sont des voix qui montent du passé, qui remontent du présent, les voix de la conscience lucide qui dialogent avec notre moi à toutes les étapes de la vie. »

Qu'on ne s'attende pas, cependant, à quelque discours indigeste et froid. Ce gros livre en cinq strophes est tout frémissant de sensibilité. Une femme parle, qui avait fini « par donner aux moindres événements de sa vie une résonance intérieure, par abolir toute frontière entre le monde du dedans et celui du dehors ». Cela est vrai: le monde du dedans, c'est le roman; le monde du dehors, c'est le Journal. De l'un à l'autre le passage est constant. Les personnages de la confession s'inscrivent dans la fiction tels quels, leur seul masque étant alors un nom d'emprunt. Question de point de vue! « C'est dans une mauvaise vision du monde et de ses vraies dimensions que git le secret de nos craintes. Je le sais. Je le sais. Nos peurs grossissent les monstres, rapetissent nos actes et nos amours. Nous rétrécissons ou nous agrandissons les choses de ce monde au gré de notre vision capricieuse sans référence à un modèle fixe. Les dimensions du monde dans lequel nous vivons sont relatives et personnelles. Les objets et les gens varient selon chaque oeil. » C'est le même oeil qui est en oeuvre dans les Cités intérieures et dans le Journal. Mais, dans les Cités intérieures, il se regarde lui-même, — et mesure « l'immense désert qui sépare les êtres »...

Un seul livre fait de cinq histoires d'amour. Plusieurs héroïnes qui sont autant de facettes d'Anaïs Nin elle-même. Si les personnages et les épisodes du roman se retrouvent dans le réel du Journal, il est manifeste que Sabine, Djuna, Lillian, sont autant de projections ou de reflets de l'auteur lui-même. C'est à peine s'il importe de savoir que sous Djuna, avec Anaïs Nin, se dissimulent June Miller et, très vaguement, Djuna Barnes. Le labyrinthe que parcourt l'héroïne aux trois visages n'est autre que l'éparpillement de soi: elle est « une femme divisée, divisée en un nombre incalculable de femmes ». Ailleurs: « Elle avait du mal à rassembler les diverses parties de son être dispersées par la nuit, et, telle une actrice, il lui fallait se composer une physionomie, une attitude, pour aller à la rencontre de sa journée.

Anaïs Nin, dans les Cités intérieures, parle du désir de la femme, de la manière dont la femme veut l'amour, comment elle aime plusieurs hommes, étant plusieurs femmes. Les visages des diverses héroïnes s'effacent devant « la femme qui s'immole, qui s'empale sur le mât dressé de la volupté masculine ». Dès lors, Venus Erotica cesse d'être un ouvrage marginal pour réoccuper un lieu majeur dans les écrits d'Anaïs Nin. C'est d'elle-même dont elle parle lorsqu'elle évoque sa propre audace: « Chacun attendait l'heure où elle serait punie d'avoir vécu comme une espionne dans la maison des nombreuses amours sans jamais se faire démasquer, d'avoir déjoué la surveillance des sentinelles qui gardent les frontières de ce qui est autorisé, d'avoir voyagé sans passeport d'un amour à un autre. »

Il y a autre chose encore dans les Cités intérieures, et qui est le récit d'une sorte d'illumination purement physique. Dans ce livre, on passe sans difficulté de Paris à New York, et retour, pour venir enfin au Mexique. Le Journal fait longuement état d'un séjour d'Anaïs Nin à Antigua. Dans le roman, Antigua devient Golconda. Dans cette cité double, brûlée par le soleil et hantée par la mort, Lillian découvre qu'« il existe une frontière au-delà de laquelle chacun voile ses sentiments ».

Elle découvre « le mot-clé: la transparence ». Il faut rejeter les masques, affronter le miroir qui est le Minotaure. C'est par ce moyen uniquement que cessera la dispersion de l'être. Dès lors, la femme ne sera plus une multitude fe femmes « couchées, abandonnées, démembrées, éclatées dans toutes les directions et brisées ». Tout se passe comme si la transparence ne pouvait naître que de la reconnaissance du corps: « Dans la plénitude de la nuit tropicale, veloutée, inondée de clair de lune, sous le scintillement des étoiles, une femme naissait enfin, accomplie dans sa plénitude féminine. » C'est ce que conte ce livre en filigrane: la fin d'« une personnalité dispersée, éparpillée, se nourrissant d'autrui ». L'illumination panique de la nuit tropicale, c'est le démembrement des murailles intérieures. Les cités s'effondrent afin que se réconcilient le coeur et le corps.

(Le Monde)

Ce dimanche-là, de Jose Donoso

par Naim Kattan

Ce dimanche-là roman de José Donoso, traduit du chilien par Mathilde et Albert Bensoussan aux Éditions Calmann-Lévy.

■

Le romancier chilien José Donoso est l'une des grandes figures de la littérature d'Amérique du Sud. Dans son dernier roman, *Ce dimanche-là*, il explore l'univers d'une bourgeoisie chilienne en décomposition. Don Alvaro est élevé selon les règles et les prétentions d'une classe nantie. Adolescent chétif, il n'est pas très brillant dans ses études. Pour le punir et le bien élever, ses parents partent en vacances et le laissent seul à Santiago pendant l'été. Alors qu'il est censé reviser ses leçons de mathématiques, il découvre les joies du corps dans les bras de la bonne, Vivleta. Il poursuit ses études universitaires, rencontre des jeunes filles de bonne famille et continue ses rencontres nocturnes avec Violeta. Il épouse Chepa, fonde un foyer, produit une progéniture mais pour lui Violeta demeure toujours le rêve réalisé, la sensualité possible. Mais voilà que Chepa et Alvaro sont au seuil de la vieillesse. Leur vie est un désert. Violeta habite une maison où la famille d'Alvaro l'a installée en reconnaissance de ses longues années de service et de loyauté. Chaque semaine, elle prépare chez elle le mets que la famille affectionne et Alvaro va le chercher. Violeta ne s'est pas mariée mais a eu une fille qu'elle a élevée et qui a elle-même fondé une famille. Alvaro en est exclu malgré ses tentatives discrètes d'offrir son amitié.

De son côté, Chepa, désoeuvrée, occupe ses loisirs à aider les pauvres. Un jour, elle se rend en prison pour acheter des articles de cuir que les prisonniers vendent à leurs bienfaiteurs. Là, elle connaît Maya, homme taciturne qui a commis un crime mais dont il n'a jamais eu pleinement conscience. Il travaille magnifiquement le cuir. Chepa décide de l'aider. Elle fait intervenir tous les amis de son mari et de sa propre famille pour le libérer et finit par y arriver. Elle le prend sous ses ailes, l'installe chez Violeta et obtient d'une banque un prêt pour qu'il mette sur pied une petite fabrique de maroquinerie. Il est sa persistante préoccupation. Maya finit par étouffer sous cette envahissante bonté. La gratitude est pour lui une prison plus pesante que celle qu'il a connue. Maya se met à boire, dilapide son argent aux courses et a des rapports sexuels et violents avec Violeta. Chepa est au courant mais s'acharne à se donner entièrement pour sauver cet homme.

Dans une scène fantasmogorique Donoso la décrit dans une sorte de descente aux enfers alors qu'elle cherche son prisonnier libéré dans un quartier pauvre. Elle est poursuivie par des enfants qui lui arrachent ses renards.

Ce dimanche-là met face à face deux univers, deux classes sociales, deux formes de décadence, d'impossibilité de bonheur et de désespoir. La prison apparaît comme une réalité omniprésente. Aucun homme, aucune femme, quels que soient leur richesse, leur âge ou leur volonté n'y échappe. Si on ne peut pas sauver les riches de leurs biens, l'on peut encore moins sauver les pauvres de leur misère. Contrairement aux personnages nord-américains qui sont toujours à la poursuite du bonheur et en quête d'une promesse par ailleurs jamais tenue, ceux de Donoso sont marqués, ils sont enfermés dans leur cercle. Quoiqu'ils fassent, ils n'échapperont pas à leur malheur. Est-ce une société condamnée? Ce serait réduire le propos de Donoso que de le dire. Cette humanité se débat dans le tragique et ne peut être sauvée par aucun bouleversement politique ou social. Dans ce monde fermé, sans promesse, il y a une éclaircie pâle et hésitante, celle de la mémoire, les moments privilégiés où l'enfant découvre la nature et l'adolescent le goût et le parfum du corps d'une femme.

J'espère que j'ai assez dit comme *Ce dimanche-là* est un beau roman.

TERMINOLOGUE

Suite de la page 27

taine » (Nous avons vérifié le temps qui paraissait incertain).

Quiconque est appelé à traduire l'une de ces phrases en anglais doit savoir que *contrôler* et *température* sont parfois employés au Canada dans des sens qu'ils n'ont pas en français « universel ». Peu de dictionnaires, sauf la fiche terminologique, fournissent au traducteur une telle mise en garde.

Si on la compare à la fiche que le traducteur rédigeait naguère pour ses propres besoins, la fiche terminologique d'aujourd'hui obéit à des normes plus rigoureuses, elle est plus complète et elle peut être mise en mémoire d'ordinateur pour consultation instantanée par télécommunication.

Le jour n'est pas loin où ce nouveau dictionnaire électronique, plus complet et plus à jour que tous les dictionnaires spécialisés réunis, sera à la portée de tous les traducteurs et rédacteurs, parmi lesquels il faut compter les enseignants, les chercheurs, et souvent même les praticiens. Un tel dictionnaire est déjà à la disposition des traducteurs du Secrétariat d'Etat, de Halifax à Winnipeg.

vient de paraître

Christian Morrissonneau
La Terre promise: Le mythe du Nord québécois
Coll. Ethnologie

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

PAYS ET POPULATIONS

Différente des séries «guides», la collection *Pays et Populations* se veut exploratrice d'une humanité plurielle. Faire connaître dans chaque pays la diversité et les richesses culturelles des communautés ethniques ou religieuses en approchant la vie quotidienne de chaque population. Exposant la situation des différentes minorités, il sera rendu compte de leurs identités comme de leurs aspirations affirmées.

Une vision sociale panoramique qui se refère chaque fois à l'histoire. Une analyse débouchant sur l'actualité et qui permet de comprendre les conflits et de saisir certaines politiques gouvernementales.

L'AFGHANISTAN, par J.C. Blanc
L'ESPAGNE, par A. Dessens
L'ÉTHIOPIE, par J. Vanderlinden
ISRAEL, par D. Bensimon et E. Errera
LE NEPAL, par M. Gaborieau
LA THAILANDE, par M. Hoàng

À paraitre:
L'ILE MAURICE, par J.P. et J. Durand

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

DEUX COQS D'OR
686 LÉVEILLÉ, TERREBONNE, J6W 1Z8 (514) 866-4148

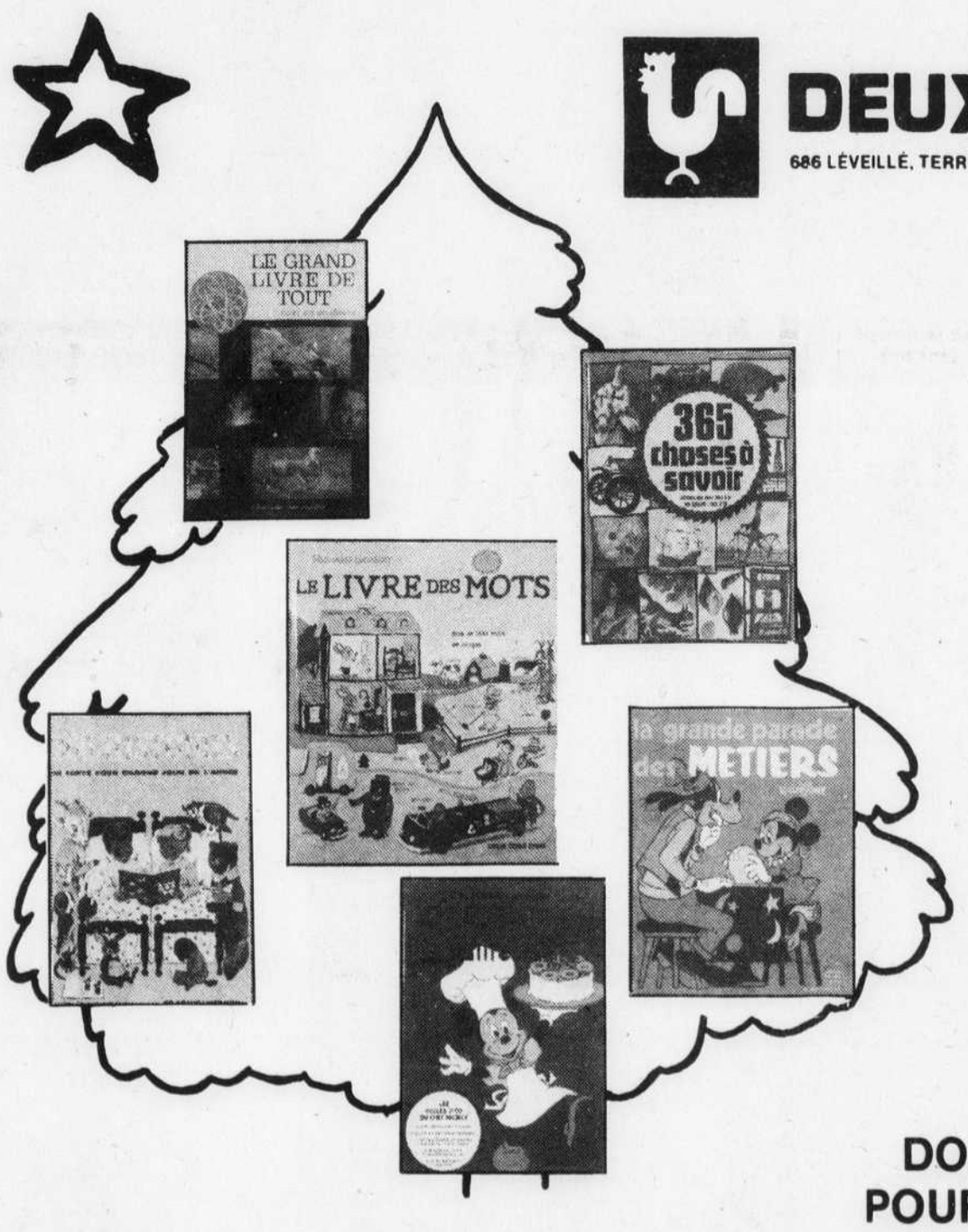

A NOEL... ...UN LIVRE

DOUZE SUGGESTIONS POUR UN NOEL HEUREUX

CES LIVRES SONT DISPONIBLES CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL OU AUX LIBRAIRIES SUIVANTES:

LIBRAIRIE MONET Centre commercial Normandie 2594, De Salaberry Montréal 337-0476	**LIBRAIRIE DU SCORPION** Centre Laval 1,600, boul. Le Corbusier Laval 688-5422
LIBRAIRIE DUCHARME Place Versailles 7275, rue Sherbrooke est Montréal 351-0350	**BERTRAND** Disques et livres Place Bonaventure
LIBRAIRIE DU SCORPION Mail Champlain 2150, boul. Lapinière Brossard 672-9222	**LIBRAIRIE RENAUD-BRAY** 5219, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal 342-1515
LIBRAIRIE SONS ET LETTRES 4100, rue Wellington Verdun 769-2321	**LE PARCHEMIN** Station métro Berri-de-Montigny Montréal 845-5243
LIBRAIRIE DU SCORPION Les Galeries d'Anjou 8001, les Galeries d'Anjou Anjou 351-4170	**BERTRAND** Disques et livres Place Ville-Marie

LA GRANDE PARADE DES MOTS	11.95
LE GRAND LIVRE DES ANIMAUX	23.50
365 HISTOIRES	12.95
LE DICTIONNAIRE DES ANIMAUX	13.95
LE LIVRE DES MOTS	11.95
365 CHOSES A SAVOIR	14.95
LE GRAND LIVRE DES PLANTES	23.50
LE GRAND LIVRE DE TOUT	23.50
LE GRAND LIVRE DES CONTES MERVEILLEUX	23.50
LA GRANDE PARADE DES METIERS	8.95
LA GRANDE PARADE DES SPORTS	8.95
LA GRANDE CUISINE DES PETITS CHEFS	8.75

Zola «en robe de chambre» pour moins de $1 million

par Jean Royer

La publication des dix tomes de la correspondance d'Emile Zola durant les quinze prochaines années coûtera aux fonds publics canadiens au moins $900,000. La France, pour sa part, participe à l'opération avec une subvention de 10,000 francs par année, soit, en tout, moins de quarante milles dollars ($40,000). Ces travaux font l'objet d'un accord culturel d'« échange » de chercheurs entre la France et le Canada.

Voici donc Zola « en robe de chambre »: 4,000 lettres fichées à l'Université de Toronto et publiées en dix tomes aux Presses de l'Université de Montréal. Chaque volume se vend $40.00. Par souscription immédiate, l'ensemble peut vous coûter $300.00. La publication se poursuivra au rythme d'un volume à tous les dix-huit mois. Et la France achètera la moitié du tirage, soit 1,000 exemplaires de chaque tome au prix privilégié de $18.00 afin de pouvoir réaliser ensuite ses propres profits.

Ainsi se partagent les frais de cette édition réalisée sous la direction du professeur Bard Bakker de l'Université York de Toronto, assisté de Colette Becker et conseillé par le professeur Henri Mitterand de l'Université de Paris-VIII.

C'est d'ailleurs avec le professeur Mitterand que l'affaire a démarré. Ce spécialiste de Zola était professeur invité à l'Université de Toronto en 1971. Il a convaincu le chef du Département de français, M. Pierre Robert, et bien d'autres personnes de la fondation d'un centre de recherche sur Zola. Ce programme de recherche, entièrement subventionné par le Conseil des Arts du Canada et par l'Université de Toronto, est dirigé par le professeur Bakker, de l'université York. C'est le professeur Bakker qui dirige aussi la publication de la correspondance. Par le fait même, le centre Zola de Toronto deviendra un centre de documentation exceptionnel sur le Naturalisme et la deuxième moitié du 19e siècle.

Au fait, on peut se demander pourquoi l'édition de la *Correspondance* n'a pas été faite aux Presses de l'Université de Toronto, tant qu'à y être. Le professeur Bakker, de passage au DEVOIR, nous a précisé que l'entreprise étant « francophone » et engageant les fonds publics canadiens il fallait en « diversifier » les résultats.

L'édition de cette *Correspondance* de Zola, dont on ne connaissait jusqu'à maintenant que 1,200 lettres, met à contribution des chercheurs de Toronto et des équipes de l'Université de Paris-VIII et de l'Université de Limoges. Les subventions viennent donc du Conseil de Recherches en sciences humaines du Canada qui a pris la relève du Conseil des Arts. Aux $900,000 des fonds publics canadiens s'ajoutent les 150,000 francs du CNRS français, qui est aussi co-éditeur avec les Presses de l'Université de Montréal.

Ces travaux de recherche et d'édition sur Zola et le dix-neuvième siècle français sont certes exceptionnels. Ils présentent un intérêt évidemment immense pour les chercheurs universitaires et pour la France elle-même. Ils nous présenteront une certaine « encyclopédie » de la vie littéraire et politique de l'époque de Zola. Par exemple, un tome de la *Correspondance* sera entièrement consacré à l'Affaire Dreyfus, laquelle bataille a par ailleurs valu à Zola trois lettres venues du Québec et retrouvées par le professeur Bakker!

Les chercheurs dévoués à l'oeuvre de Zola — et pour 15 ans encore — sont choyés par les fonds publics canadiens qui se font d'autre part assez rares par les temps qui courent!

Mais voici qu'arrive ce premier tome de Zola « en robe de chambre » (l'expression est du professeur Mitterand). On y connait le jeune Zola qui, avant de devenir chroniqueur littéraire et romancier, est directeur de la publicité chez Hachette!

Un entrepreneur en littérature

par Robert Mélançon

Émile Zola, Correspondance, éditée sous la direction de B.H. Bakker, tome I, 1858-1867, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal et Paris, Éditions du CNRS, 1978, 596 p.

■

« Une première, un evenement important dans l'histoire de l'édition universitaire, une édition gigantesque en dix volumes », dit la publicité des Presses de l'Université de Montréal. Elle ne ment pas. L'édition d'ensemble de la correspondance de Zola dont elles entreprennent la publication rassemblera plus de 4,000 lettres entourées d'un copieux apparat critique: notes, introductions, chronologies, notices biographiques, bibliographies, index. A en juger par le premier volume, qui vient de paraître, cette « première édition complète, critique et annotée des lettres de Zola » s'annonce comme une réussite remarquable. Sa consultation deviendra sans doute indispensable à tous ceux qu'intéressent l'histoire de la littérature et de la société françaises à la fin du XIXe siècle ainsi que l'oeuvre de Zola.

Il faut souligner que l'apparat critique, toujours utile mais souvent rebutant dans ce genre de grande édition scientifique, est ici d'une grande efficacité et d'une consultation aisée. Je ferais une seule réserve sur la présentation typographique: les notes, placées à la fin de chaque lettre, auraient gagné à être placées au bas des pages ou, faute de mieux, groupées à la fin du livre; la présentation matérielle de chaque page aurait été plus uniforme et, surtout, on éviterait ainsi au lecteur d'avoir sans cesse à tourner les pages s'il veut se reporter aux notes. En tête de chaque volume, une double introduction historique et biographique fait le point sur la vie de Zola et sur l'histoire de la société française pour la période couverte. Chaque année de correspondance est précédée d'une quadruple chronologie (1-vie de Zola, 2-oeuvre, 3-histoire et société, presse, 4-lettres, arts, théâtre) qui retient les faits essentiels susceptibles d'éclairer les lettres de Zola. Chaque lettre est copieusement annotée: source du texte, localisation du manuscrit si elle est connue et première publication s'il y a lieu, identification des destinataires et des personnes mentionnées par Zola, éclaircissement des allusions, renvois à d'autres lettres où Zola reprend les mêmes idées, références aux oeuvres... Ces notes extrêmement abondantes ne sont cependant pas bavardes ni pédantes et elles fournissent au lecteur, sans l'accabler d'une documentation trop lourde, les éclaircissements indispensables. A la fin du volume, une bibliographie rassemble les titres de tous les ouvrages et articles cités en abrégé dans les notes: des notes biographiques synthétisent les renseignements essentiels sur les principaux correspondants de Zola et sur les personnes les plus fréquemment citées dans ses lettres; un riche index analytique des périodiques fournit toutes les informations utiles sur les journaux et revues auxquels Zola a collaboré ou qu'il mentionne dans ses lettres; un autre index signale toutes les références aux oeuvres de Zola dans les introductions, les lettres ou les notes; un index des noms propres enfin signale toutes les références à des personnes.

Cette simple énumération permet de mesurer la richesse de cette édition et la somme de travail que représente sa préparation. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit le fruit d'un travail d'équipe associant le Programme de Recherches sur Zola et le Naturalisme de l'Université de Toronto et un groupe de chercheurs du Centre National de la Recherche Scientifique français, sous la direction de B.H. Bakker, professeur à l'université York. Il n'est pas étonnant non plus que la préparation d'une telle édition coûte très cher, et la subvention accordée par le Conseil Canadien de Recherches sur les Humanités ($60,000 par année, pour un maximum de quinze ans) ne paraîtra excessive qu'à ceux qui n'ont jamais tâté ce genre de recherche.

L'intérêt de la correspondance de Zola justifie de toute évidence ces efforts et cet investissement. D'une façon générale, la correspondance d'un grand écrivain a une valeur documentaire inestimable: elle éclaire son oeuvre, sa vie intellectuelle et sa vie tout court souvent mieux que ne pourrait le faire tout commentaire. Elle dépasse aussi très souvent la personne de son auteur et devient une source importante pour la connaissance de toute une époque: si nous n'avions pas l'immense correspondance de Voltaire, par exemple, notre connaissance du XVIIIe siècle serait considérablement appauvrie.

Une correnpondance de grand écrivain présente surtout le plus souvent un autre intérêt que simplement documentaire: elle prend une valeur propre, comme une oeuvre en soi, texte pluriel et dispersé, fragmenté, dont le rassemblement révèle la richesse. Ainsi, la correspondance de Flaubert, extrêmement vivante, variée, audacieuse, forme un extraordinaire texte, passionnant par lui-même, en dehors de toute référence aux grands romans de son auteur.

Celle de Zola est un document exceptionnel sur la société française de la fin du XIXe siècle. Ecrivain engagé avant que l'expression ne devienne à la mode, opposant au Second Empire ou défenseur de Dreyfus, Zola est un des principaux acteurs de son époque en même temps qu'un extraordinaire observateur. Collaborateur régulier ou occasionnel d'innombrables revues et journaux, il est un irremplaçable témoin du premier essor des communications de masse et des profondes transformations qu'elles ont apporté à la vie sociale.

Mais elle est aussi l'extraordinaire roman d'un écrivain qui gagne sa vie avec ses textes et qui se considère comme un travailleur intellectuel plutôt que comme un mage inspiré qu'une sorte de sacerdoce mettrait à part, en marge de la société. Ce premier volume de la *Correspondance* nous montre la naissance de cet ouvrier de la plume. Et rien n'est plus passionnant que cette transformation d'un adolescent qui rêve de quelque vague idéal poétique en un véritable entrepreneur en littérature, à la fois journaliste, critique, feuilletonniste, poète, auteur de nouvelles, auteur de théâtre, romancier. Rude apprentissage. Zola doit quitter Aix à l'âge de dix-sept ans parce que sa mère est forcée de s'installer à Paris pour tenter de débrouiller la succession de son mari; c'est un véritable déracinement. Puis, viennent la gêne matérielle, l'échec au baccalauréat, de longs mois de chômage; l'année 1861, en particulier est sombre, marquée par la vaine recherche d'un emploi quelconque, des crises de spleen, l'inaction, une bohème sordide. Seules les longues lettres à ses amis aixois Cézanne et J.B. Baille lui permettent de s'évader momentanément. A partir de 1862, son travail au service de la publicité chez Hachette lui révèle les dessous du monde littéraire parisien et lui permet de nouer des relations qui lui offriront l'occasion de placer ses premiers textes dans des journaux et des revues. En 1867, à force d'un travail énergique, avec la publication de *Thérèse Raquin*, son premier grand livre, le voilà devenu véritablement écrivain, prêt à entreprendre le grand oeuvre des *Rougon-Macquart*.

Cette véritable métamorphose, les 213 lettres que rassemble le premier volume de sa *Correspondance* permettent de la suivre pour ainsi dire pas à pas. A ce titre, elles constituent un document irremplaçable, et qui se lit comme un roman.

Le jardinage sans terre

Tout sur la culture hydroponique

Georges Raby

« Un livre pratique expliquant pas à pas toutes les conditions, tous les aspects qu'il est nécessaire de connaître pour faire pousser des plantes selon la méthode hydroponique... Un livre réussi, un document utile... »

Christian Allègre, LE DEVOIR

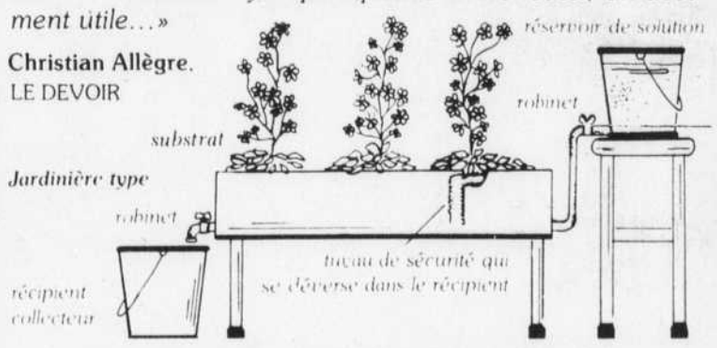

Éditions l'ÉTINCELLE

Ce livre est disponible en librairie. Diffusion DIMEDIA. Vous pouvez aussi le commander par la poste et nous assurons les frais d'envoi.

*Je désire recevoir par la poste __ **Jardinage sans terre** à $5.95 chacun*
NOM _____
ADRESSE _____
$____ *en chèque ou mandat,*
ou carte MASTER CHARGE No _____
SIGNATURE _____
RETOURNER À **Éditions l'ÉTINCELLE**, 2031 Saint-Denis, Montréal H2X 3K8

LE NOUVEAU
POUPART

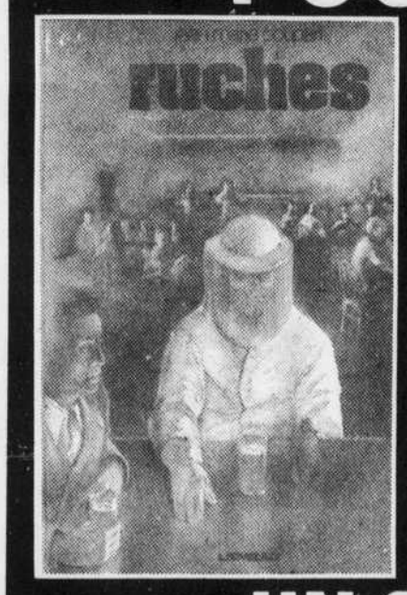

- *Du Jean-Marie Poupart à son meilleur*
- *Du suspense, des personnages*
- *Une fête de l'écriture, le plaisir de la lecture*
- *«Merci, monsieur Poupart» (Réginald Martel/La Presse)*
- *340 pages - $13.95*

UN GRAND "NOUVEAU ROMAN"

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ci-joint: $13.95, Ruches
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Jean-Marie Poupart signera son roman au Salon des artisans de Québec, Centre des Congrès, les 16 et 17 décembre.

liberté

Numéro 118-119
ÉCRIVAIN ET LECTEUR
Actes de la Rencontre québécoise internationale des écrivains (1978)
L'exemplaire: $5.00

Prochain numéro (décembre 1978 **numéro 120)**
LES 25 ANS DE L'HEXAGONE
L'exemplaire: $4.00

LIBERTÉ
5724, Chemin de la Côte St-Antoine
Montréal H4A 1R9
Veuillez m'adresser le numéro 118-119: $ 5.00
le numéro 120: $ 4.00
Abonnement annuel (6 numéros): $15.00
Total:
NOM .....
ADRESSE .....
.....CODE .....

BON DE COMMANDE
EDITIONS FRANCE-AMERIQUE
LA PEINTURE AU QUÉBEC
depuis ses origines ..... ☐ $30.00
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $.....☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8 Tél.: 331-8507

Un livre exceptionnel

☐ **la première étude d'ensemble à paraître sur le sujet**

☐ **des croquis de Champlain au récent Hyperréalisme en passant par Krieghoff et les Automatistes**

☐ **400 artistes peintres commentés ou mentionnés**

☐ **plus de 550 reproductions dont 64 en couleurs en majorité inédites**

☐ **étude à la fois historique et critique tenant compte d'éléments socio-culturels et du marché de l'art**

EN LIBRAIRIE MARDI RÉSERVEZ-LE

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

La peinture au Québec depuis ses origines

par Guy Robert

Marcel Rioux: voir les possibles

par Yvan Lamonde

Marcel Rioux, **Essai de sociologie critique,** Montréal, Hurtubise HMH, 1979, 182 p.

■

On n'ignore pas Marcel Rioux. Les bouquins et l'université ont été chez lui moyens d'engagement dans le politique et dans la recherche sur le terrain. Anthropologue de la culture à l'Ile Verte (1954), sociologue des *Nouveaux citoyens* et de la nouvelle culture des jeunes (1964), enquêteur sur l'enseignement des Arts au Québec (1969) et sur l'idéologie et l'aliénation dans la vie des Montréalais francophones (1973) M. Rioux essayiste tente aujourd'hui un bilan théorique de ses engagements. Bilan d'un engagement politique qui oblige, on le soupçonne, à une réflexion critique sur les rapports entre pratique et théorie. Bilan des recherches sur des phénomènes de nouvelles cultures depuis vingt ans qui incite ce marxiste à une critique non polémique d'un certain marxisme, à une critique de la réduction à l'économisme. Mieux, bilan d'un marxisme culturel qui cherche une diagonale entre deux excroissances: économisme et culturalisme.

L'ouvrage a du souffle, celui d'une longue réflexion et d'une clarification continue dans le métier d'enseignant qui en font un bouquin d'une clarté remarquable dans l'argumentation et dans l'exposé. Le propos est bref: 182 pages. L'auteur écrivait pour un lecteur.

La théorie et la sociologie critiques d'un sociologue engagé dont la recherche a porté sur des phénomènes culturels d'innovation auront donc un intérêt et un objectif "émancipatoire". Ce ne seront pas une théorie et une sociologie positives à l'intérêt technique ou herméneutiques à l'intérêt pratique. Théorie et sociologie donc de l'émancipation, de la critique du contemporain mais aussi et surtout de mise en valeur de "possibles" - du nom de la revue - d'un autre type de société.

On comprend que cette recherche d'une théorie et d'une sociologie de l'émancipation, à la charnière de ce qui est advenu et de ce qui peut advenir soit confrontée à la question de savoir si la théorie seule peut établir les possibles ou si la pratique innovatrice ne demande qu'une élucidation théorique. Déjà la réponse de M. Rioux à cette question ouvre un champ, un horizon: le social-historique étayé sur la nature, déterminé, peut être théorisé mais non pas celui, indéterminé, qui fait place à la créativité. On voit poindre ici l'option de l'anthropologue: l'originalité de l'espèce humaine réside dans la créativité. Et le réel n'est pas réductible à la nature mais inclut la culture. La théorie, la sociologie ne sont pas aseptiques mais introjectées de valeurs, celles à tout le moins de l'espace et du temps. Marx comme Rioux sont localisés et datés dans leur entreprise respective. Ce qui justifie M. Rioux de poursuivre sa réflexion et celle de Lefebvre, Baudrillard et Castoriadis en concluant que la société industrielle qui privilégie le harnachement de l'énergie (plus que de l'information), l'exploitation de la nature (plus que de la culture) et l'autonomisation de l'économie est un moment culturel vu dans la longue durée et non une "espèce naturelle de société".

C'est là, dirait-on, une émancipation critique intéressante qui fait place à une praxis non pas réduite à la révolution et au travail mais qui cherche à inclure le désir, le besoin, qui cherche à faire place, dans un moment de transition, à l'activité symbolique, à la culture. Tel est le défi émancipatoire d'une sociologie critique: une fois affranchi d'un certain économisme (dernière instance, infrastructure) comment le marxisme fait-il place avec la nature, à la culture, à la créativité humaine?

Chose certaine, du point de vue d'un historien de la culture, cette réflexion émancipatoire s'avère stimulante. Car la théorie marxiste n'a pas trouvé dans l'analyse de la culture et de l'activité symbolique les assises et les résultats de son analyse de la nature et de l'activité productrice. En témoignent la réflexion marxiste sur la culture des moyens de communication et la lente construction d'un modèle d'analyse marxiste de la culture de masse et des industries culturelles.

Car on le soupçonnera M. Rioux sociologue des nouvelles cultures est engagé dans la société nord-américaine et profile, tout comme Marx en son temps, sa réflexion sur une société à capitalisme avancé. D'où, dans cet essai, ce dialogue avec Marcuse et surtout ce débat avec Daniel Bell, l'homme de la fin des idéologies et de la supposée société post-industrielle dont Rioux affirme qu'elle n'est qu'une amplification et qu'un renforcement du capitalisme industriel.

L'émancipation de la réflexion sur les signes porteurs d'avenir n'intéresse-t-elle pas tous ceux qui chaque soir pensent au lendemain, aux lendemains?

D'où viennent les révolutions scientifiques?

par Emmanuel Todd

Lewis S. Feuer, **Einstein et le conflit des générations,** préface de Serge Moscovici, Éditions Complexe, distribution Presses Universitaires de France, 376 pages.

■

La Suisse est aujourd'hui connue, enviée, haïe pour la puissance de sa monnaie. Vers 1900, elle était connue, enviée par certains, haïe par d'autres, pour son libéralisme politique et culturel. Il n'est donc pas étonnant de retrouver à Zurich, au début du siècle, Einstein et Lénine, Carl Gustav Jung et Alexandra Kollontai.

L'historien des sciences américain Lewis S. Feuer nous rappelle que c'est dans une incroyable atmosphère d'amateurisme scientifique et de bohème socialiste qu'est née la théorie de la relativité. Il suggère que ce système, le plus révolutionnaire de l'histoire des sciences, puisqu'il remet en question, renverse les notions communes d'espace et de temps, ne pouvait naître ailleurs.

Né à Ulm en 1879, considéré comme légèrement débile durant son enfance, elève médiocre, chassé du lycée de Munich, Einstein est finalement accueilli par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, où il trouve un milieu plus tolérant et ouvert. Il n'y brille d'ailleurs pas particulièrement, ne s'intéresse pas aux mathématiques pures, et voit sa thèse refusée. Il se retrouve rapidement attaché de troisième classe au bureau local des brevets. Einstein épouse alors une étudiante serbe, Mileva Maric, l'une des nombreuses slaves qui vivaient alors à Zurich *« d'idéologie et de thé autant que d'amour et d'eau fraîche »*.

Parmi les proches du physicien, Friedrich Adler, homme de science et révolutionnaire, s'efforce d'unifier le matérialisme de Karl Marx et l'empirisme de Ernst Mach. Fils du dirigeant social-démocrate Victor Adler, il assassine en 1916 le premier ministre autrichien pour protester contre la suppression des libertés. C'est en marge des institutions universitaires officielles, au sein de l'académie Olympia — « contre-communauté » scientifique fondée avec quelques amis — qu'Einstein poursuit ses recherches et aboutit en 1905 à la théorie de la relativité restreinte.

A la même époque, l'université anglaise de Cambridge et l'Ecole polytechnique de Paris ratent le saut relativiste. Pourtant, les puissants cerveaux ne manquaient ni à l'une ni à l'autre. Bertrand Russell et Hendi Poincaré avaient certainement les capacités logiques permettant une remise en question des concepts fondamentaux d'espace et de temps. Ils n'en avaient pas, selon Lewis S. Feuer, la capacité affective: ils étaient, au contraire des marginaux farfelus de l'académie Olympia, trop bien intégrés, trop socialisés, au fond trop contents d'eux-mêmes.

Cette remarque reste sans doute valable pour la France et ravirait probablement Laurent Schwartz, qui tempête assez régulièrement contre l'inaptitude des polytechniciens français à la recherche. D'ailleurs Feuer souligne que l'interprétation des élites scientifiques et administratives, caractéristique de notre pays, a scellé le destin de la science française.

Les grands innovateurs scientifiques ne sont pas d'abord, pour Feuer, des logiciens et des mathématiciens, mais des révoltés, sublimant leur passion dans une tentative de renversement ou de dépassement de l'ordre établi. *Einstein et le conflit des générations* apporte une démonstration convaincante d'une proposition tellement simple et utile qu'elle paraît difficilement réfutable une fois formulée. Ce livre s'intéresse en priorité à la genèse de la théorie de la relativité, mais consacre de nombreux et passionnants développements à de multiples aspects et étapes de l'histoire des sciences, de la découverte du rayon X par Röntgen à l'élaboration de la théorie de l'évolution par Darwin.

Révolutions scientifiques et politiques ont pour origine — selon l'historien américain — un même tempérament: dans la problématique psychanalytique qui est celle de Feuer, un même désir de meurtre du père. Elles n'aboutissent pas aux mêmes résultats. Elles entrent parfois en conflit. Lénine n'est pas du côté d'Einstein. Il ignore l'existence du savant, mais part en guerre, vers 1909, dans *Matérialisme et Empiro-Criticisme* — texte fameux autant qu'incompréhensible — contre l'école de Mach, génie scientifique libéral et sympathique, qui fut le principal inspirateur d'Einstein.

Mach refusait, pour des raisons intuitives et logiques plutôt qu'expérimentales, les notions de temps et d'espace absolus. Einstein lui-même considérait que Mach aurait abouti à la théorie de la relativité s'il avait disposé des résultats de Michelson et Morley démontrant la constance de la vitesse de la lumière quel que soit le système de coordonnées utilisé pour la mesure. Quatre ans après la publication du premier article révolutionnaire sur la relativité restreinte, Lénine est en retard d'un bon train. Il est inhabituel de trouver le vainqueur de 1917 dans le camp des vaincus. Il sera dépassé par Staline, qui proscrira en U.R.S.S. la théorie de la relativité, en tant qu'émanation du monde bourgeois en putréfaction.

Les interprétations strictement psychanalytiques de Feuer sont les plus stimulantes et les plus discutables. Elles mettent en lumière le caractère irrationnel, pulsionnel, émotif, de certaines idées scientifiques.

Chaque savant forme dans son enfance des représentations et images du monde qui peuvent être par la suite restituées — inconsciemment — sous forme de schéma logique si elles fournissent un modèle explicatif à un stade particulier du développement des sciences. Heisenberg a certainement été aidé, dans son élaboration du principe d'indétermination, par un fond mental et culturel hostile au déterminisme positiviste. Einstein lui-même était — toujours inconsciemment — l'héritier de la métaphysique allemande lorsqu'il renversait les schémas fondamentaux de la mécanique classique.

C'est Mach cependant qui fournit à Feuer le meilleur cas d'interprétation psychanalytique d'une pensée scientifique, probablement parce qu'il a laissé — au contraire de la plupart des chercheurs — des textes autobiographiques précis sur ses fantasmes et ses rêves. Ceux-ci recréaient un univers « relativiste » où les rivages s'éloignaient des bateaux immobiles. Il fut également aidé dans sa tentative de remise en question du monde physique par un sentiment proprement schizoïde de l'irréalité du monde. En d'autres termes, il était distrait comme le savant Cosinus. Mais on ne sera qu'à moitié convaincu par l'argumentation de Feuer lorsqu'il identifie l'abandon du principe de causalité à un rejet de l'autorité du père (Mach était également considéré dans son enfance comme un débile léger).

Cependant, Feuer met l'accent sur un point capital lorsqu'il souligne les fondements infantiles de la curiosité scientifique. Einstein donnait lui-même une explication à sa découverte: *« L'adulte normal ne se casse jamais la tête au sujet des problèmes d'espace et de temps. A son sens, tout ce qu'il faut penser à ce propos a déjà été élaboré dans sa petite enfance. Mais moi je me suis développé si lentement que je n'ai commencé à m'interroger sur l'espace et le temps que quand j'étais déjà adulte. En conséquence, j'ai creusé le problème plus à fond que ne l'aurait fait un enfant ordinaire »*.

(Le Monde)

vient de paraitre

Marcel Rioux
Essai de sociologie critique
Coll. Sociologie

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

LE NOROÎT
souffle où il veut
C.P. 244, Saint-Lambert, J4P 3N8

NOUVEAUTÉ

CONDUITE INTÉRIEURE

Jean Charlebois

C'est: « le grand manque d'air, le flux flou de l'univers, les terres à ciels au diable vert. »
C'est: le vertige lent qui grignote un écrivain de variétés, un lyriste, un imagicien.

(128 pages — $6.00)

ROSES

Jacques Thisdel

Un livre insolite, s'il en est un. Un poète qui s'exprime davantage par le graphisme (dessins et collages) que par les mots. Un bouquet de « roses » qui poursuit la démarche du premier livre de l'auteur: «Cet après-midi, j'ai dessiné un oiseau».

(96 pages — $5.00)

EN BEAU FUSIL

Francine Déry

« Une poésie absolument charnelle qui englobule les veines. Sa poésie me passe par la bouche comme un grog chaud. Me propulse comme un mince et puissant mescal. Son Québec y est torride comme le Mexique. Et dégivrant comme le Grand Nord. » Denise Boucher. Les collages sont de Célyne Fortin.

(96 pages — $5.00)

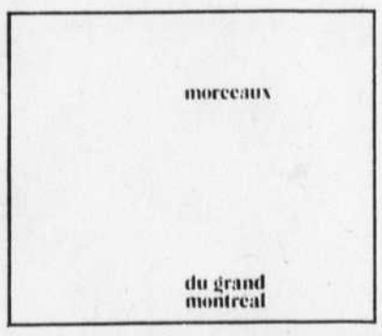

MORCEAUX DU GRAND MONTRÉAL

Découvrez le Grand Montréal en lisant cet ensemble de textes où vingt-cinq écrivains importants décrivent le quartier où ils ont vécu et qui a inspiré leur œuvre. Des textes d'Hubert Aquin, Victor-Lévy Beaulieu, Réjean Ducharme, Marcel Dubé, Jacques Ferron, Claude Jasmin, Gilbert La Rocque, Gabrielle Roy, Yves Thériault, entre autres, et trente-deux photographies d'Antoine Desilets.

(144 pages — $8.00)

Diffusion en librairies:
Messageries litteraires, 6585, rue Saint-Denis, Montréal

SALON DU LIVRE: Stand 439

FAITES DES HEUREUX À NOËL !

OFFREZ UN ALBUM SCHTROUMPF!

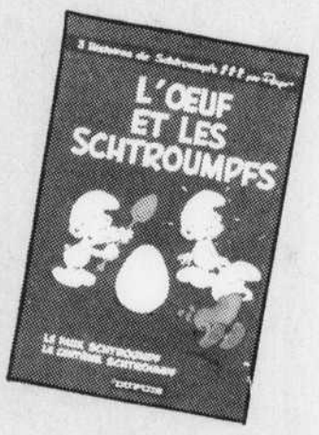

ÇA FAIT TELLEMENT PLAISIR!

EN VENTE PARTOUT

PRIX: $5.95

DISTRIBUTION GRANGER

Des livres à nous pour nos enfants

par Renée Rowan

Les livres et albums pour enfants, ça coûte cher, vous plaignez-vous? Pourtant, nous en avons trouvé de ravissants parmi les nouveautés québécoises de l'année et à des prix raisonnables, tenant compte de la qualité du produit.

Au nombre de ces trouvailles, mentionnons aux éditions « Le tamanoir » devenues les éditions « La courte échelle », trois nouveaux titres et deux réimpressions.

En premier lieu, deux adorables histoires racontées et illustrées par Ginette Anfousse: *La varicelle* dans laquelle Pichou, « bébé - tamanoir - mangeur - de - fourmis - pour - vrai » attrape une varicelle multicolore grâce à l'ingéniosité de son jeune ami et *La chicane*, dont le principal personnage conclut, après une bataille qui lui laisse un oeil au beurre noir, que « la chicane, c'est pas beau, parce que ça fait fuir les oiseaux ».

Egalement dans cette même collection de l'Etoile filante, *Le loup, l'oiseau et le violencelle*, texte et illustrations Christiane Duchesne: un loup esseulé s'ennuie. Il part à la recherche de compagnie et découvre un oiseau fort triste d'avoir perdu son violoncelle. C'est le début d'une amitié où chacun s'enrichit des talents de l'autre.

De nouveau disponibles, toujours dans la même collection: deux autres contes de Ginette Anfousse, *Mon ami Pichou* et *La cachette*.

Ces cinq albums, d'une vingtaine de pages chacun, s'adressent aux trois à sept ans et ne coûtent que $2.95 chacun. Les couleurs sont vivantes et la qualité des illustrations exceptionnelle.

Quatre de ces albums ont, pour la première fois, été traduits en anglais: *Chicken Pox, The Fight, My Friend Pichou* et *Hide-and-Seek*.

Publiés par les éditions NC Press Limited (Toronto), avec l'aide du Conseil des arts de l'Ontario et le Conseil des arts du Canada, le prix pour la version anglaise demeure le même: $2.95 chaque album.

■

Pour le même groupe d'âge ou à être racontées à des enfants plus jeunes, dans la collection Les enfants du roi Cléobule, éditions Héritage, *Le serpent vert*, par Christiane Duchesne. C'est l'histoire toute simple d'un serpent affamé, un serpent qui effraie les petits animaux, mais surtout un serpent au coeur tendre. Les illustrations, également de Christiane Duchesne, sont très jolies. Le prix est raisonnable: $1.95.

Emilie, la baignoire à pattes, du même éditeur: d'abord publié dans la collection Pour lire avec toi, cet ouvrage qui avait obtenu le prix Littérature jeunesse offert par le Conseil des arts du Canada, en 1976, et le prix Alvine-Bélisle, en 1977, vient d'être repris sous forme d'album. C'est l'histoire charmante d'une ancienne baignoire transformée en jardinet. Les illustrations sont de Félix Vincent. Cet album broché de 16 pages est destiné aux trois à six ans. Le prix: $1.95.

Chez le même éditeur toujours, pour les enfants du préscolaire à neuf ans, *Josué* ou 16 comptines, par Claude Steben, illustrations F. Ladouceur. Le prix: $1.95.

■

Toujours chez Héritage, dans la collection Pour lire avec toi, pour les 7 à 11 ans, deux nouveaux titres: *L'épouvantail et le champignon*, texte et illustrations Cécile Gagnon, et *Contes des quatre saisons*, texte de Jocelyne Villeneuve et illustrations de France Bédard, deux récits poétiques où le prodigieux côtoie le quotidien. Chacun de ces petits livres de 125 pages environ, se vend $2.50. A noter: le caractère assez gros des livres de cette collection, ce qui en rend la lecture facile pour les débutants.

■

Dans la collection de l'Etoile filante, aux éditions Le tamanoir, *Les Marionnettes*, par Roger Des Roches, illustré par Michel Fortier. C'est l'adaptation d'un conte de Louis Fréchette. Par la voix de Jos Violon, l'auteur raconte l'histoire étrange des marionnettes que les enfants d'aujourd'hui connaissent sous le nom d'aurores boréales, mais qu'à l'époque, on attribuait aux mauvais tours du diable. Michel Fortier a créé des illustrations magnifiques qui ressemblent à des gravures de type caricatural. Pour les enfants de 11 ans et plus. Prix: $4.95.

Dans la même collection, *Le gardien de joie*, une histoire racontée par un élève de l'école Freinet et illustrée par Michèle Théoret. Le gardien de joie a une grande préoccupation: donner la joie aux autres et surtout les aider à la garder. Pour les 7 à 12 ans, $4.95.

■

Une nouveauté: *Barbapusse*, de Marc Sévigny, illustrations couleur d'Odette Sévigny, production Barbapusse Inc., distribué par les éditions Fides.

Le dernier espace vert de la ville se transformera-t-il en béton? C'est ce que souhaite le champignon Barbapusse qui doit convaincre les habitants de ce parc de la valeur de son grand projet: la République du béton. Suit un procès très animé sur la question qui sera finalement tranchée par le lecteur. Cet album broché de 32 pages, en plus d'être un outil de sensibilisation à la protection de l'environnement, présente divers jeux qui intéresseront les 8 à 12 ans. Le prix: $4.95.

■

A signaler, aux éditions de l'Espoir Ltée, *Le loup de Noël*, par Claude Aubry, prix de l'Association canadienne des bibliothèques en 1965, et qui en est maintenant à sa quatrième édition. A partir de 11 ans: $9.95.

■

Autre réédition: cette fois aux éditions Héritage, hors collection Jeunesse, *Poutoulik chez les Inouit de l'Ungava*, par Nicole Rich-Plumet. Une famille montréalaise part en vacances visiter les villages sur la côte escarpée de la baie d'Ungava et apprend à connaître la vie des Inuit. A partir de neuf ans, 64 pages, $5.95.

■

Deux livres d'activités: *L'évangile en papier - guide de créativité*, par Claude Lafortune et Henriette Major. Un texte descriptif et des images simples évoquant le pays et l'époque où se sont déroulés divers épisodes de l'Evangile, qui permettent aux jeunes de réaliser les personnages et les décors de l'Evangile en papier. A partir de huit ans. Fides. Le prix: $4.95.

■

Le chas de l'aiguille, par Bernadette Corriveau, illustré par Louise Méthé. Des objets faciles à réaliser pour apprendre à coudre tout en s'amusant. A partir de 10 ans. Chez Fides, dans la collection Comment faire... $5.95.

■

Et pour terminer cet inventaire des nouveautés québécoises 1978 qui est loin d'être complet, voici les cinq derniers titres dans la collection du Goéland, chez Fides: *Le Wapiti*, par Monique Corriveau, illustré par Mélinda Wilson (à partir de 10 ans); *Les habits rouges*, par Robert Roquebrune, illustré par Josée Guberek (à partir de 12 ans); *Le chat de l'Oratoire*, par Bernadette Renaud, illustrations de Josette Michaud (pour les 6 à 12 ans); *La petite fille du printemps*, par Monique Corriveau et *L'enfant perdu et retrouvé ou Pierre Cholet*, par Jean-Baptiste Proulx (à partir de 10 ans). Ces cinq romans d'excellente qualité et de bonne présentation coûtent $6.95 chacun.

■

Dans le but de promouvoir les meilleurs ouvrages québécois pour enfants, Communication-Jeunesse a réalisé un catalogue sélectif dont les titres ont été retenus en fonction de la valeur du texte et d'une présentation visuelle particulièrement soignée. Parents et éducateurs peuvent se procurer gratuitement ce catalogue intitulé: *100 livres pour nous, 100 livres à nous*, en s'adressant directement à cet organisme, 445, St-François-Xavier, Bureau 27, Montréal, (tél. (514) 844-5939). Très bien fait, ce catalogue constitue un excellent guide sur ce qui s'est fait de meilleur au Québec depuis les 10 dernières années.

De vrais livres pour de vrais cadeaux

par Robert Mélançon

Les « livres d'étrennes » que les éditeurs lancent sur le marché (on n'ose pas dire « publient ») avant les fêtes dans l'espoir que vous les offrirez à vos amis, à vos parents, à tous ceux à qui vous avez envie (ou auxquels les convenances vous imposent) d'offrir un cadeau à Noël, ils ne datent pas d'hier. J'en ai trouvé le nom dans la *correspondance* de Zola, qui fut employé de la Librairie Hachette.

Aujourd'hui comme hier, les livres d'étrennes se distinguent par une fabrication matérielle soignée, ils sont souvent abondamment illustrés et presque toujours fort chers. En outre, leur contenu ne répond pas toujours (c'est un euphémisme) à la qualité de leur présentation matérielle parce qu'il faut pouvoir les offrir à cet oncle ou à ce collègue qui ne lisent pas mais à qui il faut bien faire quelque cadeau et à qui on ne sait pas quoi offrir. Le livre fait pour ceux qui ne lisent pas est une invention providentielle, la vraie soulution lorsque vous ne savez pas quoi offrir et qu'il *faut* offrir quelque chose. Mais il ne faut évidemment pas faire à ses amis qui aiment la lecture l'injure de leur offrir u de ces « non-livres ». Je propose donc, en pensant à mes amis un choix de *vrais* livres, qui n'ont pas été jetés sur le marché en prévision des fêtes et qu'on peut offrir à de vrais liseurs. Quant aux « livres d'étrennes », la publicité et les vitrines des librairies les mettent bien assez en évidence: inutile que j'insiste.

■

Victor-Lévy Beaulieu, **Monsieur Melville,** Montréal, VLB éditeur, 1978 (3 volumes).

J'ai déjà dit, ici même la semaine dernière, tout le bien que je pense de cet extraordinaire livre, à la fois essai, roman et poème en prose. Je n'y reviendrai pas. Je souligne quand même que la remarquable présentation matérielle de ces trois volumes, d'une mise en page soignée où se mêlent le texte et les illustrations, en fait un cadeau qui ressemble *extérieurement* (en mieux) à un « livre d'étrennes ». Un beau livre d'étrennes plein de substantifique moelle, c'est une rareté. Il faut l'offrir à des lecteurs lettrés.

■

Denys Chabot, **L'Eldorado dans les glaces,** Montréal, L'Arbre HMH, 1978.

Ce beau roman est passé presque inaperçu lors de sa publication l'hiver dernier (fin février). C'est bien dommage, parce que Chabot est sans doute le romancier le plus intéressant et le plus original à s'être révélé ici depuis longtemps. Cela finira par se savoir, tôt ou tard. Il faut l'offrir à ceux qui aiment devancer les modes.

■

Roland Giguère, **Forêt vierge folle,** Montréal, l'Hexagone, 1978.

Un recueil de Roland Giguère se passe de recommandation. Celui-ci inaugure une nouvelle collection analogue d'une certaine façon aux « Sentiers de la création » publiés par Skira. A offrir à un amateur de poésie (il peut ne pas encore le savoir: il faut alors lui faire découvrir un goût qui ne le quittera plus).

■

Jean-Aubert Loranger, **Contes,** Montréal, Fidès, Collection « Le Nénuphar », 1978, (2 volumes).

Gilles Marcotte nous avait fait découvrir un remarquable poète en faisant rééditer par HMH les deux recueils de poèmes de Loranger (*Les Atmosphères* suivi de *Poèmes*, Montréal, HMH, 1970). Bernadette Guillemette nous rend maintenant le conteur, dans une belle édition où elle rassemble pour la première fois des textes restés épars dans les journaux. Des contes vivants, drôles, intelligents. A offrir à un amateur de littérature québécoise. A un lecteur hédoniste aussi, puisqu'on lit ces contes avec grand plaisir.

■

Robert Marteau, **L'oeil ouvert,** Montréal, Quinze rose entière, 1978.

Le recueil de critiques d'art de Robert Marteau est (1) une des meilleures sources d'information sur l'art vivant à Montréal, (2) un livre si remarquablement écrit (ce qui n'a évidemment rien à voir avec le joliment écrit) qu'il prend valeur de poème. A offrir à un amateur d'art, à un lecteur de poésie. A s'offrir à soi.

■

Negovan Rajic, **Les Hommes-taupes,** Montréal, Cercle du Livre de France, 1978.

On se demande presque comment cela s'est fait le prix Esso du Cercle du livre de France, s'écartant d'une solide tradition, n'a pas couronné un navet cette année. Mieux, le roman de Négovan Rajic est un très beau livre. Et un livre court. On peut par conséquent l'offrir à presque tout le monde, y compris à ceux que la perspective de plus de 200 pages décourage.

■

Robert Blondin et Gilles Lamontagne, **Chers nous autres,** Montréal, VLB Editeur, 1978 (2 volumes).

Un siècle de correspondance québécoise, des lettres de tout le monde, sur le temps qu'il fait, la famille, le grand amour, les grosses maladies, les p'tites vacances, l'oeuvre de chair, la guerre, la politique, la jeunesse d'aujourd'hui, et j'en passe. Un recueil passionnant, à offrir aux curieux.

■

Anthologie de la littérature québécoise, sous la direction de Gilles Marcotte. Volume I, **Ecrits de la Nouvelle France (1534-1760),** textes choisis et présentés par Léopold Le-Blanc; Volume 2, **La Patrie littéraire** (1760-1895), textes choisis et présentés par René Dionne, Montréal, Editions La Presse, 1978.

Cette *Anthologie*, dont le besoin était grand, comptera quatre volumes. Les deux premiers augurent bien de l'ensemble. Ils démontrent, comme le dit Gilles Marcotte dans sa préface, « qu'il y a plus de choses, et de plus diverses, dans la littérature québécoise, qu'on n'en rêve dans les vues générales et les systèmes critiques ». A offrir aux amateurs de textes. A ceux que le débat constitutionnel, les questions sur *la* question-qu'on-posera-aux-Québécois et la prose des éditorialistes ennuie.

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CANADIANA
40,000 TITRES USAGÉS
ESCOMPTES AUX ÉTUDIANTS
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115

JEAN TÉTREAU
PRÉMONITIONS
roman
PIERRE TISSEYRE

Un magnifique livre
Un ouvrage de référence
de P. Roy Wilson
préfacé par Jean Palardy
128 pages
50 illustrations
En vente dans toutes les librairies
$9.50

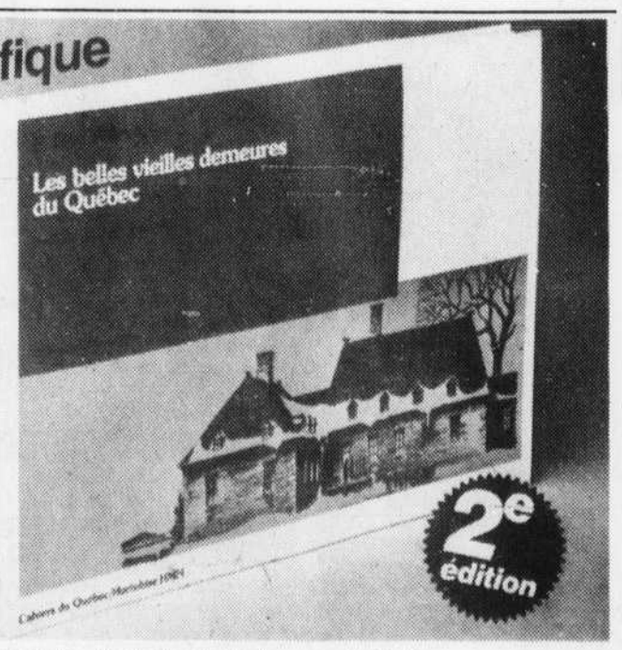

Bon de commande — Les belles vieilles demeures du Québec
ci-joint $9.50 ☐ mandat ☐ chèque
Éditions Hurtubise HMH, 380 ouest St-Antoine MONTRÉAL H2Y 1J9
Nom.....
Adresse.....

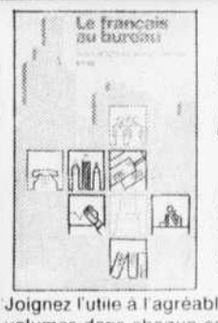

LE FRANÇAIS AU BUREAU
Format 6" x 8½"
112 pages
$3.00
Joignez l'utile à l'agréable en ajoutant un de ces volumes dans chaque cadeau que vous offrirez à l'occasion des Fêtes.
Ce guide s'adresse à tous les Québécois. En outre des appellations françaises des accessoires de bureau, il contient une variété de modèles de correspondance.
Éditeur officiel du Québec
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 873-6101

Leméac toujours à l'avant-garde
LES GRANDS DRAMATURGES LEMÉAC
Une collection qui croit sans cesse

GURIK — $4.95 — REMISE EN QUESTION DE NOTRE SOCIÉTÉ

GOULET — $4.95 — RENOUVEAU DU COMIQUE QUÉBÉCOIS

ANTHOLOGIE — $12.95 — RACINES DU THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

RICARD — $4.95 — LA POLITIQUE LE PATRONAGE MIS EN BOÎTE

MAILLET — $4.95 — LE BOURGEOIS GENTILHOMME D'AUJOURD'HUI

Nom:.....
Adresse:.....
.....
Ville:.....
Code:.....

☐ La Baie des Jacques $4.95
☐ Les lois de la pesanteur $4.95
☐ Anthologie du 19e siècle $12.95
☐ Le casino voleur $4.95
☐ Le bourgeois gentleman $4.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO.....
Signature: .....

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Quelques livres de recettes

par Renée Rowan

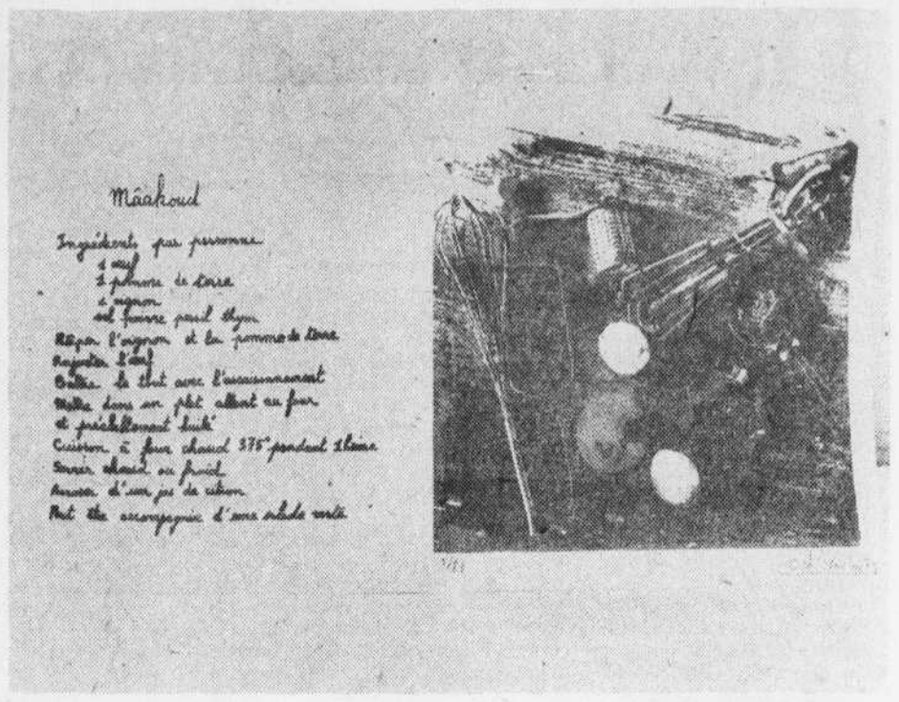

Photos Jacques Grenier

Graff Dinner, une oeuvre collective du Centre de conception graphique, $250.00.
La gastronomie au Québec, par Abel Benquet, Les Editions de l'homme, 317 pages, $27.95.
Faites vos glaces et votre confiserie comme Lenôtre, par Gaston Lenôtre, photos Pierre Ginet, Flammarion, 301 pages, $27.00.
La cuisine vietnamienne, par Back Ngo et Gloria Zimmerman, traduit de l'américain par Cécile Kandalaft, éditions Libre expression, 247 pages, $11.95.
La cuisine chinoise pour tous, par Kam-Yee Chan, éditions France-Amérique, 215 pages, $9.95.
Une cuisine toute simple: version 1978, par Suzanne Monange et Solange Chaput-Rolland, Editions du jour, $6.00.

■

Parmi la quantité imposante de livres de recettes qui a envahi le marché au cours de l'année, nous en avons retenu quelques-uns soit à cause de leur originalité ou de leur caractère pratique.

Réservé aux yeux et aux palais de riches: un album-livre de recettes exceptionnel, en feuillets détachés, qui est avant tout un livre d'art, le *Graff Dinner*. Si l'idée est originale sur le plan graphique et le résultat une réussite, les auteurs ne manquent certes pas d'humour dans le choix des recettes. On y trouve de tout, depuis le gâteau béton préparé à partir d'un mélange Duncan Hines jusqu'aux Deux oeufs brouillés (pour toujours) en passant par « l'hommage aux Bagel », le « Hot dog du Forum », et des recettes plus sérieuses comme le Mole poblano guajolote, la Flamiche ou la Mâakoud.

Composé de 27 recettes accompagnées de 27 fravures réalisées par autant d'artistes, cet ensemble inédit est une idée de Pierre Ayot.

Un souhait: que Les Recettes Graff 1978 soient reprises par un procédé plus économique, ce qui les rendrait accessibles à un plus grand nombre d'amateurs qui ne peuvent s'offrir pareil ouvrage à $250.00. Le prix n'est toutefois pas excessif pour cette première édition puisqu'il s'agit de 27 gravures numérotées, rassemblées dans un coffret, mais ça reste quand même le privilège d'un petit groupe.

■

Pour le cuisinier averti qui a déjà fait ses premières armes et qui souhaite aborder des plats de grande classe: *La gastronomie au Québec,* par Abel Benquet, qui de 1969 à 1976, a été chef-propriétaire dans les cuisines de *Chez Pierre,* rue Labelle, une des bonnes tables de Montréal à cette époque.

Ce chef pas comme les autres, « qui semble fraîchement sorti d'un roman de Marcel Pagnol », a choisi de nous présenter un recueil de recettes mises à l'épreuve par les membres de nos plus grandes confréries gastronomiques, donc des recettes qui ont leurs lettres de noblesse.

Si vous ne savez préparer correctement une tasse de thé ou faire cuire un oeuf à la coque, ce livre n'est sûrement pas pour vous. L'auteur, avare d'explications, s'adresse délibérément à ceux qui ont déjà le tour de main et connaissent tous les secrets de la grande cuisine. Cet album de luxe, soigné dans sa présentation, joliment illustré, s'ouvre par un retour sur la petite histoire de la gastronomie au Québec suivie de menus gastronomiques servis au fil des années dans les différentes chaînes, confréries et clubs gastronomiques. En deuxième partie, on y trouve les recettes, plus de six cents.

■

Pour ceux qui ne peuvent terminer un repas sans un petit quelque chose de sucré, voici un autre grand livre: *Faites vos glaces et votre confiserie comme Lenôtre.*

Contrairement au livre précédent, cette « passionnante bible des douceurs » comme l'ont acclamée en France les journalistes gastronomes, est d'accès facile. Chaque recette est présentée sous la forme la plus simplifiée possible si bien que tout semble facile à réussir.

L'auteur nous guide pas à pas en indiquant le temps de préparation, de cuisson, les ingrédients, le matériel nécessaire (qui est peu compliqué en général), la marche à suivre (qui est détaillée) et la conservation. Tout y est: c'est clair, précis, sans détail superflu, souvent agrémenté de conseils pratiques et d'idées de composition. Les illustrations, des photos de Pierre Ginet, sont de belle qualité.

Un cadeau à offrir au gourmet gourmand.

■

Pour les amateurs de cuisine exotique à la recherche de goûts nouveaux: *La cuisine chinoise pour tous* et *La cuisine vietnamienne.*

Ces deux recueils ont plusieurs points en commun: non seulement donnent-ils des recettes, mais on y trouve des détails pertinents sur les coutumes, les diverses cuisines selon chacune des régions de ces deux pays, l'équipement, les ingrédients et leur disponibilité, ainsi que les produits de remplacement.

La présentation et la mise en page s'apparentent étrangement. L'un aurait-il inspiré l'autre? Même les pages couvertures, sur fond noir, sont semblables.

Ce qui ne peut être qu'une pure coïncidence ne dérange pas à vrai dire, car là s'arrêtent les similitudes puisque, au niveau des recettes, la cuisine chinoise est bien différente de la cuisine vietnamienne. Vous aurez vite fait de vous en rendre compte dans le choix des assaisonnements, les diverses techniques de préparation et l'utilisation des mêmes ingrédients de base mais de façon bien différente.

Les deux livres se complètent en quelque sorte et constituent, donnés ensemble ou séparément, un bon cadeau à offrir à qui s'intéresse à la culture occidentale.

■

Pour les débutants qui ne connaissent rien à la cuisine, mais qui ont le désir d'apprendre: *La cuisine de Monique Chevrier, sa technique, ses recettes.* Il s'agit d'un livre de base, d'un ouvrage complet à la portée de tous: en plus de 1,500 recettes, il donne une information précise sur les techniques de cuisson, les liaisons, les fonds et leur utilisation, les sauces chaudes et froides, etc.

Ce livre grand format, de plus de cinq cents pages, à couverture lavable et à reliure solide, comprend en outre un index propre à faciliter le repérage d'une technique, d'une recette, d'un menu.

■

Pour les anti-conformistes, un livre anti-cuisine: *La cuisine naïve,* ou l'art de créer, faire chaque fois du nouveau avec ce qu'on a sous la main. Ce que nous propose avec humour et poésie Sylvie Marion est peu compliqué: s'appuyant sur quelques principes de base, on laisse courir son imagination au gré des saisons, de ce que l'on trouve dans son réfrigérateur, chez le boucher ou dans son jardin.

Ce petit recueil sans prétention devient une source d'idées: on l'ouvre et puis on se dit: « Tiens, je n'y avais pas pensé... » Et pourquoi pas du céleri au roquefort en entrée piquante-croquante, du caviar d'aubergines, des galettes de légumes, des brochettes de fruits, une salade de couscous?

C'est une cuisine d'improvisation, dépourvue du vocabulaire des spécialistes.

Dans la même veine, mais d'inspiration québécoise cette fois: *Une cuisine toute simple: version 1978,* par Suzanne Monange et Solange Chaput-Rolland.

Les auteurs ont ajouté, à la première édition qui remonte à 1970, un chapitre de recettes de dépannage, donc vite faites par définition, ainsi que des suggestions de menus pour diverses occasions.

Ce petit recueil peu coûteux est bien adapté à la vie moderne et à une cuisine simplifi-e même pour les jours de fête.

A tous, une savoureuse année 1979.

L'enfant et la vie urbaine

Le Musée d'art contemporain de Montréal et le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (CQEE) annoncent la tenue d'un concours de photos à l'occasion d'une conférence internationale sur « l'enfant et la vie urbaine » qui aura lieu à Montréal du 31 octobre au 4 novembre 1979 dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

Cent photos seront sélectionnées pour une exposition qui sera montée à l'occasion de cette conférence. Ces photos, en noir et blanc et en couleurs, évoqueront le thème « l'enfant et la vie urbaine au Québec ». Leurs qualités esthétiques véhiculeront un témoignage humain de la vie d'enfants de tous âges et de toutes classes sociales dans différents paysages urbains du Québec captés en toutes saisons et à différents moments de notre histoire.

Pour être admissible, une photo devra avoir été prise au Québec par un photographe domicilié au Québec au moment de la prise de vues, et ce, quel qu'en soit le propriétaire actuel. Le concours s'adresse donc aussi bien aux photographes amateurs et professionnels qu'aux sociétés historiques, agences, galeries et autres organismes ou individus susceptibles de contribuer ainsi à l'essor de l'art photographique au Québec.

Après l'exposition, environ vingt-cinq photos seront versées dans la collection permanente du Musée d'art contemporain et formeront le corpus d'une exposition itinérante que l'on pourra voir dans plusieurs villes du Québec. Les autres photos seront données en échange de services rendus aux fins du concours ou vendues afin d'aider au financement de projets similaires. Les photos non sélectionnées seront retournées.

Les dates d'échéance et autres modalités de participation seront annoncées prochainement. Entre-temps, les organisateurs invitent les photographes à profiter de ce moment de l'année qui se prête tout spécialement au traitement du thème « l'enfant et la vie urbaine au Québec ».

vient de paraître

Nadia F. Eid
Le clergé et le pouvoir politique au Québec
Coll. Histoire

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Un ouvrage de grand luxe

GERMAINE GUÈVREMONT

LE SURVENANT

Dix lithographies en couleurs d'André Bergeron

ÉDITIONS FIDES

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621
Jeanne d'Arc Allaire

COÉDITION

LAFFONT/LEMÉAC

LE BONHOMME SEPT-HEURES

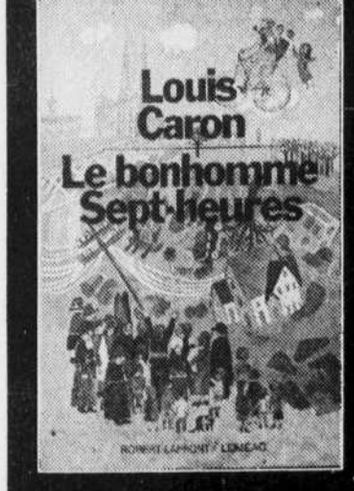

- *Une autre belle réussite de l'auteur de l'Emmitouflé*
- *Des personnages typiques de chez nous*
- *Histoire d'un fait historique racontée de façon merveilleuse*
- *Louis Caron affirme son talent exceptionnel de conteur*

Nom: .....
Adresse: .....
.....
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

☐ **Ci-joint: $9.95, Le bonhomme Sept-Heures**

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Louis Caron signera son roman au Salon des artisans de Québec, Centre des Congrès, les 16 et 17 décembre.

Le temps des fêtes aux Éditions de l'Homme

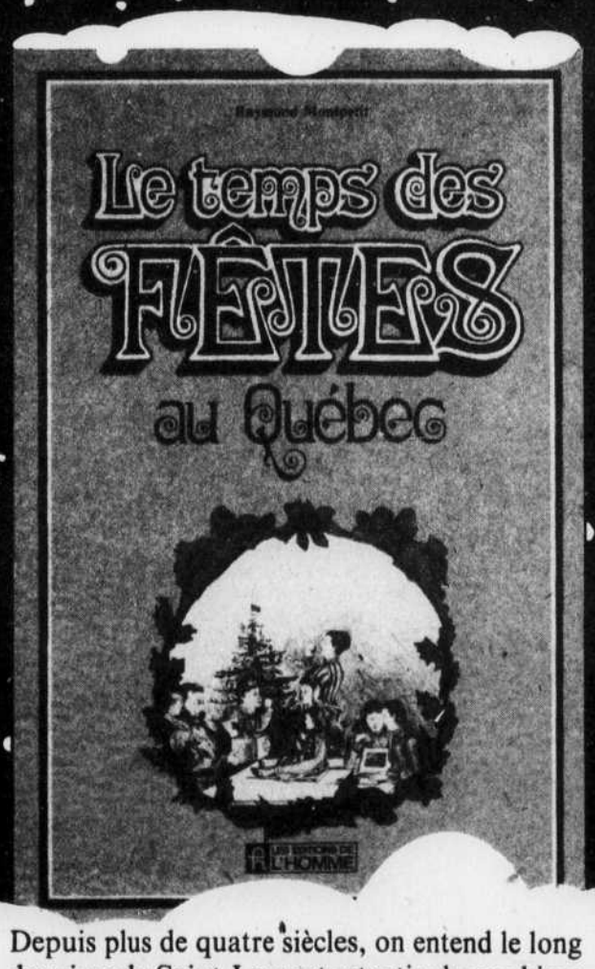

Depuis plus de quatre siècles, on entend le long des rives du Saint-Laurent retentir chaque hiver les voeux de "joyeux Noël" et de "bonne année". A l'aide de textes et de documents iconographiques répartis du 17ième au 20ième siècle, Raymond Montpetit et son groupe de recherches tracent un portrait de ce que sont les Québécois quand il s'agit de "fêter"... ce que d'évidence ils savent faire...

"Et swing la baquaisse dans l'coin d'la boîte à bois...!"

Un livre de 286 pages illustré de documents d'époque $8.00

NOUVEAUTÉ

L'ENSEIGNANT et SA BOUSSOLE

Hayat Mirza, Ph. D.

COLLECTION PSYKA #7

224 pages
$12.00

- **Découvrir sa liberté... la conquérir.**
- **Affirmer sa personnalité... s'épanouir.**
- **Assurer ses responsabilités et s'épanouir.**

C'est le défi constant que tout enseignant est appelé à relever avec ses étudiants pour goûter aux fruits et aux joies de leur aventure commune.

Embarquée dans cette aventure depuis 15 ans, Mme Mirza continue à en relever le défi. Car pour elle, *enseigner est une croisière périlleuse, mais combien riche et enivrante.*

Formée à l'école de Piaget, H. Mirza s'est engagée à mettre en pratique les systèmes théoriques relevant de sa formation en psychologie et en philosophie.

Professeur à l'université de Montréal depuis 1967, elle trouve moyen d'exploiter conjointement ses 2 spécialités, au niveau de l'épistémologie génétique et de la didactique opératoire. Responsable du laboratoire de pédagogie expérimentale de la faculté des Sciences de l'éducation, elle essaie d'y découvrir, avec ses collègues et étudiants, le moyen le plus efficace pour optimaliser les effets positifs de la communication pédagogique.

En vente chez votre libraire habituel ou bien adresser votre commande à

ÉDITIONS PAULINES
3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, H1H 1L1, Qué.
Tél.: 322-7341

Oregon

Zachary Richard

Octobre

Des disques à offrir

par Nathalie Petrowski

On ne peut naturellement pas tous les nommer d'autant plus que cette année, la récolte a été particulièrement féconde: des disques mieux produits, mieux pensés aussi bien au Québec qu'ailleurs. Quand on sait qu'aux Etats-Unis, l'industrie du disque déloge tranquillement celle du cinéma et qu'au Québec, la production de disques est devenue une des grandes richesses naturelles du pays, on peut difficilement passer sous silence, ces petits sillons de consommation. Voici une liste (bien subjective avouons-le) des meilleures crues de la saison.

Populaire

Walter Rossi: *Six strings, nine lives* — Aquarius: Guitariste de session pendant de nombreuses années, jouant dans l'ombre de Pagliaro, Nanette et Boule Noire, Rossi, Italien d'origine mais Montréalais de coeur, sortait cet automne un deuxième disque (le premier avait été un échec) qui en surprit plusieurs: des chansons commerciales et inspirées, des solos de guitare pas trop pesants mais avec suffisamment de coeur et de cran pour se rendre à destination. Une production exemplaire et un disque qui mérite attention.

■

Michel Rivard: *Méfiez-vous du grand amour* — Capitol: Loin de Beau Dommage, Michel Rivard semble être plus en contact avec ses émotions, son humour et son imagination. Des chansons personnelles, savoureuses et la découverte du contrebassiste de jazz Michel Donato. *Sacripan, L'enterrement du bonhomme sept heures* (écrit en collaboration avec Maxime Leforestier) sont déjà passées à l'histoire. Un excellent disque qui nous révèle la face cachée de Michel Rivard.

■

Pagliaro: *Rock'n roll* — Solo: Le roi du rock'n roll au Québec nous revient plus en forme et plus déchaîné que jamais. La production est soignée, les musiciens sont de qualité; outre les évocations puissantes et rythmées, deux belles chansons d'amour: *Standing in the Rain, L'ennui cherche un amour.*

■

Zachary Richard — *Migration* — CBS: Le cajun de Louisiane change de style et d'image: le cow-boy devient rocker, retourne à ses racines blues et rock. Parmi les musiciens invités, le clan Harmonium et la chanteuse disco Alma Faye Brooks. Une nouvelle sensibilité mais une voix qui reste toujours aussi envoûtante.

■

1755: *1755* — Kebec disc: Ils viennent de l'Acadie, portent en eux la tradition des violons et des banjos, l'humour aigre-doux de ceux qui rient pour ne pas trop pleurer. Beaucoup d'énergie, de swing et d'entrain, le tout agrémenté de cet accent pittoresque, un

Michel Rivard

mélange musical et harmonieux de français d'anglais et de chiak.

■

Van Morrison: *Wavelength* — WEA: Depuis *Astral Weeks*, une des oeuvres majeures du rock contemporain, Van Morrison, le romantique Irlandais a fait de bons et de mauvais disques. Dès la première écoute, *Wavelength* vient de nicher dans la catégorie des bons disques. Le son reste unique, un alliage sensible de folk et de rock, de jazz et de rythm's blues, le tout aspergé de mysticisme et de magie. De plus, la voix chaude et sensuelle de Morrison l'élan souple de son phrasé, en font, un des plus grands chanteurs de rock.

■

Billy Joel: *52th Street* — CBS: Les nostalgiques de New York sauront apprécier l'atmosphère mauve et enfumée de ce disque d'un écrivain de la chanson. Billy Joel fait ses classes depuis longtemps. Quand ses disques ne vendaient pas, il changea de nom (Billy Martin) et alla jouer dans les piano-bar de Los Angeles. Il a gardé la dureté et l'amertume de l'emploi mais ses chansons sont de véritables petites d'orfèvrerie. Aidé d'un producteur efficace (Phil Ramone) et entouré de la meilleure équipe de musiciens de studio, Billy Joel s'est enfin trouvé.

■

Tom Waits: *Blue Valentine* — WEA: Waits est un dur au coeur tendre qui se plaît à décrire avec une verve folle, un milieu sordide et désabusé, celui des *beautiful losers* du monde entier; des voyous, des prostituées, des tueurs et des violées. La tendance cette fois-ci est franchement jazz des années 40, moins d'orchestration et plus de simplicité. Vocalement, Waits en est arrivé à une maîtrise parfaite de ses cordes écorchées. Une chanson mémorable: *Romeo is bleeding*, basse et voix, la tragédie d'un homme moderne.

■

Leonard Cohen: *Death of a ladies'man* — CBS: Une première et dernière tentative de collaboration entre un poète de la sensibilité et un poète de la production: Leonard Cohen et Phil Spector. Cohen renie le disque, affirme qu'il a été noyé par le *mur de son* de Spector. *Death of a ladies'man* reste un disque fascinant, un disque d'hiver, méchant et morbide, à la verve féroce et aux orchestrations délirantes. Pour excentriques seulement.

Disques Live

Raoul Duguay: *Raoul vivant avec tout le monde au St-Denis-Capitol:* Ceux qui ont assisté au show de Raoul Duguay au St-Denis l'année dernière, n'ont sans doute pas encore oublié ce happening de trois heures. Alternant entre la douceur et l'agression, entre le ying et le yang,. Raoul a peut-être présenté le plus beau show de sa vie. Le disque rend hommage à ce moment unique dans la vie d'un guru, d'un musicien, d'un prophète et d'un poète.

■

Octobre: *Chants dans la nuit* — CBS: Entourés d'une solide équipe de saxes et de choeurs, Octobre au St-Denis, y maîtrise avec force, un style original qui fait la synthèse de bien des courants: Coltrane, Claude Nougaro et même James Brown. Ceux qui ont reproché aux disques d'Octobre d'être moins inspirants que leurs spectacles, ne seront pas déçus.

■

Diane Dufresne; *En direct à l'Olympia* — Polygram: Un show que Dufresne a qualifié de mémorable et de magique, qui nous fait renouer avec la Dufresne, chasseresse, tigresse, mi-femme mi-panthère. Des chansons connues mais qui prennent tout à coup un autre visage.

Jazz et Jazz-rock

Weather Report: *Mr Gone* — CBS: Le style éclectique-ethnique de Weather Report change de foyer. A la finesse européenne et autrichienne de Joe Zawinul vient s'ajouter la soul noir et rythmé de Jaco Pastorius. Le jazz fusion devient ici jazz-rythm'n blues. Certaines modifications notoires comme du jazz qui se chante et qui se danse, toujours dans la meilleure tradition de Weather Report.

Oregon: *Out of the Woods* — WEA: Les sonorités disparates de quatre solistes en arrivent ici à une délicate symbiose, douce, fluide et aérée. Les maniérismes orientaux se sont estompés, la cithare et les tablas deviennent des instruments ordinaires avec une saveur rock et jazz. Une des révélations de la saison.

■

Pat Metheny: *The Pat Metheny Groupe* — ECM: Un guitariste original, innovateur avec un son flexible et revitalisant. Un groupe robuste et inspiré. Des pièces pleines de sourire, de tendresse et de profondeur. Le disque d'une relève américaine sensible, intelligente et débordante de talent.

■

Stéphane Grappelli — *Up town beat* — CBS: Jean-Luc Ponty et Gerry Goodman n'ont pas inventé le violon. Bien avant eux il y avait et il y a toujours Stéphane Grappelli. L'élégance et le raffinement complètent chez lui un inégalable swing. Avec Ron Carter et Steve Gadd, il oscille entre le traditionnel et le contemporain, il garde la fraîcheur et la jeunesse de toujours.

Un marathon de musique classique

QUEBEC (PC) — Plus de 2,000 personnes ont assisté cette semaine à Québec à un marathon de ... musique classique.

Il s'agit d'une innovation dans l'histoire musicale canadienne. L'Orchestre symphonique de Québec avait organisé un premier marathon du genre en mars dernier et, devant le succès obtenu, on a répété l'exploit.

Pendant 7 heures, de 17 h à minuit mardi soir, les musiciens de l'Orchestre ont exécuté des pièces de leur répertoire sous la direction musicale de James DePreist.

Etaient également en vedette le Quintette de cuivres du Québec, l'Ensemble de percussion de l'OSQ, et les solistes suivants: Barbara Todd-Simard, flûtiste, Nicole Présentey et Jacques Després, pianistes, et Jean Vallières, guitariste.

Au menu, des oeuvres d'un grand nombre de compositeurs classiques et contemporains, dont les plus connues étaient la Symphonie no 5 de Beethoven, l'Ouverture 1812 de Tchaikovsky et la Sérénade opus 44 de Dvorak.

Mais ce qui a frappé, c'est le caractère populaire de l'événement. Au lieu d'être costumés de leur redingote et de leur tuxédo habituel, les musiciens de l'Orchestre étaient vêtus très simplement, certains de jeans.

Entre les pièces, les musiciens circulaient parmi les spectateurs, répondant aux questions et aux commentaires de la foule.

Cette dernière comprenait plus de 2,000 amateurs qui avaient accepté de payer $4 pour un billet qui leur donnait droit de circuler à leur guise. Des rangées de sièges pour les spectateurs avaient même été disposées derrière l'orchestre, ce qui donnait aux spectateurs la possibilité de voir le chef d'orchestre non pas de dos, mais de face.

Des salles spéciales avaient été aménagées dans l'édifice du Grand Théâtre pour permettre aux spectateurs de prendre une bouchée tout en ne perdant rien du concert grâce à une retransmission en direct par un système de télévision en circuit fermé.

aux éditions FIDES

MAURICE DUPLESSIS ET SON TEMPS

par Robert RUMILLY

Réédité dans la collection
Bibliothèque Canadienne-Française
Histoire et documents

Tome I: 1890 - 1944
720 pages

Tome 2: 1944 - 1959
747 pages

$15.95 les 2 tomes

UN OUVRAGE TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer..... exemplaires de **Maurice Duplessis et son temps,** les 2 tomes: $15.95

Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $.....

Veuillez porter à mon compte:

CHARGEX NO.....
MASTER CHARGE NO.....

SIGNATURE.....
NOM (en majuscule).....
ADRESSE.....

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE FIDES
235 est, boul. Dorchester
Montréal, H2X 1N9
(514) 861-9621

LOUISE MAHEUX FORCIER

APASSIONATA
roman

PIERRE TISSEYRE

ESSAIS

PIERRE VADEBONCOEUR

Les deux Royaumes

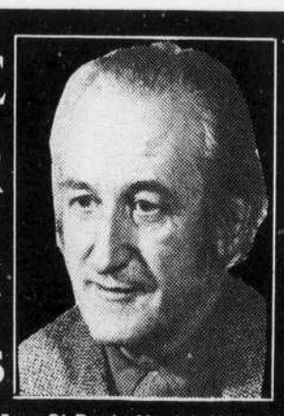

«Un cheminement qui s'inscrit comme dépassement des puissants conformismes d'aujourd'hui.»

239 pages $8.95

L'HEXAGONE

Diffusion: Messageries Littéraires, 6585 rue St-Denis, Montréal H2S 2S1, tél.: 279-8476

POUR LES AMATEURS D'HISTOIRE ET D'ETHNOLOGIE...

LEMÉAC A PUBLIÉ

• Par le directeur du Musée de la Mer (Havre-Aubert)

par Frédéric Landry
144 pages — $6.95

• Par le directeur du Musée de la Mer (Havre-Aubert)

par Frédéric Landry
164 pages — $7.95

• Le merveilleux de notre folklore et de notre littérature populaire

par J.C. Dupont
198 pages — $9.95

• Les îles
les seigneurs
les habitants
les sites
et monuments

par J.M. Lemieux
190 pages — $7.95

DES COINS DU QUÉBEC QU'IL FAUT CONNAÎTRE

Nom:.....
Adresse:.....
.....
Ville:..... Code:.....

☐ Capitaines des hauts-fonds $6.95
☐ Pièges de sable $7.95
☐ Le légendaire de la Beauce $9.95
☐ L'Île aux Grues... $7.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ MANDAT ☐ MASTER CHARGE
☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO.....
Signature:.....

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac, Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Les artisans de la plume vous invitent au Salon des artisans de Québec, au Centre des Congrès, jusqu'au 20 décembre.

Des mathématiques à la biologie

par Christian Allegre

Roger Jean, **Phytomathématique,** Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978, 273 p.

Un livre pionnier et absolument fascinant. Son domaine: l'application des mathématiques à la biologie végétale. A première vue, on pourrait penser, au vu de la foison de recherches dans tous les azimuts, qu'il n'y a rien là d'étonnant. Or on apprend dès l'introduction que rien encore de systématique n'a été entrepris pour donner des modèles mathématiques de la morphogenèse des plantes et de leur croissance. Ce livre a été inspiré à son auteur par sa mère. Voilà qui est séminal et archétypique. Goethe doit jubiler dans son empyrée, et tout le siècle des Lumières, et les romantiques allemands; Charles Bonnet de Genève, et le vieux Fibonacci. Le professeur Jean (qui enseigne à l'U. du Q. à Rimouski) a vu quel défi excitant (c'est son propre terme) la phyllotaxie, c'est-à-dire l'arrangement des feuilles dans les plantes, présentait au mathématicien. Dans un chapitre qui fera date dans l'histoire des mathématiques, il dégage la prédominance des nombres de Fibonacci (1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, 34,...) en botanique, ce qui permet d'expliquer, ou plutôt de rendre dans un autre langage, cette tendance spirale dans la nature, que Goethe avait déjà soulignée dans sa *Métamorphose des plantes.*

L'ouvrage du Professeur Jean est remarquable par l'élégance formelle de ses explications topologiques, mais il est précieux aussi sur le plan théorique puisqu'il est très au fait de la topologie contemporaine (René Thom en particulier) et qu'il offre un tour d'horizon des principales théories existantes de la phyllotaxie. A tous ceux que les subtilités des calculs différentiel ou matriciel n'effarouchent pas, voilà de quoi jouir encore plus profondément de la fascinante organisation d'un chou-fleur, d'un ananas, d'une fleur de tournesol ou d'un cône d'épinette.

Le groupe Fleurbec, **Plantes sauvages des villes et des champs,** série: La Documentation québécoise, Coédition Fides/l'Éditeur officiel du Québec, Montréal-Québec, 1978, 276 p.

Après la *Petite flore forestière du Québec,* du Ministère des Terres et forêts, "Plantes sauvages printanières" de Gisèle Lamoureux et son groupe, l'Editeur officiel du Québec poursuit cette remarquable série de petits livres superbement édités, et à prix abordables, par les plantes sauvages, plus précisément ce que nous avons l'habitude - mauvaise - d'appeler les mauvaise herbes, dont on ignore à la fois la valeur nutritive et la valeur médicinale. Elles poussent dans les champs, mais aussi dans les crevasses du trottoir, le long des murs dans les ruelles des villes, et nous les méprisons. Elles nous le rendent bien, tel le plantain qu'on piétine sans savoir le trésor qu'on viole ainsi, ou le chénopode, qui provoque la colère des jardiniers et qui est pourtant si doux en salade.

L'ouvrage est commodément divisé en sections par couleurs de fleurs, et à l'intérieur de chaque section, par ressemblance. Il y a bien sûr un glossaire, un index, un répertoire des plantes curatives et un répertoire des plantes comestibles. Pour chacune, sont donnés la floraison, l'habitat (écologique), les plantes semblables, l'intérêt agricole, l'origine et la distribution, l'utilisation culinaire et l'utilisation médicinale. Soulignons aussi le remarquable travail de l'imprimeur, les Presses Elite, particulièrement la qualité irréprochable des photos, toutes en couleurs.

Ronald Verbeke, **Un dictionnaire critique des drogues,** Paris, Christian Bourgois, 1978, 152 p.

Pour être bien sûr que ce livre riche en informations habituellement inaccessibles, soit inabordable à ceux à qui il s'adresse en fait, l'éditeur l'a imprimé (ou a été obligé de l'imprimer - la France, elle aussi, possède son état policier) sur un papier luxueux, du carton, et l'a revêtu de toile, ou de soie et d'une jaquette. Résultat, le livre vaut $31.60. Est-ce qu'il en vaut la peine? Oui et non. Ceux qui connaissent déjà bien les drogues et le monde de la drogue n'y verront qu'une collection généreuse de notions sociologiques ou chimiques généralement insuffisantes, laissant un peu sur son manque (d'information), et lassant par son côté précautionneux; ceux qui n'ont pas d'expérience directe verront ce squelette assez complet mais dissocié de son contexte vécu sans aménité. C'est donc un beau livre cher et raté, que je garde tout de même à cause de certaines références bibliographiques utiles, quelquefois ajoutés avec certains produits de la chimie synthétique psycholytique contemporaine.

Jacques Castonguay, **La psychologie au secours du consommateur,** Montréal, Fides, 1978, 156 p.

En si peu de pages, une anatomie, une histologie précises de l'exploitation fine, profonde et efficace, de la manipulation de l'inconscient et des pulsions de base des gens par la publicité et derrière elle, par le marketing des sociétés productrices des biens de consommation. Y sont décrits les mécanismes utilisés pour induire le consommateur-acheteur à choisir tel produit; les besoins, les motivations, et les techniques correspondantes. C'est peut-être à ce chapitre que l'ouvrage est le plus succinct, pas assez approfondi, surtout lorsqu'on vient de lire le chapitre sur la publicité subliminale, qui est excellent. La publicité subliminale est cette forme de publicité où l'on cache dans les formes mêmes du message publicitaire d'autres messages qu'on ne décode pas consciemment, mais qui sont relevés par l'inconscient et donc qui ne peuvent pas être censurés par le moi conscient.

Une certaine droite «made in Brazil»

par Clément Trudel

Yukio Mishima et sa mystique impériale pouvaient galvaniser de jeunes spartiates nippons, ce qui n'enlevait pas à l'écrivain son talent mais ajoutait aux craintes des adeptes de la démocratie au Japon. Henri Bordeaux pouvait, à l'Académie Française, avouer sa fascination face au sourire du Duce, ce qui donnait déjà à songer au pouvoir de séduction auquel avaient succombé en leur temps les Drieu La Rochelle et les Ferdinand Céline; une droite se présentant comme alternative plausible à « l'hydre rouge », sachant se faire rassurante, se lovant dans les valeurs d'attachement à la terre, jouant sur une xénophobie innée et faisant appel à une discipline collective, gage d'épanouissement! Et la renommée de Gabriele d'Annunzio par surcroît.

Dans les années 30, Mussolini avait aussi produit un certain effet sur les militants communistes: « Parlons un langage unique. Celui des intérêts du peuple et du pays », ecrivait un organe du PC italien, *Stato Operaio* en 1936 — cité comme un appel aux « frères en chemises noires » (p. 34 du tome 2 d'*Eléments pour une analyse du fascisme,* collection 10/18).

Voilà pour une certaine droite en quête d'amitiés, occultant soigneusement ses troupes d'assaut et son intolérance envers le libéralisme et l'égalitarisme.

Ici, je suis témoin de ces Jeunes Canadiens pour une Civilisation Chrétienne — une certaine parenté avec les « Jeunes Canada » conspuant Malraux, émissaire des Loyalistes d'Espagne? — jetant leur dévolu sur le Brésilien Plinio Correa de Oliveira.

Ce juriste brésilien, simpliste et simplificateur à outrance, veut mobiliser la Vierge dans des combats d'arrière-garde, confond stratégie de défense et catéchisme, histoire et élans mystiques, péché et lutte des classes.

A-t-on ici intérêt à s'attarder sur cette idéologie importée? A mon sens, oui; pour jeter un éclairage sur ce que fut la Grèce des colonels, sur ce qu'est devenu le Chili de Pinochet: une même intolérance s'appuyant sur les militaires vertueux (!) pour déraciner tout ce qui est perçu comme anti-occidental et antichrétien.

« Révolution et Contre-Révolution » (Editions Paul Dottini Inc.) insinue, dans sa version québécoise, que Jacques Couture se trouvait à une messe « marxiste »: calomnie plusieurs évêques qui n'ont pas le même alignement idéologique que le professeur Plinio Correa de Oliveira, et risque de regrouper naïfs et apprentis-inquisiteurs dans un vain combat contre la liberté d'expression.

Tout cela serait quasi inoffensif, n'étaient l'apprentissage au karaté (séquence diffusée par *Télémag* du 12 décembre) et le point d'interrogation qui subsiste quant aux sources de financement des JCCC.

J'ajoute à ce passif la curieuse complaisance ou la complaisante curiosité dont bénéficie ce groupe extrémiste dont l'éditeur se glorifie d'avoir attiré au lancement de cette « bible » contre-révolutionnaire (Ritz-Carlton, 29 novembre) un sénateur canadien et quatre consuls des pays du Cône sud de l'Amérique: Argentine, Brésil, Chili et Uruguay.

Les Éditions du CNRS publient des ouvrages dans toutes les disciplines relevant des sciences exactes et naturelles ou des sciences humaines. Il s'agit moins de livres de lecture courant que de documents de référence, d'instruments de travail élaborés par des chercheurs pour d'autres chercheurs ou pour un public cultivé soucieux d'améliorer un niveau culturel déjà élevé.

Le fonds des Éditions du CNRS comprend plus de 2000 titres presque tous disponibles.

Editions du CNRS

LES VOIES DE LA CRÉATION THÉÂTRALE

Résultat d'une recherche collective de longue haleine commencée en 1966, cette prestigieuse collection est un document indispensable aux spécialistes et au public féru de théâtre.

Vol. 1 **348 p. $10.05**
Études sur: J. Grotowski, E. Barba, Living Theatre, Open Theatre, V. Garcia et Arrabal.

Vol. 2 **350 p. $10.05**
Études sur: B. Brecht, M. Frisch, P. Weiss, A. Césaire, J. Cabral de Melo Neto.

Vol. 3 **396 p. $16.70**
Études sur: J. Genet, B. Brecht, E. Schwartz, Théâtre Taganka.

Vol. 4 **430 p. $20.80**
Études sur: A. Miller, E. O'Neill, J. Genet, H. Pinter, S. Mrozek.

Vol. 5 **460 p. $25.20**
Études sur: Timon d'Athènes de Shakespeare et sa mise en scène par Peter Brook, deux créations collectives du théâtre du Soleil, deux pièces de John Arden, Fin de partie de Samuel Beckett: effacement du monde et dynamisme formel.

Vol. 6 *(sous presse)*

RÉALISME ET POÉSIE AU THÉÂTRE
J. Jacquot
ISBN 2-222-00963-4 **296 p. $16.90**
Intéresse: dramaturges, metteur en scène, scénographes.

Corpus des luthistes français

OEUVRES D'ADRIAN LE ROY
sixiesme livre de luth (1559) édition et transcription: J.-M. Vaccaro
ISBN 2-222-02130-8 **92 p. $13.**
Intéresse: luthistes, musicologues, public cultivé.

• Je désire recevoir votre documentation ☐
• Je désire recevoir les titres cochés ☐
Nom .....
Adresse .....
..... **Code postal** .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Québec H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

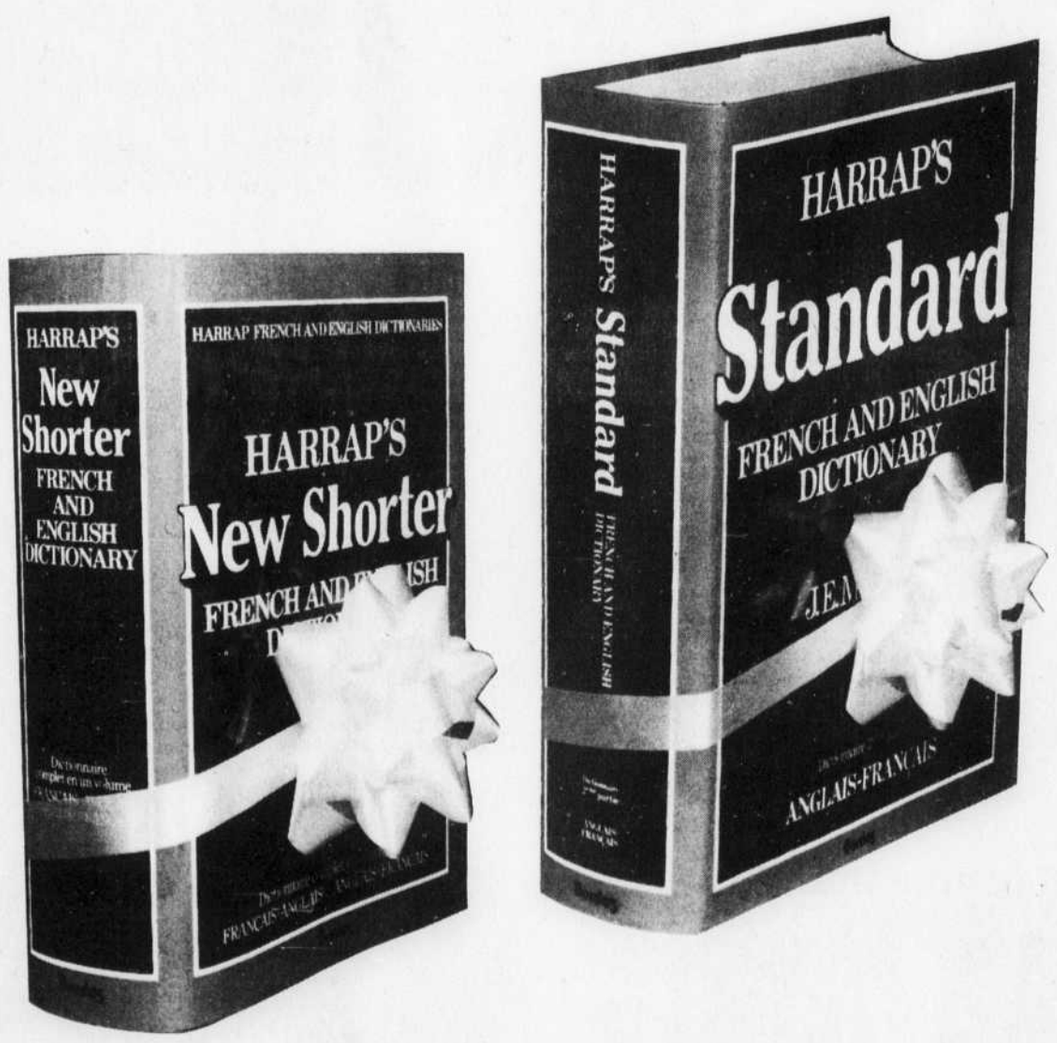

Les dictionnaires bilingues
HARRAP

Les plus appréciés car les plus complets...
...les seuls qui puissent s'offrir.

À l'occasion des fêtes, ces deux dictionnaires sont présentés en emballage cadeau,
Disponibles chez votre libraire.

Bordas

BERTRAND B. LEBLANC

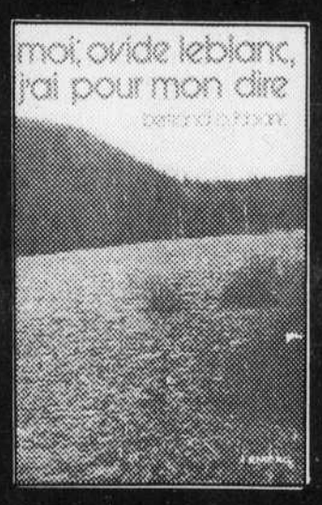

240 pages
$9.95

112 pages
$4.95

VERVE
TRUCULENCE
HUMOUR
RÉALISME

265 pages — $10.95

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7

Veuillez me faire parvenir:
☐ Moi, Ovide Leblanc, j'ai pour mon dire
☐ Joseph-Philemon Sanschagrin
☐ Les trottoirs de bois

Nom:.....
Adresse:.....
.....
Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no .....
Signature: .....

De leur conception à leur distribution, nos ouvrages sont réalisés au Québec par des Québécois. Achetez des livres québécois, ils sont meilleur marché.

De la Bretagne à l'Acadie: l'autodétermination des peuples

par Catherine Phliponneau

Morvan Lebesque, **Comment peut-on être breton?**, Editions du Seuil, 1970. Michel Roy, **L'Acadie perdue**, Editions Québec-Amérique, 1978.

■

Mes origines bretonnes n'ont pu qu'accentuer mon intérêt pour le livre de Michel Roy, *L'Acadie perdue*. La lecture de cet ouvrage m'a immédiatement incitée à relire le livre célèbre de Morvan Lebesque, *Comment peut-on être breton?* publié en 1970, quelques mois avant la mort du fameux chroniqueur du Canard enchainé. Les deux ouvrages ont en effet de nombreux traits communs.

Le livre de Morvan Lebesque a eu un retentissement énorme en Bretagne, en France et même au Canada. Il a contribué sans aucun doute au réveil breton et sensibilisé les Français aux problèmes des minorités ethniques. L'ouvrage de Michel Roy est-il appelé à jouer un rôle semblable en Acadie, au Québec, au Canada? Publié en France, ce livre permettrait aux Français de redécouvrir l'Acadie.

Les deux ouvrages sont rédigés dans un style remarquable. Morvan Lebesque attribue sa faculté d'écrire à la gymnastique intellectuelle qu'il s'imposa lorsqu'il entreprit d'apprendre le breton en autodidacte, au cours de ses années de lycée: « Mon esprit soudain se délia (...), mon oeil frappé d'images nouvelles inventa des couleurs; du breton que j'apprenais au passage, je retins la musique (...), la richesse des mots composés, la syntaxe merveilleusement agile bondissant au devant de la pensée, idéale terre d'accueil de l'inexprimable » (M.L., p. 30). Les qualités de style, l'agilité intellectuelle de Michel Roy sont-elles comme pour Morvan Lebesque le produit d'un bilinguisme précoce ou, paradoxalement, le fruit de ces « ravages de l'enseignement classique », de cet « enseignement conçu pour aristocrates et fleurs de bourgeoisie » (M.R., p. 54)? Virgile, César, Cicéron, quels meilleurs maitres pour acquérir « la passion d'une fausse grandeur et le goût du pouvoir » (M.R., p. 55)?

Michel Roy évoque comme Morvan Lebesque ses années de collège; mais ses critiques à l'égard des « bons pères » sont infiniment plus féroces que celles que formule l'auteur breton à l'endroit du professeur de latin qui l'exhorta à quitter le lycée pour crime de pauvreté. Les deux auteurs partagent cependant les mêmes sentiments en ce qui concerne le cléricalisme. Morvan Lebesque attaque avec violence les « curés », c'est à dire « tout ce qui a l'âme ecclésiastique, tout ce qui prétend fixer l'histoire » (M.L., p. 22). Il critique les procédés qui furent utilisés pour gallicaniser la foi des Bretons: « En plein XVIIe siècle, la Bretagne subit l'évangélisation (M.L., p. 62), les Jésuites virent en ce pays « une terre à arracher au diable » (M.L., p. 63). L'analyse de Morvan Lebesque rejoint celle de Michel Roy qui dénonce avec véhémence le « diabolocentrisme » entretenu jusqu'à l'époque contemporaine par le clergé acadien. La concordance est parfaite. Morvan Lebesque raconte de quelle façon le père Maunoir catéchisa la Bretagne: « Cet homme avait la vocation des sauvages, il venait de demander le Canada. A défaut des Iroquois, on lui donne les Bretons. Il accourt, il débarque chez ces démons de l'Ouest (...), il sème sa parole d'Apocalypse, plante ses tableaux peints (...) où l'on voit en couleurs hurlantes les damnés aux prises avec les pinces, les clous, les crocs. Ce sadisme obtient le résultat escompté, la Bretagne s'agenouille dans l'épouvante » (M.L., p.63). Le « diabolocentrisme » décrit par Michel Roy semble s'être inspiré du modèle breton: « Quelle luxuriance dans le verbe et la gestuelle quand il s'agissait de l'enfer! Comme l'enfer c'était pour les autres, on le décrivait avec force détails, une ardeur sadique qui nous faisait jouir en voulant nous faire peur » (M.R., p. 34). Morvan Lebesque et Michel Roy s'accordent pour dire que rien ne prédisposait leurs pays à cette forme de religion basse et vulgaire. Selon Morvan Lebesque, « cette superstition importée fut une horrible nouveauté dans un pays encore tout imprégné de spiritualité celtique. Elle corroda les deux constantes de l'âme bretonne, l'amour de la nature, la notion que le mal n'est pas crime mais faiblesse » (M.L., p. 65). Michel Roy fait remarquer qu'il n'est pas besoin de clergé pour regarder vers les hauteurs et que ses ancêtres « savaient naître, se reproduire et mourir sans qu'il fût besoin d'un cadre religieux bien établi » (M.R., p. 116).

Morvan Lebesque considère cette évangélisation comme « le sceau du pouvoir, la marque suprême de la colonie » (M.L., p. 62). En Bretagne comme en Acadie la dévotion se conjugue peu à peu à la raison d'Etat et le rôle des prêtres consiste à soumettre le peuple au pouvoir politique. « C'est le pouvoir royal qui a cléricalisé la Bretagne, fournissant contre elle aux régimes futurs l'arme absolue de domination. Les démocrates exécreront cette bigoterie dont ils ignorent l'origine » (M.L., p. 66). Michel Roy souligne que les ecclésiastiques acadiens furent les meilleurs instruments de la conquête britannique: « le clergé ne trahira jamais cette confiance mise en jeu par le nouveau régime » (M.R., p. 117). Cependant les clergés breton et acadien ne se contenteront pas de prêcher la soumission au pouvoir politique, ils deviendront aussi les agents les plus sûrs d'un capitalisme naissant. Les Bretons comme les Acadiens ont très vite prostitué leur Dieu à l'Etat puis à la figure sensible de l'Etat, la bourgeoisie. La Bretagne, terre de hobereaux et de prêtres a besoin de bons prolétaires. L'Eglise les lui forge; elle forme des générations de Bécassins et de Bécassines, ces ouvriers, ces servantes au grand coeur. Toute organisation syndicale est une invention démoniaque. Morvan Lebesque note que certains prêtres n'hésitèrent pas à inscrire un nouveau saint au calendrier: « Sainte Anne protège les Bretons mais Saint Dicat les envoie en enfer » (M.L., p. 114). Michel Roy reproche au clergé acadien d'avoir étouffé le sens de la justice sociale. Ces prêtres « qui ont tant parlé de justice divine, tellement sermonné sur la juste révolte du Christ contre les profiteurs du Temple » se sont mis délibérément au service d'une bourgeoisie réticente à tous mouvements populaires. L'auteur de *L'Acadie perdue* tente aussi de démasquer « L'armée invisible de ceux qui se sentant reconnus et menacés n'ont fait que troquer un déguisement pour un autre » (M.R., p. 64). La fraction du clergé qui a préféré remiser cols et soutanes ne s'est pas, selon lui, départie de sa soif de pouvoir, de son mépris pour les éléments inférieurs de l'échelle sociale et de servilité à l'égard des classes possédantes. L'attitude des clergés breton et acadien diffère cependant en un point. Les prêtres bretons n'ont rien fait pour maintenir la langue que le pouvoir colonisateur tentait d'étouffer. Certains ont même participé activement au génocide de la langue bretonne: « Dans leurs orphelinats les religieuses enseignent que « parler breton fait pleurer le petit Jésus » ou que « Saint Pierre n'ouvre point à ceux qui jargonnent ». Plus sournoisement la plupart des recteurs, s'ils continuent de tolérer le breton à l'église, le dénaturent dans la vie quotidienne » (M.L., p. 106). Les prêtres acadiens furent au contraire les mainteneurs patentés d'une langue minoritaire. Et si Michel Roy n'a pas eu de mots assez durs pour stimatiser l'inculture de « ces prêtres ignares », de « ces petits impérialistes en soutane », il aurait au moins pu leur reconnaitre ce mérite. On comprend son exaspération lorsqu'il évoque ses années de collège, ce temps de répression morale et intellectuelle; mais une telle agressivité revenant perpétuellement au long des pages finit par irriter le lecteur le mieux disposé à « bouffer du curé ». Il serait dommage que cet ouvrage fût considéré uniquement comme un pamphlet anticlérical, comme une réplique vengeresse de l'un des meilleurs élèves des « bons pères ». Rappelons que les intentions de l'auteur étaient de démystifier l'histoire de sa patrie. La seule critique du clergé ne pouvait permettre telle entreprise...

Il semble que Michel Roy ait eu conscience de cette évidence. Sans mettre en doute la valeur de ses ancêtres, il s'emploie à démontrer les mécanismes « d'une histoire qu'on leur a forgée de toutes pièces » (M.R., p. 41). Il examine avec une impitoyable lucidité les différentes formes d'impérialisme dont a été victime le peuple acadien. Ses analyses rejoignent en bien des points celles de Morvan Lebesque. Il est vrai que dans l'histoire du colonialisme les objectifs et les techniques d'exploitation varient peu d'une métropole à l'autre. Les deux auteurs s'insurgent contre le pillage des richesses de leur pays, contre l'exploitation des travailleurs. Les Bretons comme les Acadiens sont contraints de sacrifier à la même puissance: celle du capitalisme. Morvan Lebesque et Michel Roy dénoncent aussi le rôle joué par les élites traditionnelles. Les notables, qu'ils soient bretons ou acadiens, n'ont pas hésité à trahir le peuple pour se rallier aux forces dominantes. Ils tentent d'imiter les méthodes, le style de leurs maitres et partagent avec eux « l'égoïsme de toutes les bourgeoisies, la même horreur sainte du désordre, de l'illégal, la même crainte des syndicats, du socialisme et en général de tout ce qui pourrait éveiller le monde inférieur à la conscience de classe » (M.R., p. 71).

Dans les deux pays la puissance dominante et les classes à son service ne déploient pas plus d'efforts qu'il ne faut pour assimiler les colonisés. En Bretagne, l'Etat français s'applique à faire disparaitre la langue et la culture tout en encourageant une certaine forme de folklore, un folklore de pacotille qui jouera un rôle de désamorceur: « Grâce à lui, chômage, transplantation, assassinat de la langue, tout finit par des chansons » (M.L., p. 121). Michel Roy observe que le pouvoir colonial a bien compris la rentabilité supérieure d'une masse ethniquement infériorisée: « On pille mieux et plus facilement 250,000 Acadiens serviles qu'on ne le ferait de la même population soudainement intégrée à la masse anglophone du continent ». Officiellement, on a donc mis fin à la guerre des langues. Aujourd'hui on encourage le bilinguisme. On ne pouvait offrir meilleur appât à la « naïveté nationale »... Comme au Québec l'enjeu réel pour le capitalisme extérieur n'est pas la langue mais le contrôle des ressources et « le concours nécessaire d'une main-d'oeuvre locale plus malléable et moins coûteuse » (M.R., p. 67). Les remarques de Michel Roy à propos du bilinguisme sont des plus pertinentes mais peut-être n'insiste-t-il pas assez sur l'importance du rôle joué par la langue. Celle-ci n'est-elle pas le principal signe distinctif de la nationalité acadienne? En gardant l'empreinte des actes qu'elle explicite une langue devient une accumulation d'expériences séculaires qui reflète l'âme de ceux qui la parlent et appartient de ce fait plus profondément à l'Homme que la terre qu'il nomme son pays. « Le breton est ma patrie » proclame le poète breton Per Jakez Hélias. La nation acadienne qui, à la différence de la Bretagne, ne jouit d'aucune assise territoriale peut-elle s'offrir le luxe de bouder sa langue?

Enfin les deux auteurs ne se contentent pas d'analyser l'évolution et la situation actuelle de leur pays. Ils recherchent aussi des solutions qui pourraient permettre aux Bretons, aux Acadiens de reprendre en main leur destin. Celles de Morvan Lebesque apparaîtront relativement timides aux Acadiens et aux Québécois. A propos du discours prononcé par le général de Gaulle à Montréal en 1967, Morvan Lebesque écrit: « le Québec libre? Grand dieux! Ce livre n'aurait aucune raison d'être si les Bretons possédaient le statut que le colon anglais concède aux Québécois: gouvernement autonome, assemblée élue, enseignement obligatoire de la langue nationale » (M.L., p. 194). Rappelons que la bombe lancée par de Gaulle eut des répercussions immédiates en Bretagne, l'inscription « Québec libre — Bretagne libre » ne tarda pas à fleurir les murs des villes et des villages.

Centralisme, séparatisme, deux étapes à franchir. Morvan Lebesque préconise une autre solution, « reconnaitre la personnalité bretonne à égale distance du colonialisme étatique et du refus séparatiste » (M.L. p. 217). En fait l'auteur breton se satisferait d'un système politique de type fédéral...: « Les extérmistes ricaneront; mais à notre époque de démesures futiles, l'excès devient médiocre et la mesure révolutionnaire » (M.L., p. 217). Michel Roy, au contraire, ne récuse pas le nationalisme séparatiste; l'influence du mouvement indépendantiste québécois transparait dans son ouvrage.

Pour l'auteur de *L'Acadie perdue*, l'autonomie gestionnaire et culturelle conférée par le système fédéral est un leurre. « Le fédéralisme serait sans doute pour nous une bonne solution ailleurs. En Amérique du Nord, il n'en peut être ainsi (...). La Confédération est un immense piège, rien de plus qu'une forme plus civilisée de la Conquête » (M.R., p. 143). La nouvelle donnée québécoise oblige les Acadiens à envisager concrètement leur avenir. A l'heure du choix, il ne s'agit plus de céder à l'utopie. Michel Roy expose donc des faits. Il souligne notamment la chute du taux de croissance de la population francophone et l'ampleur d'une émigration qui semble plus accentuée chez les Acadiens que chez les Anglais. Ces deux facteurs ne permettent plus de miser sur une revanche des berceaux, seul espoir d'une renaissance acadienne authentique. Pour Michel Roy la création d'une province acadienne qui réunirait dans la partie nord du Nouveau-Brunswick une population à 60 pour cent francophone serait aussi irréaliste qu'inefficace. D'une part les Loyalistes et Ottawa admettraient difficilement cette partition et la création d'une nouvelle province. D'autre part l'expérience québécoise montre que l'existence d'une province, même bien structurée et à 80 pour cent francophone, ne modifie en rien le rapport économique fondamental. Comme pour le Québec le problème de l'Acadie se pose en terme de liberté politique. L'indépendance est à la fois « l'idée la plus folle et la plus généreuse, la plus impossible et la plus rigoureusement logique » (M.R., p. 178). Cependant, pour un peuple qui ne possède aucune assise territoriale, l'idée d'indépendance se heurte à sa viabilité. Pour Michel Roy, même s'il ne le dit pas explicitement, le réalisme commande d'unir au Québec indépendant la partie septentrionale du Nouveau-Brunswick. Le terme union préféré à celui de fusion et surtout d'annexion n'est pas sans importance. Il signifie le maintien de l'originalité acadienne au sein de l'Etat francophone de l'Amérique du Nord.

Cependant l'auteur acadien ne semble pas s'interroger sur l'attitude des Québécois face à un tel projet. Le Québec serait-il disposé à agrandir ainsi son territoire? Quelles seraient les conséquences politiques, économiques et sociales d'une telle union? Autant de questions que Québécois et Acadiens ne manqueront pas de se poser à la lecture de *L'Acadie perdue*. Presque dix ans après Morvan Lebesque, Michel Roy vient de remettre en lumière l'un des problèmes majeurs de notre temps, celui de l'autodétermination des peuples.

Pour vous abonner **gratuitement** à LURELU, notre bulletin d'information sur la littérature de jeunesse d'ici, remplissez ce coupon et retournez-le à:

LURELU
445, rue Saint-François-Xavier, bureau 28, Montréal, Québec H2Y 2T1

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

LURELU parait quatre fois l'an.

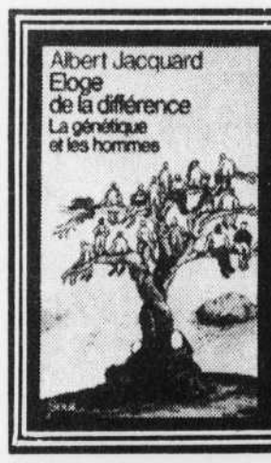

Albert Jacquard
Éloge de la différence
La génétique et les hommes

La science est invoquée pour justifier l'inégalité des races, l'hérédité de l'intelligence etc. Autant d'idées reçues que réfute un examen lucide de la génétique moderne. "Je souhaite que le lecteur retienne de la biologie cette leçon: notre richesse collective est faite de notre diversité".

224 pages **$11.95**
Collection Science ouverte dirigée par J.M. Lévy-Leblond

Seuil

POÉSIE

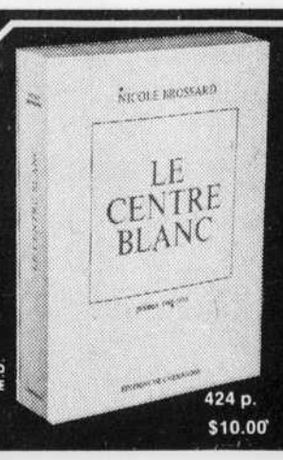

M.D.
424 p.
$10.00

NICOLE BROSSARD
une oeuvre novatrice
une remise en question des formes acceptées du langage
une écriture au féminin dans son rapport à la fiction et à la réalité

COLLECTION RÉTROSPECTIVES
L'HEXAGONE

G. BEAULIEU

Diffusion: Messageries littéraires, 6585 rue St-Denis, Mtl, H2S 2S1, tél.: 279-8476

CHEZ LEMÉAC
• LA NOUVELLE COLLECTION: "QUELLE?"
• DIRIGÉE PAR JACQUES GRAND'MAISON

J.-L. HÉTU
310 pages
$11.95

QUELLE FOI?

G. BROUILLET
170 pages
$8.95
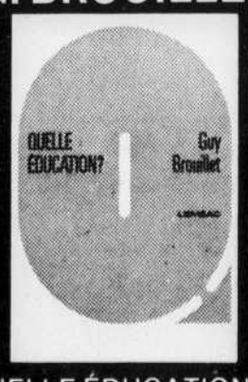

QUELLE ÉDUCATION?

J. GRAND'MAISON
150 pages
$6.95

QUEL HOMME?

J. GRAND'MAISON
162 pages
$6.95

QUELLE SOCIÉTÉ?

G. DURAND
121 pages
$6.95

QUELLE VIE?

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ville: .....
Code: .....

☐ Quelle foi? $11.95
☐ Quelle éducation $8.95
☐ Quel homme? $6.95
☐ Quelle société? $6.95
☐ Quelle vie? $6.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844
Ci-joint:
☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO. .....
Signature: .....

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE EN MARCHE: À DES PROBLÈMES D'ACTUALITÉ, DES RÉPONSES D'ACTUALITÉ

Hâtons-nous de préciser le droit à l'information

par Claude Lagadec

Il est souvent question du droit à l'information de nos jours, et le Ministère des communications du Québec laissait publier au début du mois de novembre 1978 un avant-projet de loi sur cette question. Ce texte apparut à sa face même si manifestement défectueux qu'il fut promptement désavoué par ses auteurs dès les premières critiques qui lui furent adressées.

Qu'on en juge: au nom de l'intérêt public, l'article 36 autorisait le gouvernement à interdire la publication de toute information le concernant, selon son bon plaisir. Rien de moins. Cette disposition légalisait en fait le pur arbitraire des politiciens, celui-là même qui est à l'oeuvre lorsque le gouvernement fédéral invoque l'argument de la sécurité nationale pour couvrir les turpitudes de sa police, ou Richard Nixon pour couvrir les siennes. Nous l'avons échappé belle.

La médiocrité de cette performance invite à la modestie. L'ennui, avec les droits de la personne, c'est que leur énoncé est presque nécessairement absolu, alors que leur exercice est nécessairement limité. Ainsi, l'avant-projet de loi avorté contenait quatre magnifiques affirmations du principe de la liberté d'information, formulées dans la plus pure tradition philosophique de l'abstraction totale. Et ce liminaire était totalement déconnecté du corps du texte, qui de son côté affirmait le pouvoir tout aussi absolu et illimité du gouvernement à tenir caché tout ce qu'il voulait. On se demande comment les savants fonctionnaires qui viennent d'être renvoyés à leurs chères études, dossiers et trombones, ont pu concocter pareille ineptie. Il y a manifestement dans cette façon de cerner le problème un vice de méthode qu'il convient d'identifier avant toute autre chose.

La définition d'un droit fondamental comme le droit à l'information, peut être comparée à la définition d'un territoire national. Pour identifier un pays il faut et il suffit de préciser ses frontières, c'est-à-dire les lieux où il cesse d'être. Aussi étrange que cela puisse paraître à première vue, la définition du droit à l'information relève d'une sorte de « géographie sociale » analogue, et il suffirait de déterminer précisément toutes les contraintes, les servitudes et les limites au-delà desquelles nous ne le reconnaissons plus, pour avoir à toute fin utile défini le droit lui-même.

C'est exactement ainsi qu'a procédé le législateur américain, dont le **Freedom of Information Act, U.S. Code Title 5** (Loi garantissant le droit à l'information) pourrait servir de modèle utile dans la rédaction d'une loi québécoise. Cette loi définit neuf domaines dans lesquels le droit du citoyen à l'information gouvernementale, affirmé par ailleurs, est restreint nommément. Elle crée l'obligation expresse, pour l'organisme public qui refuse d'accéder à une demande, de faire la preuve que l'information réclamée appartient à l'un ou l'autre des domaines restreints.

Les rédacteurs de l'avant-projet québécois semblent avoir procédé exactement à l'inverse. Assurément, le texte américain n'est pas parfait; il est très long et très compliqué. Mais au cours des douze ans de son existence, une abondante jurisprudence (résumée annuellement dans le **Duke Law Journal**) a montré la réalité de ce droit du citoyen américain à l'information, en précisant la réalité de ses limites.

Dans cet esprit, tentons maintenant d'identifier pour notre compte trois limites, non pas du droit du citoyen à l'information, encore trop problématique à ce moment-ci, mais plutôt trois facteurs limitant l'exercice du journalisme. Nous nous rappellerons que le pouvoir se loge de préférence au niveau de ses médiations concrètes, et non pas dans les abstractions de la théorie. Le droit du public à l'information ne serait pas grand chose dans les formes concrètes où il se matérialise, dont la presse écrite. Ces trois limites sont: l'origine parlementaire de la presse, la publicité, la concentration des entreprises.

L'une des limitations essentielles du pouvoir de la presse lui vient de ses origines situées dans le régime parlementaire qui est lui-même une créature de la société industrielle. Impensable dans la France de Louis XIV ou dans l'Espagne de Franco, le régime parlementaire tel que nous le connaissons a enfanté le journalisme. L'énorme pouvoir que la presse représente de nos jours s'est constitué en partie au service du régime parlementaire, et en partie à ses dépens. Il y a donc une liaison organique entre la publicité que le journalisme assure quotidiennement aux paroles et aux actions des hommes politiques et sans laquelle le régime lui-même ne pourrait guère fonctionner, et le droit de regard, d'interprétation et de sens critique que le journaliste exerce. Donnant donnant.

Préciser ces origines n'équivaut pas à nier l'existence d'une presse exclusivement sportive ou de journaux à grand tirage où l'information politique est presque inexistante. Les origines du pouvoir de la presse politique demeurent déterminantes dans la matérialisation du droit à l'information, même lorsque la presse à contenu politique est largement minoritaire au niveau des tirages.

Car, relativement autonomisée par rapport au pouvoir politique, la presse n'en demeure pas moins fondamentalement à son service, et c'est de là qu'elle tient son conservatisme foncier à l'égard des institutions, dont parlait Louis Martin récemment. On peut constater que les limitations, les contraintes et les impasses du journalisme sont souvent parallèles sinon les mêmes que celles que connaît le régime parlementaire. Par exemple, les Québécois n'ont jamais réussi à étendre le régime parlementaire au gouvernement de leurs villes, surtout les plus grandes. En conséquence, la presse et le gouvernement québécois sont tout aussi impuissants l'un que l'autre devant les roismaires mégalomanes, corrompus ou simplement incompétents. En d'autres mots, le journalisme québécois et le parti au pouvoir sont, chacun à sa manière, au service du parlementarisme, lequel s'est toujours arrêté aux portes de la ville, au Québec. Il y a là un handicap que même le journalisme le plus compétent ne saurait surmonter. Inversement, c'est le régime parlementaire qui profite le plus des bons coups du journalisme: l'intervention de la presse a été déterminante dans l'affaire Nixon, mais c'est le parlementarisme que celui-ci avait violé.

On peut généraliser: l'aire de diffusion du parlementarisme est limitée au mode de production capitaliste privé, et n'a pas atteint le seul autre mode de production connu, le capitalisme d'état. En conséquence, les pays du tiers-monde et ceux du groupe socialiste qui pratiquent le capitalisme d'état ne connaissent pas, non plus, notre conception du journalisme.

Une deuxième limitation de la liberté de la presse est la publicité. Un journal est une marchandise achetée deux fois: une première fois par les annonceurs (la norme nord-américaine est de 60% du chiffre d'affaires) (1) et une deuxième fois par le lecteur qui le paie de ce fait à un prix sans rapport avec son coût de production. Et c'est là, dans cette marge, que la liberté d'information devient possible, dans le fait que l'annonceur subventionne une entreprise de presse qu'il ne contrôle pas. Ce qu'il subventionne en réalité, c'est le parlementarisme qui garantit la stabilité de ses opérations.

Un journal n'est jamais vendu au lecteur à son coût réel de fabrication, que ce soit en capitalisme privé ou en capitalisme d'état. La presse qui n'est lourdement subventionnée par des entreprises à but lucratif, est lourdement subventionnée par des entreprises à but monopoliste ou qui ont vocation de parti unique non parlementaire. Toute presse politique, quelle qu'elle soit, a donc un fil à la patte, une laisse qui l'asservit à ses commanditaires et qui détermine à la fois les limites que l'exercice de sa liberté ne saurait franchir, mais aussi l'aire réelle de son expansion. Le support publicitaire que le capitalisme privé apporte aux entreprises de presse est la condition la plus indispensable que l'on connaisse à une information plus complète, plus objective et plus diversifiée. Il y a en fait autant de publicité de soi dans la presse que se donne le capitalisme d'état: le seul variable est la longueur de la laisse, qui est la liberté.

Il pourra sembler étonnant que soit évoqué en ces termes le capitalisme privé, qui est à l'origine de tant d'injustices et d'inégalités dans l'histoire. L'un n'empêche pas l'autre mais passe par l'autre. La seule chose qui nous concerne ici est de l'ordre du constant: de même que nous avons des véhicules qui fonctionnent à l'essence, nous avons aussi une liberté d'information qui « fonctionne » au capitalisme parlementaire.

Revenons encore une fois sur la méthode. Le meilleur moyen d'assurer l'existence d'une presse libre n'est pas dans des formules incantatoires et folichonnes comme celles de l'avant-projet du ministre O'Neil, mais dans la définition exacte de ses servitudes. Rien n'est gratuit, jamais, surtout pas la liberté qui se paie comme le reste, et fort cher ma foi. Refuser de le reconnaître ne change pas le fait et pave la voie au fascisme ordinaire qui fait payer encore plus cher des servitudes encore plus grandes du fait d'être niées. La question n'est jamais de savoir comment autonomiser la presse, mais d'identifier les pouvoirs auxquels nous acceptons de l'asservir.

Une troisième limitation de la liberté de la presse, plus importante peut-être que les deux précédentes, est la concentration des entreprises. Alex Springer contrôlait le tiers de la presse allemande en 1969, et 40.7% du tirage de ses quotidiens. Aux États-Unis, il n'y a que 60 sur 5911 villes recensées qui disposent de plus d'un quotidien. Encore faut-il ajouter que, pour 40 de ces 60 villes, le second quotidien n'est que la réimpression vespérale de l'édition matinale. Parallèlement à cette concentration, l'influence de l'éditorialiste semble régresser. John F. Kennedy fut élu en 1960 avec l'appui de seulement 16% des quotidiens américains, malgré l'opposition ouverte de 57% d'entre eux.

Que se passe-t-il donc? On a tort de rendre la concentration de la presse responsable de sa dégradation, c'est plutôt le contraire qui est vrai. Cette concentration est l'indice d'une perte de vitesse conséquente à la désuétude de l'institution parlementaire. Je ne sais pas combien de temps encore nous assisterons, impuissants et vaguement irrités, à la déchéance de l'éditorialiste dans l'esprit de l'homme politique qui accorde maintenant toute son attention aux techniciens du sondage, de la mise en marché et de la « fabrication d'un président », qui remplace de plus en plus la politique par la cosmétique. Ni combien de temps nous tolérerons que l'ordinateur ne donne le résultat du vote que le soir du scrutin, longtemps avant la fin de son dépouillement manuel. Mais nous nous poserons certainement un jour la question suivante: qu'est-ce qui nous empêche de faire voter les ordinateurs? Ils sont présents à toutes les autres étapes du régime; de toute façon la seule chose importante est la programmation et nous sommes présentement programmés à nous taire dans cette société du spectacle où, comme disait le ministre Payette, « le show n'est même pas bon ».

Il est d'ores et déjà prévisible qu'à long terme et peut-être même avant la fin de ce siècle, l'ordinateur qui a déjà mis beaucoup de plomb dans l'aile du journalisme artisanal, transformera aussi en profondeur le régime parlementaire que notre société du spectacle s'était donné du temps des voitures à chevaux. La concentration de la presse n'est qu'un chant du cygne qui ne peut rien changer à ce processus, sinon l'accélérer.

Le moteur de cette mutation est l'information entendue dans son sens scientifique et technique, dont l'information en journalisme n'est qu'un effet de surface. Au sens journalistique, l'information c'est un discours d'homme politique ou un reportage. Au sens scientifique cependant, le papier-journal que le lecteur tient dans ses mains, tout comme son fauteuil, sont de l'information. Dans ce nouveau sens, l'information est une réalité unique en voie de devenir le plus puissant concept scientifique permettant la maîtrise des phénomènes mécaniques aussi bien que biologiques et sociaux, et en même temps le plus plastique et le plus universel instrument de production que l'homme se soit jamais donné pour produire son existence et reproduire sa société. Dans la société qui se prépare sous nos yeux, l'information devient la chose prisée par excellence, l'équivalent le plus général c'est-à-dire l'argent.

Le député assisté de son commensal journaliste était habilité à siéger sur le conseil d'administration de l'argent, mais il ne l'est plus dans une société qui s'informatise. Les pitreries du député du premier banc sont devenues trop visibles. Un ordinateur serait infiniment plus efficace que lui pour faire de la simulation car il serait heuristique, ce qui veut dire axé sur la découverte, au lieu d'être condamné à l'hypocrisie, mot qui veut dire l'art du comédien, dans un parlement qui parle et qui ment. Nous n'y pouvons rien: de parlement en conférence constitutionnelle, de CECO en mornes réunions syndicales, de télévision en conférence de presse, c'est toute notre société du spectacle, de la représentation et de la députation qui se meurt d'overdose. L'inaction des spectateurs que nous sommes tous à l'Assemblée nationale, y compris les députés de l'arrière-banc, est devenue beaucoup trop coûteuse en temps, en adrénaline et en mélancolie. Mais lorsque les récits journalistiques y ajoutent encore leur inévitable redondance, tout le vaste cérémonial antique, solennel et absurde pue dans sa totalité. « Concentre-toi, ô presse, ton temps achève. Et toi, écrivain, écris, vain! »

Ce sont là trois des limitations d'une presse libre, et des défis qu'elle rencontre. Il y en a certainement beaucoup d'autres, et rien de tout cela ne promet une meilleure démocratie que par le passé, loin de là. Il est sans doute révélateur que la question de la liberté de la presse ne se pose avec acuité qu'aux approches d'une mutation technique et sociale qui la rendra peut-être bientôt caduque. La chouette de Minerve ne prend son envol que le soir, autrement dit la philosophie ne songe à fermer la porte de la grange qu'après que le cheval s'est enfui.

Nous devrions nous hâter de préciser le droit à l'information pendant qu'il est encore temps. Face au fouillis qui entoure toute cette question, les générations futures ne partageront pas notre impéritie. Comme disait Jacques Brault, faisons confiance à nos enfants, ils ne nous feront pas confiance.

(1) Source de tous les chiffres cités Pierre Albert, **La presse**, PUF « Que sais-je? », 1973, 124 pages.

Nouveau calepin du même flâneur

UNE MAISON D'EDITION "DIFFERENTE" VOUS PRESENTE SES NOUVEAUTES :

LE CHILI D'ALLENDE
En collaboration $3.00

LES ENJEUX ECONOMIQUES DE LA NATIONALISATION DE L'ELECTRICITE
par Carol Jobin. $7.00

L'ECLATEMENT DE LA PROFESSION EN SERVICE SOCIAL
par Gilbert Renaud. $7.00

LE CAPITALISME AU QUEBEC
sous la direction de Pierre Fournier. $9.00

Les Editions Coopératives Albert St-Martin
Case postale 1655, Place d'Armes, Montréal.

OFFREZ-LEUR UN CONTE QUÉBECOIS.

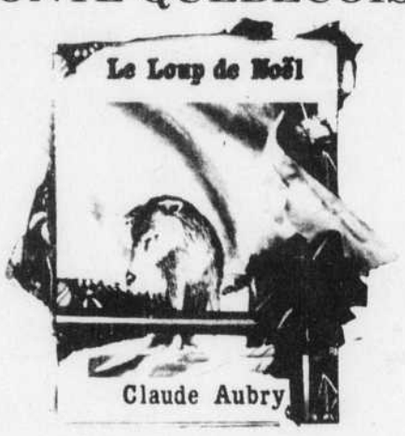

Prix médaille de bronze de l'Association Canadienne des bibliothèques en 1965.

aux

Éditions de l'Espoir ltée
55, rue Adrien Robert
Hull (Qué) Canada

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES DE VOTRE RÉGION.

vient de paraitre

Rina Lasnier
Paliers de paroles
volume II poèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

AGENDA 1979
UNE EDITION SPECIALE DU MAGAZINE OVO NUMERO 32

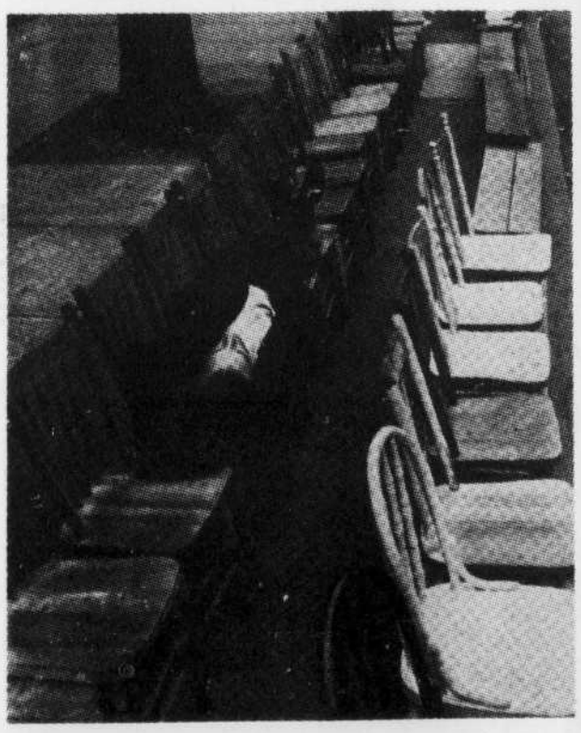

Je désire m'abonner au MAGAZINE OVO et recevoir les nos 30/31 sur L'AUTOMOBILE et le no 32 sous forme d'AGENDA1979.
Mon abonnement est bon pour 4 numéros.
Ci-joint la somme de $6.00 que je règle par chèque ou mandat-postal au nom du Magazine OVO, C.P. 1431, Succ.A, Montréal
NOM _____
ADRESSE _____

LEMÉAC, ÉDITEUR

MARIE-MAGDELEINE CARBET

LE BON MANGER ANTILLAIS

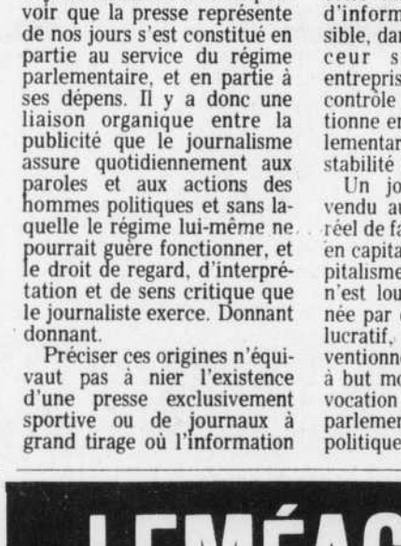

192 pages - $6.95

- *Des recettes nouvelles*
- *Cuisinez à l'antillaise pour vous et vos invités*
- *Des mets bons au goût, à la vue et pour la santé*
- *Un guide pour le choix des produits tropicaux dans les boutiques et au marché*

Nom: .....
Adresse: .....
.....

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint: $6.95, Le bon manger Antilllais
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Achetez les livres québécois, ils sont meilleur marché.

Les Éditions du Jour
DERNIÈRE PARUTION

Le Backgammon

Notions de base
par Denis Lesage
$6.00

Durant les dix ou quinze dernières années le backgammon a connu une popularité accrue en Amérique du Nord. Le Québec n'a pas échappé à cette vague et un nombre sans cesse croissant de québécois s'adonnent à ce jeu fascinant.

Suite à l'accueil que le public lecteur a réservé a son premier volume, LE BRIDGE, notions de base, Denis Lesage vous propose maintenant LE BACKGAMMON, notions de base.

L'auteur est membre du Barreau du Québec depuis 1972 et a été depuis à l'emploi de quelques sociétés à titre de conseiller juridique.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec un chèque ou un mandat-poste.

NOM _____ ☐ Le Backgammon $6.00
ADRESSE _____ VILLE _____
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint TOTAL $
BO — 108

À la recherche d'une publicité de qualité

par Louis-Paul Béguin

Une publicité en quête de qualité, Jean-François Pelletier, Publicité Pelletier limitée - Montréal, 359 pages.

■

Jean Cocteau a dit que "publicitaires" et "poètes" sont synonymes. En fait, Jean-François Pelletier nous en donne certainement la preuve dans son remarquable ouvrage, *Une publicité en quête de qualité*, dans lequel il démontre que la richesse d'une langue moderne comme le français le dote assurément de l'aptitude à créer (je dis bien à créer) des messages publicitaires qui soient de qualité. Toute la conception québécoise de la publicité est à rebâtir une fois qu'on a lu cet ouvrage. Manuel de formation des futurs publicitaires, réflexions sur la langue française au Québec, sur la musique et sur les slogans, cet ouvrage est d'une telle importance pour qui s'intéresse à la publicité, donc au français, que je ne pourrai pas lui faire justice comme il le faudrait et comme je le souhaiterais, dans le cadre restreint de cette chronique. Chargé d'expérience, le regard de l'auteur est partout. Bénéficiant d'un solide raisonnement pratique et bien fondé, il propose une méthose de création d'annonces, même à partir de l'anglais. Plus question pour M. Pelletier de traduire. Il est arrivé à certaines conclusions. Et à des conclusions certaines là-dessus. Il faut mettre entre les mains des élèves des écoles de publicité cet ouvrage capital. Il faut que journalistes et rédacteurs le lisent et, bien sûr les linguistes et les professeurs de français.

Vendre, persuader, puis concevoir le produit en mots qui le louent et le rendre alléchant, voilà l'objet de la publicité. La définition qu'en extrait M. Pelletier est la suivante: la publicité, c'est l'art et la science d'amener un public à acquérir quelque chose. Je sais bien le danger d'une telle affirmation: le produit, mais qu'est-ce donc? Une publicité de qualité peut-elle vendre un produit qui ne soit pas de qualité? C'est ici que les choses se gâtent bien sûr. Mais pas dans le livre de Jean-François Pelletier. Car, s'il est vrai que la publicité de qualité ne signifie pas nécessairement que le produit soit bon, après avoir lu M. Pelletier, on est certain qu'il ne voudrait jamais faire de la publicité pour un mauvais produit: sa sincérité, son approche franche et directe des problèmes que lui cause sa profession sont le gage d'une probité et d'un jugement qui rassurent. En effet, pour nous, profanes de cette technique de "faire-savoir" qu'est la publicité, la plus belle image publicitaire, le plus court et le plus pénétrant slogan peuvent tout de même nous faire hésiter: qu'y a-t-il derrière ces belles images, ces phrases percutantes? La lecture de ce livre de près de 350 pages nous rassure à ce sujet et pour toujours. Car la force persuasive des arguments de M. Pelletier, sa langue colorée et fortement teintée de cette brusquerie sympathique qui font qu'on est prêt à le suivre dans son raisonnement jusqu'au bout, persuadent tout au moins aussi bien que ses réflexions logiques sur la publicité.

L'ouvrage contient des richesses et des révélations. M. Jean-François Pelletier veut nous donner les moyens de contrôler la qualité de la publicité. Des recherches, des contrôles, des listes de pointage sont proposés. Les techniques de pointage permettent de voir ce qu'il faut faire au moment de la création d'un message publicitaire. Deux méthodes, l'une américaine et l'autre française sont expliquées en détail par des analyses linguistiques et figuratives de l'annonce. On y apprend les manières de contrôler la lisibilité d'un texte, la densité humaine du texte, c'est-à-dire l'intérêt qu'il présente. Il faut en effet connaître comment on lit un texte avant de se lancer à en inventer. Il faut chercher la longueur idéale que doit avoir un texte publicitaire, comment un lecteur retient ce qu'il lit. Il faut s'appliquer à trouver la fréquence à laquelle un message doit être diffusé. La méthode française s'appuie sur des statistiques, recourt aux mots pleins - qui ont un sens par eux-mêmes - et les mots outils - qui mettent en valeur les mots pleins.

M. Jean-François noua apprend aussi l'importance de la signifiance. La signifiance du slogan relève alors de la psycho-linguistique. Je pense aussi aux présuppositions qui sont toujours dans un slogan effectif: Shell que j'aime renvoie à une autre idée que l'essence favorite.

Dans l'ouvrage de Jean-François Pelletier, il est question à plusieurs reprises de ce qu'on pourrait appeler l'étude stylistique comparée de la publicité dans ses manifestations en anglais et en français.

Promenant son regard imitoyable mais lucide sur notre monde malade de consumérisme, l'auteur ne fait que peu de compromis avec l'anglais. Il connaît fort bien la différence entre les deux discours. Il a très bien compris qu'il faut créer. La création en publicité de langue française le préoccupe beaucoup. Il nous donne les moyens d'arriver à la créativité publicitaire et il le fait sans s'effacer jamais de son texte. Son style est direct; il lui est personnel. Son manuel est toujours intéressant. Il a ses idées sur le joual, et bien sûr, il les donne. Ecoutons-le: "Quand on va au fond des choses, dit-il, on s'aperçoit qu'un baragouin à audience restreinte — le joual — s'écrit parfois par admiration simplette pour l'ordure à effet facile, parfois par amour lucide d'un argent difficile à gagner par ailleurs... Q'il s'agisse du vulaire joual montréalais (qui voudrait bien passer pour du québécois), ou qu'il s'agisse d'un distingué franglais (qui voudrait bien passer pour la fine fleur de la technicité), tous ces quelconques sabirs ont en commun deux caractéristiques: un mépris sournois pour ceux qui les comprennent, et une indifférence tranquille pour ceux qui ne les comprennent pas. (p. 13). On se saurait mieux dire.

Une étude de nombreux slogans et messages que nous connaissons bien, et aussi d'autres que nous ne connaissons pas, font de cet ouvrage une exposition vivante d'exemples bien sélectionnés. Les illustrations sont d'ailleurs magnifiques. Le livre est Présents, M. Pelletier, l'amcouverture avec en noir les traits dégagés de l'auteur, dont les sourcils broussailleux feraient la fortune d'un caricaturiste. On reconnaît M. Pelletier instantanément, ce dessin de quelques traits ayant la concision d'un slogan bien trouvé.

M. Pelletier nous renseigne sur les sigles, sur les marques, sur l'image. Il a ses idées, toujours bien expliquées et toujours claires. Un homme décidé et sûr de lui, voilà ce qu'on pense de lui, avant de l'avoir rencontré, à la lecture de son livre. On le rencontre et on se dit qu'on avait raison, qu'on ne s'était pas trompé. Son livre, c'est lui-même.

Il faut signaler que le livre a eu un lancement à Paris, à l'hôtel Lutetia, le 25 octobre. Présenta, M. Pelletier, l'ambassadeur du Canada, et plus de cent invités venus des milieux divers de la publicité et de la presse. Les invités eurent le plaisir d'entendre une allocation de l'auteur, qui, dit-il, lui avait demandé plusieurs semaines de préparation. M. Pierre Agron, bien connu des linguistes et des écrivains techniques, puisqu'il est le Secrétaire général du comité d'études des termes techniques fut le présentateur. Il a accueilli l'auteur ainsi: "Jean-François Pelletier est un créateur de mots... Dès que l'on

Suite à la page 38

VIENT DE PARAÎTRE

ENCORE PLEASE
de Jean-Pierre Leblanc

ÉDITIONS CULQ

POUR LE PLUS BEAU DES LENDEMAINS DE NOËL

OFFREZ LE LIVRE-CHOC SUR CAMILLIEN HOUDE

de Robert Lévesque et Robert Migner

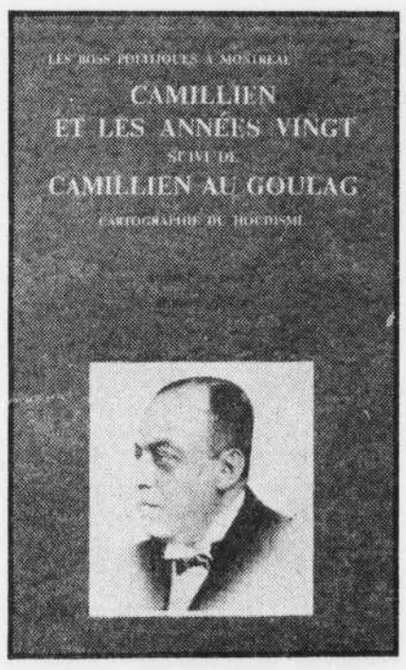

«Volume unique par plus d'un aspect»
Jacqueline Blouin, Forum
«Style audacieux ! Sujet passionnant et peu connu»
Paul Terrien, Le Droit-

Aux Éditions Des Brûlés

Centre de distribution du livre enr.
C.P. 250, succursale Delorimier, Montréal, H2H 2N6

Je désire recevoir le livre «Camillien Houde et les années vingt». Le paiement de $10.00 plus les frais de poste (0.60) sont inclus dans l'envoi.

Je paie par ☐ chèque ☐ mandat poste

Nom.....
Adresse.....
Ville .....
Code postal.....

en vente partout.

LA PAGE DE GARDE

Poème inédit de Louky Bersianik

Gravure de Lucie Laporte

Tirage limité à 77 exemplaires

Imprimé sur papier arches et présenté dans un coffret de Pierre Ouvrard.

Prix $80.00

LES ÉDITIONS DE LA MAISON
196 boul. Édouard VII
St-Jacques Le Mineur J0J 1Z0

Tél: 659-8853

L'OBSIDIENNE

vient de paraître

INSCRIPTIONS

poèmes de Robert Melançon illustrés de 9 eaux-fortes originales de Gisèle Verreault

Édition originale tirée à 35 exemplaires, sur vélin d'Arches, format 28 x 38 cm, dont 12 exemplaires comportant une suite sur Chine; sous coffret toilé.

en souscription

NUL MOT

10 poèmes et 10 eaux-fortes de Guido Molinari

Sous couverture ornée de deux lithographies originales de l'artiste; le tout présenté dans emboîtage toilé; édition originale tirée à 50 exemplaires sur papier pur-chiffon de Rives; format 28 x 33 cm.

déjà paru

BOUCHE ROUGE

13 poèmes de Paul-Marie Lapointe illustrés de 13 lithographies originales de Gisèle Verreault

Un petit livre précieux, format 10 x 15 cm, sur papier pur-chiffon de Rives; reliure pleine peau fait main, dorée à l'or fin et présentée dans un étui en plexi. Édition originale tirée à 90 exemplaires.

pour renseignements

L'OBSIDIENNE
910, ave Dunlop, Outremont
H2V 2W8

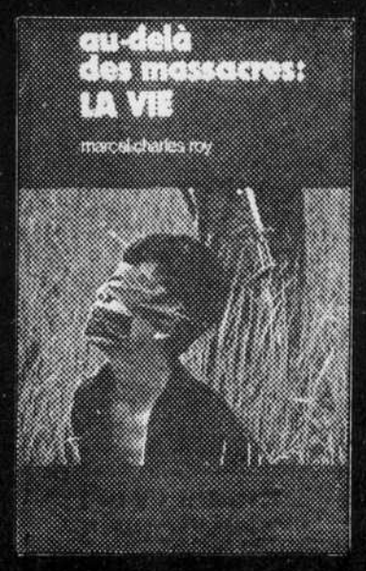

APRÈS LE GRAND SUCCÈS DE

AU-DELÀ DES MASSACRES LA VIE

200 pages — $7.95

LEMÉAC PUBLIE

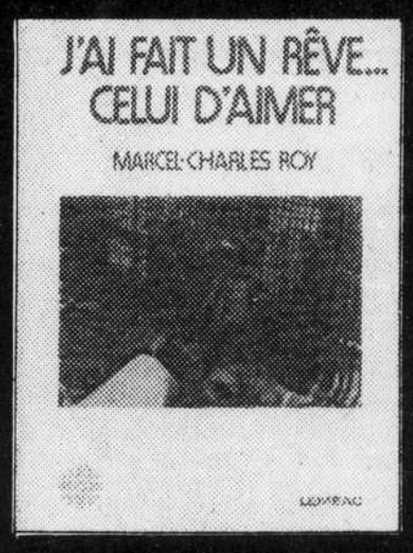

DU MÊME AUTEUR
LES CONFIDENCES DE
MARCEL-CHARLES ROY
AUX ÉMISSIONS
«RENCONTRE» ET «SECOND REGARD»

En coédition avec Radio-Canada

76 pages — $4.95

LA GRANDE AVENTURE VÉCUE PAR L'AUTEUR DANS L'ASIE DU SUD-EST UN GRAND TÉMOIGNAGE D'AMOUR

En vente dans toutes les librairies et les librairies Lemeac: Val-d'Or, Sept-Iles, Hauterive et Montreal.

Nom:.....
Adresse:.....
.....

☐ Au-delà des massacres $7.95
☐ J'ai fait un rêve $4.95

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex no. .....

Signature: .....

Les artisans de la plume vous invitent au Salon des artisans de Québec, au Centre des Congrès, jusqu'au 20 décembre.

pour vos cadeaux des fêtes - les EDITIONS SELECT vous suggèrent

UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE
Mary Muller
312 pages **$6.95**
Ce livre est celui d'une romancière exceptionnellement douée, alliant le prestige d'une belle histoire d'amour aux soucis réels d'un couple d'aujourd'hui. L'auteur démontre qu'un mariage heureux se construit à deux.

LE TEMPS DES VENTS QUI COURENT
Marie-Claude B. Tremblay
264 pages **$6.95**
Ceux et celles qui ont aimé Tendre Rachel se doivent de lire la 2e partie de ce grand roman d'amour: LE TEMPS DES VENTS QUI COURENT. Ce livre sera fort apprécié par ceux qui le recevront à Noël.

UN MOIS D'AOÛT À PARIS
Geneviève Gennari
236 pages **$6.95**
Un mois d'août à Paris est la chronique poignante de la solitude d'une femme qui, au milieu de sa vie, en fait le bilan, s'interroge et, au-delà de la peur qui l'assaille, cherche un second souffle.

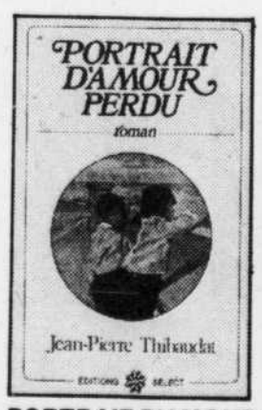

PORTRAIT D'AMOUR PERDU
Jean-Pierre Thibaudat
244 pages **$6.95**
Orphelin de tout, à la recherche de lui-même et d'une identité, Pierre rencontrera comme son ombre. Biographie ? Peut-être. Roman ? Sans doute. Portrait d'amour perdu dit, avant toute autre chose, l'intime plaisir du romanesque.

SA RAISON DE VIVRE
Paul Javor
296 pages **$7.95**
L'aventure de l'amour bref et tragique de Jan Horn, est placé dans le milieu québécois en période mouvementée de la Révolution Tranquille.

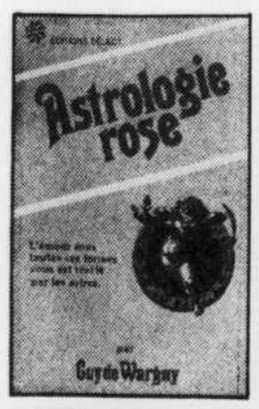

ASTROLOGIE ROSE
Guy de Wargny
192 pages **$4.95**
Qu'est ce que c'est, l'astrologie rose ?... C'est celle qui s'occupe de l'amour sous toutes ses formes. Passez un bon moment en société, en lisant à haute voix quelques pages de ce livre insolite.

ASTROLOGIE NOIRE
Guy de Wargny
196 pages **$4.95**
Le zodiaque comporte deux faces dont la ténébreuse qui conditionne nos bas instincts n'a jamais été dévoilée. Il traite la question avec beaucoup d'esprit et d'humour. Lisez-le en groupe, vous passerez de bon moment.

16-12-78 D

EXPÉDIEZ-MOI SANS FRAIS NI TAXE LES LIVRES POINTÉS:

☐ UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE **$6.95**
☐ LE TEMPS DES VENTS QUI COURENT **$6.95**
☐ UN MOIS D'AOÛT À PARIS **$6.95**
☐ PORTRAIT D'AMOUR PERDU **$6.95**
☐ SA RAISON DE VIVRE **$7.95**
☐ ASTROLOGIE ROSE **$4.95**
☐ ASTROLOGIE NOIRE **$4.95**

ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, rue de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6
Tél.: 387-6268

CI-JOINT:
chèque: $.....
mandat de poste: $.....

NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: .....
PROV.: ..... CODE: .....

Monsieur Melville grandeur nature

par J.H. LeTourneux

Je veux m'unir à Robert Mélançon pour saluer Monsieur Melville-Lévy Beaulieu. C'est d'une éclatante page de ce cahier, pas moins, qu'il eut fallu pour seulement signaler ce tripe aérolithe: coins violents dans la croûte de ce pays.

Je lis peu. Je résiste. Et pourtant je n'aurai traversé que d'un seul tenant cette épaisseur, — au sens aussi où l'on dit: la nuit est épaisse. Oui, je fus concerné par cette ombre, pleine d'yeux tenaces — des traînées de phosphore, ils ne me lâchaient pas. A l'orée du bois profond, étourdi, je pivotais, retourné sur moi-même et comme au flanc de la toupie de quelque lent maelström. Mes mots m'étaient retirés, mes matériaux volés à pied d'oeuvre. Je n'ai pu rien construire. Je recueille seulement ces quelques fragments.

D'abord: la magie de ces frères jumeaux, la séduction jusqu'à l'avalement de quel vaste et troublant échec sur un homme qui en fait sa trouée monotone et fluviale, en maintenant sans fléchir et comme en hypnose en lui, en nous, la crevasse, le lit sauvage et profond de ce destin Melville et son haussement de glaciers. Le rayé des parois indiqué, visité jusqu'à l'exhaustion. Pour cela, et Mélançon le signale: l'appel à tout un outillage de l'expression et dans plusieurs genres, ceux-ci relayés, enchaînés en douceur dans la dureté d'un dessin maintenu sans faillir. Et quel dessein? Refus autant que possible de toute réflexion « sur » ou « à propos de »; mais juste la réflexion, la plus directe et à facettes, et ce qu'il faut pour l'approfondir, tel ce recours à Sartre et Flaubert comme à Hawthorne, Lizzie ou Duyckinck. A d'autres l'autopsie, la dissection. Ici, Melville au plus entier et sur le vif. — « Lève-toi et marche! » Mais pour cela, toujours en écho l'Abel Beauchemin parmi les siens, tout à la fois qui s'arase et qui se démanche, et malgré tout se ramasse et se reconstruit dans son tourbillon.

Faut voir aussi comme ça bouge tout ce monde autour de Melville et en Amérique. Pas des idées, le moins possible des fonctions à démontrer ceci ou cela. Mais des épaisseurs, des grosseurs — ce mot choyé de l'auteur — des ombres, oui, mais résistantes et parcourues de phosphore comme au théâtre du monde.

Qu'un tel livre se propose à une consommation bien plus large que ce à quoi notre paresse, notre incurie dans les affaires ou notre mépris du milieu le condamnent, me paraît évident. C'est un livre d'images, c'est un conte, c'est une aventure, et presqu'un manuel, du moins pour des temps plus ouverts. Des choses de la première importance sont ici mâchées, ruminées avec une langue forte et dépouillée comme cette petite table de pommier, centre nu où l'auteur convoque ses ombres. Il faut aussi le souligner en passant: avoir tant pour si peu, (quelques dollars), est en soi un évènement, qui d'ailleurs se répète chez V. L.B. Editeur.

Malraux parle quelque part de cette voix de nous-même qui ne s'entend qu'avec la gorge, et qui hors de nous ne se reconnaît plus. Je dirai que Beaulieu, haletant, habite la gorge de Melville et par là nous atteint à la gorge. De là ce qui me désarçonne, et de surcroît, quand mon ignorance me sauve de juger, de comparer. Si toute rencontre est métamorphose sinon naufrage, je sais bien qu'il restera toujours à dire et à ne pas dire, à corriger peut-être. Mais je crains pour cette fois que l'auteur, par un tel dévoilement et sa retraite si habilement mimée, armé d'une patiente et ardente méditation du langage qui parcourt tout l'ouvrage et l'éclaire, ne laisse à ses poursuivants que la terre brûlée.

Il s'en trouvera pour taper quelques bibittes au plafond de son cerveau. Me battrai-je avec lui sur quelques-unes de ses pages? Il m'échappe comme s'il portait l'anneau de Gygès à son doigt. Insaisissable, il s'est repris. Il est ailleurs.

Je pense aussi au Labyrinthe. Il y a de cette magie humide dans ce livre, et de ses couloirs en échos. Est-il au centre avec le Minotaure? L'épreuve a lieu. Mais il faudra sortir. (Oui? Non?) Peut-être, admettons-le. En tout cas, rien en lui des Icares de la littérature. Nul empressement d'un père à fabriquer des ailes. (Nous ne sommes encore que les bâtards de l'Inventeur de ce présent dédale). Seulement, dans l'horizontal assumé, barbare, un rire, un rire à nous laver, à nous défendre, rire de femme dans les profonds couloirs... En ce moment pour lui, pour nous, c'est toute mon espérance.

Je citerai ceci, quand ça cède de partout, quand de vieux emplumés se roulent dans la mélasse et que mille valets transportent des pots de chambre sur des tapis de Turquie, voici:

— « *Il y a cette épaule de Samm contre la mienne, ces lèvres qui effleurent mes joues, cette présence silencieuse qui parle bien que muette — et je comprends tout ce qui m'est enlevé par ce livre, tout ce qui s'empêche à cause de lui. Alors que je voudrais me ruer sur Samm, être avalé par sa vie, par tout ce qui n'a pas à se poser de questions parce que cela « est », dans la souveraineté du corps.* » Oui le corps c'est certain.

Mais il faut une tension pour le goûter jusqu'en ses refuges les plus secrets. Ainsi la proposition se renverse: il comprend tout ce qui est donné par ce livre, tout ce qui s'éveille par lui. Car c'est le voisinage de la question sévère et sèche de Melville qui creuse là cette soif. Haut voltage qu'il faut atteler.

Enfin je veux m'arrêter un moment sur le plus vrai portrait de Melville, à la page 154 de « Lorsque souffle Moby Dick. » Le Caravage, la conversion de saint Paul. Qu'est-ce qui éclate ici, quelles catégories? Qu'est-ce que le sacré, le profane, qu'est-ce qu'être sauvé ou damné? Oui, le brutal éclat vient d'un Ailleurs, d'un haut quelque part un peu sur la droite. On peut le détecter dans les jeux d'ombres. Mais qui ne verrait qu'il passe par la bête splendide, immense, et sa haute et insoutenable paroi devenue marbre intense, pour rejaillir, assaillir le cavalier démonté. De quoi cet homme est-il tombé? de quelle fable d'orgueil divin et d'énergie à quoi il ouvre les bras.

Je n'ai besoin de rien d'autre que cette ambiguité déchirante, originelle et finale pour toucher Moby Dick, et que maintient le livre.

J'achève par où j'ai commencé, avec ce petit bout de papier-cri. Comme l'abréviation d'un bec-scie sur le vaste courant de l'oeuvre. Quc pouvai-je faire contre l'envie, l'embarras de tout citer, toutes ces pages... pour me les épargner? sinon m'astreindre à ce laconisme, tentant de tout recaler de ce qui montait du livre en moi, par la modulation d'un seul cri, et qui retint l'éclat de mon premier émoi. Voici donc pour la circonstance:

Victor-Lévy Beaulieu pour ce très franc naufrage. Melville tu descends dans ton autre toi-même. Au noir de ses grands fonds, l'Ouvert! Savoure: Il m'aime. Cerveau, tranchée de mer que maintient son coffrage.

Crevasse, nul sommeil si vivre fut l'outrage. Ton ivoire au moignon assèche le baptême. Éclisse à la nuit-neige arrachée. Anathème, tiens tête où la nature horrible fait ombrage.

Savoir est noir ô seul et triple indivisible. La geôle blanche crie démence. L'Invisible, fils hors ton front, sur toi cible, éclaté, emmure.

Père perdu, mère en travers. Soeur. L'Amérique. Sang, sève à totale terreur. Changer d'amures? Non. Dieu. Chimère. Il cingle et s'insurge Armorique.

Publicité de qualité

Suite de la page 37

feuillette (le livre), on prend conscience de la densité et de la richesse de l'information... Peut-être grâce à Jean-François Pelletier la publicité sera-t-elle un jour ce qu'elle devrait être, un régal pour les yeux et pour l'esprit...'' J'ajouterai ceci: depuis longtemps nous attendons, nous traducteurs, nous linguistes, que la publicité québécoise prenne conscience d'elle-même, de son pouvoir, de son identité forcément bien particulière, en Amérique du Nord. Grâce à ce manuel d'enseignement, qui est une déclaration de liberté intellectuelle, nous pouvons la saisir, cette identité. Nous pouvons prendre conscience que la publicité québécoise n'est pas de la simple traduction, mais une manifestion sociale et culturelle particulière. Quand elle est bien faite, la publicité n'offusque pas. Le modèle que nous en donnent les Etats-Unis n'est pas le nôtre. Celui de la France n'est pas toujours à suivre, car il y a un océan qui nous sépare. Il faut nous habituer à l'effort de synthèse des deux modèles, dans une dialectique que nous imposent l'histoire et notre situation socio-économique.

« Sans l'appui exceptionnel de MM. David Genzel de France, de Charles Denis du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada, de M. Marc Saint-Jean de l'A.C.D.L. (Québec) et celui de l'ambassadeur du Canada, l'opération de lancement à Paris de mon livre n'aurait pas aussi bien réussi », avoue M. Pelletier, avec la franchise qui le caractérise. Signalons que l'ouvrage va être inclus dans la bibliographie de six grandes écoles de France (dont la Faculté des sciences économiques de Clermond-Ferrand). Ce résultat, déjà, est significatif. Il y a peu de volumes québécois qui sont utilisés dans les écoles de France.

J'aurais peut-être quelques réserves à propos du glossaire donné comme référence maison'': le mot *annoncier* y est donné au lieu d'*annonceur* pour que ce dernier ne soit pas confondu avec l'*annonceur (speaker)*. De même le mot *culottine* (slip), *communicationniste (communicateur)*.

L'explication qu'en donne M. Pelletier nous permet de comprendre qu'il a voulu en somme se donner tous les moyens de construire une théorie de la publicité, surtout vue du Québec, et qu'il lui a fallu pour cela créer quelques mots. Ce que font d'ailleurs tous les structuralistes à la mode, et c'est pourquoi mes réserves sont uniquement des scrupules de linguiste plutôt traditionnel et à moitié structuraliste.

Chaque jour, l'indépendance... Pierre Vadeboncœur

collection indépendances

dirigée par Gaston Miron

LEMÉAC / 120 pages $3.95

UNE CHRONIQUE DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE
UN INSTRUMENT DE RÉFLEXION POUR LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ci-joint: ($3.95 Chaque jour, l'indépendance)
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

ACHETEZ DES LIVRES QUÉBÉCOIS, ILS SONT MEILLEUR MARCHÉ

La première

Histoire universelle de la musique

par Roland de Candé

Une histoire
depuis la préhistoire et l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, 6000 ans d'histoire de la musique.

universelle
toute l'évolution de la musique occidentale mais pour la première fois aussi, toutes les musiques du monde (Chine, Inde, Sud-Est asiatique, Islam, Afrique).

de la musique
des oeuvres et des musiciens. De la biographie à l'étude des techniques musicales, un panorama général par un musicologue capable de donner la plus grande lisibilité à la plus grande érudition.

2 volumes; format 17,5 x 22 cm. Reliés pleine toile sous jaquette en couleurs.
Emboîtage couleurs.
Tome 1: 656 pages.
Tome 2: 528 pages.
Chaque volume comprend environ 250 illustr. et 16 pages couleurs.

La musique du monde entier, des origines à l'époque contemporaine.

Seuil

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

$90.00 pour les 2 volumes sous coffret

Diffusé par DIMEDIA 539, boul. Lebeau, Saint-Laurent — téléphone (514) 336-3941

ANDRÉ CARPENTIER

CONTES fantastiques

RUE SAINT DENIS

L'arbre HMH

éditions hurtubise hmh ltée
380 ouest rue Saint-Antoine
Montréal H2Y 1J9

BON DE COMMANDE
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
☐ RUE SAINT-DENIS ci-joint $6.95 ☐ chèque ☐ mandat

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

☐ L'ANNÉE DE L'OPÉRA ET DE LA DANSE	$45.00		
☐ L'ASTRONOMIE	$11.95	☐ MAROC	$59.95
☐ L'ANNÉE BATEAUX	$49.95	☐ L'OURS POLAIRE	$11.95
☐ MERVEILLES MONDE	$19.95	☐ ÎLES SOUS LA MER	$55.00

NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $..... ☐ chèque ☐ mandat

170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8 Tél.: 331-8507

L'ANNÉE DE L'OPÉRA ET DE LA DANSE
Plus de 200 spectacles qui, en 1978, ont triomphé à Paris, à Bayreuth, à New-York, à Milan... sont présentés et illustrés avec fiche technique et bibliographie. (23 x 27 cm).
CALMANN-LEVY

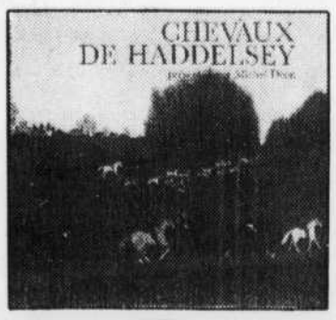

LES CHEVAUX D'HADDELSEY
C'est en Colombie-Britannique, que Haddelsey commença à peindre, et c'est avec la tribu des indiens Haislas qu'il a découvert son style. Reconnu parmi les grands peintres naifs, il est aujourd'hui représenté dans de nombreux musees du monde. Voici réunis ces plus beaux tableaux. (30 x 27 cm).
SUN/VILO

L'ASTRONOMIE
Photographies au téléscope et grands dessins explicatifs nous livrent les secrets du ciel, des planètes, du soleil et des étoiles, des galaxies et de l'univers. (format 23.5 x 33 cm)
PRINCESSE

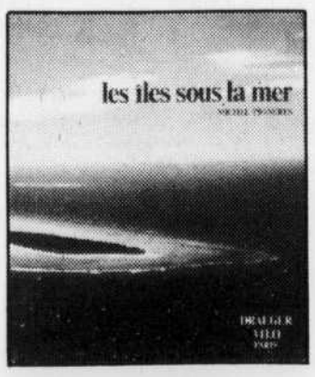

LES ÎLES SOUS LA MER
A la découverte toute en couleurs d'un sixième continent, bien réel et merveilleux, pour ceux qui rêvent d'aventures et d'évasion. Sous les mers, un monde insolite aux formes inconnues. (24 x 27 cm).
DRAEGER/VILO

L'ANNÉE BATEAUX
En couleurs, des bateaux et des voiles à vous donner le mal de mer, ou l'envie de partir. Cet album prestigieux réunit les meilleures photos des grandes et petites épreuves et toute la documentation sur l'industrie nautique et motonautique. (format 24.5 x 32.5 cm)
MESSINE/VILO

MAROC
En harmonie avec un pays né du mariage de la neige et du feu, Michel Jobert, écrivain et ministre, a rédigé un poème en prose que ponctuent de somptueuses illustrations en couleurs. (format 26.5 x 32 cm)
JEUNE AFRIQUE

L'OURS POLAIRE
Pour mieux connaître, et surtout admirer, dans son milieu naturel, le grand ours polaire, au nombre maintenant des espèces en voie de disparition. (format 23.5 x 33 cm)
PRINCESSE

en vente dans toutes les librairies

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Courrier / Cohn-Bendit, ce juif français

Dans son analyse, parue dans le cahier Culture et société du Journal LE DEVOIR, samedi 9 décembre 1978, page 42, Luc Meunier-Mailloux examine « Le Grand Bazar de Cohn-Bendit ».

Ce qui retiendra particulièrement notre attention, sera le concept dépassé de Luc Meunier-Mailloux, sur l'appartenance de celui qu'il décrit au paragraphe deuxième de son article, comme « le bondissant rouquin de Nanterre ».

Ainsi, sous la plume de Luc Meunier-Mailloux, apparaît au paragraphe un: « ce Juif allemand » et en récidive, au dernier paragraphe: « Cohn-Bendit se porterait candidat écologiste au cours d'une élection en Allemagne, sa patrie véritable (nous soulignons) depuis son expulsion de France ».

Daniel Cohn-Bendit, l'Allemand... Les lectures de Luc Meunier-Mailloux, pour bonnes qu'elles soient, ne lui ont donc rien appris. Ses suggestions laissent plus que songeur...

Rappelons quelques événements, présentés dans le Cahier consacré à MAI 1968, par le Journal Le Monde, en date du 3 mai 1978. Pierre Viansson-Ponté, les décrit ainsi: « Mais voici pourtant que le 22 mai au soir on apprend soudain qu'une mesure d'interdiction de séjour a été prise à l'encontre de Daniel Cohn-Bendit, parti imprudemment répandre la bonne nouvelle en Allemagne et qui sera refoulé quand il tentera de rentrer en France. Aussitôt, échauffourées et les violences reprennent. On arrive ainsi au vendredi 24 mai, seconde journée des barricades au quartier Latin, mais surtout tournant essentiel de l'affaire, le jour où tout, d'un côté comme de l'autre, aurait pu être gagné et où tout va être perdu ».

Et, selon le chroniqueur du Journal Le Monde, le lundi 27 mai: « Cohn-Bendit, narguant l'Etat, a reparu à minuit à la Sorbonne, les cheveux teints et l'air hilare. De Gaulle, terré dans son palais, se tait ».

Déjà apparaît, l'Allemand... Celui, qui tient tant à être en France. Curieux: Bien curieux.

Dans sa « Tribune Libre » publiée par le Journal France Soir en date du 6 mai 1978, p. 7, sous le titre: « Dix ça suffit » (notons au passage, le message exprimé déjà sur les banderoles de Mai: « 13 mai 1958, 13 mai 1968: dix ans, ça suffit », voir le Cahier du Journal Le Monde cité plus haut, p. 24), en faveur de Daniel Cohn-Bendit et de son retour autorisé en France, Jean Ferniot déclarait: « Personnellement, je suis assez fier d'appartenir à un peuple qui a crié, en 68, la « révolution » une fois morte: « Nous sommes tous des Juifs allemands... ».

Le cri de dérision, témoin d'une solidarité éclatante et acte magnanime pourtant, a donc touché l'éditorialiste de l'important quotidien parisien du soir. Cependant, dans son admiration, que nous partageons, s'est glissée dans sa phrase, un adjectif. Ce « assez » (fier) est gênant. Il marque une réserve. Voilà comment on se compromet.

Nous ne ferons pas un plaidoyer pro domo en faveur de la qualité de Français de Daniel Cohn-Bendit. Elle est si évidente, qu'en fait pour ceux qui se refusent à voir, il faudrait leur rappeler l'ouvrage de Denis Diderot: « Lettre Sur Les Aveugles A L'Usage De Ceux Qui Voient ».

Daniel Cohn-Bendit, l'Allemand... Quelle méconnaissance. C'est ainsi que dans un numéro récent de la revue L'Arche, Daniel Cohn-Bendit allait jusqu'à déclarer, que pour son honneur (à elle) la Communauté Juive de France, devrait être parmi les premiers à lutter, pour son retour en France.

Daniel Cohn-Bendit, l'Allemand... C'est tellement invraisemblable, qu'il nous paraît plus qu'opportun de mentionner deux interventions récentes, et non des moindres.

Dans l'édition du dimanche 28 — lundi 29 mai 1978, p. 1, dans sa chronique: « Au Jour Le jour », intitulée: « Mai 78 », Bernard Chapuis, dans le Journal Le Monde, imagine le dialogue suivant:

« Et Cohn-Bendit, que devient-il?

— C'est un Boche.

— Ah bon, et pourquoi?

— Parce qu'il est né à Montauban.

— Et mai 68, que devient-il?

— Oh, c'est devenu du passé.

— Ah bon, et pourquoi?

— Parce que Cohn-Bendit est interdit en France.

— Ah bon, mais je croyais qu'il est né à Montauban?

— C'est bien ça le plus grave, monsieur: ce Boche est Français.

— Ah bon. En mai 78, c'est un Boche ou un Français?

— C'est um mauvais Français, monsieur. »

Le samedi 3 juin 1978, en page 1, le journal Le Monde, publiait un appel de Jean-Paul Sartre, dont le titre est déjà éloquent: « Pour Daniel Cohn-Bendit ». Nous le citons in extenso, car il clôt d'une façon définitive, la question. Voici, les paroles de Jean-Paul Sartre:

« Vous êtes nés en France, vous parlez la langue française, vous pensez en français: vous êtes Français. Comme Cohn-Bendit, à ceci près qu'il est depuis dix ans interdit de séjour, car le gouvernement français l'a expulsé comme Allemand.

Dix ans, c'est le temps normal, des anniversaires. A tout le moins depuis quatre ans, un chef d'Etat libéral eût pu lever la mesure d'expulsion. Rien n'a encore été fait. Il faut que Cohn-Bendit ait commis une bien grande faute publique. Laquelle? Pense-t-on qu'il a fait l'événement de mai comme un sculpteur fait une statue? Les pouvoirs ont ceci d'imbécile qu'ils veulent toujours réduire la multiplicité des individus à un seul acteur. Cohn-Bendit n'a rien fait dont on puisse le tenir pour responsable seul, mais aux yeux du gouvernement, il représente tous les Français qui ont agi à ce moment-là. Cohn-Bendit perd sa réalité et devient le symbole de mai 68. Le pouvoir a la chance que les parents de Dany aient omis de rédiger pour leur fils la déclaration de nationalité à la préfecture de Montauban, en 1945. C'est, comme nous l'avons vu, un Français réel, mais il lui manque de l'être officiellement. Les ministres en feront un étranger et du même coup étranger aussi sera le mouvement qu'il symbolise.

Qu'est-ce donc que cet étranger pour messieurs les ministres? Un Juif allemand.

Cela ne fut pas dit, mais on s'en servit à fond: il y avait à l'époque des mouvements de même nature dans plusieurs pays d'Europe, ils agissaient les uns sur les autres, on eût dit qu'ils s'envoyaient des émissaires; ces émissaires, il fallait les trouver. Le juif fit l'affaire. Notre vieille représentation du juif errant y prêparait les esprits. De ce point de vue, Cohn-Bendit était parfait: nos conservateurs le considéraient tantôt comme Français, tantôt comme Allemand, plutôt ni Français, ni Allemand, il représentait la race odieuse qui va d'une nation à l'autre, et ne s'adapte nulle part.

Jusqu'à présent, M. Giscard d'Estaing n'a rien dit. Je veux croire qu'il réfléchit; dansle cas contraire, son silence serait une manière habile d'utiliser celui de nos conservateurs antisémites.

La frontière doit se rouvrir pour Daniel Cohn-Bendit, ce citoyen français. »

Oui, vous avez bien lu: ce citoyen français.

C'est dire, qu'il faut ôter de l'esprit de bien des gens, le mythe de « ce Juif allemand ».

Ceux qui refusent d'accepter la réalité, peuvent ne pas changer d'opinion, mais que vaut leur aveuglement face à la réalité. RIEN.

Elie FEUERWERKER
Montréal.

Solidaire avec les réalisateurs

Monsieur Michel Nadeau,

Votre article de samedi le 9 décembre à propos du minisommet du cinéma, me fait l'honneur ambigü d'une citation qui tronque mes propos de leur aspect essentiel. Elle me situe également dans une sorte d'opposition par rapport à mes confrères réalisateurs, alors que j'éprouve à partir d'une profonde conviction, une solidarité totale avec les positions qu'ils ont affirmées.

J'ai effectivement fait l'aveu de la difficulté éprouvée par un bon nombre de cinéastes québécois à faire l'apprentissage des exigences de spectacle que comporte notre métier. C'était, vous vous en souviendrez, pour mettre en parallèle les difficultés éprouvées par beaucoup de distributeurs et d'exploitants québécois à se convertir aux réalisés des auditoires contemporains.

J'ai dit que ces distributeurs et ces exploitants continuent trop souvent à offrir une programmation visant un vaste auditoire populaire alors que toutes les études de marché démontrent que la clientèle des cinémas est composée de personnes jeunes (18-35 ans) ayant un niveau de scolarite élevée (Le CEGEP en moyenne). On offre une programmation destinée à une clientèle qui n'est plus là, ignorant les besoins et les goûts de la clientèle qui se presse à la porte.

J'ai dit également que je comprenait mal la réticence et la timidité de nos camarades distributeurs et exploitants à endosser le combat que nous menons pour réapproprier ce marché québécois dont les réseaux étrangers soutirent vingt millions de dollars en profits exportés hors de nos frontières chaque année. Pourtant nombre de petits exploitants ne se trouvent guère mieux nantis que les cinéastes. Comme nous et comme l'ensemble du peuple québécois, ils sont victimes d'une exploitation qui taille non seulement dans nos intérêts, mais dans le vif de notre imaginaire collectif.

Je retrouve dans vos propos l'impatience et l'incompréhension de beaucoup de gens qui souhaiteraient que nous trouvions une solution simpliste aux problèmes du cinéma, une solution du genre: « Si seulement les cinéastes faisaient de bons films! Si seulement les distributeurs et les exploitants savaient damer le pion aux Majors! »

C'est ignorer l'exploitation objective dont le cinéma québécois et la population du Québec sont l'objet. C'est ignorer également la difficulté des apprentissages qu'il a fallu faire et qui restent à faire.

Le cinéma québécois est le fruit du travail acharné d'un milieu qui a dû s'inventer une tradition à partir de zéro, créer un langage propre à exprimer l'âme nationale en même temps qu'il devait doter le Québec d'une expérience technique sans racine antérieure. Le cinéma québécois n'est rendu ni plus ni moins loin que le reste du Québec. Comme lui il est en devenir. Pourtant comme beaucoup d'autres milieux professionnels, il a déjà rendu de fiers et dimportants service à la collectivité. Moins spectaculaire peut-être que la chanson, son action au plan du dialogue des Québécois avec eux-mêmes a été remarquable au cours des ans.

Il faudrait peut-être écouter les savoirs que ces longues luttes et ces apprentissages ont apportés. Le ministre O'Neill s'apprête à faire répéter par l'Etat québécois, l'erreur commise autrefois par la SDICC (Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne). Voulant faire du cinéma une lecture d'abord industrielle et commerciale, cette agence fédérale a bien failli étouffer l'élan authentique et vigoureux d'un cinéma bien enraciné pour lui substituer une production dite commerciale. Tous ces navets qu'on reproche aujourd'hui aux cinéastes, sont issus de cette tentation commerciale et l'on oublie la leçon de toutes ces oeuvres qui depuis *Pour la suite du monde* jusqu'à *J.A. Martin* en passant par les *Dernières fiançailles* et *les Ordres*, ont fait la réputation internationale du cinéma québécois en même temps qu'ils fournissaient aux gens d'ici les productions cinématographiques dont ils avaient besoin. Il y a dans cette impatience et ce non-respect la même tentation de facilité qui menace tant de projets collectifs au Québec.

Je profite de cette réponse pour commenter également deux passages de votre article. Vous soulevez à propos du projet d'une commission permanente du cinéma, le spectre du corporatisme. Je voudrais vous demander de réfléchir au problème de la liberté d'expression dans le domaine du cinéma. L'idée d'une commission permanente me semble avoir été secrétée par le milieu cinématographique comme un antidote à sa dépendance obligée de l'Etat. Ce problème à lui seul justifie une structure particulière. Je dois vous dire d'ailleurs mon étonnement devant l'insouciance de la presse quant à cette dimension de la question cinématographique. Il n'y a pratiquement pas de film possible au Québec sans l'intervention de l'une des agences de l'Etat. Quand le ministre O'Neill par conséquent propose de coiffer l'Institut québécois d'un président-directeur-général fonctionnaire, doté du pouvoir de nommer le vice-président et le secrétaire du Conseil d'administration, mesure-t-on bien que cela correspondrait, toutes proportions gardées, à l'idée de soumettre tous les journaux du Québec à un seul rédacteur-en-chef nommé par l'Etat et entouré d'abord et avant tout d'une équipe de fonctionnaire.

Je souhaiterais de votre part et de la part de vos confrères une vigilance toute particulière à ce sujet. N'étiez-vous pas vous mêmes menacés il y a à peine quelques semaines d'un projet de loi sur la presse que votre milieu trouvait fort inquiétant? Faut-il vous souligner que c'est le même ministre qui pour la deuxième s'aventure avec la même évidente et bonne volonté, à se mettre les pieds dans la liberté d'expression?

Vous déplorez encore le manque de concertation technique entre les différents secteurs du milieu cinématographique. N'avez-vous pas mesuré combien étonnant était le rassemblement unanime de toutes les instances pour protéger l'Institut? Cette humble institution, mal conçue par le gouvernement Bourassa, sous-financée par le gouvernement Lévesque, en butte à l'indifférence, voire à l'hostilité des fonctionnaires dela DGCA et du ministre, a quand même en moins de deux ans, réussi à rallier le milieu autour d'elle. Cela s'est fait dans les discussions techniques et quotidiennes. Les conscensus sont en fait beaucoup plus larges que le sommet ne pouvait le laisser voir. La révélation cependant aurait pu s'en faire si le fameux livre bleu n'était venu brouiller toutes les cartes en ramenant tout le monde dix ans en arrière.

Il n'y avait pas de film québécois sur les écrans du Québec la semaine dernière; cette semaine cependant on pourra voir *L'âge de la machine* de Carle, *Cher Théo* de Beaudin, *Les servantes du Bon Dieu* de Létourneau, *Voyage en Bretagne intérieure* de Lavoie, *Le grand remue-ménage* de Groulx et Allaire, *Comme les doigts de la main* de Melançon et sans doute nombre d'autres que la publicité aura maltraités.

Ces films ne seront à l'écran qu'un temps fugace, hélas!

Je veux vous demander, puisque les propos des cinéastes vous irritent tant, de vous mettre à l'écoute patiente de ces oeuvres et de vous interroger sur les questions que posent leur qualité et le destin qui leur est fait.

Fernand DANSEREAU
cinéaste

Poème de circonstance

recommençons la poésie
avec le peu de liberté qu'il nous reste s'il le faut
s'il le faut avec notre liberté niée
azur au fond des bouches refermées de désespérance
azur au fond des mots fourrés de silence
des mots évidés
azur au fond des yeux asséchés eux n'ont plus
rien d voir: n'avoir rien
de la vue à remettre à demain à en remettre
azur au fond de nous, même,
au fin fond de la vie quotidienne

Michel GAY

vient de paraitre

Rina Lasnier
Matin d'oiseaux
volume 1 poèmes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

VLB ÉDITEUR

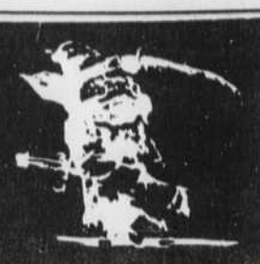

la petite maison de la grande littérature

Des livres pour les Fêtes !

Duplessis
par Denys Arcand
Un Duplessis dont, sans pitié, on découvre la grandeur et la misère. La célèbre série télévisée qui a mis en vedette Jean Lapointe dans le rôle de Duplessis. Texte intégral, 60 photos, déjà un best-seller.
500 pages — $12.95

Chers nous autres
par Robert Blondin et Gilles LaMontagne
En deux tomes, 500 lettres écrites par des Québécois ordinaires. Une critique unanime: «Chers nous autres a le grand mérite de nous faire cheminer, reconnaitre la démarche de toute la famille, de tout le peuple québécois» (Martin Munger, *Focus*). Un autre succès de librairie.
Tome 1, 300 pages — $11.95
Tome 2, 300 pages — $11.95

Albéric Bourgeois, caricaturiste
par Léon-A. Robidoux
La vie et l'oeuvre de Bourgeois, le plus célèbre caricaturiste québécois. 300 caricatures et dessins. «Comme tout ce qui sort de chez VLB Éditeur, le livre de Robidoux est un livre magnifique» (Gilles Racette, *La Presse*).
300 pages — $11.95

Monsieur Melville
par Victor-Lévy Beaulieu
Dix ans d'écriture, une lecture-fiction de Herman Melville, le grand auteur américain qui a écrit *Moby Dick*. Traduction des poèmes de Melville par Michel Garneau. Un précédent dans l'histoire de l'édition québécoise.
Tome 1 (Dans les aveilles de Moby Dick) 228 pages — $6.50
Tome 2 (Lorsque souffle Moby Dick) 300 pages — $6.50
Tome 3 (L'après Moby Dick ou la souveraine poésie) 252 pages — $6.50

Souvenir du San Chiquita
par Louis Gauthier
«Le Souvenir du San Chiquita se pose dans notre mémoire comme un rêve du relatif, un rapport de l'individuel au cosmique, un rêve actuel, rose et fuschsia. Un très beau livre» (Claude Beausoleil, *Le Devoir*). Un roman à lire.
150 pages — $5.50

Journal de l'année passée
par Geneviève Amyot
Le roman d'une jeune femme, entre le chic restaurant Bernier et son petit appartement de Québec. «Ce monologue extrêmement émouvant... une nouvelle réussite» (Réginal Martel, *La Presse*).
160 pages — $5.50

Macbeth
par Michel Garneau
La traduction québécoise de la célèbre pièce de Shakespeare. Illustré par Maureen Maxwell. Un grand et beau livre. Parution le 15 décembre.
160 pages — $7.50

Dictionnaire de la langue québécoise rurale
par David Rogers
Deux mille mots québécois, un répertoire impressionnant... tout à la fois instructif et divertissant. Un grand succès.
260 pages — $9.95

Race de monde
par Victor-Lévy Beaulieu
Le roman qui a inspiré l'auteur de la série télévisée. Des personnages qu'on suit toutes les semaines à la télévision de Radio-Canada. Une oeuvre truculente, rabelaisienne... parfois obscène.
192 pages — $4.50

Contes et récits
par Faucher de Saint-Maurice
Quelques-uns des meilleurs contes québécois du XIXe siècle. Une redécouverte d'un grand auteur de chez nous. Présenté par Serge Provencher.
320 pages — $8.95

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:
.....
.....
.....
Voici mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de.....
NOM.....
ADRESSE.....
.....
VILLE..... CODE POSTAL.....
Envoyez à:
VLB ÉDITEUR
5840 est, Gouin,
Montréal-Nord
H1G 1B6

À NOËL DITES-LE AVEC DES LIVRES
LIBRAIRIE DUSSAULT
• A MONTRÉAL
LA GRANDE LIBRAIRIE À RAYONS
8955, boul. Saint-Laurent
Tél.: 384-8760
Métro Crémazie
Autobus 53, 54, 55, 98, 100
• HULL • OTTAWA • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES

3 MAÎTRES LIVRES DES ÉDITIONS FLAMMARION

Librairie Garneau
• ALMA • CHICOUTIMI • LEVIS • QUÉBEC • RIMOUSKI • TORONTO
À MONTRÉAL ET DANS LA RÉGION
• Complexe Desjardins, à Montréal
• 1691 est, rue Fleury, à Montréal
• Métro Henri-Bourassa, à Montréal
• Promenades Saint-Bruno, à Saint-Bruno
• Carrefour du Nord, à Saint-Jérôme

JOMPHE

MINGANIE

MINGANIE

134 pages - $6.95

L'HOMME DE LA MER, DES VENTS ET DES SAISONS

Ce livre comprend le texte d'une émission de "Second regard" à Radio-Canada et un choix des meilleurs poèmes de l'auteur.

TROISIÈME ÉDITION EN DEUX MOIS
COÉDITION LEMÉAC/RADIO-CANADA

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Ci-joint: ($6.95 De l'eau salée)
☐ mandat ☐ master charge
☐ chèque ☐ chargex no. .....
Signature: .....

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac: Val-d'Or, Sept-Îles, Hauterive et Montréal.

Roland Jomphe signera son livre au Salon des artisans de Québec. Centre des Congrès, les 16 et 17 décembre.

Pour les fêtes, une avalanche de nouveaux films

par Richard Gay

Chaque année, à l'approche des Fêtes, les amateurs de cinéma voient déferler sur les écrans une véritable manne de nouveaux films. Ce renouvellement massif des productions à l'affiche commence toujours quelques jours avant Noël et cette année, même si nous ne sommes qu'à dix jours du 25 décembre, le processus est déjà amorcé.

En effet, depuis hier, par exemple, on peut voir sur nos écrans *Oliver's Story*, la suite de ce film-phénomène que fut *Love Story*. Encore une fois on veut capitaliser sur un premier succès et réussir un autre grand coup au box-office! Et, pour mettre toutes les chances de leur côté, les producteurs se sont non seulement inspirés d'un autre roman d'Erich Segal qu'ils lui ont commandé sur mesure bien sûr, mais ces producteurs se sont assurés aussi de la participation du comédien Ryan O'Neal qui reprend ainsi le même rôle. Au personnage d'Ali McGraw qui, est-il besoin de le rappeler, meurt à la fin du premier film, auccède dans *Oliver's Story* une grande et belle blonde interprétée par une autre coqueluche du cinéma américain, Candice Bergen. Reste à savoir si la recette fonctionnera une deuxième fois. Nous en reparlerons samedi prochain.

■

En fait, les nouveaux films qui nous arrivent à cette époque des Fêtes sont principalement des productions des majors américains qui cherchent à occuper tout le marché à ce moment stratégique où, en principe, le public a plus de temps libre et ne demande pas mieux que de se divertir. *Oliver's Story* n'est donc pas la seule nouvelle production américaine à laquelle nous aurons droit ces jours-ci.

C'est ainsi que d'ici quelques jours *Superman* volera sur nos écrans. C'est là une production dont on a beaucoup parlé: tournage d'une durée de deux ans, effets visuels coûteux, cachets astronomiques, pléiade de vedettes dont Marlon Brando, Gene Hackman et Valerie Perrine. Christopher Reeve, un inconnu, interprète le rôle principal. De toute évidence, il s'agit là d'une grosse entreprise commerciale qui, pour faire le moindre profit, devra connaître un succès phénoménal sans quoi les producteurs, qui ont peut-être vu trop grand, connaîtront un échec aussi retentissant que celui qu'a vécu Dino de Laurentiis avec son *King Kong*.

Suivra bientôt aussi *The Wiz*, une adaptation cinématographique de la comédie musicale du même nom et inspirée, bien sûr, du conte The Wizard of Oz. On se souvient évidemment de Judy Garland dans le film que Victor Fleming avait tourné en 1938. Dans la version 1978 réalisée par Sidney Lumet, l'auteur de *Dog Day Afternoon* et *Network*, c'est Diana Ross qui nous entraînera dans un monde de fantaisie pour lequel, semble-t-il, tout a été mis en oeuvre, surtout au niveau des décors et des costumes, pour émerveiller le spectateur.

Pour Noël, les amateurs du genre auront droit à une autre adaptation cinématographique d'une comédie de Neil Simon. Il s'agit cette fois de *California Suite*, une pièce qui a été jouée près de cinq cents fois à Broadway. Cette comédie a été portée à l'écran par Herbert Ross, qui, on s'en souvient, avait tourné *The Goodbye Girl* à partir d'une autre pièce du prolifique Neil Simon. Au générique, on retrouve Walter Matthau, Jane Fonda, Michael Caine, Alan Alda, Bill Cosby, Elaine May, Richard Pryor et Maggie Smith.

Les amateurs de drame ne seront pas oubliés puisqu'ils pourront voir prochainement *King of the gypsies*, la dernière réalisation de Frank Pierson qui avait tourné *A Star is born* avec Barbra Streisand. *King of the gypsies* nous entraînera dans le monde bohême mais intense des gitans, plus précisément au beau milieu d'un conflit entre un père et son fils. Pierson a choisi comme interprètes le saisissant Sterling Hayden, l'unique Shelley Winters et la sensible Susan Sarandon. A leur côté, on retrouvera Anette O'Toole, Eric Roberts et la jeune Brooke Shields qui tenait le rôle-titre dans *Pretty Baby*, le long métrage de Louis Malle.

Les films d'action ne manqueront pas non plus dans cet arrivage massif du temps des Fêtes. En effet, on a encore une fois choisi ce moment de l'année pour lancer un nouveau film mettant en vedette cette irrésistible brute de l'écran qu'est Clint Eastwood. Il s'agit cette fois de *Every which way but loose*, un film principalement interprété par Eastwood mais tourné par James Fargo contrairement à plusieurs productions où Clint Eastwood était à la fois comédien et réalisateur. Il faut aussi classer dans la catégorie films d'action *Avalanche*, une production qui, comme son titre le laisse trop bien deviner, donnera à voir une énorme avalanche qui anéantira tout sur son passage. Cela fait penser à *Earthquake* ce qui n'augure pas pour le mieux. Selon le générique, *Avalanche* où figurent principalement Rock Hudson, Mia Farrow, Robert Forster et Jeannette Nolan, est une réalisation de Corey Allen. Par ailleurs, je me demande si ce film n'est pas celui sur lequel travaillait le cinéaste Mark Robson au moment de sa mort, il y a de cela quelques mois. Or c'est précisément Robson qui a tourné *Earthquake*. *Brass Target*, un autre film d'action qui prendra l'affiche ces jours-ci, plongera le spectateur en pleine deuxième guerre mondiale à l'époque où on a voulu assassiner ce général pour le moins coloré qu'était le général George S. Patton. Réalisé par John Hough, cette production met en vedette Sophia Loren, John Cassavetes, George Kennedy, Robert Vaughn et Patrick McGoohan. Cette atmosphère de film de guerre, le spectateur la retrouvera aussi dans *Force 10 from Navarone*, un film inspiré d'un roman à succès d'Alistair MacLean, réalisé par Guy Hamilton et interprété par Harrison Ford, Franco Nero et feu Robert Shaw, lui aussi décédé en 1978.

Si, à la veille de Noël, les films de guerre et de violence semblent peu appropriés, les longs métrages d'animation le semblent plus. Signalons tout d'abord qu'on pourra enfin voir sur nos écrans *The Lord of the rings*, film tant attendu qui, en fait, devait prendre l'affiche le 15 novembre dernier. Cette production met en images l'univers fantastique créé par Tolkien dans son plus important roman. Cette adaptation cinématographique est de Ralph Bakshi, le prince du long métrage d'animation qui a signé, entre autres, *Fritz the cat* et *Wizards*, deux films tout à fait saisissants. Les Américains profiteront aussi du temps des Fêtes pour relancer *Pinocchio*, une production charmante, bien sûr, mais qui ne figure pas parmi les meilleures de Walt Disney. Enfin les fans de Lucky Luke pourront voir évoluer celui qui tire plus vite que son ombre dans un nouveau film intitulé *La Ballade des Dalton*, une réalisation signée Goscinny et Morris.

En plus de cette nouvelle aventure de Lucky Luke et des méchants Dalton, l'Europe nous envoie, elle aussi, quelques cadeaux cinématographiques. Il y a *L'Ange gardien*, une coproduction franco-canadienne qui n'est peut-être pas vraiment un cadeau, mais qui permettra aux curieux que nous sommes tous de voir comment Margaret Trudeau se tire d'affaire dans sa nouvelle carrière de comédienne. De l'Italie, nous pourrons voir *Dernier amour*, une comédie dramatique du merveilleux Dino Risi et interprétée par cet acteur sans pareil qu'est Ugo Tognazzi.

La liste des nouveaux films qui vont bientôt occuper nos écrans est donc assez impressionnante au moins quantitativement. Et je n'ai pas relevé tous les nouveaux titres. Il faudrait ajouter, par exemple, des versions françaises telles que *Mort sur le Nil (Death on the Nile)*, *Capricorne 1 (Capricorn I)*, *Les Dents de la mer II (Jaws II)*, *Gallactica (Battlestar Gallactica)*, *La Malédiction de la panthère rose (The Revenge of the Pink Panther)* et *Brillantine (Grease)*. Il faudrait ajouter aussi les films *Moment to moment* où l'on retrouvera l'insipide John Travolta, *Caravan*, *Invasion of the body snatchers*, *Jabberwalk*, *Baron Vampire*, *Fifi Brindacier chez les pirates* et, tenez-vous bien, *Zoltan, le chien de Dracula*.

■

Donc de tout pour tout le monde et cela du plus petit au plus grand. Mais si, à première vue, cette avalanche de nouveaux films semble un superbe cadeau de Noël pour les cinéphiles, ce phénomène annuel laisse quand même perplexe.

Tout d'abord il faut dire que les productions américaines doivent avoir pris l'affiche avant la fin de l'année pour être éligibles aux oscars du printemps suivant. Ça explique bien des choses, d'autant plus que les producteurs préfèrent lancer leurs films tout juste avant la fin de l'année de façon à ce que les membres de l'Academy of motion pictures arts and science qui votent les oscars aient bien leurs films en mémoire.

Deuxièmement les distributeurs croient que pendant le temps des Fêtes, les gens sont plus libres et ont plus le goût de se divertir. Admettons que cela soit vrai. Il reste qu'un arrivage d'une trentaine de nouveaux films dépasse largement les bornes et les possibilités du spectateur moyen qui doit débourser $3.75 pour sa place et qui se rend au cinéma approximativement une douzaine de fois par année. C'est donc là un cadeau de Noël qui ne correspond pas très bien aux moyens des spectateurs et conséquemment, il serait préférable d'étaler ces films sur l'ensemble de l'année.

Enfin, et c'est peut-être là l'aspect le plus triste, une telle sortie massive de nouveaux longs métrages a pour conséquence inévitable de saboter la carrière de certains films qui, parfois, mériteraient mieux. En effet, devant un tel étalage de nouveaux produits cinématographiques, le grand public choisit plus souvent qu'autrement les films autour desquels on a fait le plus de battage publicitaire. Cette réaction est normale, mais, du même coup, des films sont laissés pour compte. Un des films qu'il ne faudrait pas oublier cette année c'est *Dernier amour*, le long métrage de Dino Risi qui prend l'affiche vendredi prochain.

■

Il ne faudrait pas oublier non plus *Cher Théo* de Jean Beaudin et *L'âge de la machine* de Gilles Carle présentés pour une deuxième semaine au Dauphin 2, ni *Les Servantes du Bon Dieu*, le film de Diane Létourneau à l'affiche du Cinéma Outremont à partir de ce soir jusqu'à mardi prochain. On peut lire d'ailleurs dans ces pages un article de Jean-Pierre Tadros sur ce long métrage. Dans la meilleure tradition de notre documentaire, ce film-témoin veut tracer le portrait de religieuses qui servent les prêtres toute leur vie durant et qui, même à travers tous les bouleversements idéologiques actuels, continuent de s'acquitter de leur tâche avec une humilité, une résignation et un bonheur qui provoquent et questionnent.

Tolstoi

Un document intitulé *Tolstoï et signé Gilles Marcotte sera diffusé au FM de Radio-Canada (100,7), le mardi 19 décembre à 19 heures.*

« Tout, chez Tolstoï est immense, commente Gilles Marcotte; l'oeuvre, qui étend ses milliers de pages autour du massif central de Guerre et paix (...); mais la vie, aussi bien, longue, riche en événements divers (...) une vie pleine de contradiction qui fait concurrence à l'oeuvre romanesque... »

En présentant le grand Tolstoï, « nous nous permettrons une démarche un peu capricieuse, désordonnée, inspirée par les rencontres, les associations d'idées, de réflexions. Nous lirons quelques brides de ses écrits, mais surtout nous parlerons de lui, de son oeuvre... »

Invités: Daniel Gillès, romancier et biographe de Tolstoï. Armand Lanoux, romancier. Sophie Lafitte, professeur de littérature russe à Paris. Wladimir Krisynsky, professeur de littérature slave à l'Université de Montréal.

Lecteur: Jean-Louis Roux.

Animation à Paris: Normand Biron.

Texte, recherches et narration: Gilles Marcotte.

Réalisation: Fernand Ouellette.

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
14 ANS
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
SEM.: 7.20 - 9.20
SAM.-DIM.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20

UN CADEAU DES FÊTES POUR TOUTE LA FAMILLE
LES PRODUCTIONS PRISMA PRÉSENTENT
pour tous
comme les doigts de la main
un film de ANDRÉ MELANÇON
le cinéma OUTREMONT 1248 ouest, rue Bernard
dimanche après midi à 14h00 et à 16h00
prix d'entrée $2.00
277-4145 et moins de 14 ans $1.00

ÉLYSÉE I: IPHIGÉNIE SEM: 7h15, 9h30. SAM: 5h15, 7h30, 10h00. DIM: 1h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.
élysée 1
35 MILTON/842-6053
UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS
POUR TOUS
9e SEMAINE TRIOMPHALE!
IRENE PAPAS
TATIANA PAPAMOSKOU
IPHIGÉNIE
"Iphigénie domine l'intelligence et le coeur... et soulève le cri d'inquiétude d'un homme épris de liberté et de justice... Michael Cacoyannis signe sa meilleure oeuvre..." PIERRE PERET

ÉLYSÉE II: ROBERT ET ROBERT SEM: 7h15, 9h30. SAM: 5h15, 7h30, 10h00. DIM: 1h00, 3h10, 5h20.
élysée 2
La comédie de l'année!
Déjà plus de 100,000 spectateurs l'ont acclamée!
"ROBERT ET ROBERT appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'oeuvre de CLAUDE LELOUCH..." LUC PERRAULT/LA PRESSE
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY
SOLITUDE RENCONTRE DISCRÉTION MARIAGE
POUR TOUS
20e SEM
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

UN IMMENSE SUCCÈS MONDIAL!
■ Un vibrant appel à l'amour. Richard Guay/CINE-MAGAZINE
■ Bouleversant - Du GRAND BERGMAN! Francine Grimaldi/CBF-BONJOUR
■ Ingrid BERGMAN et Liv ULLMAN: Elles sont splendides. Pascal Perrault/JOURNAL DE MONTREAL
■ L'une des oeuvres les plus émouvantes du cinéma. Manon Pedet/DIMANCHE-MATIN
■ UN CHEF-D'OEUVRE! Vincent Canby/New York Times
■ Le meilleur film que j'ai vu cette année. Bernard Drew/Gannett
Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les coeurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité.
POUR TOUS
PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
SEM.: 7.30 - 9.30. SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
BROSSARD 2
BOUL. TASCHEREAU (MAIL CHAMPLAIN) 465-5906

YOUTHEATRE
a besoin D'ACTEURS et D'ACTRICES
BILINGUES et avec EXPÉRIENCE pour une tournée à Montréal
(Janvier — Mai)
Appelez: 844-8781

18 ANS
Midnight Express
Sem.: 5.00 - 7.15 - 9.30
Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
Version Originale sous-titre français à la Place Victoria seulement!
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878-1451
Sem.: 7.15 - 9.30
Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
SQUARE DECARIE 1
DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

"Du grand et du beau cinéma." "Le plus beau film de Fred Zinneman."
POUR TOUS
JULIA 2e sem.
VERSION FRANÇAISE
JANE FONDA VANESSA REDGRAVE
JASON ROBARDS HAL HOLBROOK
12:45 - 2:50 - 4:55
7:05 - 9:10
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Fernand aime Louis, Fernand aime Alexa
Alexa aime Fernand, Alexa aime Louis
Louis aime Alexa, Louis aime Fernand
18 ANS
7e sem.
GILLES BERIAULT présente
pourquoi pas!
SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:30 - 2:20 - 4:10
6:00 - 7:50 - 9:40

Une comédie drôlement sympathique
9e sem.
TOUS
ROGER COGGIO
ELISABETH HUPPERT
la Belle Emmerdeuse
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2 le paradis 2
BASILAIRE 1 288-3141 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
Plus 2e film au PARADIS 2

JILL CLAYBURGH
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
CANNES 78
2e sem.
la femme libre
Un film de PAUL MAZURSKY
14 ANS
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141
12:15 - 2:30
4:45 - 7:00 - 9:15

GILLES BERIAULT présente une sélection Prima Film
TOUS
4e sem.
grand prix de la critique internationale festival Cannes 77
neuf mois
un film de Marta Meszaros
V.O. S.T.F.
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
1:00 - 2:40 - 4:20
6:00 - 7:40 - 9:20

LE FILM DU SIÈCLE!
UN FILM EXTRAORDINAIRE! UN TRAVAIL GIGANTESQUE!
14 ANS
DOMINIQUE SANDA
ROBERT DE NIRO
1900
Un film de BERNARDO BERTOLUCI
DONALD SUTHERLAND
BURT LANCASTER
POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
7e ART: 1900 SEM: 6h35. SAM: 12h45, 6h35. DIM: 12h45, 6h35.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

Il n'y a que quelqu'un de très spécial pour vous faire oublier quelqu'un de très spécial!
POUR TOUS
Oliver's Story
RYAN O'NEAL CANDICE BERGEN OLIVER'S STORY NICOLA PAGETT RAY MILLAND
AUX 3 CINÉS!
LOEWS 5
954 STE-CATHERINE O. 861-7437
PEEL
CLAREMONT
5038 SHERBROOKE O. 486-7395
FAIRVIEW 2
TRANS-CAN S. 33 697-8095
CLAIREMONT & FAIRVIEW: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 - SEM. 7.00 & 9.00 — LEOWS: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME 11.30.

«Un Valentin du 19e siècle, romantique à souhait... épatant visuellement!»
Myron Galloway
POUR TOUS
La Sylphide
Interprété par La Troupe de Ballet de l'Opéra de Paris
Avec Michaël Denard and Ghislaine Thesmar
Chorégraphie de Pierre Lacotte
Réalisé par J.M. Schmertzhoffer
A L'AFFICHE! Le PARISIEN 3
486 STE CATHERINE O 866-3856
12.50, 2.35, 4.25, 6.10, 8.00, 9.45, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.30

POUR TOUS
L'ÂGE DE LA MACHINNE
DE GILLES CARLE
GAGNANT DE 6 GRANDS PRIX AU FESTIVAL CANADIEN
CHER THÉO
DE JEAN BEAUDIN
RÉALISATEUR DE J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE PRIMÉ À CANNES
RÉUNIS DANS UN PROGRAMME CONJOINT METTANT NOTAMMENT EN VEDETTE WILLIE LAMOTHE
L'AGE DE LA MACHINNE 28 minutes
CHER THÉO 50 minutes
Salle McLaren
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 8.00 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.15 - 3.00 - 4.45 - 6.15 - 8.00 - 9.30
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

Robert Paquette: J'écris ce que je vis

par Nathalie Petrowski

Personne ne le sait mais Robert Paquette vit à Montréal depuis bientôt cinq ans. Il ne vient pas de l'Acadie, ni de la Louisiane, même si l'accent pourrait porter à confusion, mais du Nouvel Ontario et ne parle ni le chiak ni le joual mais un succulent français aux sonorités quasi-bretonnes.

Assis sagement à la table d'un restaurant, Robert Paquette me fait tout à coup réaliser que je ne sais rien de lui et que je ne suis sans doute pas la seule. De tous les chanteurs « indigènes » qui ont fait carrière dans cette industrie tapageuse, Paquette est le plus discret, celui qui fait le moins parler de lui, celui qui garde soigneusement le plus bas et le plus silencieux des « low profile ». Paquette se contente en fait depuis cinq ans de mener sa barque tout seul, de faire des tournées et des disques, d'exercer son métier avec dévotion, régulièrement, quotidiennement, systématiquement. Il part en tournée presque dix mois par année, au Québec mais surtout en Ontario, dans l'Ouest, poussant depuis trois ans, une timide pointe du côté des Etats-Unis. Entre les tournées épuisantes, il voyage en Belgique, en Bretagne (sa blonde est bretonne) et récemment en Jamaïque. Les voyages sont à chaque fois des sources vives qui lui suggèrent des chansons. C'est au cours d'un séjour à Montego Bay en Jamaïque, qu'il a écrit *Jamaica* (sur son dernier disque) un petit reggae baladeur, qui parle de musique, de soleil et de CIA et qui nous fait tout à coup saisir la subtile affinité de langue et de culture qui existe entre Paquette et Zachary Richard.

« Tout le monde a un accent, dit Paquette, c'est une question d'oreille et d'éducation. Je n'ai pas été élevé avec la gang d'ici, je ne parle pas le même langage sonore. Pendant ma jeunesse j'ai écouté du country et western à la radio anglaise parce que les radios françaises n'existaient. Et puis en Nouvel Ontario, quand t'es jeune et que tu parles français, tu fais rire de toi, tu te fais appeler « crazy frenchman ». Parfois tu te demandes si ça vaut la peine et si ça ne serait pas plus simple de parler anglais et d'être assimilé. Chez nous, ma mère croyait qu'on pouvait être bilingue, mon père, lui, était partisan du français en Ontario. Pendant longtemps j'ai opté pour l'alternative de ma mère jusqu'au jour, le jour où j'ai quitté le Nouvel Ontario, où je me suis tout à coup rangé du côté de mon père. Aujourd'hui je pourrais facilement faire une carrière double, chanter en anglais et en français, mais j'ai fait un choix. La carrière américaine ne m'intéresse pas, je ne cherche pas la gloire, je cherche simplement à exercer mon métier en français ».

Ce métier dont il parle avec conviction, Paquette le conçoit d'une manière qui n'est pas sans rappeler certains principes des années 60. Paquette ne peut pas écrire une chanson pour le simple plaisir d'écrire une chanson, il faut absolument qu'il y injecte une dose suffisante et déculpabilisante de commentaire social, de jugement moral et moralisateur. C'est un reproche que plusieurs lui ont fait et Paquette n'est jamais à court d'arguments: « J'ai écouté Dylan comme tous ceux qui aiment et écoutent la musique contemporaine mais je ne suis pas un « protest singer », je crois aussi bien à l'importance de la musique qu'à celle des paroles. J'écris ce que je vis et parfois ce que je vis n'est guère amusant. J'ai écrit *Rêve* (moins une chanson qu'un manifeste politique) pour ma fille avant même sa naissance, à Spa. J'avais été invité au concours sans savoir qu'il s'agissait d'un concours. L'organisation politique, grenouilleuse, le tiraillage m'ont profondément déplu. Avoir su d'avance je ne serais jamais allé à Spa. J'étais révolté par l'hypocrisie, par les flatteries et la façon méprisante dont on traitait les jeunes, c'est là que j'ai écrit *Rêve*. J'ai un goût d'innocence et de pureté tout en sachant qu'il n'y a pas grand'chose d'innocent dans la société. Juste à pratiquer mon métier, j'ai dû plusieurs fois faire face au manque d'innocence des gens. On m'a volé de l'équipement, des contrats de spectacle ont été annulés à la dernière minute et souvent on a oublié de me payer. Comment après cela écrire des chansons innocentes. Les injustices existent partout et je ne vois pas pourquoi on devrait les passer sous silence ».

Paquette convient néanmoins qu'il n'est pas au-dessus de tout soupçon mais qu'il doit porter certains jugements en tant qu'être humain et en tant que citoyen de la terre. « Depuis 13 ans, je sais que toutes les lois sont relatives, je sais aussi que l'argent mène le monde. Farouchement individualiste et faisant souvent bande à part, Paquette affirme qu'il n'a jamais cherché à jouer la carte du Franco-Ontario. « Quand je suis arrivé à Montréal, on m'a dit que de mettre en relief cet aspect-là de ma personnalité, risquait de faciliter ma carrière, à l'époque l'Acadie, la Louisiane étaient à la mode. J'ai refusé et pour une simple raison: Le Nouvel Ontario n'existe pas, il existe dans l'esprit d'une minorité sans pouvoir. Je n'ai pas de drapeau comme les Acadiens, pas de passé, d'histoire, de cause collective. Les Franco-Ontariens sont des hybrides perdus dans leur trou du nord. Dans vingt ans je ne serais plus Franco-Ontarien je serai autre chose et dieu seul sait si le Nouvel Ontario existera encore ».

Paquette n'en convient pas moins que pour un Franco-Ontarien ce n'est pas toujours aisé de faire carrière au Québec: « C'est plus facile et plus naturel pour Paul Piché qui vient d'ici que pour moi. Piché fait partie de la gang. Je ne pourrais jamais avoir son impact ni celui de Vigneault. Quant à être le Vigneault du Nouvel Ontario, je l'ai été mais je ne pouvais pas rester là toute ma vie. Tout ce que j'espère c'est que mon exemple saura alimenter chez les jeunes du Nouvel Ontario le goût d'écrire et de se battre ».

Lorsqu'on confronte Paquette à ses propres contradictions, celle d'être un Franco-Ontarien sans toutefois vouloir en assumer les responsabilités et entamer dans ce nord francisant un véritable travail de reconstruction, Paquette en revient aux principes fondamentaux du « aide-toi toi-même ». « La seule façon de sauver le Nouvel Ontario c'est de parler français ici ou ailleurs et de l'enseigner à mes enfants ».

Premier amour, version infernale

par Francine Laurendeau

Premier amour, version infernale, un film japonais de Susumu Hani, à la Cinémathèque, mardi le19 décembre à 21h30.

■

Il n'y a pas si longtemps, les catholiques se préparaient à Noël par quatre semaines de mortifications. Les petits enfants que nous étions étaient invités à se priver de bonbons et, pour chaque sacrifice, avaient le privilège de déposer une paille dans la crèche où l'Enfant Jésus aterrirait bientôt. Après un mois de ce régime, croyez-moi, on appréciait le réveillon.

Aujourd'hui, ce sont les cinéphiles qui, bon gré mal gré, respectent l'Avent. Ils jeûnent lamentablement, rien de neuf à se mettre sous la dent ces jours-ci, en attendant les jours fastes et indigestes du temps des Fêtes. Ainsi, la semaine dernière, j'avais choisi de vous parler de *Pitié pour le prof*, version française de *Why Shoot the Teacher*, film canadien fort sympathique. Mais j'apprenais, in extremis, qu'il serait retiré de l'affiche et remplacé au Parisien par un programme double composé de *Lili* (blonde et bien roulée) et de *Quelle chaleur* (quel bonheur de vivre avec deux femmes). Le découragement m'a saisie...

Cette semaine, je tournerai donc le dos aux salles commerciales pour vous proposer une incursion dans un passé pas trop lointain: la rétrospective *Cinéma 68* que nous offre la Cinémathèque québécoise, à Montréal. Il y a un peu de tout dans cette rétrospective, mais pas n'importe quoi. On y retrouve un éventail diversifié de la production d'il y a dix ans. Des films importants, des films charnières, des films représentatifs d'une époque. Certains datent un peu et c'est intéressant de vérifier ou de rectifier ses impressions, à l'aide d'une certaine distance. On aura pu se livrer à cet exercice devant *Le viol d'une jeune fille douce*, de Gilles Carle, *Valérie*, de Denis Héroux, *Jusqu'au coeur*, de Jean-Pierre Lefebvre, pour ne citer que des exemples québécois. On aura pu également voir des oeuvres qu'on avait ratées il y a dix ans et même découvrir des films inédits à Montréal. Ainsi, je crois que bien peu de spectateurs montréalais avaient eu la chance de voir *La plaisanterie*, de Jaromil Jires, d'après le roman de Milan Kundera. Sûrement un des derniers films tchécoslovaques à avoir été produits avant août 68. Par conséquent un des rares témoignages libres sur les années sombres d'avant le Printemps de Prague. Un film amer, désenchanté, bouleversant. Si vous l'avez manqué, j'ai bien peur que le mal soit irrémédiable, à moins que la Cinémathèque le remette à son programme...

Ne pleurons pas sur le passé. La semaine prochaine, nous aurons l'occasion de revoir, entre autres, *Saint-Jérôme*, du Québécois Fernand Dansereau, *Théorème*, de l'Italien Pier Paolo Pasolini, et *Ah, ça ira!* du Hongrois Miklos Jancso. Mais c'est sur le film japonais à l'affiche mardi que j'aimerais attirer votre attention. *Premier amour, version infernale*, de Susumu Hani, fut considéré à sa sortie comme une oeuvre percutante par les uns, comme une oeuvre racoleuse et quasi-pornographique par les autres. C'était en tout cas, pour le spectateur occidental moyen, un des premiers films japonais contemporains qu'il lui était donné de voir, je veux dire un film sans samouraïs et sans kimonos, beaucoup plus dépaysant par son esprit que par son folklore.

Dans un hôtel de passe, c'est la rencontre de deux adolescents. Nanami est modèle, c'est-à-dire qu'elle pose ou danse nue pour des clients voyeurs et photographes. Elle a un très joli corps. Mais on s'intéresse davantage à l'âme du garçon, Shun, qui erre et se cherche dans ce que Hani appelle ce « terrain vague du sexe ». Il voudrait bien faire l'amour avec Nanami qui s'offre gentiment, mais il est trop troublé par les petites filles, trop sollicité par les images de son enfance, de sa mère qui l'abandonna jadis, de son père adoptif dont l'affection n'a rien de paternel. C'est du très beau noir et blanc, dans des paysages dont je ne sais pas très bien s'il s'agit de parcs, d'abords de temples ou de cimetières, ma culture nippone étant, je l'avoue, fort rudimentaire. On pénètre dans le milieu des jeunes modèles, proche de celui des prostituées. Dans l'atelier silencieux de ciseleur où travaille Shun. Mais, surtout, dans l'univers et les fantasmes du jeune homme.

La bande sonore est remarquable. Les angles de prises de vue et les mouvements de caméra sont toujours superbement étudiés. Trop peut-être. Ce perfectionnisme, de même que le caractère conventionnel du dénouement, empêchent de crier au chef-d'oeuvre. Mais je pense que les amateurs de cinéma auraient tort de laisser passer ce film étrange, complexe et fascinant.

Les grands Ballets Canadiens

Casse-noisette

Nault/Tchaïkovsky

22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30

24 et 26 décembre, 14 h 30

Billets: $11., $9., $7., $5.

Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus): Parterre, Corbeille: $5.50

Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors des spectacles.

Chargex-Visa, Master Charge: 487-2200 (lundi au vendredi)

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Jusqu'au 28 janvier
Drôle ! Hilarant !

tnm

LE DINDON

de Georges Feydeau

mise en scène:
André Brassard
décors et costumes:
Anne Pritchard
éclairages:
François Bédard
musique:
Bernard Buisson
couplets:
Gérard Poirier

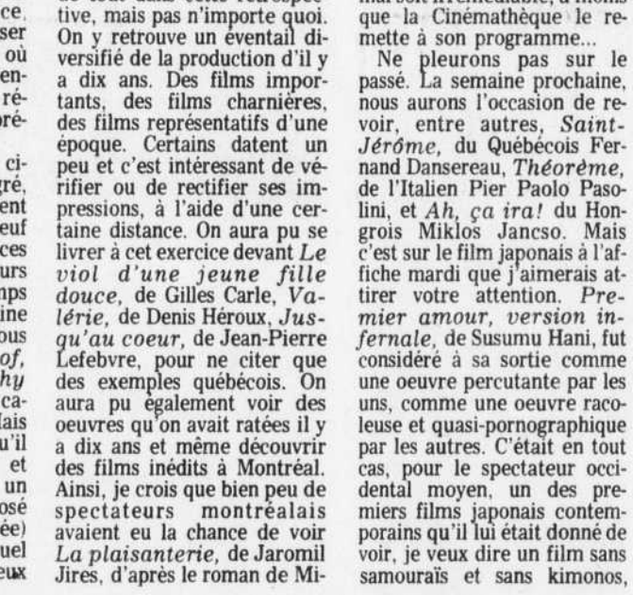

avec
Louise Marleau
Benoît Marleau
Jean-Louis Millette
André Montmorency
Normand Chouinard
Louise Saint-Pierre
Julie Vincent
Jacques Rossi
Marie-Michèle Desrosiers
Bernard Buisson
Denis Bouchard
Paule Marier
Gilbert Lepage
Rita Lafontaine

cip
La Compagnie Internationale de Papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des Fêtes du TNM.

Réservations: 861 0563
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

Le **music-hall** est devenu le meilleur moyen pour lancer les chansons à succès. En vedette, cette semaine: **Judy Garland, Edith Piaf, Liberace, Marlene Dietrich, Maurice Chevalier** et bien d'autres.

À la télévision de Radio-Québec samedi à 20h00

ALL YOU NEED IS LOVE

Réal Caouette symbolisait tantôt l'éloquence populaire, tantôt le défenseur des moins nantis. Revivez les grands moments de l'homme et du politicien, dont la couleur incontestable évoque encore des souvenirs bien particuliers.

À la télévision de Radio-Québec samedi à 21h00

VISAGE

MONTRÉAL 17 câble 8

RADIO-QUÉBEC

Lise O'Neil

Les secrets de la teinture végétale

par Ginette Stanton

QUEBEC — Les enfants du béton ne savent plus que le lin pousse à travers champ et que la toison du mouton nous donne la laine... « Est-ce que la laine vient d'une plante? », demandent à Lise O'Neil certains jeunes visiteurs du sixième Salon des artisans, lorsqu'ils s'arrêtent devant son stand consacré aux fibres naturelles et à la teinture végétale.

« Les adultes, eux, n'en reviennent pas d'apprendre que les couleurs des laines exposées proviennent de plantes sauvages, me dit l'artisane. Et pourtant, cette manière de faire n'est pas d'hier. On employait ce procédé du temps de l'Antiquité! Ça fait à peine cent ans que les produits chimiques ont fait leur apparition mais comme c'est tellement plus rapide de les utiliser que de tout faire soi-même, les gens se sont empressés d'oublier le végétal. On le ressort tranquillement! »

Lise O'Neil donne des cours intensifs de teinture végétale dans le cadre des stages « Vacances-cultures » du Domaine Forget. Propriété de l'Ecole de musique de Charlevoix — une corporation à but non lucratif — le Domaine Forget est un vaste ensemble de plateaux qui s'étagent entre le Mont St-Hilaire et les grèves du Saint-Laurent. Dix bâtiments construits au début du siècle ont été rénovés pour accueillir durant l'été, différentes activités artistiques autres que la musique, telles que le filage, la poterie, la culture en serre, le travail du lin ou la teinture végétale. « Les gens n'ont pas tous envie de passer leurs vacances étendus sur une plage! Pour suivre ce genre de stage, les élèves n'ont pas besoin de formation préalable. Il faut juste avoir le goût d'apprendre quelque chose de nouveau dans un décor aussi beau que celui de Charlevoix. »

Lise O'Neil parle avec enthousiasme de ce coin du Québec où elle possède une maison depuis près de douze ans et qu'elle habite à plein temps, maintenant: « J'étais vraiment une fille de la ville! » me confie-t-elle en me racontant qu'elle est venue résider à la campagne pour suivre son mari en se disant que « de toute façon, quand on a des enfants aux couches et qu'on est pas mal cloîtrée à la maison, vivre à la ville ou à la campagne n'a pas tellement d'importance. « Je regarderai passer les bateaux, au lieu des autobus, que je disais aux amis. »

« Mais, petit à petit, je suis tombée en amour avec mon environnement et j'ai commencé à m'intéresser à la botanique. Je me suis mise à apprendre le nom des plantes sauvages puis à monter des herbiers. Certaines circonstances de ma vie m'ayant obligée de revenir à Québec pour quelques années, j'ai alors eu la chance de travailler avec des amis botanistes à l'Université Laval et de parfaire ainsi mes connaissances.

« J'aime trouver toutes sortes d'utilisations aux plantes sauvages », me dit-elle alors que je feuillète *les Eaux merveilleuses* qu'elle a publié l'an dernier aux éditions de l'Aurore et dans lequel elle explique comment fabriquer des liqueurs à partir de fruits et de plantes locales.

Le double intérêt de la tisserande pour la fibre naturelle et les plantes sauvages l'ont conduite à s'initier à la teinture végétale, en travaillant d'abord « Le petit teint » dont la couleur provient directement des plantes locales. Encore le plaisir d'aller se promener dans les bois, d'identifier les plantes et de faire des essais! « T'es fébrile tout le temps que dure le procédé parce qu'à chaque fois, tu fais de nouvelles découvertes. Savais-tu qu'une plante donnait des tons différents de couleur selon la saison où elle est cueillie? La fougère par exemple fournira de très beaux verts au printemps puis à mesure qu'on avance dans la saison, on obtient davantage de kaki. Ramassée au mois d'août, la verge d'or réserve des jaunes éclatants. C'est presque du soleil! »

Lise O'Neil, du domaine Forget, au Salon des artisans de Québec. (Photo Jacques Nadeau)

Un stage de trois semaines en Europe à travailler avec le teinturier des Gobelins ouvre un nouvel horizon à Lise O'Neil en lui faisant découvrir « Le grand Teint ». « C'est un aspect plus sérieux de la teinture végétale. On travaille avec des extraits de plantes dont les couleurs sont éprouvées depuis nombre d'années de sorte que tu sais d'avance les résultats que tu vas obtenir en jouant avec les bleus, les rouges et les jaunes comme avec une palette d'artiste. Les teintures qui en résultent résistent des siècles durant à l'air et à la lumière. C'est pourquoi on les utilise beaucoup en tapisserie. »

Boursière du Conseil des Arts, pour effectuer une recherche sur les teintures végétales particulières au comté de Charlevoix, Lise O'Neil a définitivement élu domicile sur sa terre où elle fait aussi l'élevage des moutons: « Ça m'a toujours amusée de voir un mouton et d'imaginer sa toison sur le dos de quelqu'un! Alors, j'ai décidé d'effectuer moi-même toutes les étapes de la fabrication d'un vêtement du mouton au produit fini, c'est-à-dire tonte, cardage, filage, teinture et tissage de la laine. Certaines vieilles gens trouvent très drôle de voir que ça m'intéresse de filer la laine et de faire la couleur à la façon de leurs parents alors que la mode est au « phentex ».

« J'essaie de leur expliquer que ma démarche n'est pas un retour en arrière mais que je veux justement adapter les techniques anciennes à la vie moderne. Changer l'utilisation des choses. Pourquoi ne pas tisser une tunique ou une chemise de lin qu'on sera fier de porter au lieu d'une immense nappe dont on se servira qu'une ou deux fois dans l'année et que personne ne voudra repasser? Pourquoi ne pas reproduire sur un vêtement un des beaux motifs de tissage particulier à la région au lieu de fabriquer un couvre-lit qui va demander des heures et des heures de travail?

« Je trouve dommage que ces femmes emploient des fibres synthétiques qui donnent des résultats désolants alors que si elles se servaient de fibres naturelles, leurs travaux seraient de purs chefs-d'oeuvre! Surtout lorsqu'elles possèdent très bien la technique des anciens et tous les secrets de la teinture végétale.

CBF-FM/100,7

Le 1er décembre dernier, les mélomanes montréalais découvraient la pianiste roumaine Floretta Labis à la salle Claude-Champagne. Présenté dans la série des Grands Concerts de CBF-FM/100,7 ce récital, le premier au Canada de la musicienne, sera diffusé à l'émission du même nom, le mercredi 20 décembre à 20 heures. Parmi les oeuvres que vous applaudirez, mentionnons la Sonate « *Les Adieux* » de Beethoven et *Le Tombeau de Couperin* de Ravel. Animateur: Henri Bergeron. Réalisation: Michel Borduas.

■

Le dimanche 24 décembre à 22 heures, Patrick Straram le bison ravi célébrera la veille de Noël à Blues Clair de CBF-FM/100,7. En cette nuit de réveillon, en plus des enregistrements choisis pour la circonstances, l'animateur invitera à l'émission Gilles Archambault, « ce passionné tranquille d'un souvent excellent Jazz-soliloque ». Un Blues Clair qui enchantera tous les amateurs de jazz. Réalisation: Claude Ouellette.

Claudio Arrau, l'un des grands pianistes d'aujourd'hui, sera le soliste qu'on applaudira à l'émission Orchestres symphoniques, le jeudi 21 décembre à 20 heures, au FM de Radio-Canada (100,7). Accompagné par l'Orchestre symphonique de Vancouver sous la direction de son chef attitré Kazuyoshi Akiyama, le virtuose interprétera le « *Konzertstück* » de Carl Maria von Weber et « *Burlesque* » de Richard Strauss. Egalement au programme de ce concert, des oeuvres de Mozart et Kodaly. Réalisation à Vancouver: Denis Bouvier.

■

Le luth est un instrument ancien qui revient de plus en plus à la mode. Aussi, les mélomanes seront heureux d'apprendre qu'un jeune luthiste montréalais, Octavio Lafourcade, se fera entendre à l'émission les Jeunes Artistes, le dimanche 24 décembre à 9 h 30, au FM de Radio-Canada (100,7). Cette demi-heure sera consacrée aux compositeurs Attaignant, Mudarra et Dowland ainsi qu'à des danses anglaises de la Renaissance.

McGill
Faculté de musique
STUDIO D'OPÉRA McGILL
direction Edith Della Pergola présente
DES EXTRAITS ET DES SCÈNES DES OPÉRAS SUIVANTS:
Il Barbiere di Siviglia — Carmen — Der Freischütz — La Giocondai — Manon — Martha — I Pagliacci — Semiramide — Werther.
LE DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 20h00 ENTRÉE LIBRE
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 o. rue Sherbrooke
Renseignements: 392-8224/4755, sur semaine de 9h - 17h

Jusqu'au 23 décembre 20h30
Le THÉÂTRE SANS FIL
(marionnettes géantes pour adultes)

...fascinant, ...instructif et passionnant. (M. Dassylva, La Presse)
...un spectacle merveilleux. (Jacques Larue-Langlois, Le Devoir)
présente
"CONTES DE LA TENTE DES VAPEURS"
légendes amérindiennes réunissant
"CIEL BLEU PREND FEMME"
et "LE CORBEAU BLANC"
au Théâtre Denise-Pelletier, salle Fred-Barry
Relâche les dimanches et lundis
4353 est, rue Ste-Catherine,
sortie métro Papineau, bus 34,
rés.: 253-8974
En collaboration avec la Banque Royale

théâtre du rideau vert
CE SOIR, DERNIÈRE

YVETTE BRIND'AMOUR, JANINE SUTTO, MARJOLAINE HÉBERT, JÉRÔME TIBERGIEN, ANDRÉ LEMIEUX
Les dames du jeudi de Loleh Bellon
Mise en scène: DANIELE J SUISSA
Costumes: François Barbeau — Décor: Marcel Dauphinais

théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES A 14h30
Il était une fois en Neuve-France
Par la Compagnie de marionnettes de L'AVANT PAYS
SPECTACLE POUR LES FÊTES LES 24 ET 31 DÉCEMBRE
entrée $1.50
Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St Denis

M. POT, CLOWN

* MARIONNETTES
* MUSIQUE
* MIME
* MAGIQUE
26 Déc. - 3 Jan.
(sauf le 1 janvier)
2 SPECTACLES PAR JOUR
(sauf le 26 décembre)
BILLETS: enfants — $2.50
adultes — $3.50
CENTAUR
Le centre des arts de l'ancienne bourse
RESERVATIONS 288-1229
453, rue St-François-Xavier vieux-Montréal - Métro Place d'Armes

LE CAFÉ DE LA PLACE

Place des Arts
Moi, Bertolt Brecht
Avec Monique Mercure et Jean Marchand
Un spectacle musical et dramatique d'après Bertolt Brecht orchestré par Jean Salvy
13 décembre au 13 janvier
Lundi au samedi 19 h 30 et 21 h 30
Relâche le dimanche, les 25 et 26 décembre, 1er et 2 janvier
Billets: $3.50, $4.50
Restaurant et bar ouverts tous les jours à partir de 11 heures

sur La Place
dans le cadre des
Vendredis de la Pleine Lune

Breton-Cyr
22 décembre
21 h
entrée libre
le Complexe Desjardins
au coeur du commerce centre-ville
METRO

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique
Le Messie Handel
Concert spécial à L'ÉGLISE NOTRE-DAME
19 et 20 décembre
à 20 heures 30
Au pupitre
SARAH CALDWELL
Solistes
MICHÈLE BOUCHER, soprano
JUDITH FORST, contralto
PAUL TRÉPANIER, ténor
SIMON ESTES, basse
Choeurs de l'OSM sous la direction de RENÉ LACOURSE
Billets: $4. 7. 10.
En vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts et, le soir du concert, à l'Église Notre-Dame.
C'est avec joie que l'OSM confirme que ce concert aura lieu mardi et mercredi prochain dans le grandiose décor de l'église Notre-Dame
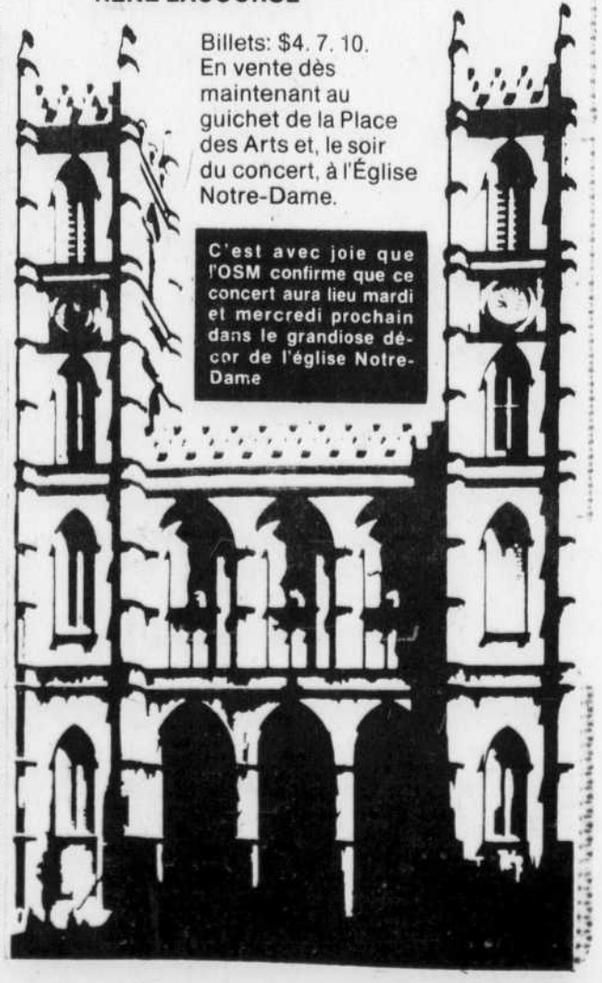

THÉÂTRE PEPPERONI
COMMEDIA DELL'ARTE

MARKITA BOIES · NORMAND BRATHWAITE · CLAUDE JUTRA · MARCEL LEBOEUF · HÉLÈNE MERCIER
COSTUMES & ACCESSOIRES: DOMINIQUE LABBÉ
AU CONVENTUM
1237 sanguinet.
réservations:
284-0352
du 20 décembre au 7 janvier,
à 20:30 hres.
relâche les 24, 25 et 1er.

LA CHORALE DE L'ÉGLISE SAINT ANDREW ET SAINT PAUL
présente
«CAROLS BY CANDLELIGHT»
Un recueil de cantiques et motets du 16ième siècle à nos jours
Wayne RIDDELL,
directeur musical
Première Montréalaise
de «DANCING DAY» de John RUTTER
Dorothy MASELLA
harpiste
16h30 précises, DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
bienvenue à tous ENTRÉE LIBRE

théâtre du rideau vert
Dès le 21 décembre

viola léger
mise en scène
yvette brind'amour
antonine maillet
emmanuel à joseph à dâvit
décor et éclairages ROBERT PRÉVOST
costumes FRANÇOIS BARBEAU
RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

Cadeau de Noël idéal pour mélomanes
Concert Gala
Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
Soliste
HENRY SZERYNG,
violon
Choeur St-Laurent
Dir. Iwan Edwards
le 31 mars 1979
CONCERT MOZART

Eglise Notre-Dame
Billets: $8.50 - $6.50 - $5.00
International Music Store
Montreal Trust, P.V.M.
Tout profit sera versé à Notre-Dame pour aider à réparer les dommages de l'incendie.

Du Salon des métiers d'art aux industries culturelles

par René Viau

Premier gros symptôme de la « psychose des fêtes », le salon annuel des métiers d'art s'abat en ce moment sur Montréal, jusqu'au 23 décembre. La grande salle d'exposition de la Place Bonaventure se fait souk, se transforme en un grand bazar, en un labyrinthe constitué d'une enfilade de comptoirs où se regroupent une foule d'objets souvent hétéroclites. Il y a là des pipes, des cerfs-volants, des sacs à dos, des chaises, des colifichets de toutes sortes, des marionnettes à l'effigie de nos hommes politiques, des sacs en forme de soulier de tennis, des verrières « art nouveau », des traîneaux esquimaux, des casse-têtes pour enfants... un océan de cuir, une profusion de tissus chantants, des jouets en bois clair... la poterie y regorge.

« Regarde, chaton, la porcelaine! » Un jeune couple s'approche sous les haubans dressés de la Palette — un regroupement de potiers — en pleine allée centrale: sorte de rue Saint-Laurent qui divise l'espace de la vaste salle en deux. Ils regardent, touchent, comparent pièces et prix, marchandent. Ils repartent déçus, tandis que l'artisan prépare à l'avance des factures. Partout, une nuée humaine se bouscule, magasine.

Si on en croit une étude, préparée il y a deux ans par le ministère des Affaires culturelles, la clientèle du Salon est constituée de 95% de francophones. Ces francophones ont entre 20 et 39 ans. Ils sont fortement scolarisés (30% de niveau collégial et 40% de niveau universitaire). Ce sont des étudiants, cadres, ou enseignants qui gagnent entre $8,000 et 15,000 par année. Ils achèteront des produits d'artisanat dans le but d'en faire cadeau. Où vont les préférences? 38% achèteront de la céramique, 11% du textile, 10% du métal, 4% du cuir ainsi que du bois. Au Québec, l'artisan accapare 30 des $45 millions que représente l'industrie du cadeau. Pas étonnant que cet acheteur stéréotypé consacrera entre $10 et $50 à l'achat d'un objet « personnalisé » fait à la main ou en petite série, souvent différent de la production industrielle.

Si on reconnaît dans ce portrait-robot la jeune femme en robe gitane qui achète son « linge » chez Trixi, où est la clientèle plus sage du Salon, ces dames plus âgées qui sont ici légion? La foule ne semble pas si homogène. A la sortie des bureaux, secrétaires, employés y affluent. C'est presque l'engorgement.

« Cette année, nous dit Sylvia Nadon; coordonnatrice du Salon, nous pensons dépasser nos prévisions optimistes: plus de 350,000 personnes ». Livrant des chiffres, on ne peut plus précis, Sylvia Nadon affirme que chaque visiteur-acheteur dépense en moyenne $11.34. L'an dernier, avec ces 250,000 visiteurs, le Salon pouvait s'ennorgueillir d'un chiffre d'affaires dépassant $2,500,000.

Les artisans: ils sont 398 à « faire le salon ». Pour la majorité, ce n'est pas leur unique point de vente, mais cela leur permet de réduire au minimum les intermédiaires, augmentant ainsi la marge de profit. Le contact avec le public est ici primordial. On montre un produit qui reçoit d'année en année un accueil de plus en plus favorable, on invite les gens à l'atelier, on se prépare à des ventes futures.

Si, pour certains, le salon représente le travail et le revenu de toute l'année — ils sont de plus en plus rares dans ce cas — pour d'autres, cela peut aller de 50 à 80% de la production annuelle. Uniquement

pour être là, ils ont payé $600: la location du kiosque et devront payer jusqu'à $1,000 de dépenses supplémentaires pour atteindre un profit moyen de $7,500 par exposant.

Sur les 398 participants, c'est la céramique qui se taille la part du lion, 82 artisans: 20.6% de l'ensemble. Avec 42 artisans, le bois constitue 10.6% des exposants du Salon. Le textile et le tricot 9.8% avec 39 exposants. C'est un chiffre presque égalé par le secteur du cuir, de la maroquinerie, des fourrures où l'on enregistre 38 exposants (9.6%). 35 kiosques offrent de la bijouterie et de la joaillerie (8.8%). 33 de la couture (8.3%): des vêtements, des courtepointes, des poupées, des jouets en tissu... 27 graveurs (6.8%) sont présents. La peinture sur soie et le batik (5%) sont en vente dans 20 kiosques: l'émaillerie, avec 14 participants, regroupe 3.5% de l'ensemble des artisans présents. Le métal: étain, sculpture, fer forgé, cuivre, 13 artisans (3.2%). Enfin 55 artisans (13.8%) s'illustrent dans des domaines aussi divers que le vitrail, la fabrication de chandelles, le macramé, les lampes, la vannerie...

« Il faut briser le mythe du Salon cher ». Pour Sylvia Nadon, les produits des artisans ne se vendent pas plus cher qu'ailleurs ou qu'un produit industriel de même nature. Sur les 398 artisans présents, 120 sont des nouveaux-venus. La sélection est rigoureuse. Une demande sur deux est refusée, selon des critères esthétiques ou techniques précis. Chaque candidat est évalué même pendant le Salon. Une fois que l'artisan a été accepté, il est automatiquement membre de la corporation et exposera l'année suivante. « Si l'artisan n'évolue pas, poursuit Sylvia Nadon, il stagnera et sa production ne sera plus compétitive. Nous procédons à des réévaluations constantes et il nous arrive de suggérer à un artisan un changement d'orientation. Cela se fait d'une façon graduelle évitant les ruptures entre deux types de production ». Mais en dernier recours, précisera Sylvia Nadon, c'est le public qui « corrigera » nécessairement les artisans qui ne font pas suffisamment d'efforts de recherche. Par ailleurs, selon elle, les nouveaux arrivants, dont la sélection est plus étoffée, « poussent » d'une façon indirecte sur la qualité de l'ensemble.

Parmi le cortège d'objets exposés cette année, qu'est-ce qui semble le plus valable? C'est bien difficile à dire. Un gros effort a été fait dans le domaine du cuir: un secteur qui a donné lieu, dans le passé, à bien des « kétaineries ». De l'inflation décorative, le cuir devient plus utilitaire: maroquineries, serviettes se font plus sobres, plus utilitaires. Du reste c'est dans l'objet à caractère utilitaire où, à mon avis, on risque de trouver les plus belles choses: jouets en bois, tricots pour enfants, vêtements, tissage... Non pas qu'ailleurs c'est le désert mais certains « genres » comme la céramique, le bibelot, les émaux sont plus suspicieux... Les bijoux s'en tirent bien. La céramique commence à prendre des couleurs. Quelques heureuses exceptions, (Marthe Gilbert), tranchent sur la fadeur générale.

Les métiers d'art en évolution

Après 11 ans d'existence, le Salon est devenu une énorme machine aux rouages bien huilés, une machine qui marche très bien. C'est une machine égalisatrice qui, dans la confrontation artisans/public, nivelle les écarts. On y trouve beaucoup de bon goût, de moins en moins de « kétaineries » mais aussi de moins en moins d'innovations débordantes d'imagination spectaculaire. C'est un artisanat bien fait, au goût de la classe moyenne. Un cadeau original... mais pas trop quand même!

Par ailleurs, la connotation « terroir » disparaît. L'artisan est de moins en moins passéiste. C'est maintenant un petit entrepreneur, méfiant de l'ingérence gouvernementale dans son domaine. Il est « son propre patron » et entend le rester. L'équation artisanat égale folklore ne tient plus. Selon Sylvia Nadon, « l'artisanat est maintenant une P.M.E. qui a un rôle économique déterminant ».

Grugeant peu à peu une bonne partie de l'industrie du cadeau au Québec, l'artisan doit tout faire lui-même: la fabrication, la mise en marché, l'administration et la recherche. A cause de ce cumul, cette dernière, bien souvent en souffre. Se méfiant de la tentation de l'industrialisation, l'artisan se cantonne dans une production de bibelots et d'objets où la frontière entre le superflu et l'utilitaire est difficile à délimiter, où la production reste quantitativement limitée.

Selon l'analyse désormais consacrée, l'essor de l'artisanat correspond à une prise de conscience à la fois contre la banalisation du cadre bâti quotidien issu de la production spécialisée et aussi, politiquement, à une façon d'affirmer notre identité culturelle par des produits qui évoquent nos racines, nos sources... En ce sens, un événement comme le Salon des métiers d'art reste paradoxalement marginal par rapport à l'ensemble des objets consommés quotidiennement. A 20 kilomètres du Salon, dans une zone industrielle de Laval, les entreprises Sial produisent en usine, au rythme de 4,500 pièces et plus par jour, un service de vaisselle, diffusé en Europe, au Etats-Unis, qui est loin d'être banal et ennuyant. Selon le potier Gaëtan Beaudin, concepteur de la vaisselle Sial, l'artiste, le designer, doit avoir son mot à dire dans l'élaboration au Québec d'un secteur industriel secondaire. Son intégration à cet ambitieux projet permettrait un résultat qui sortirait de l'ennui et de l'uniformité. Un facteur de vente appréciable si on se fie à la réussite de Sial. « L'ampleur prise chez-nous par les métiers d'art est née d'une insatisfaction face à l'industrie. On voulait un produit à « saveur » humaine qui reflétait notre culture. C'est un constat très juste, mais seulement cela reste marginal. Seule l'échelle industrielle permettrait le reflet largement diffusé, de ce « contenu culgurel ».

Selon Beaudin, avec un secteur industriel fortement appuyé par la SODIC (société de développement des industries culturelles), concepteurs, artisans, designers, pourraient se faire « éditer » par une industrie qui veillerait à la mise en marché et à la fabrication du produit. « Au départ, avec l'industrie, le rapport de force n'est pas en faveur de l'artiste mais il faut l'accepter et se battre ».

Beaudin, se dit sidéré par le manque de compréhension qui a régné, à l'Atelier Métiers d'arts il y a deux semaines lors du « mini-sommet » sur les industries culturelles. Les artisans ont alors refusé en partie la perche que leur tendait le gouvernement, en rendant possible la recherche et la fabrication en série de prototypes industriels financés par la future SODIC. « Il y a bien des mentalités à changer ».

centre des arts visuels

SESSION D'HIVER

débutant la semaine du 8 janvier

CÉRAMIQUE: façonnage, tournage, glaçure, sculpture.

TEXTILES: batik, courtepointe, créapoint, dentelle, katazome, impression sur tissus, tissage primitif, haute lisse.

PERCEPTION VISUELLE: dessin, dessin libre, peinture, portrait, histoire de l'art.

AUTRES: décoration intérieure, bijouterie, vitrail.

COURS POUR ENFANTS: 3 à 17 ans; art et argile, jeu et argile, dessin, peinture, céramique, textiles, multimedia.

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE ET GALERIE!

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE

488-9558

350 ave. Victoria

«L'ŒIL»

4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de

LEONOR FINI

Choix de plus de 50 sujets

À partir de $150.00 (encadrer)

LUNDI-SAMEDI 11h-17h

OU SUR RENDEZ-VOUS

CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC

QUALITÉ SUPÉRIEURE AUTHENTICITÉ QUÉBÉCOISE

GARANTIES

nos boutiques:
1450 Saint-Denis, Montréal 849-9415
Complexe Desjardins, Montréal 843-8253
Place Laurier, Québec 651-6408

RON MARTIN

jusqu'au 23 décembre du mar. au sam. de 11h à 17h30

galerie marielle mailhot

1460 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 844-2287

Il serait inutile d'être un excellent esprit et un grand peintre, si l'on ne mettait dans son oeuvre quelque chose que la réalité n'a pas. C'est en quoi l'homme est plus intelligent que le soleil, et j'en remercie Dieu. - Fromentin

Galerie Monk Bretton

1522 ouest rue Sherbrooke, Montréal - tél. (514) 931-0110

Thérèse Guité

EXPOSITION DE BATIK "Légendes du Québec"

PROLONGATION D'UNE SEMAINE JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE

DU LUNDI AU SAMEDI de 10h à 17h

Galerie des Artisans du meuble québécois

88 est, rue Saint-Paul, Vieux Montréal, 866-1836

GALERIE SUZELE CARLE

Boutique Soleil
430 rue du Bonsecours
Vieux Montréal 866-9019

JEAN-JACQUES HOFSTETTER

UNIVERS II (sculpture murale avec intégration de bijoux)

du 2 décembre 78 au 13 janvier 79

tous les jours 10:30 a.m. - 6:00 p.m. dimanche fermé

l'image

La Première Galerie Populaire

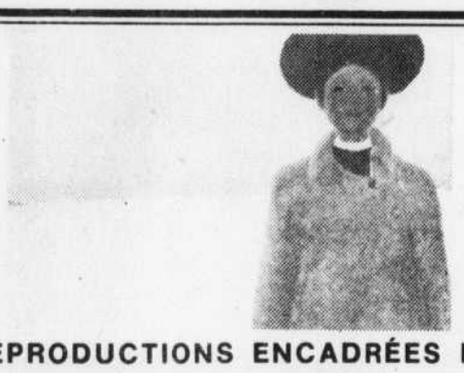

REPRODUCTIONS ENCADRÉES DE

JEAN-PAUL LEMIEUX

(un grand choix de sujets)

de $25 à $55.

SERVICE D'ENCADREMENT

Nous sommes à deux pas du métro Laurier

809 rue Laurier est 271-2001

LE CLUB DES ARTS

EXPOSITION DES MEMBRES

Jusqu'au 22 décembre

1410 RUE GUY, SUITE 15-16, 933-6405

OUVERT TOUS LES JOURS DE 11:00 À 18:00h.

JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE

6 GRAVEURS DU QUÉBEC

RENÉ DEROUIN
MICHEL FORTIER
LAU TIN YUM
SERGE LEMOYNE
ANDREW LUI
PIERRRE TÉTREAULT

SALON DES MÉTIERS D'ARTS

Place Bonaventure
Colonne 1.

GALERIE L'AQUATINTE

Cadeaux de choix

«l'art en petits formats»

Exposition-vente

1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584

du Mar. au Vend. de 12h à 21h. Sam. de 10h à 18h et sur rendez-vous.

SUCCESSION DE LAWLEY

1906 1971

MONTRÉAL, COMTÉ CHARLEVOIX, ÎLE DE SABLE, CÔTE ATLANTIQUE

Mar. au ven. 9h à 5h30 Samedi 9h à 5h

NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ

Fermé le dimanche et lundi

GALERIE DOMINION

Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

BEAULIEU - BELLEFLEUR - FABLO - GRANSOW - JÉRÔME - KNAFF - L'ARCHEVÊQUE - LE SAUTEUR PICHET - RINFRET - SANSCHAGRIN - ST-AMOUR - TAILLEUR - TOUPIN - VOGEL -

Jusqu'au 8 janvier 1979

LA GALERIE MICHEL BIGUE

315 RUE PRINCIPALE, ST-SAUVEUR DES MONTS P.Q.
TÉL.: 227-5409

LUNDI, MARDI ET MERCREDI SUR RENDEZ-VOUS
JEUDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H
VENDREDI ET SAMEDI DE 10H À 22H

Tous les jours de décembre

VENTE et EXPOSITION

le GUEUL'ART, met à votre portée les oeuvres de six artisanes québécoises

de 13.00 à 20.00 hres

1671 saint-hubert
526-2936

PETITS FORMATS

jusqu'au 31 décembre

galerie bernard desroches 842-8648

1194 rue Sherbrooke Ouest, Mtl.

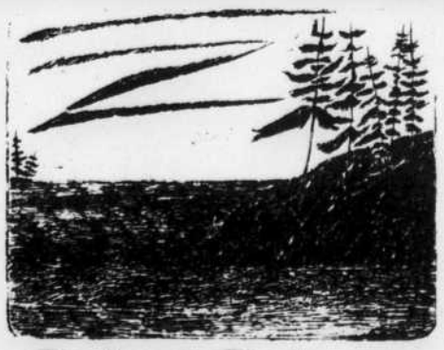

Roland Pichet 78

Dernières créations

EXPOSITION-VENTE

PLUS DE 40 GRAVURES ORIGINALES

1024 OUEST, AVENUE LAURIER 279-2188

atelier galerie laurent tremblay

QUE DE BELLES CHOSES...
EXPOSITION-VENTE DES MÉTIERS D'ART

Jusqu'au 22 décembre

Dimanche le 17 décembre de 13h à 15h

Soliste invité: RICHARD POULIOT guitariste

Déjeuners-musique dimanche à partir de 11h

4809 marquette 521-8786

tous les jours de 13h à 18h; jeu. et vend. de 13h à 22h

VASTE COLLECTION DE GRAVURES, DE PEINTURES, ET DE SCULPTURES

une excellente suggestion de cadeau

ELCA LONDON

770 Lucerne Ville Mont-Royal Québec H3R 2H6

Tél.: 731-2537

atelier 66

LE LIVRE CADEAU LITTÉRAIRE DES FÊTES

"Le document de l'année..."
Réginald Martel, La Presse

"Une des surprises de la saison littéraire..."
François Roberge, Le Devoir

Le choix du Libraire

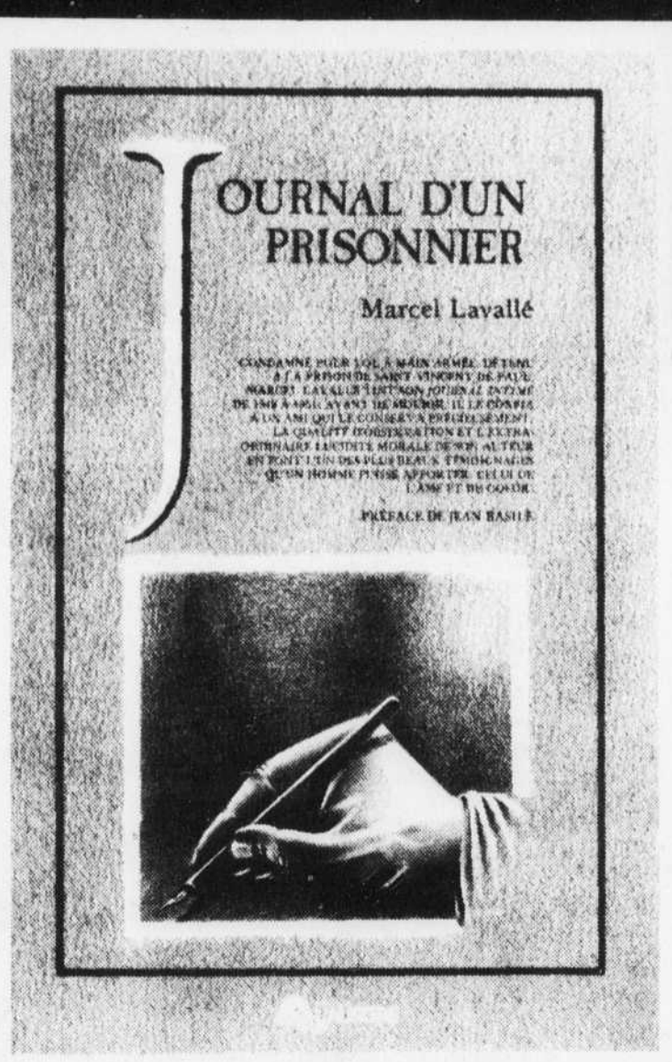

Publié à l'Aurore

312 pages

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES à $12.95

Vous pouvez aussi vous le procurer en envoyant
un chèque ou mandat-poste au montant de $12.95 à:
Club du Livre des Éditeurs Réunis
1651 rue St-Denis, Montréal H2X 3K4